





6224

DEDALUS - Acervo - FM



10700059151

45364



ISOPATHIE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ISOPATHIE
MÉTHODE PASTEUR PAR VOIE INTERNE
DÉMONTRANT
LA CERTITUDE ET L'UNITÉ
DE LA
SCIENCE MÉDICALE
PAR
LE DOCTEUR T.-J.-M. COLLET



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, Rue Hautefeuille, 19

—
1898

AVANT-PROPOS

AVEU GÉNÉRAL QU'IL N'Y A PAS EU JUSQU'ICI DE SCIENCE
DE GUÉRIR.

Il n'est pas rare, aujourd'hui comme autrefois, de voir dans le monde nombre de gens instruits qui, après expérience faite de diverses médications, mettent en doute qu'il y ait dans la médecine habituelle une véritable science de guérir. — Mais ce ne sont pas seulement les personnes à qui les remèdes sont appliqués qui pensent ainsi, les notabilités les plus marquantes parmi les praticiens qui les prescrivent jugent de même à cet égard. Le Dr C. Gonnard donnait, dans le n° de juin 1893 du journal l'Art médical (p. 403 et 404) un résumé des appréciations des médecins les plus illustres des siècles passés et du siècle présent sur la valeur qu'il fallait attribuer à la science médicale. Quelques passages de ce résumé sont si particulièrement applicables à mon sujet que je crois devoir les reproduire ici.

Témoignages des maîtres anciens :

*Il y a plus de deux siècles, l'illustre BOERHAAVE, qui pendant longtemps réunit au pied de sa chaire de Leyde les étudiants de toute l'Europe, a écrit ces lignes : « Si
« l'on vient à peser mûrement le bien que procure aux
« hommes une poignée de vrais fils d'Esculape, et le mal*

« que l'immense quantité de docteurs de cette profession a
 « fait au genre humain depuis l'origine de l'art jusqu'à
 « ce jour, on pensera sans doute qu'il serait plus avanta-
 « geux qu'il n'y eût jamais eu de médecins dans le
 « monde. »

L'Anglais SYDENHAM s'exprime ainsi : « Ce qu'on appelle
 « l'art médical est bien plutôt l'art de faire la conversation
 « et de babiller que l'art de guérir. »

Écoutons l'Allemand LEDERER : « J'ai été l'élève de
 « J P Frank, et je l'ai entendu souvent proclamer que
 « la thérapeutique n'existait pas ; que c'était une science à
 « refaire, même à créer. »

Le vitaliste STAHL traitait la matière médicale de la façon
 suivante : « Est-ce qu'une main hardie ne nettoiera pas
 « cette étable d'Augias ? »

Introduisons les témoins du siècle présent :

Le premier en date est BICHAT : « La matière médicale
 « n'est point une science pour un esprit méthodique : c'est
 « un assemblage informe d'idées inexactes, de moyens illu-
 « soires, de formules aussi bizarrement conçues que fasti-
 « dieusement assemblées. On dit que la pratique de la
 « médecine est rebutante ; je dis plus, elle n'est pas, sous
 « certains rapports, celle d'un homme raisonnable, quand
 « on en puise les principes dans la plupart de nos matières
 « médicales. »

CHOMEL : « La thérapeutique est le complément néces-
 « saire de toutes les connaissances médicales, et le but vers
 « lequel doivent tendre tous les efforts des médecins. Mal-
 « heureusement cette partie la plus essentielle de la méde-
 « cine est encore la moins avancée. »

BOUCHARDAT : « *La science (médicale) n'est pas faite; elle est pour ainsi dire toute à édifier.* »

CLAUDE BERNARD : « *La médecine scientifique n'existe pas.* »

Quelles raisons peuvent donc porter ces divers genres de personnes, clients et médecins, à douter qu'il y ait dans l'application de la médecine habituelle une véritable science de guérir? Hélas! est-il besoin d'autres raisons que celles qui résultent des faits que chacun peut constater par lui-même, à savoir : 1^o que souvent les remèdes qui sont conseillés pour telle maladie ne réussissent point; 2^o que lorsque quelques-uns réussissent, c'est par hasard ou par empirisme. — Il en est, en effet, trop fréquemment ainsi; oui, l'on voit dans un certain nombre de cas un remède donné manquer son effet curatif, parce qu'il a été choisi suivant un concept de l'esprit sans relation suffisante avec le but à obtenir; et l'on verra dans d'autres cas un remède réussir contre certaines maladies, sans qu'on se soit rendu compte du pourquoi, c'est-à-dire de la correspondance parfaite qu'il y a entre le remède et l'effet obtenu. Dans ces divers cas la science de guérir n'existe vraiment pas; car la science c'est la connaissance de la loi, ou du rapport exact et constant qui relie une cause à son effet: ce qui n'a pas lieu ici.

Mais comment donc, ainsi que nous venons de le dire, un remède est-il choisi, suivant un concept de l'esprit sans relation suffisante avec le but à obtenir? et comment, lorsqu'un remède est bien choisi et réussit, ne sait-on pas le pourquoi il réussit? C'est, à mon avis, parce qu'on est incomplètement éclairé d'une part sur toutes les conditions nécessaires pour assurer le succès d'un médicament, c'est-à-dire sur le comment un remède opère avec efficacité, et

d'autre part sur le mode général par lequel le remède produit la guérison, c'est-à-dire sur le pourquoi il opère heureusement.

Je vais essayer de faire comprendre ces assertions par une comparaison. Quand on regarde diverses personnes jouer au billard, on en voit quelques-unes qui, ne possédant qu'une minime dextérité à pousser les billes vers le but à atteindre, manquent souvent les coups qu'elles essaient. On en saisit tout de suite le motif, il n'y a pas une assez complète habileté dans la main pour bien viser le but à atteindre, et il fallait un rapport exact entre ces deux choses pour réussir. On constate au contraire que d'autres joueurs mettent leur attention à rassembler toutes les dextérités qu'ils ont acquises, afin de bien reproduire les coups qu'ils ont appris par expérience, et le succès couronne ordinairement leurs efforts. Seulement ce que l'habitude leur a donné de bien accomplir, ils le font sans avoir la notion distincte des effets de queue, de billes et de bandes par lesquels ils ont réussi, et ils ne savent pas, par le même motif, trouver des combinaisons nouvelles à exécuter; ils usent de leur art, sans avoir l'esprit ou la science de leur art.

Il est enfin une troisième catégorie de joueurs qui, elle, possède la connaissance des effets de queue, de billes et de bandes, et qui de plus sait les mettre en pratique. Aussi elle ne fait pas seulement des coups heureux dans les combinaisons déjà connues, comme les deuxièmes joueurs, elle les obtient dans toutes les nouvelles combinaisons de jeu qu'elle entreprend. Ces derniers joueurs ont la clef de la science du billard et ils ont habituellement le succès cherché.

Eh bien! ce qui se passe pour ces joueurs de billards a lieu également dans divers choix d'application des remèdes que je réduirai à trois.

Rappelons pour cela que les auteurs de thérapeutique, dans la classification qu'ils ont faite des remèdes, les ont distribués en divers groupes suivant certaines de leurs propriétés saillantes sur l'organisme, groupes particuliers que, pour ce qui a trait à mon sujet, je résume en deux principaux : les spécifiques et les non spécifiques.

Or il est un premier cas d'application des remèdes, celui où les médecins croient devoir, pour soigner leurs malades, faire élection de médicaments non spécifiques, c'est-à-dire de médicaments choisis suivant une propriété particulière qu'on leur a reconnue, tonique, stimulante, contrestimulante, laxative, émolliente, narcotique, etc. Cette médication opposée dès lors à l'un des symptômes, et non à l'ensemble des symptômes de la maladie, ne soulage que partiellement et laisse ordinairement l'affection suivre son cours; à moins que, par accident, et parfois à la faveur de l'effet partiel du médicament, l'organisme, un instant dominé par l'agent morbide, ne reprenne le dessus et ne finisse par se débarrasser de son ennemi. Mais la guérison alors n'est pas le résultat régulier et primitif de la vertu du remède, on en comprend la raison : on n'avait fait choix que d'un médicament à vertu partielle, qui n'était opposée qu'à un symptôme et non à l'ensemble des symptômes de la maladie ; c'est pourquoi on n'a eu que le résultat des premiers joueurs de billard qui n'avaient, eux aussi, qu'une partie de l'habileté, ou des qualités nécessaires pour réussir dans leurs coups. Nous trouvons donc ici le cas d'un remède choisi sans relation suffisante avec le but à obtenir.

Il est, au contraire, un autre cas où les médecins, pour appliquer leur art, font choix des médicaments suivant une vertu toute spéciale qu'ils ont antécédemment reconnue être opposée à tous les symptômes d'une maladie, ou du

moins au symptôme qui les résume tous. Ce sont les médicaments dits spécifiques : aussi les nomme-t-on antipériodiques, antisypilitiques, antipsoriques, antihelminthiques, etc..., comme pour exprimer que leur vertu est complètement opposée à l'action morbide principale. Pour cette raison leur réussite est certaine, comme est certaine du succès la deuxième série de joueurs de billards qui opposent toute leur dextérité expérimentale à une difficulté de jeu semblable à celle dont ils ont déjà triomphé. — Mais si l'on demandait à l'un de ces médecins heureux dans l'application de ces remèdes spécifiques, pourquoi le sulfate de quinine, par exemple, a guéri sûrement la fièvre intermittente, il répondra sans doute, d'après l'étiquette même mise sur le médicament, que c'est par la vertu antipériodique, absolument comme l'opium fait dormir par sa vertu dormitive; c'est-à-dire qu'il répond à la question par la question. Il montre ainsi qu'il ne sait pas pourquoi un médicament opère en général la guérison, ni pourquoi celui-ci en particulier l'a produite. Il est comme nos seconds joueurs de billard; il a l'art, mais non pas l'esprit de l'art qu'il exerce; autrement dit, il n'a pas la science de son art. C'est le cas du pur empirisme dont il est parlé plus haut, où le remède choisi réussit sans qu'on sache le pourquoi.

Dès lors, après les deux modes sus-énoncés de choisir les médicaments contre les maladies, il reste un troisième mode à trouver, celui où, tout en cherchant à opposer à tous les caractères de la maladie la vertu totalement correspondante d'un remède, on se rendrait en même temps un compte assez parfait de l'action de ce remède de manière à pouvoir reproduire au besoin une semblable action dans les diverses circonstances qui le demanderaient. On ferait alors comme fait la troisième catégorie des joueurs de

billard qui, possédant pleinement la science de leur art, s'en servent dans différentes et nouvelles combinaisons à l'imitation de celles dans lesquelles ils ont déjà réussi.

Eh bien! dans les pages qui vont suivre, c'est de cette dernière manière de choisir les remèdes que je viens entretenir les médecins, et c'est également la science médicale certaine que je vais dévoiler à leurs yeux. Je veux, en effet, communiquer à ceux qui me liront, après l'avoir trouvée moi-même, la connaissance de la loi foncière de toute médication, leur en montrer la solidité par son universalité même, puis leur permettre et d'asseoir sur les données de cette vérité les fondements d'une science médicale aussi certaine dans son genre que les mathématiques le sont dans le leur, et d'éviter tout tâtonnement pour trouver un remède tout à fait approprié à chaque maladie.

Afin d'arriver plus clairement à ce but, il m'a été nécessaire de reprendre quelques notions scientifiques principales et généralement admises par les esprits sans prévention qui ont étudié les sciences naturelles et l'enseignement médical, d'en suivre l'enchaînement régulier, enfin de tirer les déductions légitimes qui en découlent et qui nous amènent à la loi de guérison médicale. Alors, une fois cette loi trouvée, j'ai rapproché de la vérité théorique quelques faits pris dans les diverses méthodes thérapeutiques usitées, et je les ai expliqués et éclairés par elle, en faisant voir l'unité de doctrine sous les formes diverses dont elle s'est revêtue à certaines époques. Par là même, il apparaîtra que de tout temps la vérité médicale était cachée sous les pratiques heureuses des hommes de l'art qui la manifestaient malgré tout, mais obscurément et comme par à peu près; tandis qu'aujourd'hui la loi médicale se trouvant dévoilée et précisée, le praticien saura bien plus sûrement, bien plus

promptement, trouver le remède qui convient à telle ou telle maladie et l'appliquer aussi sous des formes plus faciles et plus agréables. Il pourra dès lors donner ses soins à ses malades suivant cette maxime bien connue : tuto, cito et jucunde.

ERRATA

N. B. Prière à ceux qui voudront prendre connaissance de ce livre de noter par avance les *errata*, à l'aide d'un point à l'encre ou au crayon, à la marge de chaque page ci-dessous désignée, afin que, lorsqu'une phrase leur paraîtra obscure, ils puissent savoir de suite, à la vue du point placé à la marge, qu'il y a là une correction à faire, correction indiquée à cette page *d'errata*.

- Page 7, ligne 8, *au lieu de* : elles le conservent... *lire* : elles la conservent...
- P. » 7, ligne 10, *au lieu de* : même la nature... *lire* : la même nature...
- P. » 24, ligne 27, *au lieu de* : ensuite, que le même... *lire* : puis, que le même...
- P. » 34, ligne 28, *au lieu de* : esquelles ont été... *lire* : lesquelles ont été.
- P. » 73, ligne 21, *au lieu de* : en quelques signes... *lire* : en quelques lignes...
- P. » 81, ligne 1, *au lieu de* : plus délicate... *lire* : et plus délicate...
- P. » 102, ligne 25, *au lieu de* : des agents ~~o~~miques... *lire* : des agents toxiques...
-

LIVRE PREMIER

LA SCIENCE DE GUÉRIR

LA LOI DE LA MÉDICATION

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

CHAPITRE PREMIER

CRÉATION D'ÊTRES DIVERS

I. — *Êtres divers créés, vivants et non vivants.* — *Qu'est-ce que la vie?* — Toutes les vérités de ce monde s'enchaînent, et quiconque suit bien le fil qui les relie parvient, en commençant par les plus simples, à celles qui sont le plus enveloppées d'obscurité. C'est ce que nous allons essayer de faire nous-mêmes dans le but de découvrir la vérité fondamentale de la science médicale et les conséquences théoriques et pratiques qui s'y rattachent par voie de déduction rigoureuse, et afin de constituer ainsi par cet ensemble de principes et de conclusions une base doctrinale aussi solide que possible.

Les êtres de la création, chacun le sait, se partagent en deux grandes classes, celle des êtres non vivants et celle des êtres doués de la vie.

Qu'est-ce que la vie? Vivre c'est se mouvoir selon un mouvement intérieur et spontané, d'après cet adage de l'école : *vita est motus ab intrinseco*. La plante, l'animal, l'homme ont ce mouvement; car on voit que la plante

croît par une augmentation qui vient d'elle-même et de son intérieur; on voit que l'animal se meut spontanément; on voit que l'homme est doué du mouvement spontané d'une intelligence raisonnable; mais chacun constate que la pierre ne se meut pas d'elle-même; elle n'est mue que par un mouvement extrinsèque, c'est-à-dire communiqué de l'extérieur. La pierre n'est donc pas un être vivant, tandis que la plante, l'animal, l'homme sont des êtres vivants. De là la distinction bien fondée des êtres créés en êtres vivants et en êtres non vivants.

II. — *Distinction et caractères propres des divers groupes d'êtres.* — Quand j'ai dit que la plante croît par un mouvement d'augmentation qui vient de son intérieur, que l'animal se meut spontanément, que l'homme a le mouvement spontané de sa raison, j'ai donné à chacune de ces espèces d'êtres le mouvement qui la spécifie et qui la distingue des espèces placées en dehors d'elle dans l'échelle des êtres. Mais il est un autre fait à considérer c'est que chaque espèce d'un rang supérieur a en même temps le mouvement propre aux êtres d'une espèce inférieure. — Ainsi la plante par son mouvement d'accroissement intérieur et spontané se différencie par là de la pierre qui n'a que le mouvement extérieur; mais la plante a aussi le mouvement extérieur; elle peut être transportée d'une place à une autre. — L'animal par son mouvement de locomotion spontané se différencie par là de la plante qui ne jouit point de ce mouvement; mais l'animal a aussi pour lui le mouvement d'accroissement comme la plante, et il peut en outre être transporté, comme la pierre, d'un mouvement extrinsèque d'un lieu dans un autre. — L'homme par le mouvement spontané de sa raison qui vise à un but moral se distingue de l'animal qui n'a pas ce mouvement-là; mais l'homme a aussi le

mouvement de locomotion de l'animal, le mouvement d'accroissement de la plante, et le mouvement extrinsèque de la pierre par lequel il peut être transporté d'un lieu à un autre, en dehors de son propre mouvement intérieur.

D'où l'on voit que chaque espèce d'être vivant d'une espèce supérieure contient éminemment dans son mode de vie le mode de vie des espèces inférieures, de telle sorte que l'individu homme qui pense est aussi le même et unique individu qui sent et se meut comme l'animal, et qui végète et s'accroît comme la plante ; c'est-à-dire que dans l'unique vie qui lui est propre, la vie humaine, il accomplit en même temps les fonctions de la vie de l'animal et celles de la vie de la plante. — De même l'animal a éminemment dans sa vie sensitive et motrice la vie végétative de la plante, tout en n'ayant qu'un seul principe de vie. — La plante, elle, n'a que la vie végétative et les fonctions de la vie végétative.

C'est ainsi que parmi les êtres vivants on distingue plusieurs classes auxquelles les naturalistes ont appliqué le nom de règnes : nous avons le règne végétal, le règne animal et le règne humain ¹ — Les êtres non vivants, forment, eux, le règne minéral.

CHAPITRE II

CONSTITUTION DES ÊTRES CRÉÉS

I. — *Constitution spéciale de chaque être. — Ses actions spéciales et ses actions communes.* — Dans les divers règnes

1. Certains naturalistes confondent le règne humain avec le règne animal. Nous l'en distinguons, nous, par l'intelligence qui vise à un but moral, intelligence que n'a point l'animal.

dont nous venons de parler chacun des êtres est constitué de telle façon qu'il ne ressemble à aucun des êtres de ce groupe. La forme qu'il a reçue lui donne des caractères spéciaux qui le distinguent d'avec les autres êtres.

De plus chaque être spécial agit d'une manière spéciale et conforme à sa nature, suivant cet autre adage de l'école : *modus operandi sequitur modum essendi*. L'arsenic, par exemple, a son action, le fer a la sienne, et l'une est toute différente de l'autre.

Cependant les divers êtres de chacun des règnes dont nous venons de parler ont des actions communes qui leur donnent des caractères communs entre eux, en dehors de ceux qui leur sont spéciaux. Ce sont ces caractères communs qui les ont fait d'abord rattacher à un même règne, et qui les font ensuite rassembler en familles, en genres et en espèces, selon que ces caractères communs s'étendent à un plus ou moins grand nombre d'individus. Or, comme le mode d'action suit le mode de nature, ainsi que nous venons de le dire, il arrive que les êtres d'un même groupe, qui ont des caractères communs, auront des modes d'action communes, ou, si l'on veut, auront des actions analogues, lesquelles pourront s'équivaloir et se remplacer les unes les autres. Ainsi la menthe, la mélisse, plantes de la même famille des *labiées*, peuvent dans leurs actions médicinales se suppléer l'une l'autre, comme l'anis et le fenouil dans la famille des *ombellifères*.

II. — *Accroissement des êtres* : — *Par juxtaposition* ; — *Par intussusception*. — En outre des caractères qu'ils présentent, les êtres des divers règnes sont sujets à l'accroissement, mais diversement suivant leur nature. Les êtres non vivants s'accroissent par juxtaposition ; les êtres vivants par intussusception.

Dans les minéraux l'accroissement se fait, disons-nous, par *juxtaposition* ou aggrégation. Ainsi dans une eau-mère de cristallisation, sitôt qu'une petite masse cristalline se forme, on voit autour d'elle se grouper pour y adhérer divers autres petits cristaux qui font bientôt tout un corps cristallisé. Chaque particule cristalline avant son adhésion a la même nature que le corps de l'aggrégat ; qu'on les divise et les sépare, elles le conservent encore. A l'état de séparation comme de réunion chacun des éléments de l'aggrégat possédait donc même la nature dans toute son intégrité.

Il n'en est point de même dans les êtres vivants qui s'accroissent par *intussusception*. Les éléments qui entrent dans un être vivant sont absorbés, assimilés et incorporés par la force du mouvement vital de cet être, et quand la force vitale vient à être séparée des éléments qu'elle s'était assimilés, ces éléments ne sont plus un être vivant ; il n'y a plus en eux qu'un être mort, ou, comme on dit encore, un être inanimé, c'est-à-dire sans principe vital. C'est donc le principe de mouvement intérieur et spontané de l'être vivant qui est son principe de vie, puisque dès lors que ce principe de mouvement intérieur disparaît, l'être vivant n'est plus¹ Néanmoins ce qui reste de l'être vivant, alors que son principe de vie a disparu, ce qu'on appelle un être inanimé, est, non pas un corps brut analogue à la pierre, mais un corps qui garde les traces de l'organisation qu'il avait pendant la vie.

1. On appelle habituellement *âme* le principe qui anime un corps vivant, du mot latin *anima*. Or chez l'homme, comme nous l'avons vu plus haut, le principe de vie intellectuelle est en même temps le principe de vie sensitive et végétative. Il n'y a donc qu'un principe unique accomplissant ces trois modes de vie.

CHAPITRE III

ORGANISATION DES ÊTRES VIVANTS

I. — *Ce qu'est un organisme. — Ce qu'est la vie dans un corps organisé.* — Qu'est-ce donc qu'un corps organisé vivant, ou comme on dit plus habituellement un organisme? — Un organisme, c'est un corps composé de certains groupes de parties, groupes hiérarchisés entre eux, et concourant par leurs fonctions réciproques à l'avantage du tout, sous l'impulsion du même principe de vie. Le principe de vie et son organisme sont faits l'un pour l'autre; ils s'appellent l'un l'autre, de telle sorte que le principe de vie tend de tous ses efforts à pénétrer de son mouvement intérieur les groupes divers des éléments de son organisme, et que ceux-ci s'ordonnent, chacun selon sa disposition et sa hiérarchie, à recevoir aussi pleinement que possible l'impulsion de leur principe de vie. Le principe de vie et son organisme en viennent ainsi à ne plus former qu'un seul tout par leur union, et c'est ce tout, qu'on a l'habitude d'appeler un composé substantiel, un corps vivant organisé.

Mais comment la vie dans ce corps vivant organisé peut-elle être plus particulièrement définie? Comme il suit : si on la prend au sens actif, c'est la communication faite par un principe vital de son mouvement intérieur à un ensemble d'éléments groupés en un tout qu'on appelle un organisme; si on la prend au sens passif, c'est la participation d'un organisme au mouvement intérieur de son principe vital.

II. — *Ce qu'est le bien, le mal, la santé, la force, la mort.* — Plus la participation d'un organisme à son principe de vie est complète, plus il y a de vie ou de bien-être vital;

moins elle est profonde, moins il y a de vie ou de bien-être vital. *Le bien* pour un corps organisé est donc d'être parfaitement uni à son principe de vie; *le mal* au contraire ce sera d'y être imparfaitement uni. Dès lors *la santé* est cette union parfaite d'un organisme à son principe vital, union qui se traduit par le jeu régulier des fonctions de l'économie. Pour *la force*, elle est cette union étroite et profonde d'un organisme à son principe vital, laquelle est manifestée par le jeu ferme et constant des fonctions de l'économie. Entre *la santé* et *la force*, il y a la différence qui se trouve entre une union parfaite et une union plus parfaite au principe vivifiant. Aussi la désunion ou la séparation d'un organisme d'avec son principe de vie est-elle ce qu'on appelle *la mort*, laquelle se traduit par la cessation complète et définitive des fonctions de l'économie.

CHAPITRE IV

CONSERVATION DES ÊTRES

I. — *Instabilité du bien-être dans un organisme.* — *Forces d'élimination, d'assimilation, de conservation.* — Dans la condition présente, un organisme vivant ne se maintient pas en un état de vie permanent et stable. Chaque jour quelques-uns de ses éléments tendent à se séparer de lui et à passer à l'état de mort. Ils ont encore une certaine forme matérielle d'organisation, mais sans relation désormais avec un principe vivifiant : ce sont des éléments mortifiés. Non seulement ils sont morts, mais ils tendent à communiquer la mort autour d'eux. En effet, de même que le principe vital tend à déverser sa vie sur les

éléments qui entrent dans la constitution du corps auquel il est uni, ou qui sont aptes à y entrer comme éléments assimilables; de même les éléments mortifiés d'un organisme tendent à communiquer la mort autour d'eux, c'est-à-dire aux éléments vivants. Qui ne sait que le pus (produit d'éléments du corps entrés en décomposition) renfermé en un abcès, tend à corrompre les chairs saines qui l'entourent et à les convertir elles-mêmes en pus, si la nature ou l'art ne donne pas issue aux produits mortifiés? Chaque jour aussi l'organisme doit éliminer les éléments nuisibles pour ne pas être contagionné par eux. Il a reçu pour cela de celui qui l'a créé une *force d'élimination* ou de *réaction*, comme on a donné à la force par laquelle le principe vital communique sa vie aux éléments assimilables qu'il s'incorpore le nom de *force d'assimilation* ou *force plastique*. Ces deux forces d'élimination et d'assimilation, concourant toutes deux à un même but qui est de conserver l'organisme, composent ce qu'on a appelé la *force de conservation* dont elles sont ainsi les parties intégrantes.

II. — *Force d'élimination ou de réaction.* — *Symptômes.* — Comme pathologiste je dois m'occuper ici plus particulièrement de ce qui concerne la force d'élimination ou de réaction dans l'organisme humain.

Chaque fois que l'homme se nourrit, il y a dans les éléments mêmes qu'il absorbe des parties assimilables et d'autres qui ne le sont pas. Par une conséquence de ce que nous avons dit plus haut, les parties assimilables sont incorporées à son organisme par la force d'assimilation ou force plastique, et les parties non assimilables sont rejetées, avec les éléments altérés de sa propre substance, à l'aide de la force d'élimination ou de réaction, par les voies de sécrétion ou d'excrétion.

Les éliminations des éléments non assimilables et des éléments altérés s'accomplissent à l'état normal tout mystérieusement et sans être senties; mais qu'il y ait suspension, arrêt momentané pour la sortie des matières à éliminer, et par suite accumulation de ces mêmes matières dans les canaux de sécrétion ou d'excrétion, alors la force d'élimination s'exagère et réagit contre les matériaux accumulés pour les pousser au plus vite au dehors (d'où son nom de force de réaction). Dans ce cas les fonctions naturelles de sécrétion ou d'excrétion exagérées se produisent avec sensation, et c'est aux phénomènes qui les traduisent à l'extérieur qu'on a donné le nom de *symptômes*.

Ce n'est pas à dire cependant que tous les symptômes soient dus à une exagération anormale des fonctions naturelles, comme sont la chaleur et la sueur consécutives à la réaction d'une fièvre inflammatoire qui tend à pousser au dehors les éléments perturbateurs de l'organisme; il est, en effet, des symptômes qui sont la conséquence d'une diminution anormale de ces mêmes fonctions, tels que le frissonnement et la pâleur, résultats des premières impressions sur l'économie d'un agent morbide, le miasme paludéen par exemple. En général on peut définir plus exactement le *symptôme*, en disant qu'il est une manifestation sensible de l'accomplissement anormal d'une fonction naturelle, soit par exagération, soit par diminution des actes de cette fonction.

III. — *Divers degrés ou divers états de la force d'élimination, état naturel, état de malaise passager, état de malaise persistant ou maladie.* — Nous allons maintenant envisager la force d'élimination dans les diverses conditions où elle peut se trouver, et voir comment elle s'y comporte. — Il faut d'abord y distinguer deux temps : un premier,

dans lequel les éléments altérés et devenus nuisibles tendent à contagionner les éléments vivants de l'organisme; un second, dans lequel la force de réaction pousse au dehors les éléments altérés. Ces deux temps se trouvent dans tous les degrés ou états d'élimination dont nous avons à parler.

Ces degrés ou ces états d'élimination sont au nombre de trois :

Un premier état, c'est l'état d'*élimination modérée et régulière* de la nature. Ici les éléments non assimilables et les éléments altérés de l'organisme n'arrivent pour ainsi dire qu'à faire sentir leur tendance à produire la contagion, parce que la force de réaction des éléments vivants de l'organisme entraîne de suite au dehors les éléments altérés par les canaux de sécrétion ou d'excrétion.

Un deuxième état, c'est l'état d'*élimination exagérée mais rapide* de la nature. Dans le premier temps, (celui de l'action contagionnante des éléments altérés), cette action contagionnante atteint légèrement les éléments vivants : dans cette atteinte la vitalité organique est diminuée, et par suite la chaleur vitale qui en est la manifestation. Aussi cette déperdition est accusée par le frissonnement de l'individu en qui se passent ces phénomènes. C'est alors que dans le deuxième temps de la fonction d'élimination survient la force de réaction, produite par tous les éléments vivants de l'organisme atteint, pour chasser au dehors les éléments altérés. Or les efforts multipliés qu'ils accomplissent pour repousser l'ennemi commun leur faisant dépenser plus de vie et par là produire plus de chaleur vitale en un même moment, il y a chez l'individu en qui ces phénomènes se passent une sensation de chaleur et de fièvre. Mais bientôt la contagion légère voit son action contrebalancée

et anéantie par l'élimination exagérée qui s'est faite, et rapidement tout rentre dans l'ordre de l'élimination modérée et régulière du premier état.

C'est ainsi que, lorsqu'une personne en transpiration est exposée à un vent froid, le mouvement sudoral s'arrête; au lieu de se porter à l'extérieur la sécrétion prend un mouvement inverse et est résorbée; alors les éléments altérés reportés par la circulation dans l'organisme tendent à le contagionner; mais, si la personne est vigoureuse, une forte réaction survient avec fièvre; une sudation nouvelle se produit, et, avec l'expulsion complète des éléments de sécrétion, la réaction et la fièvre s'apaisent et toutes les fonctions de l'organisme reprennent leur régularité. — Ici la nature s'est débarrassée spontanément de son ennemi, elle a été son propre médecin, suivant cette parole d'Hippocrate : *natura morborum medicatrix*. C'est toujours ainsi qu'elle agit quand la contagion est légère, ou n'a été que passagère; car dans ces cas la *réaction est suffisante* pour chasser dès le premier effort l'agent morbide qui offensait l'organisme.

Mais il y a un troisième état où la fonction d'*élimination* est à la fois *exagérée et persistante*. Dans cet état, comme dans le précédent, il y a encore les deux temps de contagion et de réaction avec leurs phénomènes correspondants ou symptômes alternatifs de refroidissement et de calorification; mais, comme ici la contagion des éléments altérés est plus intense et plus abondante par plus de persistance, la *force de réaction* est comme dominée par la force de contagion et *reste insuffisante* à l'élimination des matériaux altérés, tout en demeurant persistante à vouloir accomplir l'élimination. Le refroidissement est ainsi plus marqué; la fièvre plus vive et plus continue. C'est ce qu'on voit lorsque, par exemple, le pus d'un abcès passe par résorption dans la

circulation, ou que le virus d'un anthrax charbonneux vient à s'introduire dans l'organisme.

C'est ce troisième état d'*altération persévérante et de réaction insuffisante, mais persistante*, qui constitue ce qu'on appelle *la maladie*.

IV — *Définitions de la maladie*. — D'après ce que nous venons de dire des deux conditions constituant le troisième état qui est la maladie, suivant que les praticiens ont considéré plutôt l'une que l'autre de ces conditions, les uns, comme Requin (1850), définissent la maladie, *une altération d'un organisme et de ses fonctions*; les autres avec Sydenham (1624-1689) *une réaction de la nature contre l'agent morbide qui lui nuit*. Il faudrait d'abord, dans la définition de Sydenham, ajouter une *réaction INSUFFISANTE de la nature contre l'agent morbide qui lui nuit*; car si la réaction était suffisante, la nature se débarrasserait spontanément; il n'y aurait eu qu'un malaise transitoire et non une maladie.

D'autre part, quoique le côté essentiel de la maladie soit l'altération apportée dans un organisme vivant, et qu'il semble que la définition de Requin et de ses partisans soit plus selon la vérité, je ferai observer qu'en ne tenant compte que de l'altération de l'organisme et de ses fonctions sans le faire aussi de la réaction de cet organisme pour éliminer les éléments mauvais, ce ne serait envisager que le côté passif de l'être vivant subissant l'action des éléments morbides, sans exprimer le côté actif de ce même être vivant qui réagit contre ces mêmes éléments pour les chasser au dehors, côté actif qui caractérise principalement l'être vivant. Il me paraît donc indispensable de faire entrer à la fois dans la définition de la maladie le côté altération et le côté réaction, puis de dire (en modi-

fiant l'une par l'autre les définitions de Requin et de Sydenham et en les complétant quelque peu), soit : la maladie est un état persévérant d'une certaine altération de l'organisme et de ses fonctions, avec réaction persistante mais insuffisante pour se débarrasser de l'agent qui lui nuit ; soit encore : la maladie est un état caractérisé par une réaction persistante mais insuffisante de l'organisme pour chasser au dehors les éléments qui lui nuisent, et qui ont produit un certain état persévérant d'altération en cet organisme et en ses fonctions. C'est cette dernière définition que nous préférons comme mettant plus en relief le côté actif de la nature, son côté réactionnel.

DEUXIÈME PARTIE

DE LA VRAIE LOI MÉDICALE ET DE SES FORMULES

CHAPITRE PREMIER

GUÉRISON DES ÊTRES VIVANTS MALADES : LA LOI DE GUÉRISON

I. — *Comment chasser la maladie? Par la force de réaction suffisante.* — Des définitions données plus haut de la maladie, nous pouvons tirer les déductions suivantes : Un organisme, dans le plus grand nombre ou dans quelques-unes seulement de ses parties, n'est malade que parce qu'il est impuissant à réagir vis-à-vis de l'agent morbide à éliminer; s'il eût été assez puissant dans ses efforts de réaction, il n'eût pas subi la domination de l'agent morbide et l'aurait au contraire éliminé. De même *les symptômes* d'un organisme malade ne sont eux-mêmes que *la manifestation sensible d'un effort salutaire insuffisant de la nature* pour chasser les éléments morbides qui lui nuisent. Il faudrait donc, pour éliminer l'agent morbide, *procurer à l'organisme, qui lutte contre cet agent morbide, la réaction suffisante qui lui manque*; et le mettre à l'état précédemment décrit, où la nature chasse spontanément hors d'elle-même l'ennemi qui l'opprime, ce deuxième état d'élimination dont

nous avons parlé (p. 11, 12). Examinons l'industrie nécessaire à la nature¹ pour y arriver.

II. — *Diversification de l'unique force générale de réaction de la nature vis-à-vis des divers agents qui lui nuisent.* — Si dans la maladie la nature réagit contre les éléments qui lui nuisent (éléments qui peuvent être les produits altérés de sa propre organisation ou les agents absorbés du dehors), ces éléments très variés étant par là même différents les uns des autres, et chacun d'eux ayant, comme nous l'avons dit plus haut (p. 6), une action extérieure conforme à ce qu'il est en lui-même, il s'en suit que la *nature* pour réagir contre chacun d'eux *doit diversifier son unique force générale de réaction en autant de modes de réaction qu'il y a d'agents nuisibles différents.* Elle ne réagit pas, par exemple, de la même façon contre les divers virus des fièvres éruptives : elle le fait d'une certaine façon contre la petite vérole, d'une autre façon contre la scarlatine, d'une autre encore contre la rougeole, etc. D'où l'on peut tirer cette conclusion : *à chaque action spéciale d'agents nuisibles ou d'agents morbides correspond une réaction spéciale de l'organisme malade; et encore cette autre : chaque maladie spéciale est une réaction spéciale insuffisante mais persistante de l'organisme contre les éléments spéciaux qui lui nuisent.* Alors on ne pourra faire cesser une maladie spéciale dans un organisme qu'en *procurant une réaction spéciale suffisante, là où elle était insuffisante.*

(Nous demandons ici au lecteur une attention particulière en raison de l'importance du sujet.)

1. Nous faisons observer que, suivant l'usage scientifique, les termes de nature, organisme, économie animale ou humaine, sont considérés par nous comme des expressions équivalentes.

III. — DIVERSES CONDITIONS POUR LA GUÉRISON. — 1^o *Il faut des éléments médicamenteux semblables aux éléments morbides.* — D'abord, comment et par quoi procurer la réaction suffisante en l'organisme là où elle est insuffisante? Puisque c'est l'agent nuisible spécial qui a déterminé la réaction spéciale de la nature contre lui, la réaction spéciale suffisante ne pourra donc être produite que par des éléments semblables à ceux qui l'ont produite à l'état insuffisant. *Il faudra dès lors introduire dans l'organisme à guérir des éléments semblables à ceux qui antérieurement absorbés l'ont rendu malade.* Mais seulement, en même temps que ces éléments semblables de nouveau introduits, stimuleront l'organisme à la réaction, ne tendront-ils pas aussi à l'altérer davantage, puisqu'ils ont déjà produit l'altération contre laquelle la nature réagit? Comment donc parvenir à une nouvelle stimulation pour la réaction sans augmenter l'altération, ou sans l'augmenter au point de contrebalancer la réaction?

2^o *Il faut que les éléments médicamenteux semblables soient EMPLOYÉS A PETITE DOSE.* — Pour produire une nouvelle stimulation sans augmenter l'altération au point de contrebalancer la réaction, il appert tout d'abord qu'il faudra prendre parmi les agents semblables à employer ceux-là seuls qui sont aptes à favoriser la réaction sans trop produire d'altération. Parmi nos ennemis, en effet, il y en a qui par leur force excessive nous *oppriment*; il y en a qui, par leur force non excessive, mais momentanément plus grande que la nôtre, nous *dominent* pour un instant; il y en a qui par leur force très légère *ne font que nous exciter à les repousser* et même passagèrement, sans être capables de nous surmonter jamais. Ces derniers ennemis seront

donc seuls dans la condition de favoriser notre réaction et non de la contrarier.

Or, précisément, il y a, dans l'ensemble des êtres qui ont action sur nous, des agents à action nocive excessive, propres à opprimer notre nature : ce sont ceux qu'on appelle *toxiques*, comme les poisons minéraux, les venins, les virus. Il y a d'autres agents à action nocive forte, capables, non d'opprimer la nature, mais de la dominer, de l'altérer ou de la mettre dans un autre état, comme sont certains agents dits justement *altérants*, par exemple l'or, le mercure, l'antimoine, l'iode, etc., qui, à certaine dose, bouleversent l'économie. — Il y en a d'autres enfin qui n'ont qu'une action nocive fort légère, qui ne font que stimuler la nature à réagir, plutôt qu'ils ne l'altèrent, tels sont certains minéraux et leurs composés, le fer par exemple, les plantes médicinales et leurs extraits; aussi ces agents sont-ils naturellement nommés *curatifs*, en raison même de leur action bienfaisante, même à dose moyenne, parce qu'à dose moyenne ils n'ont qu'une action légèrement nocive qui ne fait que stimuler sans altérer l'organisme. Cependant l'action nocive des agents toxiques et des agents que j'ai appelés altérants peut dans des solutions très atténuées perdre son caractère oppressif ou dominant et arriver à ne plus produire sur la nature malade qu'une légère stimulation : dans ces cas ils peuvent être rangés parmi les agents curatifs, puisqu'ils en prennent les allures. Ainsi l'arsenic, qui est un poison à la dose de quelques centigrammes, peut être un agent curatif à la dose de milligrammes. Le mercure; l'iode sont également des agents curatifs, à dose faible, quand ils sont capables de faire du mal à dose plus élevées. Donc la condition qui favorise le plus la force de réaction d'un organisme malade, c'est la faible nocuité de l'agent ennemi

spécial, soit que cette faible nocuité soit dans la nature habituelle des agents, comme dans ceux dits curatifs, soit que cette faible nocuité soit le résultat de solutions qui atténuent beaucoup l'action des agents toxiques ou des agents altérants.

Voilà pourquoi à la première condition de la guérison qui demande des éléments médicamenteux semblables aux agents morbides dans leur action sur l'économie, il faut ajouter qu'il est besoin aussi comme seconde condition d'*éléments semblables employés à dose relativement faible ou légère* par rapport à la résistance vitale de l'organisme, lequel doit être seulement stimulé à la réaction et non pas opprimé.

3^o. *Il faut qu'il y ait des PARTIES ENCORE SAINES DANS L'ORGANISME MALADE.* — Il est nécessaire en effet d'ajouter aux deux premières conditions de guérison cette troisième, à savoir : que l'organisme malade ne puisse pas être universellement dominé par le mal soit en étendue, soit en profondeur ; mais qu'il ait encore certaines parties saines, ou affranchies de l'action dominante de l'agent morbide, chez lesquelles la réaction puisse se produire dans sa plénitude.

En effet si un organisme était universellement dominé par les éléments morbides, les éléments semblables employés à titre de curatifs n'ont bien, il est vrai, qu'une action nocive légère ; mais l'organisme envahi et dominé de toutes parts par les éléments morbides ne peut réagir, même sous l'action d'éléments semblables qui ne sont que légèrement stimulants¹. Dès lors la réaction ne pouvant s'accomplir, la

1. La même chose a eu lieu lorsqu'un homme est complètement dominé par un adversaire plus vigoureux que lui ; si on lui ajoute de nouveaux adversaires, même des enfants sans grande puissance, on ajoute à son oppression, loin de contribuer à son affranchissement.

guérison ne peut aussi avoir lieu, comme cela arrive dans certains cas de choléra ou de typhus où la nature est frappée trop universellement d'une manière mortelle, c'est-à-dire sans réaction efficace possible. Mais ordinairement l'organisme malade n'est pas malade sur tous les points à la fois, ou bien ne l'est pas également sur chacun de ces points; si certaines régions sont bien affectées, d'autres sont à peu près saines, non profondément atteintes, au moins non dominées par l'agent morbide; dans ces cas l'absorption d'un agent curatif à *petite dose, analogue ou identique* à l'agent morbide, peut provoquer une réaction spéciale dans toute sa plénitude en toutes ces parties dégagées de toute domination nocive. Alors cette réaction provoquée sur un certain nombre de points de l'organisme, dans des cellules organiques saines, formera bientôt en celles-ci une vertu réactive accumulée qui sera transmise par la circulation nerveuse et sanguine (en un mode dont nous parlerons plus loin) à toutes les régions de l'économie et partant sur les parties malades encore dominées par l'action des agents morbides. Par suite du renfort de cette vertu réactionnelle transmise, la partie malade pourra réagir et se débarrasser de son ennemi, l'agent morbide. C'est ainsi que, comme par une sorte de solidarité qui relie les uns aux autres les divers membres d'un organisme malade, la vertu réactive développée et accumulée dans les parties saines apporte son concours aux parties malades pour les aider à opérer leur délivrance. Il est donc indispensable pour produire la guérison que *l'agent curatif*, d'abord *semblable* par son action à l'agent morbide, puis employé à *petite dose relative*, rencontre en l'économie *des parties saines en assez bon nombre*, afin de développer des vertus réactives qui iront assister la partie malade pour lui permettre d'effectuer l'expulsion de l'agent morbide.

IV — DIVERS EFFETS QUI SUIVENT CES CONDITIONS POUR LA GUÉRISON. — 1^o *Les vertus réactives adjuvantes ne sont pas produites par les parties malades, mais par les parties saines.* — De ce qu'on a dit précédemment il ne faudrait pas conclure qu'un médicament identique ou analogue à l'agent morbide, et employé à petite dose, n'agit électivement que sur les parties saines de l'économie. Ceci ne serait pas exact. Le médicament dont nous parlons agit à la fois sur les parties saines et sur les parties malades, c'est-à-dire partout où il a accès. — *Sur les parties malades*, étant donné que ces parties malades ne peuvent se débarrasser spontanément de l'agent morbide qui les domine, l'agent médicamenteux de même nature que l'agent morbide et son semblable par conséquent, si faible soit-il dans son action nocive, ne peut qu'ajouter à l'action nocive de l'agent morbide. En effet, comme nous l'avons déjà dit (p. 21), les parties malades de l'organisme déjà dominées par l'élément mauvais ne peuvent l'être que davantage par le même ennemi renforcé. Il n'y a donc pas là une possibilité donnée pour une réaction efficace et c'est un fait dès lors acquis que le médicament en agissant directement sur les parties malades ne fait qu'augmenter en elles l'action nocive de l'agent morbide, et les rend encore plus impuissantes à réagir. — *Sur les parties saines*, au contraire, le médicament de même nature que l'agent morbide, employé à petite dose, trouve des parties tout à fait libres pour la résistance ; et ces parties, ne recevant du médicament qu'une action nocive légère et simplement stimulante, réagissent d'une manière totale ; or, par cette réaction produite sur un plus ou moins grand nombre de points de l'économie et renouvelée tout le temps de la présence de l'agent médicamenteux, elles acquièrent des vertus réac-

tives multiples et habituelles propres à être déversées, comme nous l'avons déjà dit, sur les parties malades pour les aider ainsi à se débarrasser de leur ennemi.

Dès lors *si les parties malades sont impuissantes à développer des vertus réactives efficaces pour l'expulsion de l'agent morbide*, et par suite pour la guérison ; si d'autre part les parties saines sont entièrement disposées pour développer ces vertus réactives, il en résulte que, lorsque un médicament vraiment curatif est administré, bien qu'il opère à la fois sur les parties malades et sur les parties saines, *il n'y a en réalité que les parties saines qui soient capables de produire les vertus réactives ou curatives à l'aide desquelles l'agent morbide pourra être expulsé et la guérison opérée.*

2° *Il y a réversibilité véritable des vertus réactives des parties saines sur les parties malades.* — Certes, c'est déjà beaucoup de savoir que les vertus réactives ou curatives sont produites par les parties saines ; mais comment connaître qu'elles prêtent leur concours aux parties malades pour l'expulsion de l'agent morbide ? Le voici : du moment, d'une part, *que le médicament bien choisi pour produire la guérison, (c'est-à-dire semblable à l'agent morbide et employé à dose atténuée ou diluée), en agissant directement sur les parties malades, ne fait qu'aggraver en elles l'action nocive de l'agent morbide et que de les rendre plus impuissantes à développer des vertus réactives efficaces pour l'expulsion de l'agent morbide*¹ ; ensuite, *que le même médicament, bien choisi pour produire la guérison, en agissant sur les parties saines, développe seulement en elles les vertus réactives capables d'opérer la guérison*², du

1. Voir page 23.

2. Voir page 23 et 24.

moment aussi que, d'autre part, *la guérison n'a lieu que lorsque les parties malades en viennent à pouvoir expulser de leur sein, à l'aide de forces réactives adjuvantes, l'agent morbide qui les domine*, il découle naturellement de là que, lorsque la guérison s'est effectuée, *il y a eu une réversibilité indispensable des vertus réactives des parties saines sur les parties malades*. — En effet, la guérison qui a lieu ne pouvant se produire que par l'apport de vertus réactives suffisantes en ces parties malades qui n'avaient antérieurement qu'une réaction insuffisante, et les parties saines de l'organisme malade étant les seules qui aient pu développer ces vertus réactives suffisantes, il s'en suit qu'il y a une réversibilité nécessaire sur les parties malades des vertus réactives développées sur les parties saines.

Comment maintenant expliquer cette réversibilité des vertus curatives des parties saines sur les parties malades d'un organisme pour permettre à ces dernières de se débarrasser de leurs ennemis et d'obtenir ainsi la guérison ; ou bien par quels intermédiaires, par quels instruments se fait cette transmission des vertus curatives des parties saines aux parties malades ? Je vais dire la façon dont je la comprends : si elle ne satisfait pas, on pourra lui en substituer une meilleure ; mais l'adoption ou la non-adoption de ces explications n'empêcheront pas la vérité bien acquise des trois propositions sus-énoncées, à savoir que : sous l'influence d'un médicament qui guérit, les parties malades ne peuvent fournir les vertus réactives nécessaires à la guérison ; que ce sont les parties saines qui les produisent, et que la réversibilité s'en fait ensuite sur les parties malades. — Maintenant voici mon explication de la réversibilité. L'agent médicamenteux absorbé est porté par la circulation

à tous les points de l'économie, et le système nerveux, instrument de la vitalité de l'organisme, provoqué à réagir par l'offense, d'ailleurs légère, de l'agent médicamenteux dont il reçoit l'impression, développe en tous ces mêmes points de l'organisme des vertus réactives nombreuses qui sont transmises par la circulation nerveuse (appareils sensitif et moteur) dans tout l'organisme entier, et par suite apportées à la région malade¹ — Mais le système nerveux n'est pas le seul fil par où se fait à l'économie la communication de ces vertus réactives ; le sang en est un second, le sang, cette chair coulante, dont les globules apportés par la circulation artérielle et déposés au milieu des tissus de l'organisme en augmentent la composition. Or, lorsque cet organisme, en réagissant contre l'agent médicamenteux, a créé en lui des vertus réactives spéciales, les globules sanguins qui traversent les cellules organiques saines où se développent les vertus réactives, ces globules sanguins, avant de retourner dans la circulation générale, se chargent eux-mêmes de ces vertus réactives², et les transportent

1. On ne peut nier que le système nerveux acquière, sous certaines actions dépressives pour la vitalité générale, une vertu réactive plus prononcée, puisqu'on le voit à l'impression extérieure et passagère de l'eau froide, se pourvoir par réaction d'une somme d'énergie qu'il n'avait pas antérieurement, énergie manifestée d'abord aux points d'impression, mais qui se transmet bientôt par rayonnement à tout l'organisme et, partant, aux régions malades de l'intérieur du corps, de telle sorte que des estomacs qui, par suite de débilité ne fonctionnaient qu'imparfaitement, arrivent, par le moyen de la réfrigération extérieure du corps rapidement produite, mais renouvelée, à digérer facilement les mets qu'ils rejetaient inélaborés auparavant.

2. Cela se produit suivant cette loi que tout le monde connaît, à savoir que les êtres qui fréquentent habituellement une société qui a des modes de vie particuliers, s'imprègnent également de ces mêmes modes de vie, selon l'adage : « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es. »

Mais en outre de ces rapports d'analogie pour expliquer la communication des vertus réactives ou curatives d'un point de l'organisme à un autre, il y

ainsi, à l'aide de la circulation dans toute l'économie, et partant aux parties malades qui étaient en pénurie de ces vertus réactives. C'est en recevant ainsi le précieux concours de ces forces réactives par les deux intermédiaires du sang et du fluide nerveux que les parties malades sont mises en puissance de se débarrasser de l'agent morbide et de l'agent médicamenteux qui les dominaient.

Maintenant pourquoi ce double intermédiaire de transmission pour les vertus réactives? Parce que, là où il y a un développement et une communication régulière de force vitale, on voit à la fois toujours intervenir le système nerveux et le système sanguin. Supprimez, en effet, l'action nerveuse dans une fonction et la fonction s'allanguit; d'autre part, que le sang n'ait pas, par une modification de l'état de ses globules, reçu sur eux l'influx vital suffisant, la vie aussi défaille en quelque chose. On constate donc qu'ainsi le double intermédiaire du système nerveux et du système sanguin est indispensable pour la bonne communication à l'organisme entier de toute force vitale.

3° *Les parties malades produisent leur réaction suffi-*

a les faits récents de la sérothérapie qui viennent corroborer cette réversibilité. — En effet, maintes fois déjà, l'expérience a démontré que, lorsqu'un organisme, en réagissant pendant un certain temps contre une toxine, a créé en lui une telle vertu réactive qu'il en vient à acquérir une immunité complète contre cette toxine, le sang qui traverse cet organisme immunisé reçoit de lui la même vertu immunisante et le sérum de ce sang isolé et transfusé à un autre organisme lui transmet l'immunisation de manière à permettre à ce nouvel organisme de se débarrasser de la même toxine, si elle est en lui, ou d'y résister, si elle vient à y être introduite. Or que voit-on là, sinon la communication de la force relative d'un premier organisme à un autre organisme par l'intermédiaire du sérum du sang, comme j'ai dit que cela se passe lorsque les cellules organiques des parties saines ont contracté une vertu réactive habituelle contre un agent toxique atténué et que le sang se charge de cette vertu réactive pour la communiquer aux parties malades? (Voir plus loin *Sérothérapie*).

sante pour chasser l'agent morbide par l'assistance des vertus réactives des parties saines. — Les parties malades, d'après ce que nous avons dit (p. 17 et 18), sont en réaction persistante contre l'agent morbide et, par suite, contre son similaire, l'agent médicamenteux, mais en réaction insuffisante; or sitôt que, par la réversibilité dont nous venons de parler au numéro précédent, les vertus réactives développées dans les parties saines ont fait leur apport à ces parties malades, celles-ci, ayant reçu par là le surcroît des forces réactives spéciales qui leur manquaient, font dès lors une réaction suffisante pour éliminer de leur sein les ennemis qui les dominaient antérieurement, et opérer ainsi leur affranchissement ou leur guérison. Voilà comment les mêmes parties malades qui n'étaient pas tout d'abord, en raison de leurs forces trop minimales, capables de repousser les ennemis qui les dominaient, c'est-à-dire l'agent morbide et l'agent médicamenteux qui s'y était adjoint, se trouvent en seconde main, après les forces adjuvantes reçues des parties saines, en puissance de réagir suffisamment pour chasser leurs ennemis, et d'être pour une part les instruments de leur salut.

V — *La loi de toute médication.* — Après les explications que nous avons données aux articles III et IV à propos des conditions nécessaires pour la guérison, et des divers effets qui les suivent, nous pouvons maintenant résumer et formuler la loi médicale en ces termes : *pour guérir un organisme malade, il faut que tout n'y soit pas universellement malade, qu'il y ait encore des parties saines, et qu'on emploie alors un médicament identique ou analogue à l'agent morbide, mais à dose relativement minime, pour provoquer dans les parties saines de cet organisme des vertus réactives qui puissent, par l'intermédiaire des*

systemes nerveux et sanguin, *être reversées sur les parties malades, et permettre à celles-ci de se débarrasser de leur ennemi, l'agent morbide.*

Maintenant on serait peut-être satisfait, après ces déductions tirées des diverses notions qui leur ont servi de bases, de constater dans des observations cliniques ces diverses phases de la loi médicale. — Je puis offrir cette satisfaction par le récit et l'interprétation des phénomènes d'une légère maladie que j'ai pu suivre de très près.

Une personne d'une soixantaine d'années fut atteinte un jour, à la suite d'un refroidissement, d'un *lumbago* assez violent, dont les symptômes les plus accusés étaient la douleur et la raideur lombaires; les autres ne frappaient pas notablement. C'était donc un mal bien localisé. Il y avait déjà 48 heures que ce *lumbago* durait sans qu'on eût fait autre chose contre lui que de l'expectation. Comme le mal allait en augmentant, on résolut de le traiter. Pour des raisons que l'on comprendra plus loin, je fis prendre comme remède à ce mal la salive du malade diluée à la 4^e dilution. Il y avait à peine quelques heures que cette solution était prise que je pouvais constater : 1^o que les yeux du malade étaient plus brillants par une sécrétion plus abondante de larmes; 2^o que ses mucosités bronchiques habituelles, ordinairement difficiles à expectorer, s'éliminaient avec plus de facilité parce qu'elles se trouvaient plus humides; 3^o que, douze heures environ après la médication, une lassitude générale que le malade n'avait pas éprouvée antérieurement se faisait sentir dans tout son corps, en même temps que se manifestait un amendement à la douleur et à la raideur locales du *lumbago*, amendement qui alla rapidement en croissant jusqu'à la guérison complète après trois ou quatre jours.

Interprétons maintenant les phénomènes produits après la prise du remède dilué. Nous voyons, en dehors du point malade, que toute l'économie est atteinte par l'agent médicamenteux, et que des parties saines touchées par lui le manifestent par leur réaction, témoins les glandes lacrymales et les glandes bronchiques dont les sécrétions ont été plus abondantes depuis la prise du remède ; et ce que l'on aperçoit plus visiblement sur ces glandes est une preuve de ce qui se passe plus mystérieusement dans le reste de l'organisme sain. Puis, après la manifestation bien évidente des réactions des parties saines, réactions qui deviennent par leur persévérance des vertus réactives, on ne peut pas non plus ne pas constater la réversibilité de ces vertus réactives sur les lombes, les parties malades, puisque celles-ci antérieurement abandonnées à leur réaction naturelle n'avaient éprouvé aucun soulagement, et que ce soulagement est advenu après la constatation des réactions des parties saines. D'autre part la lassitude générale accuse la déperdition des forces de certaines parties de l'organisme, en même temps que le déversement de ces forces sur d'autres points de cet organisme est manifesté par l'amélioration de la partie malade tout à l'heure impuissante, et qui à l'heure même a pu se débarrasser de son ennemi, l'agent morbide. — On constate donc ainsi : 1° que le médicament est un agent semblable au mal, puisque par la sécrétion de la salive, qui a été constituée en remède, l'organisme rejetait les éléments mauvais qu'il contenait présentement, et que l'agent morbide qui avait été une sueur résorbée par refroidissement, élément mauvais par conséquent, était éliminé de nouveau par les voies de sécrétion ; 2° on constate aussi que le médicament a été donné à petite dose, puisqu'il a été dilué ; 3° que les parties

saines visibles de l'économie ont manifesté leurs vertus réactives, en témoignant du même coup que les autres parties saines invisibles faisaient de même concomitamment; 4° on constate enfin que la partie malade, par le soulagement qu'elle éprouve quelque temps après le développement des vertus réactives des parties saines, indique qu'a eu lieu sur elle la réversibilité de la vertu réactive des parties saines. La loi de la médication que nous avons cherché à déduire théoriquement des premières vérités scientifiques et physiologiques connues se trouve ainsi expérimentalement confirmée par l'observation de guérison que nous avons rapportée et interprétée.

Mais peut-être le fait interprété est-il exceptionnel, et n'en est-il pas d'autres analogues? Qu'on se garde de le croire! Ce que j'ai dit du remède de la salive diluée qui a provoqué les hypersécrétions glandulaires signalées, se produit avec l'emploi de la *pulsatille* ou de la *noix vomique*. Il n'est aucun médecin homéopathe qui n'ait pu constater maintes fois, après ces remèdes ou après d'autres, les hypersécrétions des glandes lacrymales, salivaires, rénales, quand celles-ci étaient pourtant des parties saines de l'organisme malade. J'ai donc relaté un fait ni exceptionnel, ni sans précédents, mais un fait habituel. Les déductions à en tirer seront donc celles-ci : c'est que ces médicaments manifestent par les sécrétions qu'ils provoquent leur action sur les parties saines, et, par la guérison qui suit la manifestation de ces sécrétions, la réversibilité des vertus réactives des parties saines sur les parties malades. La confirmation par les faits ainsi interprétés des véritables conditions qui nous ont amené à bien déterminer théoriquement la loi de la médication nous montre indubitablement que c'est bien là la vraie loi médicale de la guérison dans l'ordre physique. Qu'on ne pense pas

cependant que cette loi ne soit qu'une loi particulière et de circonstance, sans reproduction dans les autres ordres de la nature. C'est une loi universelle qu'on retrouve partout où un corps vivant est attaqué et opprimé dans une de ses parties, dans la vie sociale comme dans la vie individuelle, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, parce que tous les ordres ont été établis par le Créateur lui-même sur le même plan ; et, comme tous les grands savants l'ont reconnu, toute loi d'un ordre est semblable, proportion gardée, à celle d'un autre ordre, mais bien plus précise, bien plus rigoureuse cependant dans les composés substantiels et physiques que dans les composés qui résultent d'une union accidentelle et morale. Or l'universalité de cette loi dans tous les ordres donne à la loi médicale de l'ordre physique en particulier un appui et une certitude par cela même plus inébranlable, et pour qu'au besoin l'on ait des spécimens de ces lois de salut en divers ordres j'en signale quelques-uns à mes lecteurs dans des notes sous-jacentes¹

1. *Ordre moral. — Loi du salut dans un organisme social.* — Lorsqu'une ville et une région frontière d'un pays sont envahies et opprimées par un ennemi tout puissant, les défenseurs de cette ville et de cette région envoient à toutes les contrées non envahies du même territoire la demande de renforts en leur présentant le spectre de l'ennemi, menaçant de ses oppressions et ses destructions le pays tout entier. Le spectre de l'ennemi présenté aux contrées non envahies n'est pas l'ennemi lui-même ; mais c'est sa présence idéale et comme son diminutif. Cela suffit pour soulever les populations encore affranchies, pour les faire s'armer, se réunir, s'organiser et s'exercer contre les divers moyens d'attaque de l'ennemi qu'elles ont en vue, afin de voler au secours de la contrée envahie et de la ville assiégée. Une fois leurs forces développées et rassemblées, elles les groupent sous des chefs valeureux, et chefs et soldats vont porter leurs renforts à leurs concitoyens opprimés pour combattre avec eux leur ennemi commun ; et si leur concours a été assez puissant, leur lutte est victorieuse ; les assiégés avec leurs auxiliaires finissent par mettre dehors l'opresseur contre lequel ils s'étaient armés. N'est-ce pas là la loi de la défense et de la délivrance en

VI. — *La loi de préservation (Mithridatisme)*. — En examinant quelles devaient être les conditions favorables à

tout pays envahi et opprimé momentanément par l'ennemi? Or ne retrouve-t-on pas dans cette défense et cette délivrance les mêmes conditions de la loi de salut que dans la loi médicale en particulier? — La ville et la contrée opprimée, ce sont les parties malades. L'ennemi qui opprime figure l'agent morbide; le spectre de l'ennemi, c'est l'agent médicamenteux, l'identique mais le diminutif de l'agent morbide. La ville et les contrées affranchies nous représentent les parties saines, ville et contrées, qui, à l'excitation de l'agent médicamenteux, le spectre de l'ennemi, se pourvoient de forces spéciales pour résister à cet ennemi. Les chefs et les soldats chargés des armes et des moyens de défense, envoyés au secours des assiégés, ce sont les systèmes nerveux et sanguin portant les vertus réactives des parties saines aux parties malades. La défense commune des assiégés et de leurs auxiliaires, à l'aide des forces préparées dans les contrées affranchies et apportées à la ville opprimée, c'est la puissance efficace de résistance procurée à la partie malade par la réversibilité des vertus réactives des parties saines aux parties malades. L'ennemi repoussé de la place, et celle-ci délivrée, c'est l'agent morbide éliminé de la partie malade et la guérison opérée. Toutes les conditions de salut sont donc semblables dans l'ordre moral social comme dans l'ordre physique.

Or ce qui se passe à l'instar de l'ordre physique dans l'ordre moral social, se reproduit également dans l'ordre moral individuel, où la volonté raisonnable peut aussi par un procédé analogue se délivrer d'un vice quelconque qui est un mal moral.

Voici un trait de la vie d'une illustre personne qui pourrait à des degrés divers, être reproduit par toutes celles qui auraient l'ardent désir de se corriger de leurs défauts. Un jeune homme de noble famille s'aperçoit un jour qu'il est très sujet à la colère, et qu'une contrariété un peu vive ou prolongée le fait s'emporter à l'excès. Il en a honte et se détermine à se guérir de cette maladie morale. Que fait-il? Présente-t-il à sa nature pour la vaincre les circonstances qui vont exciter en elle les dispositions les plus entraînées déjà à s'irriter? Non; il craindrait de ne pas avoir le dessus: il choisit, au contraire, des circonstances minimales et qui ne peuvent exciter que les côtés les moins vulnérables de sa nature, ceux où il se sent le plus de puissance de domination, afin de s'exercer à triompher de ses dispositions d'autant plus sûrement qu'elles lui offrent moins de résistance. Peu à peu il apprend ainsi à se rendre maître d'un nombre de plus en plus grand de ses mouvements d'irascibilité sur les points où il était moins susceptible, et par la répétition prolongée de ces petites victoires il en vient à développer en lui une telle puissance de se vaincre, que, sur les points mêmes où autrefois sa volonté succombait aux entraînements de la contrariété, cette volonté, fortifiée par l'appui des habitudes contractées à se combattre, reste tout à fait maîtresse d'elle-même. C'est ainsi que ce jeune homme,

la guérison d'un organisme malade, nous avons déterminé la vraie loi médicale dans tous les ordres de la nature. Nous avons vu que l'agent médicamenteux analogue ou identique à l'agent morbide et pris à dose diluée, une fois en présence des parties saines d'un organisme malade, y développait des vertus réactives; puis, que des parties saines ces vertus réactives étaient reportées par l'intermédiaire des systèmes nerveux et sanguin aux parties malades, afin de permettre à celles-ci, par ce renfort, de se débarrasser de leurs ennemis, l'agent morbide et l'agent médicamenteux qui s'y était accidentellement adjoint. — Mais si, au lieu de s'adresser à un organisme malade, on avait affaire dans les mêmes conditions à un organisme sain, qu'arriverait-il? C'est-à-dire, si l'on donnait un agent médicamenteux en petite dose à un organisme sain de toutes parts, créerait-on dans toutes les

devenu plus tard un grand dignitaire de l'Église, étant visité un jour dans un moment inopportun par une personne qui n'a à lui dire que des choses sans importance et qui met fort longtemps sa patience à l'épreuve, il la supporte persévéramment sans perdre un instant son calme et sa bienveillance jusqu'à ce qu'elle se retire d'elle-même. Interrogé à la suite de cette scène par un membre de sa famille, qui avait pâti avec tous les siens de cette inopportunité, pourquoi il ne l'avait pas congédiée plus tôt : « Il « n'eût pas été sage, répondit-il, de perdre en une heure le fruit de vingt-cinq ans d'exercice. »

Si l'on se demande où sont dans cette observation *les agents médicamenteux* qui doivent être les mêmes que les agents morbides mais employés à des *doses* relativement plus *faibles*? Ce sont ici *les circonstances irritantes*, lesquelles ont été présentées *sous une forme minime* aux côtés les moins vulnérables, et relativement *les plus sains* de la nature. Là elles ont développé *des vertus réactives* de domination sur soi-même, vertus qui ont été plus tard, par les efforts de la volonté, déversées en telle suffisance *sur les parties malades*, c'est-à-dire sur les côtés très vulnérables de la nature, que ceux-ci restent calmes et maîtres d'eux-mêmes, là où autrefois ils succombaient.

Nous voyons donc par ces exemples que, dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, dans l'organisme individuel, comme dans l'organisme social, il est une seule et unique loi de salut, *la loi médicale universelle*.

parties de cet organisme des vertus réactives contre cet agent médicamenteux à petite dose, et par là même aussi contre son similaire à dose plus élevée, s'il venait à être introduit dans cet organisme sain? Dans ce cas que deviendraient ces vertus réactives, alors qu'il n'y aurait pas dans cet organisme des parties malades sur qui elles pourraient être déversées? Si l'on donne à un organisme sain un agent médicamenteux sous forme atténuée, on développe en toutes les parties saines, identiquement comme pour l'organisme malade, des vertus réactives contre cet agent déterminé. Ces vertus réactives accumulées dans ces parties saines et qui, dans un organisme malade devenaient des vertus habituelles capables, en se déversant sur les parties malades, d'éliminer l'élément morbide, sont dans un organisme sain également capables d'éliminer dès sa première apparition l'agent morbide qui, par son introduction dans un organisme sain, tendrait à contagionner un certain nombre de ses parties. En effet, au moment même où cet agent morbide tend à contagionner les cellules de l'organisme sain et à prendre une domination sur elles, les vertus réactives spéciales développées antérieurement contre son agent similaire, l'agent médicamenteux, se trouvent présentes et comme en réserve en ces mêmes cellules, à la façon d'une habitude, pour leur prêter la puissance spéciale d'élimination qui leur est nécessaire contre cet agent morbide. Celui-ci se trouve dès lors chassé avant d'avoir pu prendre assise en quelque partie de l'organisme, et cet organisme est délivré par préservation du mal que lui aurait produit l'agent morbide. *La préservation* d'un mal est donc due à une vertu réactive identique à celle qui opère *la guérison*; et tel agent qui provoque une vertu réactive pour la guérison, provoque la même vertu réactive

pour la préservation : autrement dit, tout remède qui guérit, préserve, et tout remède qui préserve, guérit. Seulement la vertu curative *dans la préservation* est préparée antécédemment au besoin que l'organisme en a, et opère immédiatement contre le mal qui tend à s'implanter; *dans la guérison* au contraire la vertu réactive ou curative n'est développée par le médicament qu'après que le mal ou l'agent morbide a pris possession et racine en l'organisme, et alors elle n'opère que tardivement et après coup. A part donc cette différence de temps pour la production de la vertu réactive, *les conditions et la loi de la préservation* sont, à quelques variantes près, *les mêmes que celles de la guérison*. — Ainsi 1° : il faut *pour la préservation* introduire dans l'organisme *des agents similaires* à l'agent dont on veut le préserver; 2° il faut que cet agent similaire soit employé à *dose relativement atténuée*, vis-à-vis de l'agent morbide ou toxique; 3° il faut *que cet agent similaire* et atténué *développe des vertus réactives en toutes les parties saines*; 4° il faut, sinon une réversibilité des vertus réactives des parties saines sur les parties malades, au moins *une répartition de ces vertus réactives en réserve sur toutes les parties* que l'agent morbide ou toxique tend à *contagionner*; 5° il faut enfin, à l'aide des vertus réactives, *l'élimination de l'agent morbide avant son implantation*, tandis que dans l'organisme malade l'élimination n'a lieu qu'après son implantation.

Si nous passons de la région du pur concept de la préservation dans son domaine d'application, nous nous trouvons en présence des divers agents de la nature à propos de leur diverse intensité d'action sur l'organisme, et nous croyons devoir rappeler ici à ce sujet ce que nous avons déjà dit à la page 19 et à la suivante. Dans une première série, il y a

les agents qui oppriment ou qui anéantissent les fonctions de l'organisme : nous les avons nommés *toxiques* avec tous les auteurs. Dans une deuxième série, il y a les agents qui dominant et assujétissent sous eux pour ainsi dire l'organisme et ses fonctions sans toutefois les anéantir; nous les avons appelés *altérants* ou mettant dans une condition autre, et parmi eux il faut comprendre les *agents morbides*. Dans une troisième série il y a les agents qui ne font que stimuler l'organisme sans l'opprimer ni le dominer, c'est parmi eux qu'il faut ranger tous les *agents curatifs*, autrement dit les médicaments. — Or nous avons à ce propos noté que les agents toxiques, et que les agents altérants ou morbides peuvent, à un état atténué ou dilué, perdre de leur action fâcheuse sur l'économie et ne faire que de stimuler l'organisme comme les médicaments; qu'alors ils peuvent dans ce nouvel état être rangés parmi eux.

Ces notions vont nous servir pour mettre en pratique nos données précédentes sur la préservation. Lorsqu'on a, en effet, à redouter pour des organismes sains la contagionnabilité de certains agents à action toxique sur l'économie, on doit chercher à faire absorber à ces organismes sains des agents toxiques ou morbides analogues, mais atténués ou dilués, ou encore des agents médicamenteux à action semblable, et cela d'une manière persévérante, mais variable cependant comme durée suivant les cas, et alors on arrive à créer en cet organisme des vertus réactives habituelles qui préservent de l'action pernicieuse des mêmes agents à doses plus considérables. C'est ce qui s'appelle faire de la *préservation*, plus scientifiquement de la *prophylaxie*. On dit encore en ces circonstances qu'on met un organisme dans un état d'*immunité*, immunité qui peut être de quelques semaines ou de quelques années.

Mithridate connaissait, au moins dans son mode pratique, cette loi de préservation. Craignant en effet d'être empoisonné à l'aide d'une forte dose de poison par ceux qui l'approchaient, il voulut créer en lui une résistance habituelle à cette forte dose de poison en prenant chaque jour une petite dose du même agent, et cela successivement pour chaque espèce d'agents toxiques alors connus ; il arriva ainsi, comme on sait, à se rendre réfractaire aux hautes doses de ces mêmes poisons. A l'aide de ce que nous avons dit plus haut nous pouvons nous rendre compte comment cet état réfractaire se est facilement produit : les petites doses absorbées de ces agents toxiques faisaient réagir chaque jour son organisme sain et développaient des vertus réactives dans toutes les cellules organiques où elles s'accumulaient et où elles établissaient une telle habitude de réaction que plus tard le poison absorbé, même à haute dose, fut, en raison de cette habitude acquise de vertus réactives, éliminé de l'organisme aussitôt qu'il tendit à l'offenser et à le dominer. — C'est ce qui a fait donner à la pratique de ces moyens préservateurs ou prophylactiques le nom de *Mithridatisme*.

Ce que *Mithridate* expérimentait sur lui-même, tout médecin qui observe l'a vu se reproduire maintes fois sur ses malades. Quel est celui en effet qui n'a pu constater par exemple que l'opium, que l'arsenic, par de petites doses répétées, rendaient, après quelque temps de leur usage, l'organisme réfractaire à l'effet toxique de plus hautes doses des mêmes médicaments, puisque une haute dose de ces médicaments qui avait un effet toxique si on l'employait au premier abord, n'en avait plus si on l'avait fait précéder quelque temps de doses plus atténuées des mêmes remèdes ?

Ce sont des phénomènes bien connus que ces effets d'accoutumance ; l'on a déjà pu et l'on peut encore les

mettre à grand profit dans nombre de circonstances où il est possible de préserver les hommes et les bêtes contre les atteintes de maladies contagieuses. Nous nous en occuperons d'une manière pratique dans la deuxième partie de ce travail à l'article *Immunité*, où nous indiquerons divers moyens prophylactiques.

CHAPITRE II

DIVERSES FORMULES DE LA LOI DE GUÉRISON, D'OÙ DIVERSES MÉTHODES MÉDICALES

I. — *Définition du médicament.* — *Ce qui guérit est un agent identique ou analogue à l'agent morbide.* — Après avoir indiqué et formulé la loi de la médication, nous pouvons maintenant nous demander, d'après cette loi même, ce qu'est vraiment un médicament? — Un médicament est un agent d'une nature d'action identique ou analogue à celle de l'agent morbide, mais employé à plus faible dose, et destiné à provoquer dans les parties saines d'un organisme malade des vertus réactives qui puissent venir suffisamment en aide aux réactions insuffisantes des parties malades de cet organisme et leur permettre par ce concours de chasser au dehors les agents qui leur nuisent.

Un médicament ne peut donc être qu'un agent identique ou analogue à l'agent morbide. — En effet du moment que tout agent morbide a une action nocive spéciale propre à lui et à d'autres agents de son espèce, et que la réaction insuffisante qu'il provoque dans l'organisme malade est aussi nécessairement une réaction spéciale correspondante, déterminée par lui ou ceux de son espèce; du moment que

d'autre part, pour venir en aide à un organisme malade dont la réaction spéciale est insuffisante, il faille lui adjoindre en quantité suffisante des forces réactives spéciales du même ordre, et qu'il n'y a pour les produire que des agents identiques ou analogues du même ordre que l'agent morbide, il s'en suit que le médicament ne peut être qu'un agent identique ou analogue à l'agent morbide ¹

Il faut aussi que le médicament soit employé à dose relativement faible, afin qu'il ne fasse que stimuler à la réaction les parties saines de l'organisme, sans les dominer comme son similaire, l'agent morbide, a fait antérieurement à cause de ses fortes doses vis-à-vis d'autres parties devenues pour cela malades ².

Tout agent médicamenteux identique ou analogue à l'agent morbide, s'il est employé à dose relativement faible, est donc un agent destiné à guérir, et par contre tout médicament qui guérit est forcément de la catégorie des agents identiques ou analogues à l'agent morbide. Dès lors toute méthode d'appliquer les médicaments, ou *toute médication qui guérit, ne guérit que par l'usage de médicaments identiques ou analogues à l'agent morbide.*

II. — *Trois formules de la loi de guérison, d'où trois méthodes médicales diverses : 1^o l'Allopathie ; 2^o l'Homéopathie ; 3^o l'Isopathie ou l'Idiopathie.* — La même et unique loi médicale existant depuis la création des êtres et depuis l'établissement de leurs rapports entre eux, il s'ensuit que ce qui est vrai dans le présent l'a été dans le passé et le sera dans l'avenir, tant que les conditions de ces rapports resteront les mêmes. Comment donc alors cette loi médicale

1. Voir p. 19.

2. Voir p. 19, 20, 21.

unique, qui ne devrait donner lieu qu'à une médication s'est-elle diversifiée en trois formules différentes qui ont ensuite conduit à trois méthodes médicales : 1^o l'Allopathie ; 2^o l'Homéopathie ; 3^o l'Isopathie nommée aussi Idiopathie ?

Jusqu'à Hahnemann (1755-1843) il n'y avait qu'une méthode de guérir, bien que divers grands médecins en eussent diversement expliqué le mode ; mais lorsque Hahnemann eût avancé que les remèdes qui guérissaient ne guérissaient qu'en vertu de ce qu'ils produisaient sur l'homme sain des symptômes semblables à ceux de l'agent morbide sur l'homme malade, et que, par suite de son enseignement résumé dans cette formule : *similia similibus curantur*, fut sortie comme une nouvelle méthode médicale dite homéopathique (de ὅμοιος πάθος, souffrance semblable ou analogue), la vieille méthode de guérir se dressa à l'encontre de la nouvelle et exprima à son tour sa doctrine par cette formule opposée : *contraria contrariis curantur*, pour dire qu'elle cherche, elle, à produire chez l'homme à guérir des symptômes contraires à ceux de l'homme malade, d'où le nom d'Allopathie (d'ἄλλος πάθος, souffrance autre ou contraire), nom qui devint désormais le sien. Plus tard, vers 1833 environ, Lux à Leipzig, Héring en Amérique, Gross en Allemagne, constatant que les éléments morbides eux-mêmes, employés à dose faible, guérissaient les maladies qu'ils occasionnaient à haute dose, donnèrent une nouvelle formule de guérison médicale, celle-ci : *æqualia æqualibus curantur*, d'où surgit une troisième méthode de guérison qui fut nommée Isopathie (d'ἴσος πάθος, souffrance pareille). On l'a appelée aussi, et peut-être plus justement, Idiopathie (d'ἴδιος πάθος, souffrance identique), en ce sens que l'élément morbide donné à dose faible comme agent médica-

menteux produit, mais d'une manière bénigne, des symptômes identiques à ceux qu'occasionne le même élément employé à dose forte, d'où sa formule : *eadem iisdem curantur* Mais comme l'Isopathie et l'Idiopathie, ainsi que leurs formules, expriment sous des termes approximatifs la même idée et la même doctrine, celles des identiques, pour éviter d'embrouiller le sujet par des variétés de dénominations, nous garderons le premier nom adopté, celui d'Isopathie, avec la formule qui l'exprime.

III. — *Les trois méthodes et les trois formules médicales se ramènent à l'unique loi de guérison.* — Nous venons de constater comment trois variétés de formules de guérir ont constitué trois méthodes médicales au lieu d'une qui existait primitivement. Cependant en regardant de plus près on arrive à constater que ces trois méthodes se ramènent à la seule et unique loi médicale que nous avons indiquée. C'est ce que nous allons essayer de montrer.

Pour le bien faire comprendre cependant il est nécessaire de distinguer entre les symptômes primitifs et secondaires des agents morbides et des agents médicamenteux. Le symptôme primitif de l'agent morbide est l'effet de réaction insuffisante de la nature contre cet agent, par exemple la période de chaleur et de sueur d'une fièvre inflammatoire ou intermittente; le symptôme secondaire sera la période d'apyrexie et de calme qui lui succède. Le symptôme primitif d'un agent médicamenteux, le camphre, par exemple, sera l'effet excitant qu'il produit au début; le symptôme secondaire du même agent sera l'effet sédatif et consécutif qu'il amène¹.

1. Voir un tableau plus détaillé (p. 48) où nous indiquons plus complètement les symptômes primitifs et secondaires tant des agents morbides que des agents médicamenteux.

Munis de ces notions, examinons comment les trois méthodes médicales citées tout à l'heure reviennent à la loi médicale dont nous avons parlé.

Commençons par l'Isopathie ou Idiopathie. Qu'est cette méthode en réalité? Une médication qui guérit à l'aide d'agents médicamenteux identiques aux agents morbides et employés à dose faible, et dans laquelle on considère les effets primitifs mais atténués des agents médicamenteux comme identiques aux effets primitifs plus intenses des agents morbides, d'où la formule : *æqualia æqualibus curantur*. Par là on reconnaît que cette médication agit selon toutes les conditions énoncées dans notre loi médicale¹ et selon notre définition du médicament². On peut même dire qu'elle y correspond adéquatement.

Passons à l'Homéopathie : qu'est-ce que l'Homéopathie? Une médication qui guérit à l'aide d'agents médicamenteux semblables aux agents morbides, et employés à dose faible, et dans laquelle on envisage les effets primitifs des agents médicamenteux comme semblables aux effets primitifs des agents morbides, d'où la formule : *similia similibus curantur*. La méthode homéopathique est dès lors une nouvelle expression de la loi de guérison et qui ne diffère de la méthode isopathique précédente qu'en ce qu'elle emploie le médicament analogue ou semblable à la place de l'identique.

Abordons maintenant l'Allopathie. Ici nous allons noter, il est vrai, une certaine divergence apparente avec les médications précédentes, et par conséquent avec les conditions de la loi médicale, comme avec la définition du médicament.

1. P. 28.

2. P. 39.

En effet, l'Allopathie est une médication dont les agents administrés à dose massive, comme on dit, mais cependant à dose relativement faible par rapport à l'agent morbide, ont pour but de déterminer sur une personne malade des effets secondaires opposés aux symptômes primitifs causés par l'agent morbide; mais, qu'on y fasse bien attention, les effets primitifs de ces agents médicamenteux, effets primitifs qu'on a passés sous silence, sont encore identiques ou analogues aux effets primitifs de l'agent morbide. D'où l'on constate que l'Allopathie agit absolument au fond comme l'Isopathie et l'Homéopathie, c'est-à-dire qu'elle use comme elles d'agents médicamenteux identiques ou analogues à l'agent morbide, et produisant aussi des effets identiques ou analogues à ceux de l'agent morbide. Quant aux effets médicamenteux secondaires qu'elle vise tout d'abord, en omettant de considérer les effets primitifs, l'Isopathie et l'Homéopathie, sans les noter comme fait l'Allopathie, les produisent cependant, puisque ces effets médicamenteux secondaires en question sont précisément les effets de la guérison qu'elles ont amenée, effets évidemment opposés à ceux du mal ou de l'agent morbide. Donnons des exemples pour mieux faire ressortir ces dernières assertions.

Un vieil auteur allopathe, dans un compendium médical fort bien fait ¹, à l'article Peste, conseille comme remède spécifique, déjà expérimenté et regardé comme tel pour produire la guérison de la peste, la poudre de pus desséché du bubon d'un pestiféré, poudre qu'on doit administrer en petite quantité à tous ceux qui ressentent les premiers

1. Philippus NENTER, *Fundamenta medicæ theoretico-practica*, Venetiis, 1735.

symptômes de la maladie. Or, que voyons-nous là? Un médicament identique à l'agent morbide, employé à petite dose, et devant produire certainement, quoique cela ne soit pas noté, des effets primitifs atténués identiques à ceux de l'agent morbide lui-même, et dont on ne signale que les effets secondaires, ceux de la guérison, effets évidemment opposés à ceux de la maladie ou de l'agent morbide. — Cette médication est une médication allopathique, puisqu'on cherche primordialement et qu'on obtient les effets de guérison opposés à ceux de la maladie; mais elle est aussi, en réalité, une médication isopathique puisque le remède est identique à l'agent morbide et employé à petite dose. Ces médications sont donc en vérité deux façons d'entendre et d'exprimer une seule et même action de guérir, laquelle d'ailleurs a lieu selon les conditions de la loi médicale que nous avons indiquée¹

Nous venons de voir l'Allopathie faisant la même chose que l'Isopathie, regardons-la maintenant faisant la même chose que l'Homéopathie. — Dans certaines surexcitations nerveuses, l'aphrodisie, le priapisme, etc., l'allopathe emploie pour les guérir le camphre à titre de sédatif, comme il s'exprime. Qu'est-ce à dire à titre de sédatif? Cela veut dire que le camphre qui est, comme chacun sait, excitant dans ses premiers effets sur l'économie, premiers effets d'ailleurs rapides, produit consécutivement des effets calmants ou sédatifs, tout opposés dès lors aux effets morbides. Par ces effets médicamenteux secondaires exclusivement cherchés comme opposés aux symptômes morbides, il semble donc être employé suivant la méthode allopathique; mais si l'on regarde ses effets primitifs excitants malgré

1. P. 28.

tout, quoique rapidement produits, et qui sont semblables aux symptômes morbides, il paraît aussi bien être employé selon la méthode homéopathique. Ici donc encore il n'y a au fond qu'une seule action de guérir dénommée de deux façons différentes, comme nous l'avons déjà vu dans l'exemple précédent.

Il suit de là que les trois méthodes allopathique, homéopathique, isopathique, se réfèrent les unes et les autres à l'unique loi médicale formulée par nous¹ puisque chacune d'elle fait usage de médicaments identiques ou analogues à l'agent morbide et à doses plus faibles, puisque ces médicaments produisent des effets primitifs identiques ou analogues à ceux de l'agent morbide, quoiqu'on ne les relate pas toujours, et puisqu'à ces effets primitifs succèdent par réaction des effets secondaires qui sont ceux de la guérison. — Par quoi l'on voit aussi qu'il n'y a pas de différence foncière entre ces diverses méthodes, mais une différence accidentelle qui tient à ce que l'on compare avec les symptômes morbides dans les unes (l'Isopathie, l'Homéopathie) les effets médicamenteux primitifs, et dans l'autre (l'Allopathie) les effets médicamenteux secondaires, c'est-à-dire deux sortes d'effets médicamenteux qui étant opposés les uns aux autres amènent forcément à deux manières contraires d'interpréter et de formuler.

Or, si nous venons de constater que les méthodes, ou les diverses manières d'interpréter le mode de guérison arrivent, après un examen plus approfondi, à se fusionner l'une dans l'autre, au moins par le fond; de même on peut dire que les formules sous lesquelles elles sont distinguées peuvent aussi bien s'appliquer à l'une qu'à l'autre méthode.

1. P. 28.

Rappelons ces formules ou ces adages :

- 1° Isopathie : *æqualia æqualibus curantur.*
- 2° Homéopathie : *similia similibus curantur.*
- 3° Allopathie : *contraria contrariis curantur.*

Or, d'une part les adages de l'Isopathie et de l'Homéopathie peuvent être en quelque sorte tout naturellement convertis l'un dans l'autre, en ce sens que l'Isopathie peut être dite de l'Homéopathie dont le rapport de similitude va jusqu'à l'identité et que l'Homéopathie peut être dite de l'Isopathie dont le rapport d'identité ne s'étend que jusqu'à la similitude. D'autre part l'adage de l'Allopathie peut convenir aux deux autres méthodes, si ces méthodes, à la place de considérer les effets primitifs du médicament analogues ou identiques aux effets primitifs de l'agent morbide, d'où est résulté l'adage : *similia similibus curantur*, ou l'adage *æqualia æqualibus curantur*, considèrent les effets secondaires du médicament opposés aux effets primitifs de l'agent morbide, par quoi leur devient alors applicable l'adage : *contraria contrariis curantur*. De même les adages des méthodes homéopathique ou isopathique peuvent convenir à l'Allopathie si celle-ci, au lieu d'envisager les effets secondaires du médicament opposés aux effets primitifs de l'agent morbide et qui ont fait porter l'adage : *contraria contrariis curantur*, envisage les effets primitifs du médicament analogues ou identiques aux effets primitifs de l'agent morbide, d'où l'on est conduit naturellement à formuler l'adage *similia similibus curantur*, ou l'adage *æqualia æqualibus curantur*. — L'on voit ainsi qu'en vérité l'adage ou la formule d'une méthode peut s'adopter aussi bien à une méthode qu'à une autre en changeant le point de vue de comparaison entre, d'une part, les symptômes primitifs de l'agent morbide et,

d'autre part, les effets primitifs ou secondaires de l'agent médicamenteux.

Comme on peut n'être pas très familier avec ces notions d'effets primitifs ou secondaires soit de l'agent morbide soit de l'agent médicamenteux, dont je viens beaucoup d'entretenir le lecteur, je crois avantageux d'exposer dans le tableau suivant les cinq états successifs par où passe un organisme malade soumis à une médication efficace : cela pourra faire mieux se rendre compte des vérités que nous présentons.

2° *Explication du tableau.* — Dans un premier compartiment, correspondant au premier état, se trouve l'agent morbide avec son action nocive spéciale sur l'organisme, action nocive qui fait l'essence première de la maladie ¹.

Dans un second compartiment, correspondant au second état, nous voyons la nature faisant sa réaction contre l'agent morbide, mais réaction insuffisante et dont les divers phénomènes extérieurs dénotent la maladie. Certains effets de ces manifestations extérieures, effets primitifs réactionnels des agents morbides, ont fait l'objet de certains caractères de classification pour les Allopathes, comme les inflammants, les évacuants, les atoniques, les stimulants, les excitants, etc.

Dans un troisième compartiment, correspondant au troisième état, se place l'agent médicamenteux spécial, de même ordre que l'agent morbide et produisant une action nocive relativement légère.

Dans le quatrième compartiment du tableau, correspondant au quatrième état, nous trouvons la nature qui produit sa réaction spéciale, mais suffisante, laquelle élimine à la fois agent morbide et agent médicamenteux. Les phénomènes extérieurs de cette réaction amènent, comme au second état, des effets primitifs réactionnels des agents médicamenteux, absolument semblables à ceux des agents morbides. On y retrouve donc les effets inflammants, évacuants, atoniques, stimulants et excitants des classifications allopathiques.

Dans le cinquième compartiment enfin, correspondant au cinquième état, on voit la nature débarrassée de son agent

1. V. p. 14 et 15.

morbide et ayant fini sa période de réaction : elle est rentrée dans son calme. Ce dernier état est dès lors en opposition avec l'état précédent, et par là même les effets extérieurs secondaires qui s'y manifestent sont opposés aux effets primitifs réactionnels des agents médicamenteux, comme aussi aux effets primitifs réactionnels des agents morbides. Ces effets secondaires seront donc, au contraire des précédents, émoullients ou résolutifs, astringents, corroborants, contre-stimulants, narcotiques ou calmants, si l'on veut, comme les Allopathes, interpréter suivant certains caractères généraux ces effets curatifs.

3° *Comment chaque formule exprime une même action de guérir envisagée sous des rapports différents et s'applique aussi bien à une école qu'à une autre.* — Chacune des médications isopathique, homéopathique, allopathique, passant par les cinq états successifs précédemment décrits, lorsqu'on applique une médication efficace à un organisme malade, tous ces états sont donc propres à l'une ou à l'autre méthode; et si chaque méthode n'envisage que deux de ces cinq états, les trois autres états omis ne lui sont pas moins applicables. Cependant, pour se conformer à son adage, chaque école choisit son remède par comparaison entre deux de ces cinq états. Les écoles isopathique et homéopathique le font suivant les rapports d'identité ou de similitude qu'il y a entre la réaction de l'agent médicamenteux (n° 4) et la réaction de l'agent morbide (n° 2); l'école allopathique, au contraire, le fait suivant le rapport d'opposition qu'il y a entre l'action secondaire curative (n° 5) et la réaction morbide primitive (n° 2). Cependant l'un ou l'autre de ces rapports peut être choisi légitimement pour une méthode ou pour une autre; et comme les formules de ces rapports ne sont également que des expressions diverses de

mêmes choses envisagées sous des points de vue différents, cela fait que l'adage de chaque école est vrai, sans infirmer l'adage des autres écoles, et que l'on peut appliquer l'un à une méthode aussi bien qu'à une autre, comme nous l'avions déjà avancé plus haut ¹.

En effet quand je veux choisir un médicament pour guérir telle maladie, si je considère que la réaction suffisante du médicament (indiquée au n° 4 du tableau) doit être identique ou analogue à celle de la réaction insuffisante de l'agent morbide (indiquée au n° 2 du tableau), j'établis un rapport d'identité ou de similitude entre les deux réactions suffisante et insuffisante, et j'agis alors suivant l'adage : *æqualia æqualibus curantur*, ou suivant l'adage : *similia similibus curantur* ; mais si dans les mêmes circonstances j'envisage que le même médicament à choisir doit produire des effets curatifs secondaires signalés au n° 5 du tableau, effets opposés à ceux qui ont suivi la réaction insuffisante de l'agent morbide notée au n° 2, j'établis alors un rapport entre des états contraires, et j'agis, pour choisir mon médicament, suivant l'adage : *contraria contrariis*, à la façon des Allopathes, tandis que tout à l'heure j'avais opéré à la façon des Isopathes ou des Homéopathes. J'ai usé du même médicament, dans le premier cas suivant la considération des rapports d'identité ou de similitude avec l'agent morbide, c'est-à-dire avec la formule des Isopathes ou des Homéopathes ; dans le second cas, suivant la considération du rapport d'opposition qu'il y a entre les effets primitifs de la réaction de l'agent morbide et les effets curatifs secondaires de l'agent médicamenteux, c'est-à-dire avec la formule des Allopathes. Une formule d'Homéopa-

1. P. 46 et 47.

thie ou d'Isopathie peut donc dans le traitement être substituée à une formule d'Allopathie, et réciproquement une formule d'Allopathie peut être appliquée là où on avait usé des formules homéopathique ou isopathique, puisqu'on fait absolument la même chose en changeant seulement une considération pour une autre ou autrement un adage pour un autre.

Prenons un exemple pour rendre encore la chose plus palpable. Un médecin qui veut soigner une fièvre inflammatoire persistante par suite de réaction insuffisante, pense, nous le supposons, à la traiter par l'*aconit*. S'il considère que ce remède, en procurant sa fièvre médicamenteuse, va produire une réaction suffisante analogue à celle de la fièvre inflammatoire insuffisante, et par suite débarrasser l'organisme de ses agents morbides, il agit suivant la formule *similia similibus curantur* : soit qu'il emploie l'*aconit* à dose diluée ou à dose naturelle dite massive, il se comporte comme un véritable Homéopathe. Mais, si en donnant l'*aconit*, à dose diluée ou non diluée, il a en vue de produire une sédation de la fièvre inflammatoire à la suite de la réaction vive que produit l'*aconit* sur l'économie, et s'il envisage ainsi les effets opposés à la fièvre inflammatoire morbide, c'est-à-dire les effets secondaires antifébriles de l'*aconit*, il agit suivant la formule *contraria contrariis curantur* et se comporte en véritable Allopathe.

J'ai dit que ce médecin a été homéopathe en agissant suivant la formule : *similia similibus*, et allopathe en agissant suivant la formule : *contraria contrariis*, qu'il employât dans l'une ou l'autre méthode des doses diluées ou non diluées; car la question du plus ou moins de division de la dose n'empêche pas qu'on agisse suivant la formule homéo-

pathique ou allopathique ¹ Il a donc pu à volonté changer de formule ou de méthode et substituer l'une à l'autre sans cesser de faire la même chose pour le malade.

4^o *Une seule science médicale sous trois méthodes différentes.* — Si, d'après ce que nous avons exposé dans les pages précédentes, on a bien reconnu que les diverses méthodes ou formes de médication sont unifiées par leur fond, quoique diversifiées par leurs formules ou leurs adages, et se rapportent à une seule loi médicale, il suit de là aussi que la connaissance d'une loi unique ne nous donne également qu'une seule science médicale, sous trois méthodes ou applications différentes ². Devant une telle constatation une fois bien faite ³, il y a lieu, non plus à

1. On verra plus loin que c'est une question accessoire qui a cependant son utilité, quoiqu'elle ne soit pas indispensable pour caractériser une école.

2. Voir à l'Avant-propos (p. vii et suivantes) ce qui fait la science et la science médicale en particulier.

3. Quelqu'un pourrait cependant dire qu'il n'a pas fait la même constatation que nous, et qu'il n'admet pas notre conclusion d'une science unique avec trois méthodes diverses, parce que, bien qu'il ait lu les rapprochements que nous avons tenté de faire entre les trois méthodes, il ne voit aucun fond commun entre l'Allopathie et l'Homéopathie d'une part, avec l'Isopathie d'autre part. Or dans les choses où l'on ne voit aucun lien on ne peut pas dire qu'il y ait unité. Ainsi, poursuivra notre contradicteur, la base du système isopathique est que la guérison est due à la réaction vitale stimulée et spécialisée extrinsèquement par le médicament. Mais pour l'Allopathie et pour l'Homéopathie la vertu intrinsèque de la guérison est attribuée au médicament : l'Allopathe qui guérit la fièvre intermittente avec du sulfate de quinine ne croit-il pas que la vertu curative est dans le sulfate de quinine? L'Homéopathe qui dit que la vertu curative augmente avec les dilutions ou se dynamise, comme il s'exprime, ne juge-t-il pas aussi que la vertu curative est dans le médicament? Il n'y a donc aucun lien, aucun rapport entre la guérison attribuée intrinsèquement à la réaction vitale dans l'Isopathie, et la guérison attribuée intrinsèquement au médicament dans l'Allopathie et l'Homéopathie. Sans doute, répondrons-nous, dans l'application les partisans des deux méthodes allopathique et homéopathique se comportent comme si la vertu curative était dans le médicament et donnent malheureusement au public l'occasion de tirer la conclusion que

l'hostilité d'une méthode vis-à-vis d'une autre, mais à une véritable émulation dans l'étude de cette science médicale

notre contradicteur vient d'exprimer. Mais en théorie et en doctrine les Allopathes et les Homéopathes s'appuient sur des notions bien différentes, et la doctrine c'est le fruit de la réflexion de la partie la plus cultivée de l'homme, la raison. Les Allopathes, en effet, et parmi eux les membres les plus distingués, comme leurs professeurs, se font honneur de suivre les maximes d'Hippocrate et par là même une de celles le plus souvent citées : *natura morborum medicatrix*. Qu'est-ce à dire par là, si ce n'est admettre que la force naturelle est la force curatrice et l'agent immédiat de la guérison ?

N'avons-nous pas vu aussi un de leurs plus illustres maîtres, Sydenham (1624-1689), définir la maladie une réaction de la nature contre l'agent morbide qui lui nuit ? Ceux qui suivent ses enseignements doivent dès lors admettre avec lui que ce que la nature a commencé de faire incomplètement toute seule, elle l'achève avec l'assistance du médicament ; autrement dit, par sa force réactive, que le médicament a développée, elle va finir de mettre dehors l'agent morbide qui l'entrave. Voilà donc comment dans la doctrine les Allopathes admettent comme agent de la guérison la nature elle-même par sa force réactive.

En doctrine aussi les Homéopathes admettent la force de réaction naturelle comme action curative. Qu'on lise les paragraphes nos 63 et 64 de l'exposition de la doctrine homéopathique d'Hahnemann, on verra qu'il admet la force vitale comme force de réaction contre les agents morbides artificiels (c'est ainsi qu'il désigne les médicaments), et cette force de réaction il l'appelle *effet secondaire, action secondaire, action curative*, à l'inverse de l'action médicamenteuse qu'il nomme *effet primitif*.

Ceux qui honorent Hahnemann comme leur maître ne peuvent pas ne pas admettre conséquemment les bases de sa doctrine. Il suit donc de ces citations qu'Allopathes et Homéopathes, bien que dans l'application ils agissent comme si la vertu curative était intrinsèquement dans le médicament, en doctrine les uns et les autres admettent la force de réaction de la nature, comme agent de la guérison. Pour eux également cette force de réaction s'exerce contre les éléments morbides qu'elle tend à pousser au dehors, et, quand elle y est impuissante, elle y est alors stimulée et déterminée d'une manière plus efficace par l'agent médicamenteux ; car on les entend fréquemment dire que c'est pour aider la nature qu'ils ont recours au médicament.

Si à ce propos notre contradicteur voulait prétendre que la force vitale de réaction est aidée directement par l'agent médicamenteux, nous répondrions que cette force vitale ne peut pas être aidée d'une manière directe, mais seulement d'une manière indirecte, par l'agent médicamenteux. Aucun agent ne peut en effet donner ce qu'il n'a pas. Ainsi les spécifiques les plus efficaces d'entre les médicaments de ces deux écoles, l'arsenic et le sulfate

unique et certaine. Son application variera néanmoins selon les procédés des trois méthodes dont nous avons parlé.

5° *Un seul art médical sous trois procédés différents.* — Il semble au premier abord que là où il y a une seule science médicale il ne devrait y avoir qu'une seule application principale de cette science, et partant un seul art médical. C'est vrai, mais cet art unique consiste justement dans l'observance pratique des trois conditions foncières de la loi médicale (signalées p. 19 et suivantes) et qui sont : 1° faire choix du médicament parmi les agents semblables par leur action sur l'économie à ceux de l'agent morbide ; 2° employer de ce médicament une dose relativement faible vis-à-vis de celle de l'agent morbide ; 3° n'entreprendre de guérir un organisme malade que lorsqu'il y a encore en lui des éléments sains en certain nombre. — Or, dans toutes les méthodes médicales ces trois conditions sont observées au fond et se résolvent alors en une seule et même pratique. En effet, en première ligne, dans toutes les méthodes, on n'entreprend de guérir que les malades présentant la troisième condition. En outre, dans l'Homéopathie et dans

de quinine, qui servent à guérir sûrement la fièvre intermittente, sont des corps de la chimie inorganique qui ne peuvent pas plus recevoir qu'augmenter la vie comme peuvent, au contraire, le faire les substances alimentaires ; ils ne peuvent donc aider directement la force vitale. Cependant s'ils servent certainement à développer cette force vitale pour opérer la guérison, c'est qu'alors ils y servent indirectement en provoquant une réaction plus intense et plus étendue dans la force vitale de l'organisme.

C'est ainsi qu'on arrive à constater que d'après les principes mêmes de leur doctrine, pour les Allopathes et pour les Homéopathes, *l'agent immédiat de la guérison est la force vitale de l'organisme* ; mais force vitale qui est stimulée et déterminée plus efficacement à cet effet d'une manière extrinsèque par l'agent médicamenteux.

Dès lors l'Allopathie et l'Homéopathie ont les mêmes données premières que l'Isopathie, et lui sont véritablement unies par le fond de leur doctrine. On peut donc dûment affirmer qu'il n'y a qu'une seule science médicale, mais avec triple méthode d'application.

l'Isopathie, les deux autres conditions, le choix du médicament et l'emploi de la dose se font suivant l'indication formulée. Pour l'Allopathie, on sait que si, pour faire le choix de son médicament, elle porte surtout ses regards vers les effets secondaires de ce médicament sur l'organisme, effets opposés à ceux de l'agent morbide, elle n'a pas moins pour cela les effets primaires du même médicament, effets primaires semblables cette fois à ceux de l'agent morbide, ce qui l'a fait rentrer dans l'observance de la première condition. D'autre part, comme les médicaments, ainsi que nous l'avons vu (p. 20 et 37), sont des agents à doses relativement faible vis-à-vis des agents toxiques et altérants parmi lesquels sont les agents morbides, dont les doses sont beaucoup plus fortes, il s'en suit que l'Allopathie remplit aussi dans le dosage de ces remèdes la deuxième condition formulée. Toutes les méthodes donc observent unanimement au fond, sous leurs variétés de formes, les trois conditions qui sont l'essence de la loi de médication, et arrivent dès lors, sous trois procédés différents, à cet art unique qui est l'application d'une science unique.

IV — *Trois caractères distinguent les méthodes.* — Cependant malgré leur fond commun et identique dans l'art unique de guérir, les trois méthodes sont habituellement distinguées les unes des autres dans la pratique courante. Alors quels sont les caractères par lesquels on les distingue? Il en est trois plus particulièrement, quoiqu'aucun d'eux ne soit un distinctif absolu pour l'une ou l'autre méthode, puisque celui d'une méthode pourrait à la rigueur être applicable à une autre. Les deux premiers sont communément acceptés comme distinctifs, et nous avons cru devoir y ajouter le troisième. *Le premier et principal caractère* consiste dans *le choix que fait*

chaque méthode de son remède, suivant son adage; le second dans la dose (massive ou diluée) dont chaque méthode use pour ses remèdes; le troisième dans la certitude plus ou moins grande de la guérison selon la méthode employée.

(A). *Le premier caractère* est le choix que fait chaque méthode de son remède, suivant son adage. L'école allopathique choisit son remède en cherchant une action médicamenteuse opposée au symptôme dominant ou aux divers symptômes produits par l'agent morbide (c'est-à-dire l'action secondaire curative du n° 5 du tableau de la page 48 en opposition avec la réaction morbide primitive du n° 2 du même tableau). — L'école homéopathique choisit son remède en cherchant une réaction médicamenteuse (celle du n° 4 du même tableau) analogue avec la réaction morbide (celle du n° 2 du tableau), ce qui l'amène à trouver un médicament analogue à l'agent morbide (c'est-à-dire le n° 3 du tableau vis-à-vis du n° 1). — L'école isopathique choisit son remède en cherchant l'agent médicamenteux identique à l'agent morbide, mais sous forme diluée (c'est-à-dire le n° 3 du tableau en rapport avec le n° 1) pour arriver à la réaction médicamenteuse n° 4 du tableau en rapport avec la réaction morbide du n° 2. Nous faisons remarquer que cette dernière manière d'établir le rapport entre la médication et la maladie est consécutive au choix du médicament identique vis-à-vis de l'agent morbide; tandis que dans l'Homéopathie on considère d'abord les symptômes médicamenteux à obtenir par rapport aux symptômes morbides déjà connus, pour parvenir par voie de conséquence au médicament en rapport d'analogie avec l'agent morbide.

(B). *Le deuxième caractère* est la dose (massive ou

diluée) dont chaque méthode use dans l'emploi de ses remèdes. — L'*Allopathie* se sert habituellement de doses tirées de l'état naturel des agents médicamenteux, *doses dites massives*, quoiqu'elle doive convenir que pour les solutions arsénicales et ses eaux minérales naturelles, les doses qu'elle administre soient dans la proportion des doses dites diluées. — L'*Homéopathie* emploie ordinairement *des doses diluées*, bien que quelquefois aussi elle use de doses naturelles dites massives, sans cesser de faire de l'homéopathie. — L'*Isopathie* ne met guère en usage que *les doses diluées* à divers degrés. Rarement elle emploie les doses naturelles, bien que cela ait eu lieu ¹ Nous verrons, lorsque nous traiterons de l'Isopathie plus particulièrement, que le médicament à dose diluée produit des effets plus accusés que ne le fait le médicament à dose naturelle. Il suffit, en effet, en Isopathie, de diluer la salive d'un malade et de lui donner de cette dilution à prendre comme médicament pour qu'il sente en lui des effets perturbateurs et salutaires que ne lui donnait point la salive avalée à l'état naturel. Nous verrons plus tard les raisons de cette augmentation d'effet, qui avait frappé déjà antérieurement les Homéopathes dans l'emploi de leurs médicaments; et c'est pourquoi ils ont depuis lors plus souvent usé de doses diluées que de doses naturelles dites massives. Aussi c'est une condition de plus grande perfection d'action médicamen-

1. J'ai déjà dit que dans un vieux livre médical imprimé à Venise en 1735, intitulé *Fundamenta medicinæ theoretico-practica* a G. Phil. NENTER, j'ai trouvé qu'on soignait la peste en Orient avec un peu de poudre de bubon desséché comme remède spécifique, pris à l'intérieur, et suspendu également en sachet au devant de la poitrine. Cette médication qui est rapportable à l'Isopathie, quoiqu'elle ait été conseillée et pratiquée par des médecins allopathes, emploie donc le médicament identique à dose massive.

teuse qui leur a fait adopter la dose diluée, et c'est ce qui a fait ranger l'usage de la dose diluée comme second caractère distinctif pour l'Homéopathie, et également pour l'Isopathie. L'*Allopathie* en résumé se distingue, d'abord par le choix qu'elle fait de son médicament suivant sa formule *contraria contrariis*, et puis par l'emploi habituel des *doses massives* : l'*Homéopathie*, par le choix qu'elle fait de son médicament suivant son adage : *similia similibus* ; puis par l'emploi plus fréquent des *doses diluées* ; l'*Isopathie*, par le choix qu'elle fait de son médicament suivant la formule : *æqualia æqualibus*, puis par l'emploi ordinaire des *doses diluées*.

(C). *Le troisième caractère* est la certitude plus ou moins grande de la guérison. Pratiquement on peut dire que l'*Allopathie* est moins sûre de la guérison que l'*Homéopathie*, l'*Homéopathie* que l'*Isopathie*.

C'est là le troisième caractère qu'on peut adjoindre aux deux autres, pour chacune des méthodes ; mais afin d'en bien faire comprendre les raisons, j'ai besoin de me reporter à certaines notions énoncées aux premières pages de ce travail et même de les développer un peu.

1° *Remède identique, analogue rapproché, analogue éloigné*. — Chaque être de la nature, disions-nous au commencement (p. 5 et 6), est constitué de telle façon qu'il ne ressemble complètement à aucun autre : la forme qu'il a reçue lui donne des caractères spéciaux qui le distinguent des autres êtres. Cependant divers êtres distincts ont des caractères communs entre eux, ce qu'on remarque par des actions communes sur d'autres êtres ; mais certains en ont plus et quelques-uns en ont moins. Ceux qui ont tous les caractères communs sont dits des *identiques* ; ceux qui n'ont qu'un certain nombre de ces caractères communs sont dits des

analogues; et parmi ces analogues ceux qui ont davantage de caractères communs peuvent être dits des *analogues rapprochés*, et ceux qui en ont moins des *analogues éloignés*.

Or, puisque nous avons reconnu plus haut (p. 19) que, pour obtenir la guérison d'une maladie ou d'un état maladif, l'agent médicamenteux doit déterminer le plus possible des effets semblables à ceux de l'agent morbide; parmi les divers agents qui seront le plus efficaces ce seront d'abord ceux qui auront des effets le plus parfaitement semblables à l'agent morbide, comme les identiques; puis ceux qui dans leurs effets auront des caractères plus nombreux de similitude avec cet agent morbide, comme les analogues rapprochés; enfin ceux qui dans leurs effets n'ont que quelques caractères semblables à l'agent morbide, comme les analogues éloignés. — Ainsi, par exemple, chacun sait que le café à haute dose, ou le café pur, procure à ceux qui n'ont pas l'habitude d'en prendre une insomnie avec agitation, laquelle insomnie constitue une espèce d'état anormal qui peut devenir maladif. Or trois remèdes peuvent être utilement employés pour faire disparaître cet état, ce sont *coffea*, *chamomilla* et *thea*, les uns et les autres sous forme diluée. Le *coffea* dilué est de ces remèdes le plus efficace, et c'est aussi l'agent identique, c'est-à-dire celui qui a, au degré près, tous les effets absolument semblables au café qui a procuré le mal de l'insomnie. Après *coffea*, *chamomilla* est le médicament le plus avantageux; or, il procure chez l'homme sain de l'insomnie avec agitation, c'est-à-dire que sans avoir tous les caractères, il a au moins deux caractères semblables à ceux du café; il est donc l'agent *analogue rapproché* vis-à-vis du *thea* qui n'est alors que l'*analogue éloigné*, parce que le thé ne produit sur l'homme sain

qu'une insomnie calme et sans agitation, ce qui fait qu'il n'a qu'un caractère sur deux comme similitude avec le café, et l'on remarque aussi qu'il guérit moins sûrement de l'insomnie du café que chamomilla et coffea.

D'après ces notions nous pourrons maintenant comprendre comment l'Allopathie doit procurer moins de guérisons que l'Homéopathie et celle-ci que l'Isopathie.

L'Allopathie emploie, en effet, beaucoup plus souvent des médicaments d'analogie éloignée avec l'agent morbide¹, comme les non spécifiques, et beaucoup moins souvent des médicaments d'analogie rapprochée avec l'agent morbide², comme sont les spécifiques; tandis que l'homéopathie met en usage comme remèdes les analogues rapprochés plus fréquemment que les analogues éloignés, au moins chez les médecins soucieux de bien accomplir leur art.

L'Isopathie, elle, qui emploie pour remèdes les identiques mêmes de l'agent morbide, est donc dans la vraie condition de mieux faire. Seulement il est peut-être utile d'entrer dans des détails plus circonstanciés sur ces matières et je vais l'entreprendre au risque d'être un peu long, afin de mieux faire ressortir le plus ou moins de chance de guérison de chacune des trois méthodes.

2° *L'Allopathie emploie comme remède, quelquefois l'analogue rapproché, plus souvent l'analogue éloigné, d'où la guérison moins souvent certaine chez elle que chez l'Homéopathie, qui emploie plus souvent l'analogue rap-*

1. C'est-à-dire les remèdes dont l'effet primitif (n° 4 du tableau p. 48) correspond à un seul des symptômes morbides et non à la plupart des symptômes morbides du n° 2 du tableau.

2. C'est-à-dire les remèdes dont les effets primitifs (n° 4 du tableau) correspondent à l'ensemble des phénomènes morbides (n° 2 du tableau p. 48).

proché. Si l'Allopathie usait toujours pour chaque maladie ou pour le plus grand nombre de maladies d'un remède spécifique, remède qu'elle sait avoir antérieurement réussi, la même maladie pourrait être sûrement guérie chez d'autres personnes qui emploieraient le même remède. Dans ce cas, en effet, le remède est spécifique, et il est dans la condition des remèdes d'analogie rapprochée avec l'agent morbide ¹. C'est ainsi que, lorsque le sulfate de quinine a fait disparaître des fièvres intermittentes, on peut être sûr, en le donnant dans d'autres fièvres intermittentes, qu'il guérira ces maladies. Il aura dans ces cas un résultat aussi précis que l'Homéopathie qui, elle, choisit son remède parmi les agents qui ont chez l'homme sain le plus grand nombre de symptômes semblables à ceux de la maladie, agents qui sont alors d'analogie rapprochée avec l'agent morbide, comme le sont ceux des remèdes spécifiques de l'Allopathie.

Voilà pourquoi les résultats de guérison s'équivalent dans ce cas entre l'Allopathie et l'Homéopathie. — Mais le plus souvent l'Allopathie cherche un médicament pour une maladie spéciale dans quelques effets secondaires qui suivent la réaction des médicaments (comme nous avons indiqué au n° 5 du tableau p. 48), effets secondaires particuliers que les Allopathes ont rangé en certaines classifications avec divisions et subdivisions où rentrent tous les médicaments (voir par exemple Dictionnaire de Fabre, article *Médicaments*). Or ces quelques effets secondaires

1. Il est opposé par l'ensemble de ses effets secondaires (n° 5 du tableau de la page 48) à tous les effets de la maladie (n° 2 du tableau); ou encore ce qui est l'équivalent, il a la plupart de ses effets primaires (n° 4 du tableau) en rapport exact avec la plupart des effets de la maladie (n° 2 du tableau).

particuliers, auxquels on vise pour guérir une maladie, ont toujours quelque chose de trop partiel qui ne s'oppose pas à l'ensemble des symptômes de la maladie présente. Alors le choix du médicament est par là même toujours d'une analogie éloignée avec l'agent morbide. C'est, pourquoi le résultat avantageux est relativement plus rare que dans l'Homéopathie, et quand il advient, c'est, comme nous l'avons dit dans l'Avant-propos (p. ix), lorsque, par accident et parfois à la faveur de l'effet partiel du médicament, l'organisme, un instant dominé par l'agent morbide, reprend le dessus et finit par se débarrasser de son ennemi.

3° *L'Homéopathie, tout en employant ordinairement l'analogie rapproché, n'obtient pas aussi souvent une guérison certaine que l'Isopathie avec l'identique.* — L'Homéopathie, en effet, que nous venons de trouver plus ordinairement certaine de la guérison que l'Allopathie, parce qu'elle emploie, au contraire de celle-ci, les remèdes d'analogie rapprochée avec l'agent morbide plus souvent que les remèdes d'analogie éloignée avec ce même agent morbide, l'Homéopathie est cependant à son tour moins précise et moins sûre que l'Isopathie. Cela tient à plusieurs raisons que nous allons indiquer.

Première raison, c'est qu'on n'a pas, dans le choix du remède homéopathique, employé celui qui, par les divers symptômes qu'il produit chez l'homme sain, couvre à peu près complètement ceux de l'agent morbide chez l'homme malade. *Une seconde raison*, c'est que les symptômes spéciaux des médicaments ne sont pas suffisamment énoncés d'une manière précise dans les recueils pathogénésiques. *Une troisième raison*, c'est que parfois un médicament a des symptômes accessoires et surabondants à ceux de la maladie qui viennent troubler la guérison ; ce qui n'a pas lieu dans

l'Isopathie où les symptômes médicamenteux correspondent juste aux symptômes morbides. Examinons chacun de ces points.

Dans la *première raison*, le médicament homéopathique ne produit pas tous les symptômes nécessaires pour couvrir complètement les symptômes morbides. En effet, quoiqu'on cherche en Homéopathie le remède d'analogie rapprochée, c'est-à-dire celui qui puisse avoir dans les symptômes qu'il a provoqués antérieurement chez l'homme sain le plus de rapport avec l'ensemble des symptômes de l'agent morbide, il n'est pas toujours facile, et l'on n'est pas toujours bien sûr de trouver dans un médicament ou même dans plusieurs médicaments des symptômes qui correspondent assez complètement aux symptômes de la maladie. La preuve en est d'abord dans l'usage par lequel les Homéopathes prescrivent contre une seule maladie plusieurs médicaments au lieu d'un; encore tous les symptômes du mal ne sont-ils pas toujours couverts par ceux de plusieurs médicaments. Or la nécessité d'user de plusieurs médicaments vis-à-vis d'une seule maladie n'est-elle pas l'indication de la difficulté d'établir aussi complètement que possible la similitude entre les symptômes médicamenteux et les symptômes morbides.

Seconde raison, cette difficulté est augmentée par les symptômes opposés que les pathogénésies donnent du même médicament. Ouvrez la Pathogénésie de Jahr, vous trouverez par exemple, à *Oxalis*, comme symptômes : manque d'appétit et appétit augmenté ; à *Phosphorus* : règles trop hâtives et retard de règles, constipation et selles diarrhéiques ; à *Rhus toxicodendron* : envie d'uriner avec écoulement abondant, et émission d'urine diminuée, etc. Alors quel symptôme médicamenteux adopter vis-à-vis du symptôme morbide à couvrir ? Il y a donc une difficulté

réelle de savoir si tel médicament correspond suffisamment par tels symptômes à ceux de l'agent morbide, et l'on peut hésiter à faire son choix même après longue recherche à cet égard. Or ceci n'a pas lieu en Isopathie où le médicament identique à l'élément morbide en a totalement et uniquement les mêmes symptômes, mais avec l'intensité relative à sa dilution.

Une troisième raison pour laquelle l'Homéopathie est moins précise et moins sûre que l'Isopathie, c'est, avons-nous dit, que parfois un médicament a des symptômes accessoires et surabondants à ceux de la maladie qui viennent déranger la guérison. En effet, un médicament homéopathique, même bien choisi, en outre des symptômes analogues à ceux de la maladie développés par lui dans l'organisme, y provoque parfois certains autres symptômes surajoutés qui sont des conditions de fatigues et de souffrances inutiles, qu'il faut néanmoins subir malgré soi, et quelquefois pendant longtemps. En voici deux exemples entre bien d'autres.

Un jour un homme de quarante-cinq ans environ, d'un système nerveux excitable, mais cependant sans rien de désordonné habituellement, voulut se débarrasser de rhumatismes dont il souffrait fréquemment dans les membres, et prit *nux vomica* (12^e dilution) à la dose de dix globules dans un demi-verre d'eau, une cuillerée à soupe le matin, 4 jours de suite. Après vingt-quatre heures déjà il était soulagé et pouvait vaquer plus librement qu'auparavant à ses affaires. Cinq jours après il ne se ressentait presque plus de ses douleurs rhumatismales; mais à ce moment survint une surexcitation nerveuse générale avec des mouvements désordonnés involontaires, qui alla grandissant pendant plusieurs jours puis devint stationnaire. Cet homme resta

ainsi pendant trente-cinq jours dans une agitation continue des bras et des jambes avec des secousses dans le tronc telles qu'il était obligé de garder le lit. Au 35^e jour, tout à coup, le malade se sentit délivré et sauta hors de son lit comme s'il n'avait rien eu auparavant. Un peu de faiblesse seule lui restait. Or il avait subi, accessoirement au mal pour lequel il avait pris *nux vomica*, trente jours de désordres nerveux dont il eût été heureux certes d'être privé et qui étaient en dehors de toute attente de son médecin.

Une autre fois, une dame de 58 ans prit un *lumbago* à la suite d'une marche un peu longue pour elle. On lui donne *Rhus toxicodendron* (12^e dilution), 5 globules à sec sur la langue en une seule fois. Le *lumbago* disparut après peu de jours; mais alors aussi survint chez cette dame une agitation extrême avec secousses et élancements dans les bras et les jambes, surtout la nuit, symptômes qui fatiguèrent et inquiétèrent beaucoup la malade et son entourage, et cela pendant six semaines sans répit aucun. Au bout de ce temps la disparition se fit brusquement, comme si le médicament était sorti en totalité de l'organisme, et qu'il n'y eût plus rien qui donnât lieu à l'excitation. Mais il n'en est pas moins pénible, même quand c'est rare, de voir plus de cinq semaines de souffrances succéder à la disparition d'un *lumbago*, et cela pour des symptômes médicamenteux additionnels à ceux qui correspondaient aux symptômes de la maladie.

4^o *L'Isopathie emploie des médicaments identiques avec l'agent morbide : de là la guérison le plus habituellement certaine.* — L'Isopathie ne provoque point comme l'Homéopathie des symptômes en nombre moindre ou supérieur à ceux de la maladie; elle ne détermine sous l'action de son

médicament (une sécrétion diluée du malade) que les réactions suffisantes salutaires correspondant exactement aux symptômes du mal, et qui disparaissent bientôt avec le mal lui-même¹. Ces symptômes produits par le médicament isopathique sont donc vraiment plus spécifiques encore que ceux de l'agent homéopathique, puisqu'ils sont en rapport complet avec ceux de la maladie, même quelque forme obscure qu'elle revête. En effet, lorsqu'on est incertain du diagnostic d'une affection, ou lorsqu'on ne trouve point en Homéopathie un médicament qui ait des symptômes analogues au mal et en nombre égal ou approchant avec ceux de la maladie, on a toujours dans l'Isopathie un remède spécifique certain avec des symptômes exactement semblables comme forme et comme nombre. Il ne s'agit seulement que de se procurer une sécrétion convenable contenant l'agent morbide, et de la diluer plus ou moins, suivant l'appréciation du praticien.

L'Isopathie apparaît donc ainsi comme la méthode médicale la plus spécifique et la plus sûre qu'on puisse employer. Elle est vraiment adéquate au mal à guérir. On est dès lors autorisé à affirmer ce que nous avançons dans l'Avant-propos, à savoir que les sciences mathématiques ne sont pas plus certaines dans leur genre que la science médicale ne l'est dans le sien. Car, pour résumer ce qui a trait à la certitude de la guérison, on peut dire que les trois méthodes médicales, allopathique, homéopathique, isopathique, sont fon-

1. *Parfois* cependant on remarque, entre le 2^e et le 3^e septenaire après l'administration du remède isopathique, un léger mouvement fébrile ou un certain malaise accompagné ou non de la production sur la peau de boutons d'acné ou de petits furoncles; mais ces divers phénomènes restent bénins et disparaissent spontanément après quelques jours. C'est en très petit l'analogie de ce qui se produit après les injections sérothérapiques.

dées sur des principes certains et que leur science est théoriquement bien assise ; mais que dans la pratique cependant chaque méthode n'a pas la même sûreté quant à la guérison : à cet égard l'Homéopathie prime l'Allopathie, et l'Isopathie surpasse l'une et l'autre, et pour sa précision, et pour sa perfection, et pour sa simplicité.

V — *Invention, ou manière de rechercher les remèdes dans chacune des méthodes médicales.* — Après avoir apprécié la valeur des trois méthodes médicales, allopathique, homéopathique et isopathique, nous avons maintenant à rechercher comment en chacune d'elles on arrive à se procurer les remèdes qui lui sont propres.

1° *En Allopathie on trouve le remède par le hasard d'abord, par l'empirisme ensuite.* — Quoique tous les agents de la nature puissent servir de remèdes pour les êtres vivants malades, *en Allopathie* ce n'est que lorsqu'un agent a été réputé avoir soulagé ou guéri telle ou telle maladie, qu'on le note comme pouvant être en d'autres cas le remède de la même maladie. Le hasard est ordinairement le premier auteur du résultat heureux qu'obtient un agent de la nature sur une maladie quelconque. L'expérience acquise ou l'empirisme donne ensuite l'indication de l'emploi du même agent contre une maladie semblable. Le médicament est alors choisi pour avoir guéri une première fois, et il n'avait guéri que pour avoir produit un état de régularisation des diverses fonctions d'un organisme où il y avait précédemment une altération de ces mêmes fonctions. Il répondait donc parfaitement dans cette circonstance à la formule : *contraria contrariis curantur* Mais à ce propos il est à noter que pour faire le choix d'un vrai remède qui guérisse, il est besoin d'observer certaines conditions. Toutes les fois qu'un médicament aura antérieurement été reconnu comme

ayant rétabli *l'ensemble des fonctions* de l'économie que l'agent morbide avait *altérées*, et qu'on le donne à un malade atteint de la même affection, la guérison est pour ainsi dire assurée ¹; mais lorsqu'on ne se base pour choisir un remède que sur des indications d'actions médicamenteuses qui s'opposeront seulement à *quelques symptômes de la maladie*, on peut soulager le malade en améliorant certaines souffrances, mais, comme on n'aura pas agi sur l'état foncier et général du mal, on n'aura pas de vraie et complète guérison ². — De même, s'il s'agit d'une maladie nouvelle ou d'une forme nouvelle d'une maladie déjà connue, pour laquelle le hasard n'ait pas fait reconnaître un agent qui en triomphe, on est désarmé en Allopathie pour combattre sûrement ce nouvel ennemi. Cette méthode dans ces cas se trouve donc dans une réelle impuissance d'action.

2° *En Homéopathie on choisit le remède par l'analogie de l'action du médicament avec l'action de l'agent morbide.* — Dans l'Homéopathie on choisit les remèdes contre une maladie quelconque, ou contre tel état d'une maladie, dans les agents qui, sur l'homme sain ou sur les régions saines d'un homme malade, ont produit des symptômes semblables à ceux de la maladie ou de l'état maladif que l'on veut guérir, c'est-à-dire suivant la formule : *similia similibus curantur*. Les Homéopathes ont, en effet, essayé tous leurs médicaments sur l'homme sain et ils ont noté dans des recueils qu'ils appellent des *pathogénésies* les divers symptômes que ces remèdes ont produits, symptômes, il est vrai, tantôt incomplets, tantôt surabondants vis-à-vis ceux d'une maladie déterminée, et que le malade à qui on administrera

1. Dans ces cas ces remèdes sont dits spécifiques (comme sont les anti-périodiques, antisypilitiques, etc.).

2. Ces remèdes sont dits alors non spécifiques (comme sont les excitants, les calmants, les évacuants, etc.).

ce remède sera forcé de subir comme les symptômes qui correspondent à son mal. Les mêmes médecins ont aussi consigné dans ces recueils les symptômes produits étrangement à la maladie sur les parties saines d'un homme malade par le médicament employé contre son mal. Lorsqu'en effet un homme est malade, habituellement toutes les parties de son organisme ne sont pas malades, et les symptômes qui sont produits par un remède sur ces parties non malades peuvent être considérés comme des symptômes observés sur l'homme sain. Ainsi, par exemple, si l'on donne *Rhus toxicodendron* pour un *lumbago* et qu'en dehors du symptôme médicamenteux, *douleur lombaire*, qui l'a fait choisir comme le remède produisant un symptôme analogue à celui du mal, il ait aussi déterminé un herpès impétigineux au pourtour de la bouche, cet *herpès impétigineux* est un symptôme étranger à la maladie actuelle, *le lumbago*, et il peut être noté comme développé chez un homme sain dans les pathogénésies dont nous venons de parler. Or tout médicament inscrit dans ces pathogénésies comme ayant produit chez l'homme sain des symptômes analogues à ceux d'une maladie, peut être choisi comme le remède qui guérira sûrement le mal. La raison en est dans ce que nous avons dit plus haut (p. 18) à savoir que c'est l'agent spécial qui redonnera à la partie malade la réaction spéciale suffisante pour chasser de son sein l'agent morbide, et pour rétablir, dès lors, par voie de conséquence, la régularisation des fonctions là où il y avait eu altération de ces mêmes fonctions.

D'autre part, par cette méthode de condenser dans des recueils les phénomènes produits chez l'homme sain par chacun des agents morbides connus, il y a toute chance à ce que, contre une maladie nouvelle ou à forme symptomatique

nouvelle, l'Homéopathie puisse trouver dans ses pathogénésies le remède à peu près certain de ce mal à forme nouvelle, alors que l'Allopathie, qu'un hasard heureux n'aura pas instruite encore d'un remède efficace, n'aura aucune donnée précise pour faire le choix d'un remède. Cela montre que l'Homéopathie, en suivant sa formule, est plus constamment sûre d'arriver au remède spécial qui convient à un mal quelconque. En outre l'Homéopathie a deux données pour choisir son remède quand l'Allopathie n'en a qu'un. L'Homéopathie a comme première donnée l'analogie des symptômes de ses pathogénésies avec celles des maladies, et comme seconde donnée l'analogie entre les heureux effets d'un remède contre une première maladie d'une certaine espèce et les effets espérés du même remède contre les maladies semblables; tandis que l'Allopathie n'a que cette dernière donnée pour faire son choix.

3° *En Isopathie on choisit le remède d'après son identité avec l'agent morbide.* — Dans l'Isopathie on trouve le médicament contre telle maladie dans les sécrétions du malade lui-même. Nous avons vu, en effet, dans les premières pages de ce travail (p. 11-12) que la nature éliminant par les sécrétions tous les éléments inutiles ou nuisibles, ses sécrétions sont dès lors chargées des agents nuisibles produits par l'organisme ou qui y étaient venus tout formés du dehors; et, comme nous avons constaté que l'agent médicamenteux, pour être efficace et spécifique, doit produire les mêmes symptômes que l'agent morbide, il n'y a aucun agent qui puisse en produire de plus semblables que l'agent morbide lui-même pris comme agent médicamenteux. Alors le choix du médicament est fait suivant la formule : *æqualia æqualibus curantur*, et l'identité de l'agent médicamenteux avec l'agent morbide donne la certitude d'un agent curatif efficace,

pourvu que cet agent médicamenteux soit atténué. L'on trouve donc les médicaments isopathiques dans toutes les sécrétions de l'économie de l'être malade, mais principalement dans celles des organes particulièrement atteints. En effet, lorsqu'un organisme contient en lui des éléments qui lui nuisent et qui sont arrivés au point de le rendre malade, il élimine, en conséquence de sa réaction, les éléments morbides par toutes les voies, mais surtout par celles les plus voisines des organes atteints. Les urines, les sueurs, la salive, les larmes, les mucosités, le pus, la sérosité des élevures formées naturellement ou artificiellement sur la peau sont les sécrétions qui peuvent en être la source habituelle. Le sang d'un organe malade, comme le sang de rate dans la maladie charbonneuse, le crachat rouillé ou sanguinolent du pneumonique peuvent donner des agents médicamenteux isopathiques. — On prend ces sécrétions ordinairement et préférablement sur le malade lui-même ; on a alors ce qu'on a appelé des *auto-sécrétions* ; mais on peut se servir du médicament isopathique pris sur un autre malade de la même maladie ; on aura alors des *allo-sécrétions* par opposition aux auto-sécrétions. Mais le remède isopathique, qu'il soit auto-sécrétion ou allo-sécrétion, ne reste pas dans l'économie où il est introduit : il est éliminé avec les éléments morbides par les voies sécrétoires. Ainsi, pour M. le professeur Bouchard, comme pour MM. Charrin et Ruffert, les divers vaccins ne demeurent pas dans l'économie : leur élimination serait complète après 14 jours, quoique l'*immunité* produite persiste pendant des années ¹ Sans qu'on puisse dire que tous les produits de sécrétion

1. Voir P. JOUSSET, *Prophylaxie du tétanos*, dans le journal l'*Art médical*, juin 1893, p. 436.

qui sont employés comme remèdes isopathiques aient une aussi prompte élimination, la disparition des symptômes qu'ils produisent fournissent, il semble, une preuve de leur élimination. En effet, leur présence déterminait leur effet nocif (aggravation médicamenteuse temporaire); là où leur effet ne paraît plus, leur présence aussi n'est plus. Ce qui semble le confirmer, c'est que si on donne à la même personne, qui ne sent plus les effets nocifs du remède isopathique absorbé, une nouvelle dose de celui-ci, l'effet nocif de cette nouvelle dose s'accuse tout de suite : la disparition de l'effet nocif de la première dose n'était donc pas le résultat d'une accoutumance au remède, alors que celui-ci demeurerait encore au milieu des tissus.

Ces faits et ces explications montrent qu'on peut employer, sans danger de contagion, les remèdes isopathiques dilués qui proviennent d'allo-sécrétions. Ils peuvent être pris également sans répugnance, étant donnés leurs multiples dilutions et le filtrage qu'on peut en faire à la dernière dilution.

De plus, en Isopathie, toute maladie nouvelle a son remède tout trouvé dans ses dilutions diluées. Pour mieux permettre de juger en quelques signes la question de la recherche des divers agents médicamenteux allopathiques, homéopathiques, isopathiques, nous la résumerons en les notions suivantes.

Dans l'*Allopathie* le remède n'est trouvé qu'après un premier effet curatif fourni par le hasard et que l'empirisme applique ensuite. Là où l'on n'a pas ce premier effet curatif antécédent, on n'a pas de donnée pour un remède certain. Dans l'*Homéopathie*, le remède est trouvé avant le premier effet curatif, par l'analogie des symptômes du remède expérimenté sur l'homme sain avec les symptômes qui se trouvent chez l'homme malade.

Dans l'*Isopathie* le remède est trouvé, même avant le premier effet curatif et sans besoin de la constatation de l'analogie des symptômes du remède sur l'homme sain avec les symptômes qui existent chez l'homme malade, par la seule identité de l'agent médicamenteux avec l'agent morbide ¹. La dernière façon de trouver un remède certain est donc de toutes la plus facile, puisqu'étant donné le même agent médicamenteux que l'agent morbide, on est assuré qu'il produira les mêmes symptômes sur l'homme malade et que l'effet curatif suivra, si la dose est suffisamment diluée et si la réaction des parties saines chez le malade peut encore se faire. Ce sont là, en effet, toutes les conditions de la guérison, ainsi que nous l'avons vu plus haut (p. 19 et suiv.)

1. Aujourd'hui que la science microbiologique a fait de grands progrès et qu'on est en voie de trouver dans les sécrétions morbides spéciales de chaque maladie les microbes spéciaux qui y naissent et qui peuvent dès lors indiquer la valeur médicamenteuse de ces sécrétions, on peut donc arriver à être sûr de produits morbides bien déterminés qui deviennent ainsi des médicaments certains pour des maladies semblables.

Cependant, jusqu'à ce que des faits contraires viennent l'infirmier, je crois qu'il est plus sûr de se servir, comme médicaments, des liquides de sécrétion dilués, et filtrés si l'on veut, plutôt que des bouillons de culture des microbes spéciaux qu'on a trouvés dans ces liquides de sécrétion, parce que le bouillon de culture d'un microbe particulier peut ne pas contenir tout le produit morbide qui a donné lieu à la maladie, et n'être pas par là même l'agent totalement semblable au produit morbide ni dès lors totalement efficace. La rage n'a-t-elle pas été sûrement guérie par le virus rabique lui-même, simplement atténué?

LIVRE SECOND

L'ART DE GUÉRIR

LES PROCÉDÉS DE LA MÉDICATION

PREMIÈRE PARTIE

DES PLUS SURS PROCÉDÉS DE GUÉRIR EN ALLOPATHIE ET EN HOMÉOPATHIE

Dans les divers chapitres précédents nous avons essayé de montrer comment la vraie science de guérir consiste à donner sous une dose modérée à un organisme malade, mais en visant principalement les parties saines, des éléments médicamenteux identiques ou le plus possible analogues aux agents morbides, dans le but de provoquer dans ces parties saines une réaction suffisante¹ qui, en se déversant par solidarité sur les parties malades, leur permettra par ce renfort de se débarrasser de l'agent morbide et d'amener ainsi la guérison.

Connaître et mettre en pratique la loi médicale, c'est donc donner comme médicaments les agents identiques, ou bien encore, ainsi que déjà l'avait découvert Hahnemann, les agents analogues à l'agent morbide. — Mais connaître et mettre en pratique la science de cette loi médicale, c'est

1. Nous avons expliqué (Science de guérir, ch. IV, § III, p. 13) que *la réaction dite suffisante* est celle de la partie saine qui n'est point dominée par l'action de l'agent morbide, tandis que *la réaction dite insuffisante* est celle de la partie malade qui, étant dominée par l'action de l'agent morbide, se trouve par là même insuffisante à réagir avec succès.

donner à un organisme malade ces médicaments identiques ou analogues, principalement en vue des parties saines, afin que leur réaction spéciale, en se déversant par solidarité sur les parties malades, devienne pour celles-ci un appoint qui leur permette d'opérer leur salut ¹. Or cette science de la loi de guérison, comparée aux méthodes usitées antérieurement et que nous avons vues cependant révéler plus ou moins en elles cette loi thérapeutique, demandera-t-elle dans ces méthodes quelques modifications à leurs pratiques pour mieux assurer leur guérison?

Oui, et j'ai déjà donné l'indication de ce qui était désirable à cet égard, lorsque j'ai noté les différences qui caractérisent les trois procédés allopathique, homéopathique et isopathique; mais peut-être est-il bon de préciser ici, d'une manière générale, comment on pourrait réaliser les *desiderata* exprimés plus haut.

CHAPITRE PREMIER

DES PLUS SURS PROCÉDÉS ALLOPATHIQUES

1^o *Les médicaments dits spécifiques ou quasi-spécifiques donnent une guérison ordinairement assurée.* — Je rappelle d'abord qu'en Allopathie les diverses classifications données par les auteurs ² pour faciliter l'emploi des médicaments

1. De là il est facile de voir que c'est la nature qui est le véritable auteur de la guérison, suivant cet adage d'Hippocrate : *natura morborum mediatrica*. Le médicament n'est que le stimulant à l'aide duquel la nature réagit de la façon spéciale qui est nécessaire pour triompher d'un mal spécial.

2. Voir par exemple le *Dictionnaire médical* du D^r FABRE (Germer Baillière. Paris, 1850), article *Médicaments*.

dans les maladies peuvent être, à notre point de vue, résumées en deux groupes principaux. Dans un premier je comprendrai les spécifiques et les quasi-spécifiques, c'est-à-dire les médicaments dont les effets curatifs correspondent, quoiqu'en sens inverse, à l'ensemble ou à la plupart des symptômes de la maladie. Dans un second groupe je placerai les non spécifiques, c'est-à-dire les médicaments dont les effets curatifs ne correspondent, en sens inverse, qu'à un seul symptôme ou à quelques symptômes seulement de la maladie.

Or les spécifiques ou quasi-spécifiques qui ont guéri une maladie ne l'ont guérie qu'en raison de ce que leurs effets primitifs en sens direct ¹ correspondent, comme leurs effets secondaires en sens inverse ², à l'ensemble ou à un bon nombre de symptômes de la maladie à laquelle sont ils appliqués ; ce par quoi ils rentrent dans la catégorie des médicaments d'analogie rapprochée. Dans ce cas ³ donc ils se trouvent agir suivant la vraie loi de la médication, en vertu de laquelle les remèdes doivent pour guérir produire en notable proportion sur les parties saines les mêmes actions que les agents morbides sur les parties malades. On peut dès lors continuer à les appliquer pour obtenir sûrement la guérison dans toutes les maladies de même nature.

2° *Les médicaments non spécifiques ne procurent pas ordinairement une guérison assurée.* — Les médicaments non spécifiques, en raison de ce que leurs effets primaires en sens direct correspondent, comme leurs effets secondaires en sens

1. Voir p. 48, n° 4 du tableau.

2. Voir p. 48, n° 5 du tableau.

3. Voir ce qui a été dit dans l'Avant-propos sur les spécifiques et les non spécifiques (p. ix, x) et sur les médicaments d'analogie rapprochée et d'analogie éloignée (p. 59, 60, 61.)

inverse, non à l'ensemble des symptômes, mais à un symptôme ou à quelques symptômes seulement de la maladie, par quoi ils sont de la catégorie des remèdes d'analogie éloignée, les médicaments non spécifiques, dis-je, ne peuvent guérir sûrement les affections auxquelles on les applique. Ils n'ont point, en effet, toute la loi de médication avec eux, puisque les remèdes ne produisent pas sur les parties saines l'ensemble des mêmes actions que l'agent morbide exerce sur les parties malades. Ces remèdes calment seulement les symptômes auxquels leurs actions correspondent, et si parfois la guérison survient malgré cela, c'est que, comme je l'ai déjà dit, la nature a d'elle-même accidentellement repris le dessus vis-à-vis de l'agent morbide.

3° *Là où les médicaments sont non spécifiques, recourir à des pathogénésies plus étendues, comme sont les pathogénésies homéopathiques.* — Dans les cas où, d'après l'expérience acquise, l'on n'a à son service pour guérir les maladies que des médicaments répondant seulement à un trop petit nombre de symptômes morbides pour triompher du mal, il serait désirable que les médecins allopathes pussent, par des recherches nouvelles sur les actions des divers agents de la nature vis-à-vis de l'homme, voir s'ils n'en rencontreraient pas qui fussent en de plus nombreux rapports avec les symptômes morbides, ou constater si ce qui serait désirable qu'ils fissent n'est pas déjà réalisé. Leurs confrères homéopathes, en effet, ont étudié d'une manière plus minutieuse les actions sur l'homme sain des divers agents de la nature; et ils ont été heureusement servis dans cette étude par l'idée d'employer ces agents divers sous une forme diluée, parce qu'ils ont mis de la sorte l'organisme humain dans les conditions d'une sensibilité plus étendue

plus délicate : c'est pourquoi ils ont obtenu des effets plus nombreux et plus circonstanciés. Je vais en citer un exemple : dans les traités de thérapeutique allopatique *la camomille* par son emploi sous forme de dose massive (dose naturelle) est seulement notée comme un médicament stimulant ou excitant, n'ayant guère que les trois propriétés particulières suivantes, *tonique* pour l'estomac et les entrailles, *antipériodique* et *emménagogue* ; mais dans les pathogénésies homéopathiques elle a des effets bien plus nombreux. Elle provoquerait des douleurs de dents, des gonflements des parotides et des autres glandes, de la rougeur et de la chaleur sur une joue seulement, des gerçures aux seins et aux lèvres, des coliques spasmodiques et de la diarrhée, des coliques menstruelles, des accès d'asthme, des fièvres intermittentes avec exacerbation nocturne ou bien une chaleur générale le soir ou la nuit, de l'insomnie avec agitation, de la surexcitation et de la surimpressionnabilité du système nerveux chez les femmes et les enfants, de la sensibilité excessive à toute douleur, etc., etc. — On voit par cette énumération que les trois propriétés de la camomille signalées par les Allopathes se trouvent dans la pathogénésie homéopathique de cette même substance, mais avec beaucoup d'autres propriétés adjointes. Les études pathogénésiques des homéopathes sont donc faites selon le désir que pouvait avoir le médecin allopathe de se mettre dans la meilleure condition de trouver un médicament qui eût plus de chance par le nombre plus considérable de ses effets observés chez l'homme sain de se rencontrer en analogie plus rapprochée avec les symptômes de la maladie à guérir.

Le médecin allopathe qui parcourra ces pathogénésies homéopathiques devra faire attention surtout, parmi les effets médicamenteux indiqués, à ceux qui sont notés comme le

plus fréquemment observés, et pour cette raison soulignés, et il aura assez souvent avec la symptomatologie d'un seul médicament le moyen de couvrir l'ensemble des symptômes produits par l'agent morbide, et par là le pouvoir de guérir la maladie. Si un seul médicament n'arrive pas à correspondre à la plupart des symptômes morbides, un second ou un troisième le lui permettront, par l'apport des phénomènes complémentaires, soit qu'il emploie ces remèdes alternativement soit qu'il les administre simultanément.

Mais le praticien allopathe dans ces cas devra-t-il user de doses diluées pour obtenir tous les effets pathogénésiques qui correspondent à l'ensemble des symptômes de la maladie? Ordinairement, oui; quelquefois non; car, quoique, comme nous l'avons dit il y a un instant, la dose diluée favorise un plus grand nombre d'effets médicamenteux, il est cependant certains médicaments que l'expérience enseigne pouvoir être employés à dose forte ou presque massive. « Alors, va-t-on dire, ce sera faire de l'Homéopathie sous le couvert de l'Allopathie : ce sera être d'une « partie en théorie et de l'autre en pratique, et cela ne convient pas à un homme droit. Il est plus honorable d'être « tout à une méthode ou tout à une autre. » — Mais est-ce que l'Homéopathe, qui a toujours antérieurement étudié à l'école officielle de l'Allopathie, n'a pas, sans manquer à son honorabilité, le droit d'employer à la façon allopathique des remèdes qu'il sait guérir certainement diverses maladies, comme le sulfate de quinine pour les fièvres intermittentes et les composés de mercure et d'iode contre la syphilis? Qui peut, soit du côté des Allopathes soit du côté des Homéopathes, *raisonnablement* le lui reprocher et l'en empêcher? Pourquoi dès lors faire un crime à un Allopathe, qui étudierait après coup les pathogénésies homéopathiques, d'user

dans certains cas de remèdes suivant les données de cette école ? Vouloir, parce qu'il en essaierait la médication, le forcer à se déclarer immédiatement du parti de l'Homéopathie, c'est aller contre les habitudes de l'esprit humain qui ne veut se convertir que peu à peu et à son heure. D'ailleurs une vérité en exclut-elle une autre, et n'a-t-on pas le droit de la prendre *légitimement* partout où elle apparaît sous une forme nouvelle, sans répudier pour cela tout ce qu'il y avait de certain dans le passé ? Une méthode après tout n'est qu'un côté de la science pleine et entière.

4° *Là où la symptomatologie des remèdes cherchés ne couvre pas celle de la maladie, user des procédés isopathiques.* — Le médecin allopathe, même après avoir consulté les pathogénésies homéopathiques, peut ne pas trouver, pour traiter diverses affections, des remèdes produisant assez de symptômes correspondant à ceux de la maladie. Sera-t-il désarmé dans ces cas ? Non : je l'engage alors à ne pas dédaigner les procédés isopathiques, d'autant que les médicaments isopathiques ont leurs symptômes absolument identiques à ceux de la maladie, et qu'à dose diluée ou atténuée ils sont par là même sûrement efficaces. — Du reste, depuis quelques années, un certain nombre de médecins allopathes distingués ont avec succès expérimenté sur les animaux diverses médications qui sont de véritables produits morbides des affections qu'ils veulent combattre. Ils l'ont également tenté avec bonheur sur l'homme dans ce qu'ils appellent la *Sérothérapie*. Mais ce qu'ils accomplissent à haute dose, et par mode externe, en retirant par exemple d'une pleurésie avec épanchement la sérosité qu'ils injectent ensuite dans le tissu cellulaire sous-cutané, afin d'amener par là la guérison de la maladie, l'Américain Héring avait déjà reconnu, il y a longtemps, quoique ce ne fût pas spé-

cialement pour la pleurésie, que ce procédé de traitement isopathique, par mode externe et à dose naturelle ou forte, était de beaucoup moins favorable que le même traitement par mode interne et sous forme diluée, comme nous y insisterons plus loin. C'est pourquoi, en conseillant aux médecins allopathes, à la recherche de médicaments qui répondent pleinement par les phénomènes qu'ils produisent chez l'homme sain aux symptômes d'une maladie à traiter et qui n'ont pas rencontré ces médicaments, en leur conseillant, dis-je, de se reporter du côté de l'Isopathie, je les engage à n'user de cette méthode que sous forme diluée et par mode interne pour assurer d'une manière toute bénigne la guérison de leurs malades.

CHAPITRE II

DES PLUS SURS PROCÉDÉS HOMÉOPATHIQUES

1^o *Chercher toujours, pour assurer la guérison, les médicaments d'analogie rapprochée.* — Je ne ferai ici que signaler les desiderata que l'on a en voyant certains modes de faire des praticiens de cette école.

Une des premières choses à rappeler c'est que, pour avoir une médication aussi certaine que possible, il faut veiller de son mieux à ce que le choix du médicament soit fait de telle sorte que l'ensemble des phénomènes qu'il détermine chez l'homme sain couvre bien les symptômes de la maladie. S'il arrive qu'un seul remède ne puisse pas avoir par lui-même cet avantage, un second et un troisième au besoin doivent venir faire le complément de ce qui manque à cet

égard ; autrement les médicaments homéopathiques n'auraient plus (ce qu'ils doivent avoir habituellement) leurs caractères d'analogues rapprochés, c'est-à-dire que ces médicaments ne correspondraient plus par l'ensemble de leurs phénomènes chez l'homme sain à l'ensemble des symptômes chez l'homme malade. Je laisse à l'expérience de chacun le choix de combiner ou d'alterner les médicaments multiples à employer.

2° *Éviter (autant que possible), les phénomènes médicamenteux étrangers aux symptômes morbides, par une dilution peu élevée.* — Nous avons reconnu plus haut, comme inconvénients possibles à la médication homéopathique la mieux choisie et la mieux réussie, l'addition de phénomènes médicamenteux surrogatoires aux symptômes morbides lesquels phénomènes font quelquefois longtemps souffrir la personne délivrée de la maladie pour laquelle elle avait pris ce remède. Comme nous avons noté récemment, en parlant de la camomille, que la dilution fait développer dans le médicament des actions qui ne s'accusaient pas sous des doses plus massives, il est dès lors indiqué, pour éviter autant que possible ces phénomènes superflus, de donner les médicaments à des dilutions peu élevées, quand on n'a pas d'ailleurs des motifs spéciaux pour les administrer à de hautes dilutions.

3° *Ne pas faire prendre les médicaments d'une manière trop continue.* — Si nous nous rappelons bien dans la pratique que c'est la nature qui est le véritable agent de guérison, et que le médicament n'est que son excitant pour la faire agir, nous comprendrons dès lors facilement que, lorsque le médicament est une fois introduit dans l'organisme et qu'on sait par expérience qu'il a une certaine durée d'action, il n'est pas utile, il peut être même nuisible de le

renouveler fréquemment. La nature est comme un cheval qui a besoin quelquefois d'être fouetté. Le médicament est le fouet, et le médecin le conducteur qui manie le fouet. Or un bon conducteur n'use du fouet que par ci par là, quand la bête ne marche pas toute seule, tandis qu'un conducteur qui ne cesse de la fouetter l'abat sous ses coups au lieu de la faire marcher. C'est ce que j'ai vu se produire plusieurs fois chez de pauvres malades envers qui des médecins homéopathes employaient remèdes sur remèdes et qui étaient réduits à refuser leurs soins pour ne pas être anéantis sous la médication qui les bouleversait continuellement sans leur donner le temps de se remettre.

4^o *User, dans les cas où il n'y a pas de médicaments homéopathiques d'analogie rapprochée, des procédés isopathiques.* — Nous avons constaté, au moins en théorie, au moment où nous avons comparé les diverses méthodes thérapeutiques, que l'Isopathie était celle qui, selon l'indication de la loi médicale, offrait la correspondance la plus parfaite entre les symptômes médicamenteux et les symptômes morbides; il s'en suit que là où le médecin homéopathe n'aura pas dans ses pathogénésies le médicament ou les médicaments en rapport suffisamment exacts dans leurs actions sur l'homme avec celles de l'agent morbide pour être sûr de la guérison, il aura dans les procédés isopathiques la ressource d'y trouver le remède favorable. C'est pourquoi je renouvelle à son égard l'invitation que je faisais tout à l'heure au médecin allopathe de ne pas dédaigner l'essai des procédés isopathiques desquels nous allons parler dans les chapitres qui vont suivre.

Je me suis borné à ces quelques appréciations sur les procédés de guérir en Allopathie et en Homéopathie, ne jugeant pas à propos de m'y étendre davantage, parce que ces

méthodes ont leurs enseignements et des maîtres pour les propager. Il me suffisait d'en faire remarquer certains côtés faibles pour que ceux qui les emploient puissent, s'ils en ont aperçu comme moi les points défectueux, y apporter les correctifs capables de donner plus de certitude à leurs médications.

DEUXIÈME PARTIE

DES SURS PROCÉDÉS DE GUÉRIR EN ISOPATHIE

A. Isopathie pure.

B. Isopathie organique.

C. Isopathie sérothérapique ou Sérothérapie.

Il y a, en effet, trois sortes d'Isopathie :

1° *L'Isopathie principalement dite*, qui prend les produits de sécrétion d'un être malade comme agents médicamenteux pour guérir la même maladie.

2° *L'Isopathie organique*, qui fait absorber au malade atteint d'affections organiques le suc des mêmes organes sains pris chez les animaux.

3° *L'Isopathie sérothérapique ou Sérothérapie*, qui emploie le serum du sang des animaux auxquels on a communiqué une maladie particulière pour guérir la même maladie chez les hommes en qui ce serum est introduit.

A. ISOPATHIE PURE OU ISOPATHIE PROPREMENT DITE

CHAPITRE PREMIER

DES PROCÉDÉS D'ISOPATHIE PURE

1° *La simplicité de ses procédés, et sa juste adaptation aux symptômes morbides.* — Contrairement à ce que j'ai observé pour les procédés allopathiques et homéopathiques

je m'arrêterai plus particulièrement et plus longuement sur les procédés isopathiques, parce qu'ils sont moins connus et qu'ils méritent, à mon appréciation, qu'on appelle l'attention sur eux. — L'Isopathie, en effet, est celle des trois méthodes de guérir qui a ses symptômes médicamenteux en plus exacte correspondance avec les symptômes morbides, puisqu'ils sont identiques avec eux, et elle est dès lors plus à même de procurer la guérison avec certitude, suivant les idées que nous avons exposées dans la première partie de ce travail, partie que nous avons comprise sous le titre de *Science de guérir*.

D'autre part cette méthode est d'une si grande simplicité et d'une mesure d'action médicamenteuse si complètement correspondante aux symptômes morbides qu'aucune des autres méthodes n'en approche pour la perfection. Il suffit, en effet, de se procurer une sécrétion d'un être malade, de diluer cette sécrétion un certain nombre de fois dans un véhicule inerte (eau ou sucre de lait) suivant une certaine proportion qu'on prend pour norme, puis de faire prendre cette dilution en une ou plusieurs fois au malade pour lui procurer la guérison. Je vais donc essayer d'en faire apprécier la valeur et je commencerai par dire ceux à qui revient le mérite de l'avoir fait connaître.

2° *La première découverte de l'Isopathie ; enthousiasme qu'elle provoque, puis son abandon.* — Lux, célèbre vétérinaire à Leipzig, et Héring, docteur non moins distingué en Amérique, furent les praticiens qui firent connaître les premières applications des remèdes isopathiques (entre 1823 et 1833). Les résultats en furent si heureux qu'un enthousiasme considérable parmi les médecins homéopathes se produisit à l'égard de cette nouvelle méthode de médication à laquelle on donna le nom d'Isopathie, d'ἴσος (pareil) et

πάθος (souffrance) : la formule qui la traduisait était celle-ci : *æqualia æqualibus curantur*. Mais hélas ! comme tout ce qui enthousiasme trop subitement, elle en vint, après quelques années d'emploi plus ou moins aventureusement fait, à tomber dans un discrédit presque absolu et finalement dans l'oubli. Nous examinerons (chap. ix.), en les discutant, les raisons qu'en donne le Dr Rapou dans son histoire médicale homéopathique ¹. Mais l'oubli dans lequel cette méthode fut ensevelie fut si profond que, trente et quelques années après ses premières révélations, on n'en entendait plus parler, même parmi les médecins homéopathes qui l'avaient d'abord prônée ; et qu'à moins de lire les auteurs qui avaient autrefois sur elle donné quelques renseignements, on ne pouvait se douter qu'elle eût jamais vu le jour.

3^o *Réapparition de l'Isopathie : elle est déduite des notions de physiologie médicale.* — Je viens de dire que, trente et quelques années après son apparition, on ne se doutait pas dans le public médical que l'Isopathie eût jamais vu le jour. C'est ce qui eut lieu, en effet, pour l'auteur de ce travail, lorsqu'après avoir exercé une dizaine d'années l'Allopathie il fut témoin (en 1865) de l'action indubitable des remèdes homéopathiques employés à dose dite infinitésimale, et qu'il voulut, après vérification personnelle de la fabrication et de l'administration de ces médicaments, employer lui-même cette méthode de guérir. Dans les renseignements qu'il reçut de ses confrères homéopathes ou dans les ouvrages qu'ils lui mirent entre les mains pour l'aider dans ses premières tentatives, il ne vit rien qui pût lui faire soupçonner d'autre procédé de traitement par la

1. Aug. RAPOU, *Histoire de la doctrine médicale homœopathique*, Paris, J.-B. Baillière, 1846-1847, 2 vol. in-8^o.

méthode des remèdes dilués que celle de l'Homéopathie. C'est donc sur cette méthode homéopathique qu'il concentra sa nouvelle attention. Il fut assez heureux pour voir réussir les divers essais qu'il en fit. Néanmoins il fut loin d'être satisfait des théories par lesquelles on prétendait expliquer l'action des dilutions homéopathiques, et particulièrement de cette théorie de la dynamisation par laquelle un remède acquérait d'autant plus de puissance curative qu'il était moindre en volume. N'entrant pas facilement dans cette idée, il fut par là porté, les faits étant bien évidemment et bien souvent constatés, à chercher une explication plus satisfaisante. Il voulut pour cela remonter aux premières vérités physiologiques et aux premières données scientifiques bien certaines, pour arriver, de déductions en déductions faites aussi rigoureusement que possible, à la définition exacte de la maladie et à celle du médicament, puis au mode d'action de celui-ci sur celle-là. Une fois ces notions bien établies¹, il comprit la raison et la loi de toute médication, loi que déjà il y a longtemps Mithridate avait devinée, puisqu'il l'expérimentait sur lui-même. Il conclut alors que la vraie condition de trouver le médicament pour une maladie c'est de *le prendre parmi les agents semblables à celui du mal*, mais de *l'administrer à plus petite dose*. Puis, poursuivant la même idée, il se dit : si le véritable médicament doit être un agent semblable à celui du mal, rien n'est plus semblable à l'agent du mal que l'agent du mal lui-même, et puisque les sécrétions de l'homme malade sont chargées plus ou moins des éléments morbides qui sont expulsées naturellement par leurs voies, si on savait recueil-

1. Se reporter à l'exposition de ces vérités dans la première partie (la Science de guérir).

lir ces éléments morbides dans les sécrétions, on aurait à coup sûr dans ces éléments morbides des agents médicamenteux. Il ne s'agirait plus ensuite que de les administrer à dose faible ou diluée. — Cette méthode n'aurait point, pour trouver ses remèdes, à les attendre ordinairement du hasard, comme l'Allopathie; elle n'aurait point non plus, comme l'Homéopathie, à établir dans des expérimentations préalables sur l'homme sain les pathogénésies de la similitude des symptômes de ses remèdes, puisque l'élément morbide les donne dans les phénomènes mêmes de la maladie. Elle serait donc à la fois bien plus simple et bien plus sûre; sa formule pourrait être *Eadem iisdem curantur*; et son nom *Idiopathie*. La conception de cette nouvelle méthode de guérir était à peine élaborée que des circonstances particulières firent (en 1873) passer l'auteur en Orient, dans une ville de la Mésopotamie, à Mossoul (ancienne Ninive), et lui permirent alors, pendant quatre années consécutives sur une ville de 40.000 âmes et plus, de faire avec un succès remarquable l'application de ce nouveau mode de traitement. Le champ d'observation était donc très vaste pour lui: il n'y avait, en effet, dans toute la ville d'autre docteur-médecin que le médecin militaire, et tous les praticiens d'ailleurs, quels qu'ils fussent, jouissaient dans l'exercice de leur art de la plus grande liberté.

4^o *Les sécrétions morbides naturelles ou artificielles, le sang lui-même, deviennent des sources de médicaments.* — Avec une facilité si grande d'appliquer cette nouvelle médication l'auteur constata bientôt que les diverses sécrétions de l'économie (même les sécrétions artificielles produites sous la peau extemporanément par l'ammoniaque), que le sang lui-même tiré d'un organe malade, que tous ces liquides dilués à divers degrés et donnés à prendre au

malade obtenaient rapidement et sûrement raison des affections des organes dont ils étaient extraits.

Pour en citer brièvement des exemples, il peut dire :

1^o Que, par les larmes prises sur les personnes malades, et diluées entre la 3^e et 6^e dilution centésimale dont il donnait à boire à plusieurs reprises dans la journée, 2 ou 3 jours de suite, en même temps qu'il en instillait quelques gouttes dans les yeux il guérissait très rapidement des conjonctivites graves, des kératites ulcéreuses, des nyctalopies, des héméralopies, des tumeurs lacrymales et des épiphora, etc., etc. ;

2^o Que, par des mucosités prises à l'arrière-gorge, et diluées à la façon des larmes dont nous venons de parler, il faisait très vite disparaître des catarrhes auriculaires internes, et par suite des surdités catarrhales ou rhumatismales ;

3^o Que par les sécrétions caséuses du muguet également diluées il enlevait merveilleusement le muguet des enfants et les états graves qui y avaient donné naissance. Il en était de même pour le muguet des adultes quoique la disparition s'en fit moins rapidement ;

4^o Que, par la sécrétion diphtéritique de l'angine couënneuse, sécrétion prise à l'aide d'un petit pinceau de linge au voile du palais ou aux amygdales, puis diluée et donnée, en raison de la gravité du mal, à boire toutes les 5, ou 10, ou 15 minutes pendant 48 ou 72 heures, il guérissait en 3, 4 ou 5 jours de graves angines couënneuses sur des jeunes gens, et cela d'une manière presque certaine, pourvu que la maladie n'eût pas plus de quatre ou cinq jours de date ;

5^o Que, par des mucosités bronchiques, toujours diluées, les catarrhes fébriles ou non fébriles s'amendaient en très peu de temps ; qu'également par des mucosités pneumoniques diluées des pneumonies cédaient en quelques jours ;

6^o Que par la salive (la sécrétion la plus propre et la

plus facile à prendre et dont on fait la dilution que l'on veut) on avait promptement raison des embarras gastriques, des pituites, des dyspepsies diverses, des constipations, des diarrhées, des douleurs et flux hémorrhoidaires, des oxyures vermiculaires, des coliques hépatiques, des dysmenorrhées diverses, des amenorrhées, des métrorrhagies, des métrites aiguës et chroniques, des douleurs rhumatismales musculaires, des lumbagos, des paralysies de la 3^e et 7^e paire, etc. ;

7^o Que par l'urine seule ou par l'urine et la salive réunies, puis diluées, on triomphait du catarrhe urinaire, de la dysurie, de l'incontinence d'urine des jeunes gens et des vieillards, et même du diabète ;

8^o Que par la sueur également diluée et donnée à toute personne qui, s'étant refroidie, prenait à la suite une fièvre inflammatoire, la fièvre tombait promptement et le malade était bientôt rétabli ;

9^o Que par les sérosités des diverses affections cutanées, à forme humide, eczéma, herpès, impetigo, etc., dont on faisait une dilution et qu'on donnait quelques jours de suite au malade, sans même application extérieure, on le guérissait rapidement ;

10^o Que par du pus pris sur un ulcère variqueux de la jambe, et qu'on diluait on avait pu (en en faisant prendre la dilution, une fois en 24 heures, 2 fois la semaine), fermer cet ulcère variqueux dans l'espace de deux mois ;

11^o Que par du sang tiré d'un goître (hypertrophie de la glande thyroïde), sang dilué et donné en médicament on était arrivé à faire réduire presque totalement et quelquefois entièrement le goître lui-même ; que de même par du sang, sorti par une piqûre d'une engelure non ulcérée, puis dilué, et pris à l'intérieur, on avait fait disparaître rapidement l'inflammation de l'engelure ;

12° L'auteur ajoute enfin que, faute d'autres sécrétions, on pourrait toujours avoir recours à la sérosité artificielle (qu'on ferait développer extemporanément à l'intérieur de l'avant-bras, ou sur la région malade préférablement), pour être diluée et être donnée en médicament à la personne malade.

Par ces diverses observations, maintes et maintes fois renouvelées, on peut donc affirmer que les diverses sécrétions d'une économie malade, et que même les gouttes de sang d'un organe affecté, recueillies et diluées, peuvent être converties en médicaments pour guérir les maladies dont elles proviennent. Les sécrétions et les gouttes de sang prises particulièrement des organes malades sont parmi toutes les plus efficaces; néanmoins, quand on ne sait trop quel est l'organe malade, la salive est la sécrétion qu'on a toujours à sa disposition et qui habituellement, au moins dans un très grand nombre de cas, donne un bon résultat.

5° *La sécrétion spéciale d'un organe malade, et même toutes les sécrétions de l'économie sont chargées plus ou moins des éléments morbides de l'organe malade.* — On peut s'étonner au premier abord de voir les sécrétions diverses de l'économie être chargées des éléments morbides d'un organe malade spécial. On conçoit sans peine, en effet, que, les liquides éliminés de chaque organe malade soient particulièrement chargés des éléments morbides et que dès lors ces produits d'élimination dilués deviennent des agents médicamenteux spécifiques. Mais comment, dans un rhumatisme musculaire, suite d'un refroidissement et d'une rétrocession des éléments de la sueur, dans un lumbago par exemple, la salive peut-elle être chargée de l'élément morbide? — Voici notre explication : sans doute l'économie humaine se débarrasse de ses éléments nuisibles quelquefois

par certaines voies des sécrétions spéciales quand l'organe malade en a une particulière; mais plus souvent ces éléments nuisibles repassent — tantôt plus, tantôt moins, suivant certaines circonstances — dans la circulation générale qui, par ces parcours répétés, les exporte dans les divers organes, et ceux-ci se trouvent ainsi appelés à éliminer par leurs voies spéciales ou par les voies générales de sécrétion les éléments nuisibles venus d'autre part que de chez eux. C'est ainsi que l'on voit, l'été, les sécrétions sudorales suppléer pour une part aux sécrétions urinaires, et sous l'impression d'un bain froid, les sécrétions urinaires remplacer les sécrétions sudorales suspendues. C'est ce qui fait aussi que la salive d'une personne, frappée de *lumbago* par refroidissement et rétrocession des éléments sudoraux, se trouve chargée des éléments qui devraient s'éliminer par ailleurs, et que ces éléments dilués et donnés au malade atteint de *lumbago* l'en débarrassent rapidement, comme le fait le prouve.

CHAPITRE II

LA SÉCRÉTION DILUÉE DEVIENT UN MÉDICAMENT

1° *La sécrétion salivaire est un agent nuisible à dose normale : elle devient un agent salutaire à dose diluée. — Explication de ces faits.* — Pour témoigner de la toxicité à l'état normal des produits de la sécrétion salivaire, je vais rapporter ici ce que le D^r Krüger, de Nîmes, signale dans une brochure qui a pour titre¹ : *Pasteurisme, Isopathie et Homœo-*

1. *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie*, J.-B. Baillière et fils, Paris 1883.
D^r COLLET. — *La Science de guérir.*

pathie, p. 59 : « La salive de l'homme est un poison analogue
« à celui des serpents; on y a retrouvé certains alcaloïdes
« toxiques semblables à ceux des cadavres. » Il en donne
cette preuve : « M. Pasteur avait cru trouver le microbe de
« la rage dans la salive d'un enfant enragé; le microbe fut
« inoculé à un lapin, et le lapin mourut. Mais voilà qu'un
« autre expérimentateur employa dans les mêmes conditions
« la salive d'un enfant bien portant : les résultats furent les
« mêmes; on retrouva dans le sang du lapin mort le fameux
« microbe. »

L'on voit par là qu'une sécrétion en apparence aussi innocente que la salive contient des éléments notablement toxiques : d'autre part, d'après l'expérience renouvelée des médecins qui traitent par l'Isopathie, nous savons indubitablement aussi que la salive diluée devient non plus un toxique, mais un agent vraiment curatif : ce qui est, du reste, en rapport avec la loi médicale que nous avons formulée dans la première division de ce travail, p. 19, où nous avons dit qu'un agent toxique dilué devient l'agent de guérison de l'organisme qu'il avait à haute dose rendu malade. Cette loi pourrait suffire pour rendre compte comment la salive, agent toxique à l'état naturel, devient un médicament à l'état dilué. Cependant on pourrait peut-être demander à comprendre plus particulièrement pourquoi un homme malade est guéri de sa maladie par sa salive diluée, quand cette salive avalée à chaque instant à l'état normal par le même malade le laisse absolument dans le même état maladif. Il m'a donc semblé utile d'en exposer ici les raisons théoriques, bien que dans cette partie de mon travail je ne veuille m'occuper que des procédés de guérir, dont il est bon néanmoins de donner l'intelligence.

Pour se rendre bien compte des phénomènes dont nous

parlons, il faut se rappeler ce que nous avons dit plus haut, que les agents nuisibles peuvent être divisés en trois classes. Dans une première, les agents *toxiques*, qui, à dose relativement forte sous un petit volume, ont tendance à *opprimer* complètement la force de réaction de l'organisme, puis à l'anéantir. Dans une seconde, les agents *altérants* ou offensants, qui, à dose relativement modérée, font effort pour *dominer* la force de réaction, sans cependant pleinement réussir à l'anéantir, mais en fatiguant l'organisme et en l'altérant à force de susciter contre eux sa résistance naturelle. Dans une troisième classe enfin, les agents *curatifs* qui, à dose relativement minime, n'ont sur l'organisme qu'une action nocive légère et ne font que le *stimuler* à réagir, sans l'opprimer ni même le dominer. — Or, contre toutes ces trois sortes d'agents nuisibles l'organisme se révolte et tend de toutes les forces de sa réaction à les expulser de son économie par ses voies d'excrétion et de sécrétion, et cela d'autant plus rapidement que leur action nocive est plus intense, ou d'autant plus modérément que cette action nocive est plus légère. De là trois séries d'élimination des agents nuisibles : une première pour les agents à dose forte, dits *toxiques*, par les voies d'excrétion gastro-intestinales ; une seconde pour les agents à dose moyenne, dits *altérants*, par les voies de sécrétion dans un rejet de première intention ; une troisième pour les agents nuisibles à dose faible ou diluée, dits *curatifs*, par les voies de sécrétion également, mais dans un rejet de seconde intention. — C'est ainsi que les *agents toxiques* sont éliminés rapidement et en grande partie par ce qu'on appelle les premières voies, les voies digestives, sous forme de vomissements ou de déjections alvines. — Les *agents* que nous avons nommés *altérants*, moins violents que les agents toxiques,

quoique très offensants encore, peuvent entrer par absorption dans les canaux de la circulation pour être portés vers les organes ; mais à peine en ont-ils pénétré le tissu que leur action nocive y provoque une vive réaction de la nature qui ne leur permet pas d'y séjourner plus longtemps. Elle leur fait vite reprendre par résorption les voies de la circulation de retour pour être reportés, après des pérégrinations nouvelles, dans les voies de sécrétion et principalement dans celles des appareils urinaire et sudoral. Ces agents altérants sont ainsi éliminés rapidement de l'économie peu de temps après leur introduction par un rejet que nous nommerons de première intention pour le distinguer de celui des agents à dose faible ou curatifs dont nous allons parler. — Ces agents simplement *stimulants* ou *curatifs*, qui sont employés à des doses relativement faibles, moins offensants dès lors pour la nature que les agents altérants, pénètrent par la circulation capillaire dans le plus intime des tissus de chaque organe où, extravasés par exosmose, ils séjournent quelque peu. Mais en y séjournant ils finissent par manifester aussi leur disposition hostile vis-à-vis de chaque maille des tissus qu'ils attaquent et qu'ils provoquent par suite à les repousser. C'est en raison de cette expulsion qu'ils repassent par endosmose dans les vaisseaux capillaires et sont ensuite éliminés par les voies de sécrétion, mais d'une manière plus tardive que les agents précédents, et comme par un rejet de seconde intention. Ce rejet, en effet, n'a lieu qu'après un certain séjour de l'agent nuisible dans les tissus organiques, tandis que le rejet de première intention se produit sitôt l'arrivée de l'agent nuisible dans les tissus, sans qu'il lui ait été permis d'y faire quelque séjour.

Or, la salive chargée à dose naturelle des agents morbides d'une maladie (celle-ci n'eût-elle même pas vingt-quatre

6224

heures de durée), se trouve dans le cas d'un agent altérant dont la nocuité est assez marquée et qui se fait éliminer dans les voies de sécrétion par rejet de première intention.

C'est pourquoi les éléments nocifs contenus dans la salive à l'état naturel (ces éléments étant expulsés avant d'avoir pénétré plus profondément l'organisme et de l'avoir pu faire plus abondamment réagir) ne produisent point non plus d'exagération dans les symptômes morbides.

Il en est autrement de la salive diluée. — Celle-ci est dans le cas d'un agent stimulant ou curatif à dosé atténuée qui, pénétrant au plus profond des tissus, en attaque seulement alors les mailles organiques par son action légèrement hostile. Cette action hostile arrive bientôt à provoquer et à stimuler l'organisme à la réaction sur un très grand nombre de points, puis à expulser ces agents ennemis dans les canaux de sécrétion, mais par un rejet de seconde intention. — C'est alors, comme nous l'avons dit dans la partie théorique (p. 24 à 28), que les forces de réaction développées sur les divers points de l'organisme sain s'accumulent et finissent par former une somme de forces acquises qui vont se déverser, par l'intermédiaire du sang, sur les autres parties de l'économie, et sur les parties malades par conséquent. Ces forces aident alors les parties malades à lutter efficacement par ce concours contre l'action nocive dominante de l'agent morbide et contre celle, quoique moins offensante, de l'agent médicamenteux; puis à expulser ces deux agents de leur milieu, et à recouvrer ainsi la santé. Tel est le résultat salutaire de l'action de la salive diluée. — Si des médecins avaient quelque hésitation à croire que le même agent puisse agir différemment à dose diluée qu'à dose plus pondérable, et surtout qu'il eût sur l'économie, à dose moins intense et diluée, des effets plus profonds et

plus généraux qu'à dose plus massive, que ces médecins se rappellent ce que le professeur Trousseau enseignait de son temps sur la différence d'action du *calomel* à dose massive modérée (0 gr. 50 par exemple) et du calomel à dose fractionnée, comme il l'appelait (soit 0 gr. 05 mélangés à 5 gr. de poudre de sucre et divisés en 20 paquets à prendre toutes les 5 ou 10 minutes). Le calomel à dose massive modérée n'avait qu'un simple effet purgatif et partant circonscrit, tandis qu'à dose fractionnée il avait des effets hyposthénisants ou antiphlogistiques généraux très prononcés, effets que n'avait pas le calomel à plus forte dose. Ces faits bien connus tirés des procédés allopathiques qui se rapprochent des modes de faire homéopathiques ou isopathiques donnent donc expérimentalement force et appui à notre explication physiologique ¹

1. On peut peut-être encore faire apprécier ce qui se passe dans l'intimité des tissus de l'organisme par ce qui a lieu dans les actes plus tangibles du bon gouvernement d'une maison. On peut comparer, en effet, les trois séries de produits hostiles à la nature et qu'elle rejette de son sein selon des rapidités différentes à trois sortes de serviteurs de caractère difficile à vivre, qui après avoir demandé à entrer au service d'une famille paisible s'en font renvoyer successivement.

Un premier serviteur est si exigeant et pose des conditions si inacceptables qu'il est remercié dès les premiers pourparlers. C'est le pendant de l'immédiate élimination des agents oxiques par les premières voies, les voies digestives. — Un deuxième serviteur plus modéré dans ses propositions est accepté et mis alors au service de la famille; mais dès les premiers jours de son entrée il provoque par ses trop vives façons de répondre de tels mécontentements qu'incontinent on lui donne son congé, sans vouloir en essayer plus longtemps. Sa brusque expulsion figure l'élimination des agents dits à dose altérante, élimination qui a lieu par les voies de sécrétion et par rejet de première intention. Un troisième serviteur, qui paraît bien plus bienveillant et bien plus doux de formes que les deux premiers est admis comme le second dans la famille et affecté à son service. Dans les premiers temps tout semble faire bien augurer de ses rapports, à en juger par ses manières d'être; mais peu à peu et à la longue des dispositions hostiles s'accusent et se renouvellent incessamment. Elles sont légères en elles-mêmes, c'est vrai; mais leur reproduction fréquente et leur multipli-

2° *Toute sécrétion diluée peut devenir un médicament, et les hautes dilutions sont généralement plus salutaires que les basses.*

Ce que nous venons de dire pour la salive diluée, nous pouvons l'appliquer par voie de conséquence pour toute sécrétion diluée, qui, pénétrant plus profondément dans les tissus de l'organisme, les fait aussi réagir d'une manière plus multipliée et plus universelle, et développe par suite une somme de forces réactives salutaires à l'aide desquelles le corps humain malade se délivre de ce qui lui nuit, soit que ce qui lui nuit vienne du dedans comme lorsque l'agent morbide provient d'une sécrétion résorbée, soit qu'il lui vienne du dehors comme l'agent médicamenteux.

De là donc on peut conclure que toute sécrétion diluée peut devenir un médicament, tandis que toute sécrétion non diluée ou peu diluée a un effet toxique. C'est ce qui explique déjà ce que nous verrons mieux plus tard, que les hautes dilutions ont des effets avantageux, tandis que les basses dilutions ont plutôt des effets d'exaspération du mal, comme nous le constaterons pour la psorine.

cité provoquent contre lui une telle indisposition de la famille qu'elle se résout aussi à le renvoyer. Ce renvoi représente l'élimination par les voies de sécrétion et par rejet de seconde intention des agents légèrement nocifs introduits dans l'organisme.

Ce troisième serviteur, par son séjour plus prolongé dans cette famille, et à l'occasion de ses oppositions sourdes et fréquentes dans son service, a excité ses maîtres à déployer des vertus multiples de ferme direction et de sage tenue de maison. Or, ces vertus, ils les ont acquises à l'aiguillonnement de ce troisième serviteur en raison de ses façons d'agir : ils n'ont pu s'en pourvoir au contraire à l'occasion du second et surtout du premier serviteur, plus tôt expulsés et moins longtemps et moins péniblement fréquentés. C'est ainsi qu'ont fait sur l'organisme les agents légèrement nocifs. Ils ont fait surgir des vertus de réaction salutaires que n'avaient pu occasionner les agents dits altérants et les agents toxiques, à cause de leur plus rapide élimination.

CHAPITRE III

CHOIX DU CHIFFRE DES DILUTIONS

1° *Classification des dilutions en basses, moyennes, hautes dilutions.* — Avant de déterminer à quelles atténuations il est préférable, suivant les cas, d'employer les sécrétions, ou encore à quelles dilutions les donner, il convient d'abord d'en établir trois classes, les basses, les moyennes, les hautes dilutions ou atténuations.

Pour s'entendre sur les termes, mais par pure convention qu'on peut modifier dès lors comme on veut, les basses dilutions iront de la 1^{re} à la 5^e centésimale, les moyennes de la 6^e à la 15^e centésimale, les hautes de la 16^e à la 30^e centésimale. Au-dessus je ne saurais dire si les dilutions isopathiques ont encore une certaine action, je ne les ai pas assez expérimentées ¹ — Pour la rapidité de leur absorption on peut dire qu'il n'y a pas sensiblement de différence entre les basses, les moyennes et les hautes dilutions. Du moment qu'elles ne sont pas éliminées par les premières voies, comme les agents toxiques, elles entrent dans la circulation et les canaux circulatoires les transportent aussi vite les unes que les autres dans le tissu des organes.

2° *Deux effets produits par un médicament dilué, un premier effet aggravant, un second effet salutaire.* — Un médicament isopathique (qui n'est que l'agent morbide dilué),

1. On peut néanmoins le supposer d'après les effets que le Dr Gallavardin, de Lyon, assure fréquemment constater dans l'emploi des 200^{es} dilutions de certains médicaments homéopathiques. (Voir GALLAVARDIN, *Alcoolisme et criminalité*, traitement médical, Paris, Baillièrre, 1889, et *Traitement médical de la passion génitale*, Paris, Delhomme et Briguët, 1896.)

étant donné à un malade, il y a simultanément produits un effet aggravant et un effet salutaire contraire au précédent, le premier fugace, le second plus persévérant, qui finit par rester seul. — L'effet aggravant se manifeste par l'exagération momentanée des symptômes de la maladie. Ce qui le produit c'est l'action nocive du médicament (agent morbide dilué) sur les parties malades de l'organisme. Comme la partie malade est déjà dominée dans sa réaction par l'agent morbide et que ses symptômes ne sont que le résultat de son insuffisance à réagir contre l'agent morbide, si on lui ajoute encore de cet agent, même dilué (ce qui a lieu par la prise de l'agent médicamenteux isopathique), il est évident que celui-ci va, par son renfort ajouté à l'agent morbide, provoquer de plus grands efforts de réaction de la partie malade, pour aboutir à rendre cette réaction plus insuffisante encore et aggraver dès lors les symptômes morbides. C'est ainsi qu'on voit une personne déjà terrassée par un premier adversaire faire, s'il lui en survient un second, fût-ce un enfant, faire, dis-je, de nouveaux efforts infructueux contre l'un et l'autre et rester à se débattre sous leur double oppression, tant qu'elle ne reçoit aucun secours. Heureusement le même médicament agit aussi sur les parties saines de l'organisme, et les stimule sans les dominer par son action légèrement hostile. Il développe ainsi en ces parties des vertus réactives, qui bientôt de tous les points sains de l'organisme s'en vont, en vertu de la solidarité qu'il y a dans un même tout pour le bien commun, et par l'intermédiaire du sang, se déverser sur la partie malade dominée par l'élément morbide et l'élément médicamenteux, et permettre ainsi par leur secours et leur assistance à la partie malade d'expulser peu à peu ses deux ennemis. — Dès que cet apport se fait, le malade sent les symptômes morbides

diminuer et un certain mieux se produire dans son économie. Bientôt les symptômes morbides s'effacent complètement et l'effet salutaire concomitant reste seul maître du terrain ¹ Mais derrière le bien-être obtenu il y a une fatigue générale, résultat des efforts faits par les parties saines pour fournir les vertus réactives, comme il a été déjà dit p. 30. Chez les enfants l'aggravation médicamenteuse est peu prononcée, en raison même de la promptitude de réaction de leurs parties saines dont les rouages plus neufs fonctionnent sans entrave. C'est le contraire chez les personnes âgées ou faibles, en qui la réaction arrive plus lentement et plus difficilement à avoir raison des actions de l'agent morbide et de l'agent médicamenteux.

3^o *Moyens de diminuer l'effet aggravant d'un médicament ou d'augmenter son effet salutaire.*

(a) *Élever le chiffre des dilutions.* — D'après ce que nous avons dit plus haut, que les doses diluées favorisent les réactions salutaires du médicament, tandis que les doses moins diluées ont des actions plus nocives, nous pouvons inférer qu'en général l'effet aggravant d'un médicament est d'autant plus fort que le médicament est moins dilué, et que le moyen de diminuer cette aggravation c'est d'élever le chiffre de la dilution pour la nouvelle prise médicamenteuse, c'est-à-dire de rendre son action nocive moins forte en raréfiant ses éléments dans le véhicule liquide qui les contient. C'est ce qu'indiquent aussi quelques homéopathes dans leurs enseignements et ce qu'ils adoptent dans leurs pratiques.

1. On trouve là l'explication des phénomènes relatés par Hahnemann après la prise d'un médicament à dose moyenne et à dose faible, phénomènes qui consistent en un effet primitif et en un effet secondaire ou de réaction. (Voir HAHNEMANN, *Exposition de la doctrine homœopathique*, n° 63, trad. du Dr JOURDAN, 4^e édition, J.-B. Baillière, Paris 1856).

Mais à quelle dilution faut-il porter le produit de sécrétion employé pour ne pas avoir sensiblement d'effet aggravant? L'expérience seule instruit chaque praticien de la dilution préférable pour tel ou tel cas; car, selon la remarque de certains homéopathes qui ont constaté aussi les mêmes faits, il n'y a pour les maladies identiques pas plus de doses fixes qu'il n'y a d'individualités et de formes malades fixes, ni d'influences extérieures invariables. On ne peut donc, à ce sujet, que rester dans des indications générales et dire que l'élévation du chiffre des dilutions affaiblit l'effet aggravant d'un médicament et augmente son effet salutaire et réciproquement; ces deux effets étant toujours en corrélation d'opposition.

(b) *Chauffer au bain-marie entre 65° et 70° la dilution médicamenteuse.* — Les médecins qui injectent des toxines à des animaux dans les expériences de laboratoire ont constaté quelques moyens d'atténuer les toxines qu'ils emploient; comme ces toxines sont en vérité des produits isopathiques, nous avons dès lors toute raison d'user de ces moyens pour diminuer les effets aggravants de nos dilutions isopathiques¹. Parmi ces moyens se trouve celui-ci : chauffer au bain-marie, entre 65° et 70° centigrades, le produit qu'on veut atténuer.

Ainsi on atténue dans les laboratoires une toxine diphtérique en prenant du bouillon de culture diphtérique qui date de trois semaines, et qui est filtré sur porcelaine pour le priver de bacilles, puis en le chauffant *pendant une heure* entre une température de 65° à 70°. Une injection sous-cutanée de 0,10 à 0,20 cc. de cette culture modifiée par la

1. Voir *Semaine médicale* du 20 septembre 1893, et dans l'*Art médical* d'octobre 1893 l'article : *Homéopathie et Prophylaxie* du Dr JOUSSET.

chaleur, faite à un animal, l'immunise ou le rend réfractaire aux actions fortement perturbatrices et fâcheuses d'une autre injection du même bouillon de culture filtré, non chauffé, et dès lors très virulent, qui est administré avant ou après la première injection ou encore conjointement avec elle.

Il y a donc la même chance d'atténuer dans son action aggravante une dilution isopathique chauffée une heure au bain-marie entre 65° et 70° centigrades ; dilution qu'on aura pu filtrer aussi antérieurement au filtre Chamberland.

(c) *Administrer, conjointement au médicament, un composé iodé. — Teinture d'iode.* — Les mêmes expérimentateurs ont aussi signalé, comme moyen d'atténuer les liquides toxiques injectés à des animaux, les composés iodés, par exemple l'eau iodée, qui contient 5 d'iode pour 100 d'eau, soit 1 sur 20. — Ainsi si l'on mélange une partie d'eau iodée contre 10 parties de liquide de toxine virulente et qu'on injecte de ce mélange à des animaux, une à deux fois, tous les huit jours, pendant plusieurs semaines, en commençant par un quart de centimètre cube pour arriver à la fin à plusieurs centimètres cubes, on immunise ces animaux contre les effets fortement perturbateurs de toxines très virulentes.

On peut donc espérer atténuer aussi par le même moyen les dilutions isopathiques, qui ne sont que des toxines atténuées. Or la teinture d'iode ordinaire donne à peu près comme proportion 1 d'iode contre 10 d'alcool à 90° : en ajoutant une quantité égale d'alcool rectifié à même quantité de teinture d'iode, on a la proportion de 1 d'iode contre 20 d'alcool, c'est-à-dire la proportion de la solution d'iode proposée comme atténuante des effets fâcheux des toxines, lorsqu'on mélange une partie de ce liquide iodé contre 10 parties de liquide toxique.

On peut dans ces cas donner *une goutte* de cette teinture d'iode au 20^e contre *dix gouttes* de dilution isopathique dans quelques cuillerées d'eau ordinaire, chaque fois qu'on devra prendre de la dilution isopathique.

On peut aussi imbiber des globules de cette teinture d'iode au 20^e et en donner quelques-uns en même temps qu'on donnera des globules imprégnés de la dilution isopathique ou encore un peu avant, ou un peu après.

Trichlorure d'iode. — On atténue encore une toxine diphtéritique virulente en mêlant à cette toxine virulente une certaine quantité de solution de trichlorure d'iode à 1 pour 100 ou à 2 pour 100 d'eau. Ainsi on injecte à un animal de laboratoire d'abord un quart d'un centimètre cube d'un mélange de 10 parties de toxine virulente sur une partie de solution de trichlorure d'iode, et on le laisse reposer 3 à 4 jours, puis on renouvelle l'injection deux fois par semaine environ, en augmentant progressivement la quantité de l'injection et en diminuant aussi progressivement la proportion de la solution du trichlorure d'iode par rapport à la toxine virulente, de manière à injecter pure au bout de quelques semaines cette toxine virulente. On arrive ainsi à injecter en deux mois à un cheval depuis un quart de centimètre cube de ce mélange jusqu'à 250 gr. de ce liquide mélangé ou même de toxine pure, et l'animal est par là immunisé d'une manière fixe pour assez longtemps, de telle sorte qu'il peut fournir pendant cette durée du serum immunisant.

D'après ces données on est autorisé à penser que l'on pourrait également atténuer l'effet trop énergique d'une dilution isopathique en donnant, soit en même temps, soit un peu avant, soit un peu après la dilution isopathique, de la solution de trichlorure d'iode à 1 pour 100 ou à

2 pour 100. On ferait alors une solution alcoolique de trichlorure d'iode à 1 pour 100, ou à 2 pour 100, et l'on en donnerait une goutte sur 10 gouttes de dilution isopathique dans un peu d'eau ; ou bien préférablement on imprégnerait des globules inertes de cette solution alcoolique de trichlorure d'iode, et on en donnerait quelques-uns contre un certain nombre de globules de dilution isopathique. — La solution alcoolique de trichlorure d'iode remplacerait alors la teinture d'iode, au cas où celle-ci n'aurait pas comme atténuant des dilutions isopathiques une action aussi puissante que celle de la solution de trichlorure d'iode. *Jusqu'à présent l'emploi comme atténuant du trichlorure d'iode a été circonscrit aux laboratoires sur les animaux en expérience, tandis que la solution au 20^e de la teinture d'iode a été administrée avantageusement à l'homme.* Du reste la question des médicaments atténuants aura son complément lorsque nous parlerons des antidotes médicamenteux, dans un des chapitres suivants.

4^o *La puissance réactive salutaire ou vertu réactive augmente* (sans qu'on puisse bien en indiquer la limite) *à proportion que la masse médicamenteuse diminue.* — Par une sorte de conséquence du numéro précédent, on peut dire qu'un médicament isopathique à dilution plus haute (c'est-à-dire à dose relativement plus faible) a une action *moins nocive, plus persistante, plus profonde, plus universelle et qui développe plus de vertus réactives salutaires* que le médicament isopathique à dilution plus basse (c'est-à-dire à dose relativement plus forte). — C'est qu'en effet, à l'opposé de ce qui a lieu pour le médicament isopathique à basse dilution, et pour des raisons absolument inverses, le médicament isopathique à haute dilution a, par sa plus grande raréfaction moléculaire et par sa plus grande

ténuité, une action nocive moins intense. Il provoque dès lors à son sujet, de la part de l'organisme, une moins prompte élimination et reste ainsi plus persistant; il pénètre ensuite par absorption plus facilement dans la profondeur et l'universalité des tissus de cet organisme; et par le plus grand nombre de points où ses éléments nocifs plus dilués en vont toucher les parties saines, amène une production de plus nombreuses forces ou vertus réactives qui déversées, à l'aide du sang, sur les parties malades deviennent pour celles-ci des vertus curatives.

Ces notions sur lesquelles on ne peut trop réfléchir nous donnent les raisons de ce fait excessivement remarquable, à savoir que *les vertus réactives, et par suite curatives, augmentent à mesure que le médicament est plus dilué.*

5° *La vertu curative réside dans la nature et non dans le médicament. — Le dynamisme est une réaction vitale de l'organisme et non une action de médicament. —* Des mêmes notions ci-dessus découlent encore deux autres vérités très importantes. Une première qui vient confirmer cet adage d'Hippocrate : *natura medicatrix*, c'est que la vertu curative réside dans la réaction de la nature ou de l'organisme, et non dans l'action propre du médicament. Nous savons, en effet, que le médicament ne sert, par son action légèrement nocive, qu'à provoquer la réaction de la nature qui tend à le repousser et à l'éliminer avec l'agent morbide, à cause de leur nocuité même. Or ce qui est salutaire et curatif pour l'organisme ne peut pas être ce qui lui nuit, mais ce qui expulse ce qui lui nuit, c'est-à-dire la propre réaction de sa nature, qui se débarrasse à la fois et de l'agent morbide et de l'agent médicamenteux. Sans doute l'agent médicamenteux, en raison même de l'atténuation de sa nocuité, stimule et provoque la nature à la réaction, et

en ce faisant, il est bien l'instrument de la guérison, mais l'instrument indirect; *l'agent direct de la guérison, c'est la réaction provoquée par la nature.* — Une seconde vérité à tirer des mêmes notions précédentes, c'est que l'élévation du nombre des dilutions d'un médicament (en atténuant l'effet nocif de ce médicament et en le réduisant à une pure action stimulatrice sur la nature saine, laquelle action va se multipliant partout où le médicament plus dilué a plus profondément et plus universellement pénétré), suscite alors dans l'organisme une plus grande somme d'énergies réactives appelées à combattre et à expulser les agents morbides. On peut donc dire que l'élévation du nombre des dilutions accroît ou dynamise la réaction vitale spéciale par laquelle a lieu la guérison, et que le vrai dynamisme consiste dans une plus grande somme de réaction vitale provoquée par un nombre plus élevé des dilutions d'un médicament, et non pas dans un accroissement direct de l'action médicamenteuse. Plus simplement le dynamisme est, comme je le disais en tête de ce numéro, une réaction vitale de l'organisme et non une action de médicament.

6° *Réfutation du dynamisme médicamenteux de certains homéopathes.* — Ce que nous venons de dire dans l'alinéa précédent pour le médicament isopathique s'applique aussi bien au médicament homéopathique, qui n'a, en effet, avec le précédent, au point de vue où nous sommes actuellement placés, aucune différence dans la manière de se comporter. Dès lors le dynamisme est en Homéopathie ce qu'il est en Isopathie, une réaction vitale de l'organisme, laquelle s'augmente par l'atténuation du médicament, c'est-à-dire par son administration à des dilutions plus élevées. — Le dynamisme médicamenteux par lequel certains homéopathes ont essayé d'expliquer le même fait, à savoir que la vertu cura-

tive s'accroît à mesure que le médicament est atténué, en attribuant au médicament ce que nous avons démontré dans toute cette argumentation revenir à la nature, est donc une interprétation erronée. — Or, si je ne savais que trop souvent, lorsqu'on adopte, sans y avoir fait assez attention, une interprétation erronée, on en vient dans l'application à se mettre en contradiction avec les principes mêmes que l'on a reconnus comme indubitables, je me demanderais comment l'ensemble des médecins homéopathes ont pu donner crédit à ces deux propositions : la première, *que la vertu curative réside dans le médicament* ; la seconde, *que cette vertu curative augmente à mesure que le médicament diminue par la dilution*. En effet, la première proposition est contraire au propre adage de leur méthode de guérir : *similia similibus curantur*, adage d'après lequel le médicament doit avoir une action semblable à celle de l'agent morbide ; or l'agent morbide a une action nocive, le médicament ne pouvait donc, suivant leur propre doctrine, avoir aussi en lui-même qu'une action nocive et non curative. — D'autre part, pour la seconde proposition, les mêmes médecins allaient contre une loi de physique bien connue, qui aurait dû leur montrer leur erreur et les arrêter dans leur interprétation, la loi par laquelle *l'action d'un corps croît en raison directe de sa masse*, comme nous savons que cela a lieu pour l'attraction ou la pesanteur ; tandis qu'ils prétendaient au contraire que l'action ou la vertu curative de leur médicament augmentait ou se dynamisait à proportion que sa masse diminuait. — La vertu curative attribuée, ainsi que nous le faisons, à la réaction de la nature, laquelle réaction croît ou se dynamise à mesure que par la dilution le médicament diminue et de poids et d'intensité d'action, garde

donc ou remet toute chose en sa place, en respectant les lois physiques et physiologiques qui sont autrement violées ¹.

7^o *Choix général qu'on peut faire dans les dilutions suivant les maladies. — Règles et exceptions.* — Nous avons indiqué, au n^o 1 de ce chapitre troisième, comment, pour mieux s'entendre, il avait été utile de diviser les dilutions en trois classes, les basses (de 1 à 5), les moyennes (de 6 à 15), les hautes dilutions (de 16 à 30 et au delà). Nous allons maintenant déterminer d'une manière générale à quelle classe de ces dilutions il est préférable d'avoir recours, suivant les diverses circonstances dans lesquelles se présentent les maladies. Il n'y aura cependant en cela pas de règle absolue. Or les maladies peuvent être distinguées en maladies aiguës et en maladies chroniques.

Dans les maladies aiguës ou accidentelles, qui n'ont habituellement qu'une durée relativement courte, il est préférable d'employer des médicaments à basses dilutions puisqu'il est inutile d'avoir des réactions plus persévérantes que le mal ; ce qui arriverait, si dans les maladies aiguës on employait préférablement de hautes dilutions, lesquelles persévèrent plus longtemps dans l'organisme, comme nous l'avons vu tout récemment ²

Dans les maladies chroniques, et dans celles que l'expé-

1. Si l'on veut se renseigner sur le dynamisme médicamenteux que nous réfutons, voir le commentaire sur le dynamisme du Dr SIMON dans *l'exposition de la doctrine d'Hahnemann*, 4^e édit., p. 33, ou encore le *Manuel de médecine homœopathique* du Dr GRIESELICH, traduit en français par le Dr SCHLESINGER-RAHIER (chez J.-B. Baillière, Paris, 1849).

2. Dans les fièvres typhoïdes je n'ai pu obtenir avec l'isopathie à basses dilutions que des aggravations, sans effets salutaires. J'ai lieu de supposer aujourd'hui qu'on serait peut-être plus heureux avec des moyennes ou avec de hautes dilutions, comme le cas d'un surmenage intellectuel, qui offrait tous les symptômes d'un état typhoïde, moins le saignement de nez, me le suggère. Je l'ai guéri, en effet, assez rapidement, avec la 15^e dilution.

rience apprend avoir une certaine durée, il est préférable d'user de médicaments à dilutions moyennes ou hautes, puisqu'elles persévèrent plus longtemps que les basses, et que d'autre part elles pénètrent dans les tissus de l'organisme plus profondément que les autres. Les maladies chroniques, en effet, ont par leur prolongation quelque peu altéré la vitalité des tissus, et une médication qui provoquera des réactions plus profondes et plus durables aura donc des résultats plus assurés. Mais comme dans les affections chroniques aussi les malades sont généralement affaiblis, il serait alors avantageux d'employer avec les hautes dilutions les moyens atténuants cités plus haut, en faisant même rares l'une et l'autre de ces applications, comme nous l'indiquerons au chapitre de la répétition des doses.

J'ai trouvé cependant des contre-indications à ces modes de faire. Dans les maladies longues à forme de cachexie, comme celles de la scrofule, de la fièvre intermittente des pays chauds, on est quelquefois amené à renoncer aux formes médicamenteuses diluées de l'Isopathie comme de l'Homéopathie, et à recourir préférablement aux doses allopathiques. Ainsi, dans les fièvres intermittentes par exemple, je n'avais que des résultats incomplets avec l'Isopathie et l'Homéopathie et leurs doses diluées; tandis qu'avec le sulfate de quinine à dose allopathique (1 à 2 gr.) continué suffisamment le succès était assuré. Dans la cachexie scrofuleuse également, l'Isopathie n'avait que peu d'influence, l'iode homéopathique également; tandis que les iodures à dose allopathique triomphaient pleinement du mal. Ce sont donc des exceptions à la règle formulée plus haut.

CHAPITRE IV

DE LA RÉPÉTITION DES DOSES

1^o *Habitude erronée de la trop fréquente répétition des doses chez certains Allopathes et certains Homéopathes ; plus rare répétition des doses chez les Isopathes.* — Faut-il renouveler souvent les doses des médicaments ? Les médecins qui croient que la vertu curative est dans le médicament sont portés naturellement à donner le médicament d'une manière répétée ou ininterrompue jusqu'à notable ou complète amélioration du mal. C'est ce que font les Allopathes et c'est également le mode habituel d'agir de certains Homéopathes. A voir en effet le renouvellement fréquent des prises médicamenteuses ou l'alternance de divers médicaments maintes fois reproduite par certains de ces derniers confrères, on est naturellement porté à juger qu'ils croient aussi à la vertu curative du remède ; mais on n'a plus de doute à cet égard lorsqu'on connaît leur théorie de la dynamisation de la vertu du remède, théorie dans laquelle la vertu médicamenteuse croît avec le nombre des dilutions ¹ — Donc Allopathes et Homéopathes répètent fréquemment les prises du médicament pendant le cours d'une maladie, parce qu'ils croient que la vertu curative est dans le remède, et que la prise médicamenteuse renouvelée ne peut qu'assurer plus complètement la guérison. Mais pour nous, Isopathes, qui sommes arrivés à constater ² que la vertu curative vient, en quelque méthode thérapeutique que ce soit, de la réaction de la nature sous la stimulation de l'action légèrement nocive

1. Voir p. 113

2. Voir pp. 111 et 112.

de l'agent médicamenteux, nous ne pouvons être entraînés à répéter le médicament trop fréquemment pour favoriser la guérison. Nous estimons, en effet, qu'on ne doit administrer un médicament que lorsque la nature ne réagit qu'insuffisamment, et qu'il est avantageux de cesser sitôt que la réaction s'établit d'une manière un peu stable.

Il en est d'un médecin, je le redis une nouvelle fois, comme d'un conducteur de char; si ce dernier est intelligent et expérimenté dans son office, il ne frappe ses bêtes que rarement et seulement pour les stimuler, et non fréquemment de manière à les fatiguer et à les abattre sous ses coups; de même un bon médecin ne doit donner de médicaments que dans la mesure où cela est absolument nécessaire pour faire réagir la nature, et non pas de manière à l'affaiblir sous son action nocive trop répétée.

2^o *Raisons de la rare répétition des doses dans les maladies aiguës et récentes, et de la plus fréquente répétition des doses dans les maladies chroniques ou contagieuses.* — La raison qui milite en faveur de la rare répétition des doses en général, c'est que, dans les organismes d'une bonne vitalité habituelle, la réaction se fait vite et élimine assez rapidement l'élément morbide. Dans ces conditions, il est dès lors inutile de renouveler longtemps la médication; cela serait même nuisible, car le médicament, même avec son action nocive légère, amènerait, par sa trop grande continuité, des symptômes aggravants d'une manière notable dans les parties malades et des fatigues prolongées dans les régions saines, à la suite des efforts de réaction qu'elles auraient accomplis au delà du besoin. Ainsi dans une maladie aiguë et récente, une fièvre de refroidissement par exemple, là où l'élément morbide n'a pas encore étendu son effet mauvais bien profondément dans l'économie, le médi-

cament donné un seul jour, en une ou plusieurs prises, suffit ordinairement pour établir une rapide réaction, éliminer l'agent morbide et assurer la guérison.

Mais lorsque, comme dans les maladies chroniques, l'élément morbide a, par la plus longue durée de sa présence, altéré plus foncièrement les cellules de l'organisme, il y a pour ainsi dire établi d'une manière plus fixe sa domination vicieuse contre les éléments vivants, et il faut alors que la nature saine de l'organisme réagisse contre lui d'une manière plus persévérante par un nouveau concours de l'agent médicamenteux, afin d'assurer, par ses efforts renouvelés, une plus notable quantité de vertus réactives qui, en se multipliant et en s'accumulant, iront prêter un plus grand renfort aux parties malades et leur permettre ainsi de faire une élimination plus complète de l'agent morbide, en obtenant par suite la guérison. Dans ces cas il est donc nécessaire de répéter les doses du médicament.

De même dans certaines maladies aiguës très graves et qui marchent rapidement vers une terminaison fâcheuse, telles que les maladies contagieuses, la diphtérie par exemple, dans lesquelles il importe qu'une réaction vive et soutenue vienne à éliminer promptement l'élément morbide, il semble utile de donner le remède par doses répétées fréquemment, soit toutes les cinq, dix ou quinze minutes, jour et nuit, pendant deux à trois jours, en raréfiant ensuite les prises à mesure que le mal s'amende, jusqu'à complète guérison. C'est du moins ce que j'ai fait plusieurs fois avec succès. — Pourrait-on réussir en faisant prendre beaucoup moins souvent le remède? On serait porté à le penser d'après les quelques injections, relativement rares, qu'on fait dans la sérothérapie. C'est aussi ce qu'insinuerait le traitement qu'a employé le D^r Dufresne, de Genève, dans le

charbon où, avec quelques prises médicamenteuses isopathiques, il a guéri d'un mal qui progressait rapidement.

En tous cas on peut dire que, dans les maladies chroniques et les maladies aiguës et contagieuses, la répétition des doses doit être plus fréquente que dans les maladies ordinaires, et que la raison principale qui appelle cette répétition est la nécessité d'une réaction plus soutenue et plus rapide là où il y a une plus grande pénétration ou une plus grande nocuité de l'agent morbide par rapport à l'organisme vivant.

3^o *Indication générale de la proportion habituelle de la répétition des doses, soit dans les maladies aiguës et les âges de grande vitalité, soit dans les maladies chroniques et les âges ou les circonstances de débilité.* — Peut-on indiquer dans quelle proportion approximative il est bon de renouveler les doses, soit dans les maladies aiguës, soit dans les maladies chroniques? — Oui, d'une manière générale. — En nous rappelant que, suivant la raison déjà donnée, dans les maladies aiguës récentes et dans toutes les conditions d'une grande vitalité de l'organisme, les doses doivent être rares en nombre et les prises rapprochées, nous dirons qu'une médication ayant été choisie (soit par exemple *cinq à dix* globules d'un remède dissous dans 6 à 9 cuillerées d'eau), on pourra en administrer une cuillerée à soupe tous les quarts d'heure, trois fois de suite dans la première journée; quelquefois renouveler la même médication le lendemain, et le surlendemain au plus. Ordinairement cela suffit.

J'ai parlé d'une médication où l'on faisait dissoudre de V à X globules dans un verre d'eau, parce que la forme liquide de l'administration est celle qui réussit le mieux dans les maladies aiguës et chez les personnes d'une grande vitalité.

Cela tient sans doute à ce que la forme liquide, en donnant au médicament une dilution plus élevée, rend l'action de celui-ci plus pénétrante, par suite plus étendue et plus persévérante, comme nous l'avons dit précédemment ; car, en tant que cette action médicamenteuse n'est par la dilution que légèrement nocive, elle favorise plus grandement la réaction que l'on cherche. C'est ce qui peut expliquer comment, dans les maladies aiguës, la forme liquide réussit mieux que la forme sèche et doit lui être préférée pour l'administration des médicaments. Cependant si la maladie aiguë persistait après un, deux ou trois jours de suspension des premières prises de la médication, on renouvelerait une seule prise de cette médication tous les deux ou trois jours jusqu'à ce que le mal ait disparu.

Ce que nous disons pour les maladies aiguës chez les personnes d'une grande vitalité, nous l'appliquons également aux enfants dont les forces réactives sont très promptes à se produire : une, deux ou trois prises du remède les guérissent habituellement sans qu'on soit obligé de renouveler ultérieurement la dose. Ils ont aussi très peu d'aggravation médicamenteuse, en raison sans doute de leurs organes plus neufs et de leur plus grande promptitude de réaction.

Mais dans les maladies aiguës de personnes débilitées par l'âge ou autres circonstances, la médication doit se rapprocher de la forme employée pour les maladies chroniques. Aussi la forme sèche de l'administration médicamenteuse doit être préférée, parce que cette forme sèche, en restreignant davantage la dilution du remède, et par suite la multiplication et la persévérance de son action nocive, rend celle-ci, chez les natures alanguies, moins défavorable à la réaction, qui peut dès lors d'autant plus facilement se produire qu'elle a moins à surmonter. Alors on fait prendre dans ces

cas de V à X globules du médicament à sec sur la langue, une ou deux fois le premier jour, autant le lendemain, rarement le troisième jour. Après un ou deux jours de suspension le médecin juge s'il doit renouveler la dose une fois ou deux pour arriver à la guérison. Si la maladie traînait, elle tomberait dans le cas des maladies chroniques et des personnes débilitées dont nous allons parler.

Dans les maladies chroniques, quelle est pour la répétition des doses la proportion qu'il convient d'adopter? Dans ces maladies où l'organisme est comme envahi et dominé par l'agent morbide sur un grand nombre de points, et où, les rares parties saines réagissant avec lenteur, les vertus réactives demandent un peu plus de temps pour se produire et s'accumuler afin de prêter leur renfort aux parties malades, la médication en général doit se faire par des prises peu fréquentes et ne se renouveler qu'à d'assez longs intervalles, jusqu'à l'amendement notable de la maladie. Pour spécifier davantage le nombre des prises et le renouvellement des doses dans les maladies chroniques, je dirai qu'on doit n'administrer qu'une prise par 24 heures, un ou deux jours de suite, 3 au plus, et n'y revenir que toutes les semaines, ou seulement toutes les deux, trois ou même quatre semaines, suivant qu'on voit dans l'organisme des impressions encore trop vives sous l'influence du remède, par de légères aggravations momentanées.

D'autre part dans ces maladies chroniques c'est la forme sèche de la médication qu'il est préférable d'employer, pour les raisons que nous avons exprimées dans les pages précédentes, à l'occasion de la conduite à tenir dans les maladies aiguës chez les personnes débilitées. Il y a, en effet, la même réserve à garder vis-à-vis de l'administration et de la répétition des doses ainsi que de la forme à employer pour

les maladies chroniques comme pour les maladies aiguës des personnes affaiblies par l'âge ou par d'autres circonstances.

Dans cette question du renouvellement des doses, il y a parfois une difficulté à constater quand il y a lieu ou non de répéter les prises du médicament, parce qu'au même moment où se produisent les premiers signes généraux d'amendement de la maladie, se manifestent aussi certaines aggravations médicamenteuses accusées par l'augmentation de quelques symptômes particuliers. Alors il ne faut point se hâter de redonner le médicament afin de laisser le temps à la nature de réagir plus complètement et d'accentuer les témoignages de son meilleur état qui ordinairement s'affirme après deux ou trois jours, et enlève ainsi au praticien toute hésitation. — Si au contraire l'amendement soupçonné par la diminution de certains symptômes ne se soutenait pas, ce serait l'indication de renouveler les doses, en les rapprochant et en les continuant davantage que la première fois, jusqu'à ce qu'on obtienne une rémission un peu stable de la maladie.

4° *Le nombre des globules et le nombre des dilutions augmentent-ils la force du médicament? Dans quelle proportion l'un et l'autre le font-ils?* — On peut entendre de deux façons la force d'un médicament : 1° sa force nocive, qui est sa force propre ; 2° sa force curative qui est en fait la force propre de la nature réagissante ; mais, parce que cette force de réaction de la nature ne se développe qu'à l'aide du médicament, cette force nocive peut être dite la force curative indirecte du médicament. Évidemment la force curative indirecte du médicament est moindre dans *un* globule que dans *dix* globules de la même dilution ; mais l'augmentation de la force curative indirecte d'un médicament dépend surtout de l'élévation du nombre des dilutions. En effet,

d'après tout ce que nous avons dit précédemment sur ce sujet, l'action d'un médicament, pour devenir de nocive qu'elle est par elle-même l'excitant d'une réaction salutaire de la nature, doit être tellement réduite par la dilution qu'elle ne domine pas la force réactive des parties saines de l'organisme malade, mais ne fasse que les stimuler à réagir. Or l'élévation de la dilution, qui diminue la force nocive du médicament, facilite donc la force réactive salutaire de la nature; et, comme plus la dilution est élevée, plus le médicament atteint profondément et universellement les tissus, l'élévation de la dilution, en diminuant la force nocive du médicament, rend donc plus nombreuses les forces réactives de la nature. Dès lors, plus la dilution d'un médicament est élevée (jusqu'à une certaine limite cependant, et limite qu'il est difficile de déterminer), plus sa force curative indirecte est augmentée; ou, en d'autres termes, la force curative indirecte d'un médicament croît en raison de sa dilution.

Il s'agit maintenant d'apprécier la différence qu'il y a entre l'accroissement de la force curative indirecte du médicament par le nombre des globules ou par le nombre des dilutions. Or, on peut dire que, par le nombre des globules, cette force curative croît comme lorsque des unités sont ajoutées à une unité; tandis que, par le nombre des dilutions, elle augmente comme lorsqu'on ajoute des centaines à une unité; puisque chaque globule est vis-à-vis de celui qui s'y ajoute comme un est à un, et chaque dilution centésimale vis-à-vis de la précédente comme cent est à un. Toutefois cette appréciation différentielle ne doit pas être mathématiquement, mais approximativement prise, parce que, d'une part, les globules sont plus ou moins imprégnés du médicament ou les dilutions centésimales plus ou moins rigoureu-

sement déterminées, et, d'autre part, parce que la force réactive est, ainsi que nous l'avons déjà dit, variable suivant les natures, les âges et les circonstances.

5° *L'Isopathie sous forme externe peut être utilement appliquée, quoiqu'il n'y ait pas lieu de l'appliquer souvent.* — L'Isopathie a été et peut être avec avantage employée en applications extérieures, par exemple, en compresses imbibées d'une dilution médicamenteuse. Le Dr Dufresne de Genève en usa ainsi un jour (4 septembre 1834) contre une tumeur charbonneuse du cou très grave sur laquelle il fit appliquer une dixième dilution d'anthracine (additionnée d'un peu d'eau-de-vie) en compresses qu'on continua en les renouvelant pendant deux jours. Après quoi, l'enflure étant passée, on suspendit les compresses ¹. Si l'application de cataplasmes laudanisés, en Allopathie, calme une partie douloureuse, c'est parce que le laudanum est absorbé. De même l'absorption cutanée du remède isopathique produira son effet en développant une réaction salutaire dans les parties saines avoisinant les parties malades qui, elles, sont opprimées par l'agent morbide. Quant aux diverses formes d'application elles peuvent être excessivement variées comme celles dont on use en Allopathie; c'est pourquoi nous ne nous appesantirons pas davantage sur ces modes d'application externe d'Isopathie, d'autant plus que souvent le remède employé à l'intérieur suffit seul pour soulager et guérir.

6° *L'action du remède isopathique s'épuise parfois par trop long emploi. On lui substitue alors avec avantage les médicaments des autres méthodes.* — La guérison a-t-elle lieu toujours par le remède isopathique? Ordinairement

1. Voir le journal : *Bibliothèque homéopathique de Genève*, t. V et VIII.

dans les maladies dont la résistance à l'action médicamenteuse n'est pas tenace, la guérison est la chose habituelle par le médicament isopathique, qui est du reste le médicament le mieux adapté à la maladie parmi ceux des trois méthodes qui peuvent être employés. — Mais dans certaines affections très rebelles, c'est-à-dire dans celles dont l'altération organique par les agents morbides est profonde et très étendue, la médication isopathique qui, au début, avait un excellent résultat et produisait une notable amélioration, n'a plus après un certain temps le même succès, et son bon effet semble annulé. Alors un médicament homéopathique ou allopathique bien indiqué achève la guérison momentanément entravée. Il semble dans ce cas qu'il en soit du médicament isopathique comme de certains aliments nourrissants et délicats que l'appareil digestif, après les avoir d'abord accueillis avec goût et profit, repousse ensuite avec répugnance ; tandis qu'un aliment plus grossier par l'apparence est alors bien accepté et produit les meilleurs effets.

Il m'en arriva ainsi dans un cas de dyspepsie coïncidant avec un *psoriasis guttata* de la peau et tenant du même vice humoral. Le médicament isopathique améliora la dyspepsie pendant nombre de mois, au point que la personne qui ne pouvait prendre que du lait pour toute alimentation était parvenue à manger des côtelettes et à boire de l'eau rougie ; mais bientôt le mal resta stationnaire malgré la continuation du remède isopathique. Alors l'arsenic à la 30^e dilution eut pendant un certain temps des résultats très favorables, et les perdit à son tour après un certain nombre de mois. On lui substitua l'arsenic à dose allopathique, et on donna une cuillerée à soupe de l'eau de la Bourboule, un ou deux jours de suite, avec interruption de 4 à 6 jours ; on put continuer ainsi de longs mois, et voir la malade récupérer la faculté

de digérer la viande, et reprendre peu à peu ses forces anéanties. — Il est donc avantageux de ne pas être exclusif dans une méthode et de savoir les employer alternativement quand les circonstances semblent y inviter. Ce fait d'épuisement d'action du médicament isopathique avait déjà été signalé aux premiers temps de l'emploi de cette méthode de traitement par Lux et Héring. Ainsi ils avaient observé que la *psorine* et *l'autopsorine*, après avoir eu des avantages très marqués dans leur emploi, voyaient leurs bons effets diminuer et disparaître; ils constataient alors que des médicaments homéopathiques, d'ailleurs bien adaptés aux mêmes affections, réussissaient beaucoup mieux après les remèdes isopathiques que s'ils eussent été administrés primitivement. L'Isopathie semblait dans ces cas préparer l'organisme à la guérison et l'Homéopathie l'achever, à peu près comme des troupes fraîches succédant sur un lieu de combat à de premières troupes épuisées remportent la victoire que leurs devancières n'avaient pu mener à fin. Le D^r Héring a usé déjà il y a longtemps et avec succès de cette substitution de remèdes homéopathiques aux remèdes isopathiques dans le traitement de la psore chronique, comme nous le verrons plus loin. Il alternait même à plusieurs reprises les remèdes homéopathiques aux remèdes isopathiques, et ces derniers aux premiers, et il a dit avoir retiré de très grands avantages de cette alternance renouvelée¹

CHAPITRE CINQUIÈME

DES ANTIDOTES

1^o *Ce qu'est un antidote. — Deux sortes d'antidotes : un chimique, l'autre physiologique. — Dans certaines cir-*

1 Voir ch. vi^e, n^o 44 : Curatif et préservatif de la gale.

constances, l'action médicamenteuse isopathique, au lieu d'être insuffisante comme nous venons de le voir tout à l'heure, et d'appeler pour compléter son action les médications alternatives d'autres méthodes, est au contraire trop énergique et réclame qu'on lui vienne de nouveau en aide pour rendre son action plus modérée ou plus abrégée par l'emploi simultané d'agents pris dans la même méthode, et plus habituellement dans les autres méthodes, agents auxquels on a donné le nom d'*antidotes*.

Qu'est-ce donc qu'un *antidote*? L'antidote est un agent qui par son action atténue ou annihile l'action d'un autre agent. Il y a des antidotes chimiques; il y en a de physiologiques.

Les antidotes chimiques sont des médicaments employés généralement en Allopathie pour se combiner avec l'agent toxique absorbé par une personne et capable de former avec ce dernier agent un corps insoluble qui empêche dès lors l'action pernicieuse du toxique. Ainsi l'on donne, dans l'empoisonnement par l'arsenic, l'hydrate de sesquioxyde de fer pour arriver à modifier le composé arsenical soluble contenu dans l'estomac, le convertir en arséniate de fer insoluble, et par là arrêter l'action toxique du premier composé arsenical dès lors transformé. Ainsi encore, le soufre peut être donné dans les empoisonnements par les sels solubles de mercure pour en faire des composés de mercure insolubles, etc.

D'autres antidotes, plus fréquemment employés, sont les antidotes physiologiques; telle est l'infusion de café contre les symptômes toxiques de l'opium, de la belladone, du tabac, même pris à l'état de médicaments.

Comment agit l'antidote physiologique? L'antidote physiologique, par son action stimulante, semblable à celle d'un

premier agent absorbé, mais plus légère et moins durable, permet à la nature saine de réagir de manière à venir en aide à la nature opprimée, et facilite ainsi à cette dernière une plus prompte élimination du premier agent pris à dose trop forte. L'antidote physiologique est donc le médicament d'un médicament employé à dose plus massive.

L'antidote physiologique a besoin d'avoir une action pathogénésique semblable à celle du premier médicament employé, car il ne peut aider la réaction spéciale de la nature que dans le sens analogue spécial dont celle-ci a besoin. Il faut également que cette action soit légère, c'est-à-dire d'autant moins oppressive que la nature est déjà opprimée par le premier médicament employé à dose très forte. Or, ce qui rend ces actions moins oppressives et légèrement stimulantes, c'est la haute dilution qui atténue par elle-même la vertu opprimante de l'agent en rendant ses molécules plus ténues; c'est encore la plus grande fluidité ou la volatilité de l'agent dont les molécules à l'état naturel et sans être diluées ont une action stimulante très légère et aussi très passagère. Dès lors, la réaction spéciale provoquée dans l'organisme par cet antidote y est plus universalisée, puisque, plus un agent est ténu, plus il s'universalise en étendue et en profondeur. Par cette universalisation plus grande la somme des réactions spéciales produites sera plus considérable, et la nature opprimée sera plus abondamment secourue pour éliminer d'une manière plus prompte le premier médicament qui l'opprimait.

2° *Les hautes dilutions d'un remède sont les antidotes des basses dilutions.* — De ce que nous avons dit dans le numéro précédent, il s'ensuit que les hautes dilutions des remèdes qui, à dilutions basses ou moyennes, ont des actions oppressives, sont les antidotes de leurs homonymes. C'est ainsi

que le café dilué est l'antidote du café pris à dose naturelle, et que l'insomnie que le dernier produit est dissipée par le premier. C'est pour la même raison que les composés de mercure employés à hautes dilutions sont les antidotes des mêmes agents pris à dose massive ou à basse dilution ; que l'éther qui, sous un mode particulier, est un produit distillé de l'esprit de vin est l'antidote de l'ivresse produite par l'eau-de-vie ou par le vin. C'est pourquoi l'on voit aussi noter dans les pathogénésies homéopathiques que les remèdes qui ont une action semblable à celle d'un autre remède sont les antidotes de cet autre.

3° *Les agents dits diffusibles sont en général les antidotes des agents plus fixes.* — Tous les agents dits stimulants diffusibles dans les classifications allopathiques sont des agents très propres à l'action antidotique. Cela tient à ce qu'étant donnée la ténuité de leurs molécules, ils ont sur l'organisme une action plus universalisée, en raison de leur pénétration plus facile, et que, par suite, ils provoquent une réaction plus multipliée, laquelle aidera puissamment la nature opprimée par un premier médicament à s'en débarrasser. Dès lors, un agent stimulant diffusible, même à dose naturelle, sera facilement un antidote ; de même que certains autres de ces mêmes agents diffusibles ne le seront qu'à des doses diluées. — Par là s'explique l'action bienfaisante d'une infusion chaude de labiées, d'ombellifères et des plantes aromatiques en général, pour aider d'une façon secondaire l'action un peu perturbatrice et oppressive d'un premier médicament. Cela nous rend compte également comment le camphre est l'antidote de presque tous les poisons végétaux et de beaucoup de médicaments homéopathiques.

4° *L'action antidotaire n'est pas subite, mais progressive.*

L'action antidotaire fait-elle disparaître l'effet d'un premier médicament, sitôt l'emploi de l'antidote? Non; elle ne le fait disparaître que peu à peu. Nous le comprenons, puisque cette action antidotaire est une action physiologique qui ne se produit que d'une façon progressive. L'expérience vient elle-même y apporter sa confirmation, et nous montrer les craintes exagérées de certains homéopathes vis-à-vis de certains agents antidotaires qui, suivant eux, devaient détruire absolument l'effet d'un autre médicament employé contre une maladie, comme par exemple ils le redoutent, à propos du camphre, du tabac et du café. En effet, il n'en est rien : ces agents antidotaires et d'autres analogues peuvent atténuer l'action opprimante et aggravante d'un premier médicament donné; mais ils ne l'empêchent pas d'agir. J'ai eu l'occasion répétée de vérifier ce fait pendant un séjour de quatre années dans une ville d'Orient populeuse, où tout le monde boit du café et use du tabac plusieurs fois par jour, et où il semblerait que la médecine homéopathique dût rester sans effet. Or elle agit bel et bien sur de tels sujets, alors même qu'ils font usage de tabac, et de café. On ne constate pas une différence appréciable entre l'effet des médicaments employés dans ces conditions, ou dans des conditions opposées. S'il y en a une, elle consisterait, pour ceux qui usent du café et du tabac, dans la diminution des effets aggravants du premier médicament donné contre la maladie elle-même; ce qui ne serait dès lors que favorable.

5° *Les antidotes sont d'utiles adjuvants aux médicaments isopathiques.* — De ce que les agents diffusibles n'ont qu'une action favorable aux autres médicaments employés conjointement, on peut en conclure qu'ils peuvent être avantageusement employés comme adjuvants des remèdes isopathiques dans certains cas.

Nous avons vu plus haut qu'il est prudent de donner sous une forme raréfiée les médicaments isopathiques, surtout dans les maladies chroniques, dans le but d'éviter des effets médicamenteux aggravants. Or l'habitude qu'ont les malades de prendre fréquemment dans les autres méthodes, et presque chaque jour, des médicaments; puis la satisfaction qu'il y a pour le malade à voir l'amélioration se produire pendant les prises de la médication, amélioration qui n'est ordinairement bien marquée que quelques jours après le début du traitement, alors que la réaction naturelle a eu le temps de se développer, portent à employer d'une manière secondaire les agents diffusibles ou antidotaires comme adjuvants des médicaments principaux.

En effet, en voyant l'amélioration se produire pendant le cours de la médication, le malade a naturellement plus de confiance dans les remèdes qu'il prend. On donne alors ces médicaments antidotaires plusieurs fois entre les premières prises isopathiques et celles qui suivent, lesquelles sont espacées, comme nous l'avons dit, d'un ou deux septenaires afin de ne pas déterminer de symptômes aggravants; on fera prendre, par exemple, un, deux ou trois jours, le médicament isopathique, une ou plusieurs prises par jour, puis le médicament antidotaire, une ou plusieurs prises par jour; chaque jour, jusqu'au renouvellement du médicament isopathique, et s'il est besoin de renouveler ce dernier plusieurs fois, à intervalles plus ou moins espacés, on donne, chaque jour ou tous les deux jours dans cet intervalle, une prise du médicament antidotaire, et cela sous forme de poudre, de globules, de solution ou de tisane.

Quels sont les médicaments antidotaires qu'on peut ainsi le plus habituellement administrer comme agents adjuvants? Voici ceux qui sont tout indiqués : *Coffea, thea, valeriana,*

camphora, des infusions ou des gouttes d'alcoolat de toutes les plantes aromatiques, des labiées, des ombellifères, etc., comme menthe, mélisse, origan, sauge, thym, lavande romarin, anis, fenouil, angélique, vanille, badiane, etc. On on peut encore composer des basses dilutions de ces divers alcoolats, et les faire prendre sous forme de globules, de poudre, ou de solution. Leur nombreuse variété ne peut qu'aider le médecin traitant à satisfaire l'esprit du malade toujours porté à changer, jusqu'à ce qu'il sente en lui l'amélioration effectuée. Si le médecin soignait un malade avec un remède, soit isopathique, soit homéopathique, dont il voulût vérifier les actions symptomatiques, il serait évidemment plus assuré de la propre action de ce remède s'il l'employait seul, que s'il se servait conjointement d'autres agents médicamenteux. Alors, s'il veut néanmoins entretenir l'esprit de son malade dans l'attente du bon effet de la médication, il devra, comme moyens intermédiaires, ne donner que des prises de poudre de sucre ou des globules purs. Mais si c'est un pharmacien qui prépare les remèdes au malade, il ne serait pas bon d'user de ce procédé, si ce n'est par circonstance exceptionnelle ; autrement le pharmacien pourrait penser et parfois l'insinuer à d'autres, que le médecin trompe son malade et le public, en faisant croire qu'il médicamente ses clients tandis qu'il ne leur administre que des poudres inertes. Dans ce cas, donc, il est de toute nécessité d'employer des médicaments adjuvants antidotaux pour faire attendre quelques jours au malade les manifestations de son amélioration.

6° *Les médicaments employés sur les animaux dans les expériences de laboratoire comme atténuants des toxines virulentes sont des antidotes physiologiques.* — On doit encore considérer comme antidotes physiologiques les médicaments

employés comme atténuants dans les laboratoires, soit antérieurement, soit conjointement, soit consécutivement à des injections de toxines virulentes retirées des cultures de microbes; tels sont : l'eau iodée à 5/100^e, la teinture d'iode au 1/20^e, la solution de trichlorure d'iode au 1/100^e ou au 2/100^e dont nous avons parlé ci-dessus (ch. III, p. 109). Ils ont été d'abord administrés comme antiseptiques, suivant une interprétation préconçue de leur action; mais une appréciation plus sûre, fondée sur l'expérience des laboratoires, nous les montre comme des antidotes physiologiques. En effet, ils agissent sur les toxines virulentes comme le font ou le liquide d'exsudation pleural, ou les serums dits antitoxiques¹. Or, d'après des recherches ultérieures du Dr Roux², les serums dits antitoxiques ne se comportent point comme des antitoxiques chimiques qui détruiraient les toxines, mais comme des antitoxiques physiologiques qui par l'action stimulante qu'ils exercent sur les cellules des tissus leur font éliminer plus facilement la toxine virulente. Ce qu'a remarqué le Dr Roux correspond donc à notre façon d'entendre l'action des antidotes physiologiques, action analogue à celle que nous avons attribuée aux médicaments dilués et même aux médicaments non dilués qui n'ont qu'une simple action stimulante. Mais si les solutions atténuantes d'iode ou de ses composés agissent comme ces antitoxines, elles n'ont donc, comme elles, qu'une action stimulante sur les cellules des tissus, c'est-à-dire qu'elles sont vraiment des antidotes physiologiques.

1. Voir l'article de M. VEILLON sur la diphtérie, *Semaine médicale* du 20 septembre 1893.

2. *Semaine médicale* du 8 septembre 1894, au compte rendu du Congrès international de Budapest, en septembre de cette même année.

CHAPITRE SIXIÈME

DE L'IMMUNITÉ

1^o *Ressemblance et dissemblance entre l'immunité et la guérison : leur définition.* — La guérison, avons-nous dit¹, est obtenue lorsque les forces réactives de la nature, provoquées par le médicament, se sont accumulées dans les parties saines et qu'elles se sont déversées sur la partie malade au point d'y dominer l'action des éléments morbides et de les éliminer. Seulement cette domination et cette puissance d'élimination n'y est habituelle que pour un temps relativement court. La nature, en effet, perd bientôt ses forces réactives acquises et redevient susceptible de se laisser dominer à nouveau par le mal. Ceci a lieu principalement dans les maladies traitées avec les médicaments tirés du règne minéral ou végétal.

D'autrefois, au contraire, il arrive que l'organisme conserve très longtemps, des années même, cette puissance de dominer et d'éliminer de son sein les éléments morbides dont elle a eu une première fois raison : cela se remarque ordinairement dans les maladies produites ou traitées par certains agents tirés du règne animal, tels que les virus, les venins et les miasmes : on dit alors que l'organisme jouit de *l'immunité*. *L'immunité* est donc la puissance habituelle et persévérante qu'a l'organisme de dominer et d'éliminer sans résistance les éléments morbides qui tendent à s'introduire en lui. On voit par là que l'immunité n'est qu'une guérison persévérante, la guérison étant la puissance habi-

1. Voir p. 28.

tuelle qu'a l'organisme de dominer et d'éliminer, pour un moment seulement et non sans résistance, les éléments morbides qui l'ont envahi.

2^o *A quoi est due l'immunité? Est-ce à l'action physiologique de l'organisme, ou à l'action chimique des toxines diluées?* — Des médecins distingués, qui ont écrit sur les données bactériologiques, parmi lesquels M. le professeur Bouchard et le Dr P. Jousset¹, attribuent l'immunité à une action physiologique de l'économie, à une *modification permanente de la nutrition*. Nous nous rangeons à leur opinion, en y ajoutant cependant que cette modification a pour caractère particulier de développer en l'organisme une puissance de réaction capable de dominer l'action d'agents toxiques spéciaux et de les éliminer de son sein sans résistance. Comme contre-partie venant à l'appui de leur proposition, ils établissent que l'immunité ne peut pas être attribuée à une action chimique des agents toxiques dilués introduits dans l'économie, et le déduisent de ces deux faits : le premier que l'immunité n'est acquise qu'à partir du quatrième jour où la matière vaccinnante a été infusée dans l'organisme, et le second, de ce que l'élimination de cette matière en dehors de l'organisme est complète après quatorze jours, bien que l'immunité acquise dure parfois quelques années.

Il suit évidemment de ces faits que les agents toxiques ne peuvent pas produire directement l'immunité, et n'en sont que les éléments excitateurs. En effet, s'ils produisaient directement l'immunité, c'est-à-dire s'ils neutralisaient la toxine future par leur action chimique antitoxique, l'immu-

1. Voir *l'Art médical*, juin 1893, p. 436, journal où le Dr P. JOUSSET cite certaines paroles et certains faits extraits de la brochure du professeur BOUCHARD (*des Microbes pathogènes*, p. 26 et 27.)

nité devrait ne plus exister après leur expulsion, c'est-à-dire après le quatorzième jour de leur introduction dans l'organisme ; tandis qu'elle persiste longtemps après, et parfois des années. Elle devrait aussi être plus intense dès les premiers jours de l'inoculation, alors que ces produits toxiques sont plus abondants dans l'économie, tandis qu'elle n'existe pas avant le 4^e jour, c'est-à-dire qu'elle apparaît quand ces produits toxiques sont déjà en partie éliminés. L'immunité est donc bien une action physiologique permanente de l'organisme, laquelle donne à cet organisme une puissance de domination et d'élimination vis-à-vis des agents morbides.

3^o *Immunités diverses, naturelle, acquise, temporaire, persévérante.* — *Agents qui développent l'immunité acquise ou agents prophylactiques.* — Il est des cas où l'état de domination et d'élimination persévérante vis-à-vis des agents morbides est le propre de l'organisme qui possède cette capacité d'une manière toute spontanée. C'est *l'immunité naturelle*. — Mais le plus ordinairement l'organisme ne devient réfractaire à l'action des agents morbides à haute dose qu'à l'aide des mêmes agents ou d'agents analogues pris à des doses relativement minimales ou à des doses diluées. C'est *l'immunité acquise* appelée aussi quelquefois *accoutumance*.

La recherche des moyens à employer pour obtenir une immunité acquise s'appelle *la prophylaxie* ; et les agents propres à assurer cette immunité acquise sont désignés sous le nom de *prophylactiques*, c'est-à-dire agents préservateurs. Mais, comme on peut l'inférer du rapprochement que nous avons fait entre la guérison et l'immunité, celle-ci n'étant que la première sous un état plus persévérant, tout ce qui préserve guérit nécessairement, autrement dit tout agent prophylactique est un agent curatif ; mais tout agent curatif

n'est pas essentiellement prophylactique. Il ne le devient accidentellement que par la répétition plus ou moins renouvelée de ses prises. Encore l'immunité procurée de cette façon n'est-elle qu'une immunité temporaire. Il est des cas, au contraire, où la répétition de la prise de l'agent médicamenteux n'est pas nécessaire pour produire l'immunité : il est, en effet, des agents qui immunisent l'individu, après leur première introduction dans l'organisme. Ce sont là, essentiellement, des prophylactiques, et l'immunité qu'ils déterminent est une immunité persévérante qui peut même durer des années.

On voit par là qu'il existe *une immunité temporaire et une immunité persévérante*.

Quand Mithridate, qui avait usé de divers poisons des règnes minéral et végétal à doses atténuées pour se préserver d'être empoisonné par les mêmes toxiques à plus forte dose, était, comme on sait, parvenu à cette préservation, il n'était néanmoins arrivé qu'à *une immunité temporaire*, puisqu'il était obligé de renouveler la prise de ses poisons pour la rendre plus durable. — De même, les malades qui, à force de prendre de l'arsenic ou de l'opium à des doses d'abord faibles, puis de plus en plus élevées, en viennent à ne plus éprouver d'action de ces poisons à ces doses et en supportent des doses toxiques sans être empoisonnés, n'obtiennent également qu'une immunité temporaire, car s'ils cessent, pendant quelques semaines et souvent moins, l'emploi des mêmes agents toxiques, ils redeviennent susceptibles d'être troublés par les faibles doses de ces mêmes agents qui naguère ne leur faisaient plus d'effet.

A cette immunité temporaire se rapportent encore les effets qui résultent de l'usage un peu continué d'un bon nombre de médicaments tirés du règne animal, comme sont

les produits de sécrétion des personnes malades, produits administrés suivant la méthode isopathique et désignés sous le nom de toxines atténuées. La préservation contre l'action funeste de la toxine forte qu'obtiennent les animaux soumis un certain temps à des doses atténuées de la même toxine est une immunité temporaire, puisque cette immunité se perd par la suspension de la prise des doses atténuées.

Mais il est, avons-nous dit, *une immunité permanente*. Elle est produite par certains autres agents toxiques, tirés aussi du règne animal, désignés sous le nom de virus, de venins, de miasmes, agents relativement moins nombreux que ceux pris des sécrétions organiques ordinaires dont nous venons de parler. Ces agents nouveaux, lorsqu'ils viennent à être introduits accidentellement dans l'économie animale, y engendrent non seulement des maladies graves, mais des maladies communicables à d'autres sujets par contagion ou infection : ce sont donc *des agents contagieux*. Or, on observe ce résultat remarquable, c'est que ces agents administrés sous forme atténuée ou diluée guérissent d'abord de leur mal les sujets malades chez lesquels ils ont été introduits, et les préservent pendant longtemps d'une nouvelle atteinte de la même affection. Bien mieux, les mêmes produits morbides et agents contagieux absorbés sous forme atténuée ou diluée, en une ou plusieurs fois par des sujets sains, préservent ces derniers, au milieu d'une épidémie, contre la maladie dont ces produits proviennent. Ces agents sont donc de vrais et essentiels prophylactiques, et l'immunité qu'ils déterminent est *une immunité permanente*, puisqu'on la voit durer quelquefois plusieurs années.

Ces notions générales données sur l'immunité, il est bon d'exposer les applications qui en ont été faites. Les résultats heureux qui en ont été tirés en diront plus que toutes nos

appréciations sur la puissance curative et prophylactique de cette médication isopathique.

Parmi les divers agents prophylactiques expérimentés on peut citer ceux employés contre la petite vérole, contre le charbon, contre le typhus des bêtes à corne, contre la peste, contre la rougeole ou morbille, contre la scarlatine, contre la morve, contre la rage et contre la gale ou la psore.

Commençons par le prophylactique ou le préservatif contre la variole ou petite vérole, *le virus vaccin*.

4^o *Préservatif ou prophylactique de la petite vérole, le virus vaccin.*

Le vaccin est un virus provenant de la sécrétion des pustules de la petite vérole de la vache, maladie fort analogue à la petite vérole de l'homme. D'après même certaines expériences renouvelées dans ces derniers temps par divers médecins¹, le virus vaccin aurait pour principe le produit de sécrétion des pustules de la petite vérole de l'homme, produit de sécrétion communiqué à la vache et modalisé par son passage à travers l'organisme de cet animal, avant de s'extérioriser sous forme de pustules. Cependant, comme il y a d'ardents contradicteurs à cette dernière opinion, nous dirons simplement que le virus vaccin est le produit de sécrétion recueilli dans les pustules de la petite vérole de la vache. Or, on sait que ce virus vaccin est introduit dans l'organisme humain par le mode externe de l'inoculation pour le préserver de la petite vérole; mais comme il est une sécrétion de la maladie à guérir, ou d'une maladie tout à fait semblable chez l'animal, il peut donc aussi, d'après les lois de l'Isopathie, être donné sous forme diluée ou atténuée, comme préservatif et comme curatif, chez l'homme atteint

1. Voir le journal *l'Art médical* dans son n^o de janvier 1894, p. 35 et suivantes.

de la petite vérole. Il a été administré, en effet, sous cette forme atténuée, et avec plein succès, par la voie cutanée ou par la voie gastrique. Le D^r Attomyr (voir D^r Krüger dans sa brochure : *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie*, p. 57) a inoculé avec succès la 4^e dilution de vaccin dilué ou *vaccine*. Tous les troubles généraux de la vaccine se sont développés, et la vaccination ordinaire, c'est-à-dire l'inoculation du vaccin par la peau, pratiquée ensuite n'a pas réussi.

L'organisme était donc immunisé. C'était de la prophylaxie par mode extérieur ; en voici une par mode intérieur. Le n^o de septembre 1894 du journal *L'Art médical* contient une observation recueillie par moi et sur moi-même de vaccination par vaccin dilué à la 5^e dilution et pris à l'intérieur qui a déterminé une éruption vaccinale au bout de cinq jours. Cette éruption eut d'une manière très nette la conformation, la dimension et le temps d'évolution des boutons vaccinaux qui surviennent après l'inoculation du virus vaccin non dilué, moins cependant la suppuration et les cicatrices subséquentes. — Deux mois après, la reprise du même vaccin dilué à l'intérieur et de la même façon que la première fois produisit au bout de cinq jours certains légers malaises généraux qui durèrent vingt-quatre ou quarante-huit heures environ, plus une petite élevure d'épiderme, ressemblant à une papule, sans rougeur à l'entour, mais avec démangeaison, laquelle élevure se dessécha en deux ou trois jours. Cette seule manifestation vaccinale qui eut lieu le huitième jour fut, avec les quelques malaises du cinquième jour, le témoignage bénin du virus absorbé, témoignage qui donnait en même temps l'assurance d'une immunité contre les éruptions vaccinales et varioliques, puisqu'il était la preuve que la première prise du vaccin dilué à l'intérieur avait préservé l'organisme humain d'une nouvelle forme

d'éruption vaccinale à évolution complète, et conséquemment d'une éruption variolique.

Mais on peut lire dans le *Bulletin de la Société homéopathique* de France, en 1874, dans le tome XVI^e de sa collection, les observations de deux épidémies de petite vérole qui eurent lieu en 1871 et qui furent éteintes par la prise à l'intérieur de vaccin dilué à la 4^e dilution. J'en renouvelle brièvement le récit en ces pages. — Voici la première. A la suite des désastres de nos armées en 1870 et 1871, et de la rentrée dans leur famille des soldats atteints de la petite vérole, le village de Haute-Roche, près Flavigny (Côte-d'Or), vit tout à coup cette maladie envahir par contagion sa population. Déjà une dizaine de personnes étaient prises ; l'une d'elle succombait victime d'une variole confluente, et le mal gagnait de proche en proche les habitants des maisons voisines. Un médecin fit donner à toute la population effrayée et ne demandant qu'à être préservée, une cuillerée à soupe, matin et soir, d'une solution de vaccin à la 4^e dilution pendant huit jours. La bonne de la personne qui avait succombé prit le remède comme les autres. Au bout de cinq à six jours cette fille voyant apparaître une éruption sur ses bras et sur ses jambes, se crut atteinte de la petite vérole comme sa maîtresse, à qui elle n'avait pas épargné ses soins, et elle redoutait le même sort. Le médecin traitant survint heureusement au début de cette éruption, et constatant là des élevures épidémiques papuliformes, comme il s'en manifeste à la suite de l'absorption du vaccin dilué à l'intérieur, il put complètement rassurer la malade et lui affirmer que cette éruption était, non l'indice du développement du mal, mais le signe de sa préservation ultérieure contre la petite vérole ; qu'il y avait là, du même coup, pour toute la population qui avait pris la même médication, la garantie qu'elle serait

préservée elle-même de la même maladie. L'événement, en effet, confirma sa parole. Les malades atteints guérissent assez rapidement, et aucun autre cas de contagion ne fut constaté à partir du cinquième jour de la prise par chacun du vaccin dilué.

La deuxième observation de petite vérole épidémique, toujours pour la même cause, la rentrée dans leur famille de soldats atteints de ce mal, se présenta, à quelques mois du précédent, en une autre commune du même département (Côte-d'Or), peu éloignée de la première citée, à Marmagne, près Montbard, dans une papeterie où il y avait environ une centaine d'ouvriers. Cinq d'entre eux furent d'abord atteints et l'on redoutait le même sort prochainement pour les autres. Un habitant du pays ayant su comment la commune de Haute-Roche avait échappé au même mal, alla demander au même médecin le préservatif employé. Celui-ci donna du vaccin dilué à la 4^e dilution, et conseilla d'en faire prendre une cuillerée à soupe matin et soir pendant huit jours à tout le personnel de la papeterie. Le résultat fut aussi heureux qu'à Haute-Roche. Les cinq personnes atteintes guérissent en peu de temps, et aucun nouveau cas ne fut constaté depuis la prise de la médication.

Le vaccin dilué fut dans ces deux épidémies à la fois *préservatif et curatif*.

On trouve d'ailleurs d'autres faits de l'action curative du virus vaccin. Le Dr Krüger, de Nîmes, dans sa brochure : *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie* (Paris, Baillièrè, 1883, p. 56 et 57), cite le cas d'une guérison de petite vérole par le vaccin à la 3^e dilution : c'est celle faite par le Dr Gross à toute une famille composée de sept membres qui furent atteints de variole successivement, et qui furent traités à divers degrés de manifestation de l'éruption. Le Dr

Gross en obtint la guérison par le vaccin dilué à la 3^e dilution, et crut remarquer une prompte dessiccation des boutons et une abréviation de la durée de la maladie.

Le vaccin dilué donné à l'intérieur est donc indubitablement un bon préservatif et aussi un curatif de la petite vérole. Ajoutons qu'il est facile à appliquer et à distribuer à un grand nombre. Il n'est pas même besoin de le réitérer plusieurs fois, comme le prouve l'observation faite sur moi-même et citée au début de cet article. En tous cas, pour plus de sûreté, on pourrait en faire prendre 2 à 3 fois, le matin, en un seul jour.

5^o *Préservatif et curatif du charbon, l'anthracine.*

Nous devons la connaissance du remède spécifique de l'anthrax ou charbon des animaux au D^r Weber, conseiller à la cour de Hesse, médecin du prince de Solins-Lick et Hohen-Solins. Ce médecin n'employa son anthracine que comme curatif des bêtes à corne (bœufs et vaches), et plus tard des moutons; mais nous allons voir le D^r Dufresne, de Genève, administrer l'anthracine aussi comme préservatif. Le D^r Weber publia sur l'anthracine une monographie, en 1836, à Leipzig. Guidé par la doctrine de l'homéopathicité, ce médecin cherche dans l'organisme infecté le produit morbide qui pourrait avoir des propriétés semblables à celles du virus de l'anthrax et qui serait doué de la faculté d'exciter la réaction générale contre l'effet délétère de cet agent. Le sang qui en est le véhicule par excellence ne lui donna aucun résultat satisfaisant. Tous les individus infectés auxquels il l'administra périrent aussi promptement que s'ils n'avaient rien pris. Ce fut la rate gangrenée qui lui fournit l'élément curatif qu'il cherchait. La lésion anatomique caractéristique de l'anthrax chez les animaux est, en effet, la putréfaction gangreneuse de la rate. Weber eut l'idée de

soumettre à la méthode de dilution homéopathique le suc sanieux qui s'écoule de cet organe. Quelques gouttes de ce suc sanieux mêlées à de l'esprit de vin furent portées à la 10^e et jusqu'à la 30^e dilution, et quelques globules imbibés de ce liquide, donnés à des intervalles d'autant plus rapprochés que l'animal est plus malade, dissipèrent le mal et conjurèrent le danger imminent avec une promptitude qui offre le type idéal de l'action spécifique. Il donna donc, tous les quarts d'heure et toutes les demi-heures, cinq globules d'anthracine (10^e dⁿ) dans un morceau de pain, jusqu'à ce qu'il eût écarté tous les symptômes graves : le tremblement, le froid des cornes et des oreilles, le hérissément des poils, la constipation ; ce qui nécessita depuis une jusqu'à cinq doses. Il fit donner ensuite la même dose, toutes les trois ou quatre heures jusqu'à complet rétablissement. Sauf trois ou quatre cas où le traitement n'a pas été bien rempli, tous les autres, c'est-à-dire de 80 à 90, ont été guéris. Quelquefois *le mal de rate* tend à revenir de huit à seize heures après que la maladie semble avoir été guérie. Il faut alors bien observer l'animal pendant les premières vingt-quatre heures, afin de pouvoir lui donner le même remède sitôt qu'on a reconnu le retour du mal. — Il se manifeste quelquefois des gonflements, des enflures et des tumeurs après la guérison de la maladie ; or ces affections consécutives ne se guérissent par un autre remède jamais aussi sûrement et aussi promptement que par l'usage continué de *l'anthracine*, dont on donne une dose toutes les six heures. S'il reste de l'inappétence, une dose de *nux vomica* (30^e) ou de *sulfur* (30^e) en a raison.

On voit alors tout le reste de la maladie disparaître. Weber n'a jamais prescrit une diète particulière, soit dans cette maladie, soit dans une autre chez les animaux. En

dernier lieu, il a trouvé que l'anhracine réussit aussi très bien dans le mal de rate des moutons¹.

Le D^r Dufresne, de Genève, à son tour, a publié dans la *Bibliothèque homéopathique de Genève*, tomes V et VIII, des observations remarquables : 1^o de *guérison* d'anhrax charbonneux sur des hommes (1834-1836), par de l'anhracine (10^e dⁿ) rapportée d'Allemagne par le D^r Rapou, à qui elle avait été donnée comme ayant été prise du suc sanieux de la rate d'un cheval mort du charbon ; 2^o de *préservation* du même mal (anhrax charbonneux ou sang de rate) sur des moutons, par de l'anhracine tirée de la sérosité des phlyctènes d'un anhrax charbonneux chez un homme soigné par le D^r Dufresne lui-même.

Ces observations ayant été reproduites dans la brochure du D^r Krüger, citée tout à l'heure², je n'en donnerai ici qu'un abrégé ; on pourra les lire, si l'on veut, plus au long, en se reportant aux sources indiquées.

Un premier malade, Jean Fontanet, se présente le 4 septembre 1834 au D^r Dufresne. Il porte au cou une tumeur charbonneuse, datant de huit jours, tumeur caractéristique, noire au centre, enflammée au pourtour et environnée de petites phlyctènes remplies de sérosité. Le gonflement s'est étendu derrière la tête et sous le menton, puis a gagné l'oreille et la joue. Il y a fièvre, laquelle a diminué depuis que le malade a saigné du nez, il y a deux jours. Il est dans un certain abattement, et il ne peut que rester couché ou assis. — Tout concourait, dit le D^r Dufresne, à rendre fâcheux le pronostic, et si nous n'eussions eu, ajoute-t-il,

1. Ces renseignements sont extraits de la brochure du D^r KRÜGER, de Nîmes, *Pasteurisme, Isopathie et Homéopathie*, p. 18 et 19.

2. Ibid., p. 21-24.

pour moyens curatifs que le fer et le feu, ou des caustiques d'une application plus incertaine et plus difficile encore, nous n'eussions pas balancé à déclarer une mort presque assurée.

L'anthracine, remède rapporté d'Allemagne par le Dr Rapou, de qui le tenait le Dr Dufresne, fut administrée à la 10^e dilution, comme il suit : deux globules furent placés sur la langue du malade, deux autres furent mis en solution dans six cuillerées d'eau, qui devaient être prises de quatre heures en quatre heures; puis quatre autres globules, dissous dans huit onces d'eau aiguisée d'un peu d'eau-de-vie, furent destinés à servir de topique en humectant des compresses. Eau sucrée et décoction de gruau pour tisane et nourriture. Le lendemain, 5 septembre, l'amélioration est grande; l'enflure a considérablement diminué, les mouvements de la tête et du cou sont libres, le malade a dormi, a transpiré abondamment, et présente un pouls normal. — Plus de remède à l'intérieur; seule application de compresses comme la veille; même boisson, même nourriture, un peu plus concentrée. Le 6 septembre, le malade est très bien : il demande à manger et à se lever; l'enflure est presque nulle, les phlyctènes sont desséchées, l'escharre est cernée; le malade a la permission de se lever et de manger modérément. — Le 19 septembre, l'escharre tombe, et huit jours après la cicatrice est faite.

Cette observation est susceptible de porter les praticiens à de sérieuses réflexions sur la puissance des virus dilués, sur le résultat salutaire promptement et facilement obtenu par leur emploi, résultat bien plus favorable que le plus heureux de la méthode allopathique jusqu'alors usitée. Mais ce cas d'anthrax charbonneux n'est pas le seul traité et guéri par le Dr Dufresne.

Le même médecin en expose encore, dans son journal déjà cité, deux autres cas observés par lui en 1836, sur deux frères, cultivateurs, Henri et François Vallet, à la suite de piqûres ou de gerçures des mains contagionnées par le sang de moutons morts assez subitement et dépecés pour être mis au pot et mangés ; car il est d'observation parmi ces paysans que la chair de ces moutons une fois cuite dans la marmite n'offre aucun danger pour ceux qui la mangent. Elle ne donne du mal qu'à ceux qui sont assez maladroits, disent-ils, pour se piquer ou se couper en la dépeçant. Alors le mal qui survient est un anthrax charbonneux¹. Les deux frères dont nous venons de parler en portaient chacun un, l'un au pouce gauche, l'autre à la base de l'index de la main droite, du côté du dos. Ils présentaient les mêmes phénomènes locaux et généraux déjà décrits dans l'observation précédente, nous ne les rappellerons donc pas à nouveau. Le Dr Dufresne les traita également par le même remède, l'anthracine du Dr Rapou, à la 10^e dilution, et il les guérit en trois jours quant aux symptômes importants. Plus tard les escharres tombèrent après le temps nécessaire pour la formation de la cicatrice.

1. On a l'explication de ces différences d'action du sang charbonneux, suivant qu'il a été introduit dans l'organisme humain, avant ou après avoir subi une ébullition, par voie cutanée ou par voie gastrique, à la faveur des expériences de laboratoire faites sur les virus et les venins en ces dernières années. On sait, en effet, par ces expériences, que les toxines (éléments pernicieux des virus et des venins) sont détruites ou du moins n'ont plus d'action malfaisante une fois qu'elles ont été portées à une température de 100°. On pourra aussi, dans le journal *l'Art médical* de juin 1893, p. 425, faire cette autre constatation que les venins des serpents ont une action lente et presque inoffensive, si l'absorption a été faite par voie gastrique, tandis que cette action est prompte et très nocive, si l'absorption a lieu par voie cutanée ou sous-cutanée. De là aussi cette conclusion toute indiquée que si on emploie les virus ou les venins dilués comme prophylactiques des virus et des venins à l'état toxique, c'est la voie gastrique ou intérieure dont il faut user préférablement à la voie cutanée ou extérieure.

Mais chez l'un des deux frères (Henri Vallet), le Dr Dufresne avait, pour s'en servir à la première occasion, pris de la sérosité des phlyctènes qui entouraient l'escharre de l'anthrax charbonneux, et il avait fait la 15^e dilution. Quant à l'anthrax d'où sortait cette sérosité, il avait été lui-même déterminé par le sang d'un mouton mort presque subitement, sang qui avait trouvé une porte d'entrée toute ouverte sur la main qui était le siège du mal; et comme on ne peut communiquer que ce que l'on a, on peut donc affirmer que le mouton était mort d'un mal charbonneux interne. D'ailleurs ce mal est facile à constater pour les paysans, car le sang des moutons morts de ce mal, est, suivant leur expression, *noir partout*, c'est-à-dire dans les artères comme dans les veines, d'où le nom de *charbon* donné à la maladie. — Or, parmi le troupeau que possédaient les frères Vallet, cinq moutons étant déjà morts de ce mal presque subitement et à peu de distance les uns des autres (du 16 au 27 du même mois d'août 1836), tous les autres étaient presque certainement menacés du même mal. Devant cette expectative, hélas! trop fondée, le Dr Dufresne eut le désir tout naturel d'essayer son nouveau remède d'anthracine confectionné avec la sérosité des phlyctènes de la tumeur charbonneuse de Henri Vallet, et de l'administrer à la fois *comme préservatif* chez les moutons non encore atteints, et *comme curatif* chez ceux qui pouvaient être sous l'action du virus charbonneux. Il fit donner à chaque mouton 10 globules, matin et soir, de cette anthracine à la 15^e dilution deux jours de suite (4 fois en tout); puis le troupeau fut maintenu en plein air, comme il était depuis plusieurs jours, et il n'en mourut plus aucun. L'anthracine prise sur l'homme contagionné par un mouton a donc préservé, peut-être aussi guéri, les autres moutons du même troupeau.

Or, de ces diverses observations on peut donc conclure que l'anthracine, confectionnée avec le sang de rate des animaux atteints d'anthrax charbonneux, guérit non seulement les animaux, mais les hommes sous l'action du même mal; que l'anthracine, confectionnée avec la sérosité des phlyctènes des tumeurs charbonneuses, peut être aussi avantageusement employée pour guérir et préserver les bêtes, et pour guérir les hommes de l'anthrax charbonneux, et qu'on a ainsi soit *un préservatif*, soit *un curatif*. dans l'absorption à l'état dilué de l'agent même qui donne le mal, et cela avec des doses relativement peu renouvelées du remède ¹ — Devant de pareilles constatations le D^r Dufresne était naturellement porté à publier dans le journal *la Bibliothèque homéopathique de Genève*, tome III^e, que l'emploi des substances contagieuses, comme remède, était une idée féconde en pratique, et qu'il y avait lieu de croire que leur administration, dans des cas de maladies semblables à celles qui les produisent et selon les préparations hahnemanniennes (c'est-à-dire diluées), permettrait de dompter efficacement les plus redoutables fléaux épidémiques, et de mettre un terme à ces fréquentes épizooties qui déciment les troupeaux.

6^o *Préservatif contre le typhus des bœufs, la salive des animaux malades.* — Ce qui s'était publié à propos du vaccin et de l'anthracine comme moyen de préservation et de guérison de la petite vérole et de l'anthrax charbonneux a

1. On pourra aussi remarquer que Henri Vallet a été contagionné à la main par le sang du mouton charbonneux qu'il avait dépecé. Or, le sang, qui est assez chargé de virus charbonneux pour communiquer le charbon, pourrait bien être propre à confectionner l'anthracine, malgré l'essai négatif du D^r Weber, de Hesse. C'est à vérifier à nouveau dans des expériences de laboratoire.

peut-être contribué à faire essayer, non sans succès, le même procédé, ou un procédé analogue, contre les affections contagieuses des animaux et même de l'homme.

Voici au moins ce qu'on relate dans le journal *la Presse* du 19 août 1845, comme compte rendu d'un mémoire intéressant que lut à l'Académie royale de médecine, le 31 janvier de la même année, M. Parisot, directeur du journal *la Réaction* : « Un propriétaire de la Hongrie, M. de Samarjay, ayant cru trouver dans le typhus des bœufs une « certaine analogie avec la petite vérole de l'homme, eut « l'idée d'employer l'inoculation comme préservatif... c'est « la salive des animaux atteints du typhus qui a servi de « virus, et qui, introduite entre cuir et chair, à la partie « supérieure et interne de la cuisse, eut pour effet de provoquer chez les animaux inoculés de la sorte une maladie « factice dont les symptômes étaient fort bénins. Plus tard « on se servit du pus provenant de l'espèce d'ulcère qui se « forme sur le point de l'inoculation. Ce moyen paraît avoir « eu un plein succès, à en juger par le rapport de cet agriculteur, rapport appuyé par l'attestation de l'administrateur en chef du Comitat de Larontal, M. de Karotsonyi ¹ »

7^o *Curatif et préservatif de la peste, la loimine ou le pus des bubons des pestiférés.* — De même que le D^r Dufresne, de Genève, et, je crois, avant lui, Héring, célèbre médecin homéopathe d'Amérique, écrivait avant 1833 : « Si l'on réussit à vacciner par ce procédé (vaccin frais dilué et « donné à l'intérieur), on pourrait attendre de tous les virus « ce qu'on aurait obtenu d'un seul. *Chaque maladie apporterait dans son germe son remède et son préservatif.* La « contagion serait arrêtée à son début et le premier malade

1. RAPOU, *Histoire de la doctrine homéopathique*, t. II, p. 127.

« servirait à guérir tous les autres. La peste et le charbon
« perdraient leurs terreurs, et quelque fléau que nous appor-
« tât l'Orient, le remède nous arriverait en même temps que
« le mal ¹. »

Ces paroles d'Héring semblent avoir porté leur fruit. Déjà nous avons vu que le D^r Attomyr et le D^r Gross, en Allemagne, ont guéri et préservé de la petite vérole avec du vaccin dilué administré par voie intérieure ou extérieure; que le D^r Weber, de Hesse, et le D^r Dufresne, de Genève, ont guéri et préservé du charbon avec de l'antracine; voici maintenant que M. Theuillé, médecin homéopathe à Moscou, vient à Constantinople dans une épidémie de peste en 1835, pour isopathiser son virus, et trouve le moyen de guérir de la peste avec le pus des bubons des pestiférés. L'espérance d'Héring était donc réalisée. En effet, M. Theuillé put se procurer du pus extrait du bubon d'un pestiféré par l'intermédiaire d'un M. Marcaty, pharmacien, chef de deux hôpitaux. Il en mêla 2 gouttes avec de l'eau et de l'alcool, et quoiqu'à l'addition de l'alcool le pus semblât s'être coagulé il fut bien mélangé par des secousses et on en fit la 12^e, la 18^e, la 24^e et la 30^e dilutions, puis on en imprégna des globules. On ne trouve pas indiquée très nettement la dilution qui fut employée. Le tout était conservé dans une enveloppe de fer-blanc pour éviter toute émanation. Ce n'était sans doute pas inutile. M. Theuillé, en effet, fut, après avoir préparé son remède, pendant dix heures dans une cruelle anxiété. Il était tourmenté de violents maux de tête, comme si on lui enfonçait des clous dans les tempes; il avait des douleurs internes aux lombes, et un bubon avait com-

1. *Bibliothèque homéopathique de Genève*, t. II, p. 107, et *Pasteurisme, Isopathie et Homéopathie*, brochure du D^r KRÜGER, de Nîmes, p. 56.

mencé à poindre. Il comprit alors que c'était le cas d'essayer son remède sur lui-même. Il le fit avec un plein succès, sans cependant rien dire à personne dans le moment. Ce ne fut que plus tard qu'il en parla librement. Or, en cette circonstance, sa dilution du virus de la peste pouvait être considérée autant comme *agent préservatif* que comme *agent curatif*. C'était un premier cas heureux : un second vint bientôt s'y joindre. Une petite fille de la maison du capitain-pacha se trouva dans la même épidémie attaquée de bubons avec cette chaleur dévorante souvent compagne de la peste. On lui administra deux paquets de sucre dans lequel étaient écrasés des globules médicamenteux spéciaux, paquets qu'on divisa en 4 doses ; et elle guérit. Dans l'hôpital, où M. Theuillé, comme médecin homéopathe, n'eût sans doute pas été admis, on fit par des infirmiers passer en secret le remède spécial à vingt-huit malades, et sur ces vingt-huit quatre seulement sont morts, encore au milieu d'eux se trouvaient de vieux malades. M. Theuillé, ayant été invité à donner des soins plus assidus à de pareils malades, se rendit chaque jour au dépôt des pestiférés du grand hôpital de la marine. Il y avait déjà six jours que les malades recevaient ses soins, lorsqu'un de ses amis, M. Joly, qui a rapporté ces faits par lettre à Hahnemann, l'y accompagna et put voir tous ces malades dans un état satisfaisant et promettant la plus heureuse guérison. — On envoya aussi des prises du même remède à l'hôpital grec des Sept-Tours, en la même ville, et on dit qu'il y eut des succès marqués, raconte encore M. Joly, quoique, dit-il, ce remède, administré à tort et à travers, sans égard pour les accidents consécutifs, fût exposé à bien des mécomptes¹

1. *Archives de médecine homéopathique*, t. VI, p. 183 ; et Dr KRÜGER, brochure : *Pasteurisme, Isopathie et Homéopathie*, p. 60-64.

On regrette que les circonstances détaillées du traitement de M. Theuillé ne soient pas mieux relatées : mais on y voit néanmoins qu'une tentative de la guérison de la peste par une sécrétion morbide du mal lui-même, administrée sous forme diluée, a été faite avec un certain succès. A d'autres de renouveler la même tentative lorsque l'occasion se présentera, et de raconter les diverses phases de leur traitement d'une façon plus explicite. Du reste la guérison de la peste par la sécrétion du mal lui-même, le pus du bubon desséché, était aussi notée depuis longtemps dans les traités de médecine allopathique ¹

8° *Préservatif et curatif de la rougeole ou morbilline (la morbilline)*. — Ce que nous avons signalé jusqu'ici de plus incontestable comme prophylaxie et curation des redoutables maladies telles que la petite vérole, le charbon, le typhus des bêtes à cornes, la peste, à l'aide des produits morbides dilués de ces maladies, et administrés à l'intérieur en un temps assez bref, le D^r Gross, en Allemagne, le vérifia encore pour la rougeole ou morbilline. Il prit le sang d'un malade atteint de cette fièvre éruptive, le dilua deux fois et en fit un médicament qu'il appela *morbilline*. Administré à l'intérieur, ce médicament se montra très efficace pour abattre rapidement tous les symptômes de la maladie, et les troubles des muqueuses furent les premiers enrayés ² — La morbilline agit ici comme curatif; mais on peut, sans trop de présomption, avancer que, donnée aux enfants, non encore atteints, d'une famille dont quelques-uns ont déjà la maladie, elle les préserverait non moins sûrement que nous

1. Voir *Fundamenta medicinæ* a Georgio Philippo NENTER, Venetiis, 1735.

2. *Bibliothèque de Genève*, t. III et IV. D^r KRÜGER, *Pasteurisme Isopathie, et Homéopathie*, p. 58.

avons vu le vaccinium, ou la vaccinine, comme on préfère l'appeler, le faire dans les épidémies de variole des villages de Haute-Roche et Marmagne dans la Côte-d'Or¹

Ce que le D^r Gross a tenté pour la rougeole peut l'être avec autant de raison pour la scarlatine : peut-être cela a-t-il été fait, quoique je n'ai point trouvé d'observations à ce sujet dans le peu d'auteurs que j'ai parcourus. Héring cependant avait indiqué les écailles de la desquamation de la maladie comme produit à diluer et à administrer. On pourrait aussi bien prendre comme base du remède à confectionner le sang du sujet scarlatineux, ou les sécrétions de la gorge ordinairement atteinte dans cette maladie ; mais c'est à faire et à en écrire les résultats.

9^o *Préservatif et curatif de la morve et du lupus du nez (hippozoïne ou ozénine)*. — On peut signaler encore comme prophylactique et curatif, l'hippozoïne qui a été composée avec les sécrétions nasales diluées des chevaux morveux. Ce remède a été employé avec grand succès sur ces animaux eux-mêmes par Lux, vétérinaire très distingué de Leipzig.

Le D^r Gross, en Allemagne, a également appliqué avec grand avantage la même préparation au cancer ou au lupus du nez chez l'homme, affections analogues à la morve, au moins pour le siège. Cette préparation est pour cela désignée sous le nom d'*hippozoïne* ou d'*ozénine*. Il eût pu prendre les sécrétions du lupus du nez chez l'homme qui en était atteint, les diluer et les employer comme il l'a fait des sécrétions nasales des chevaux morveux. Il eût sans doute eu les mêmes succès de guérison. — L'hippozoïne administrée comme curative serait indubitablement prophylactique pour les

1. Voir plus haut, p. 142 et suivantes.

chevaux d'une même écurie qui n'auraient pas encore pris la morve alors que quelques-uns en ont été atteints.

10° *Préservatif et curatif de la rage (l'hydrophobine)*. — Je trouve dans la brochure déjà citée du Dr Krüger, *Pasteurisme, Isopathie et Homéopathie*, l'indication qu'on a préparé avec le virus de la rage, pris dans la salive d'un animal enragé, un médicament antirabique qu'on a appelé *hydrophobine*. Cette substance administrée à un homme sain a donné lieu à de nombreux symptômes dont on a composé une remarquable pathogénésie américaine; mais je n'ai point vu ni entendu parler qu'on ait poussé plus loin les expériences pour s'assurer qu'on avait obtenu avec ce remède la guérison de sujets atteints de la rage, ou préservé des accès de la maladie les sujets mordus. Il est donc extrêmement désirable qu'on renouvelle cette préparation d'*hydrophobine* avec de la salive d'animal sûrement enragé, qu'on en fasse des dilutions de la 10^e à la 30^e, et que dans un laboratoire on donne cette hydrophobine, à diverses dilutions, pendant l'espace de huit jours ou de plusieurs semaines au besoin, à des animaux chez qui on aurait ainsi développé une réaction habituelle contre cette hydrophobine, afin de vérifier ensuite, par l'inoculation sous la peau du virus rabique à dose intense, s'ils sont ou non immunisés contre la rage. — Si ces animaux étaient immunisés, le même remède donné à l'homme mordu par un chien enragé aurait toute chance d'opérer sa guérison. — D'autre part, si cette *hydrophobine* immunisait sûrement les chiens contre la rage, on pourrait rechercher combien de temps les chiens immunisés conservent leur immunité, et si, à l'instar de ce qui a lieu pour la vaccine, cette immunité durait quelques années, on pourrait, par ce remède rabique donné sous forme de poudre ou de breuvage, arriver plus facilement

que par l'inoculation à rendre les cas de rage peu fréquents désormais.

Ce procédé d'absorption intérieure de virus rabique pour guérir de la rage n'est pas nouveau. Déjà certains auteurs anciens avaient désigné le foie du chien enragé comme spécifique à donner pour guérir de la rage. On trouve, en effet, dans Dioscoride, médecin grec vivant avant l'ère chrétienne, cette indication de faire manger aux hydrophobes le foie du chien qui les avait mordus. On rapporte aussi que deux personnes mordues par un chien enragé ont guéri en mangeant un morceau de poumon rôti de cet animal. — Les organes des animaux enragés sont, on le conçoit facilement, imprégnés du virus rabique, et si on n'avait pu se procurer de la salive d'animal enragé pour confectionner l'*hydrophobine* dont nous avons parlé, le suc des organes des animaux enragés broyés et exprimés, puis dilués comme nous l'avons dit pour la salive, pourrait très bien servir à composer de l'*hydrophobine* comme remède curatif et préservatif contre la rage.

Du reste, M. Pasteur a cherché et trouvé lui-même en notre temps le virus rabique dans les organes du chien enragé; et il a choisi parmi tous la moelle cérébro-spinale, comme l'organe qui recèle le mieux le virus rabique. — On sait d'ailleurs qu'il a porté tous ses soins à atténuer le virus rabique par des procédés autres que ceux des dilutions, procédés continués et perfectionnés par ses élèves à l'Institut Pasteur; puis, une fois le virus rabique atténué suffisamment à leur appréciation, il est introduit par injections sous-cutanées plus ou moins longtemps et prochainement renouvelées dans le sujet à guérir, et l'on est assez heureux pour arriver habituellement à la guérison. Cette méthode est aujourd'hui généralement employée, en raison même de ses

succès : mais si l'*hydrophobine* confectionnée comme il a été dit plus haut, après avoir été expérimentée avantageusement dans le laboratoire, présentait sur les hommes les mêmes succès que les procédés Pasteur, l'emploi de l'*hydrophobine* contre la rage comme curatif et prophylactique paraîtrait de beaucoup préférable, comme étant plus facilement à la portée de chaque praticien, d'une plus facile application, d'une action plus bénigne sur l'économie, et mettant à l'abri de voyages souvent longs, coûteux et pénibles pour les sujets mordus obligés pour guérir de se faire transporter à l'Institut Pasteur, à Paris.

11° *Curatif et préservatif de la gale et autres affections cutanées comprises par Hahnemann sous le nom générique de psore, la psorine.* — Héring, célèbre médecin homéopathe d'Amérique, qui a été l'un des premiers à prôner l'emploi des médicaments identiques au mal pour guérir toutes les maladies contagieuses, a été aussi le premier qui ait tenté de guérir la gale par son virus dilué. Il l'a préparé en dilutions, en a fait l'application sur les malades, et lui a donné le nom de *psoricum* (de $\Psi\acute{o}\rho\alpha$, gale), en français *psorine*. Pour la confectionner il a recueilli le liquide transparent contenu dans les boutons du galeux, l'a dilué jusqu'à la 30^e dilution aqueuse qu'il a alcoolisée pour la conservation. Ses confrères l'ont préparée eux-mêmes selon ses indications. On a fait ensuite des recherches pathogénésiques multiples sur la psorine, et les divers symptômes assez nombreux qu'on a observés et consignés dans le 13^e volume des Archives homéopathiques allemandes ont fourni la matière aux applications qu'on en pouvait faire dans les affections semblables.

Il ne faut pas oublier, en effet, que ceux qui les premiers employaient ce remède isopathique pour guérir la gale, et

qui auraient dû, il semble, être certains que sur l'organisme humain le virus dilué devait produire des symptômes atténués sans doute, mais identiques à ceux occasionnés par le virus à dose naturelle, il ne faut pas oublier que les praticiens qui tentèrent ce remède étaient des médecins homéopathes; habitués, par conséquent, à étudier les phénomènes déterminés sur l'homme sain, par un agent nouveau, pour juger dans quels cas morbides analogues on pouvait l'employer. Leurs habitudes homéopathiques leur firent un instant perdre de vue qu'ils avaient précisément dilué le virus psorique pour guérir la maladie spéciale de la gale qu'ils connaissaient bien. Néanmoins les symptômes pathogénésiques développés sur les sujets qui usèrent de la *psorine* ont eu au moins ce remarquable et fructueux résultat de montrer que le produit de sécrétion d'une affection cutanée particulière peut donner naissance à diverses manifestations cutanées particulières, mais qui se rattachent à un fond commun, à un principe morbide général; et que dès lors le remède isopathique spécial d'un de ces cas particuliers, renfermant en lui ce principe morbide général, peut être appliqué pour guérir les divers cas particuliers. C'est ce qui aura sans doute donné à Hahnemann l'idée de la maladie générique de la *psore*, et celle de la guérison des diverses formes que peut revêtir cette affection par le remède unique de la *psorine* ¹

1. Cette conception médicale d'une maladie cutanée générique, due à un principe morbide unique, et revêtant des manifestations diverses, tantôt sur la peau, tantôt sur les muqueuses, est de tous les temps. A une époque on l'appelait dartre : de là des affections dartreuses multiples. Avec Hahnemann et son école ce fut la psore; aujourd'hui c'est l'herpétisme. Cela montre au moins que les conceptions scientifiques ont un même fond de vérité, prenant, suivant les âges et les circonstances, des dénominations diverses.

L'expérimentation de la psorine sur l'homme sain a déterminé, en effet, des éruptions cutanées fort diverses, telles que des plaques érysipélateuses sur tout le corps; de petites pustules suivies d'ulcères et entourées d'une grande auréole rouge, surtout au bas-ventre; des éruptions miliaires au dos et aux articulations; des boutons entre les doigts, boutons analogues à ceux de la gale; à l'anus des fistules, des durillons, des crevasses, et en général des éruptions multiformes sur tout le système cutané. On a encore remarqué que c'est *un révulsif* vers la peau des plus puissants, un *des sudorifiques* les plus marqués qu'on puisse employer, enfin un remède des plus efficaces pour rétablir les fonctions de la peau affaiblies ou perdues.

Administrée sur l'homme atteint de la gale, la psorine a eu, à la 30^e dilution, entre les mains d'Héring, les plus beaux succès et sur les gales récentes et sur les gales invétérées. La gale dégénérée ainsi que les autres affections cutanées de cette nature, qui étaient rebelles aux antipsoriques hahnemanniens, résistaient rarement à la psorine. La psore latente (psore déguisée sous un ensemble d'affections viscérales diverses par suite de la rétrocession de l'éruption cutanée, affections d'ailleurs chroniques et tenaces), la psore latente, dis-je, traitée par la psorine (30^e dilution) se manifeste de nouveau à la peau en quittant les viscères atteints, puis s'éteint peu à peu en laissant l'organisme débarrassé des maladies viscérales chroniques dont il souffrait. Quelquefois, lorsque la psore reparue sur la peau ne disparaît pas sous l'action de la psorine plusieurs fois répétée, les antipsoriques homéopathiques appliqués à ce moment la guérissent rapidement, alors qu'ils n'agissaient qu'insuffisamment avant l'emploi de la psorine. — Dans les cas de psore les plus rebelles on alterne plusieurs fois avec avan-

tage l'emploi de la psorine et des remèdes antipsoriques homéopathiques. Ces médicaments sont alors les uns pour les autres des antidotes physiologiques, c'est-à-dire que là où la nature habituée à un remède ne réagit plus suffisamment, un agent nouveau d'une action analogue redonne à la fibre organique languie une vitalité réactive capable de la faire se débarrasser pleinement des éléments morbides et médicamenteux qui la rendaient débile.

Bien mieux, et comme si la maladie pédiculaire (maladie dans laquelle la peau engendre une quantité de poux) était une dépendance de la maladie générique, la psore, dont nous avons dit un mot plus haut, la psorine guérit fort bien cette maladie pédiculaire, maladie des plus horribles et des plus rebelles dont l'homme puisse être atteint. Bien qu'au premier abord on ne voie pas la relation qui puisse y avoir entre la psore et la maladie pédiculaire, on conçoit cependant qu'une certaine modification de la vitalité cutanée amène une certaine altération ou une certaine maladie de la peau, une psore par conséquent, et que par suite de cette altération cutanée il y ait génération de poux, d'après l'adage bien connu de l'école : *corruptio unius generatio alterius*. C'est ainsi que l'on voit une génération vermineuse d'*ascarides vermiculaires* se manifester à l'extrémité inférieure de l'intestin à la suite d'une altération de la muqueuse des voies digestives. Or, dans ce cas, la salive diluée d'un enfant tourmenté par ces petits vers les fait très vite disparaître et bien plus efficacement que les moyens habituels employés par l'allopathie ou l'homéopathie, puisque là où ceux-ci n'avaient eu aucun résultat, la salive diluée de l'enfant ou *ascaridine* prise à l'intérieur en a rapidement raison. Il n'est donc pas extraordinaire, d'après ce fait, qu'il y ait un rapprochement analogue entre la psore et la maladie pédiculaire,

et que dès lors aussi la psorine guérisse fort bien cette dernière affection. C'est ce que du reste le Dr Attomyr, en Allemagne, a mis en toute évidence en 1833, dans une suite d'expérimentations, avec des globules de psorine donnés depuis la 28^e jusqu'à la 32^e dilution, sur des sujets atteints de la maladie pédiculaire. La psorine a paru toujours entre ses mains un spécifique sûr contre cette dégoûtante affection ¹

Mais la psorine, ou virus de la gale dilué, n'a pas seulement une action curative; elle a encore une vertu préservatrice. En effet, en même temps qu'elle détruit la gale ancienne ou récente; et la psore latente avec toutes les affections viscérales qui la voilaient, elle rend l'économie inapte à ressentir de nouvelles infections du même mal. — Bien plus, elle rend l'organisme humain plus résistant aux causes habituelles de maladies; les influences épidémiques ont peu de prise sur cet organisme ainsi immunisé, et, chose digne de remarque, le miasme des marais perd sa propriété fébrigène ².

CHAPITRE VII

CHOIX A FAIRE PARMIS LES SUJETS QUI DOIVENT FOURNIR LES SÉCRÉTIONS A DILUER

1^o *Il est préférable, autant que faire se peut, de prendre la sécrétion à diluer sur le propre sujet malade.* — Tout remède isopathique étant, comme on l'a dit, le *germe*, le

1. Voir Dr RAPOU, *Histoire de la doctrine médicale homéopathique*, t. II, p. 196.

2. Voir Dr RAPOU, *ouv. cité*, t. II, p. 196.

Dr COLLET. — *La Science médicale.*

type et l'image de la maladie tout entière d'un individu, il renferme, par conséquent, tous les éléments qui constituent les idiosyncrasies et les vices humoraux de cet individu. C'est en un mot le résumé ou le microcosme pathologique de la personne qui l'a fourni. — Il suit de là une première conséquence, c'est qu'en prenant une sécrétion de l'individu comme remède par exemple de la pneumonie ou de la dyspepsie, maladies purement accidentelles, on recueille en même temps le virus soit de la scrofule, soit de la tuberculose, soit de l'herpétisme, soit de la syphilis, etc., qui pourraient exister à l'état de vice constitutionnel chez le même individu et que le médicament administré à une autre personne pour la pneumonie ou la dyspepsie, introduise en elle du même coup les éléments des autres vices constitutionnels cités plus haut. N'y a-t-il pas crainte alors que pour guérir un mal accidentel on ne communique des maladies plus redoutables ? Héring, ce médecin distingué d'Amérique dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, s'était lui-même posé cette question, et sous l'impulsion de la crainte de communiquer à ses malades les germes d'affections aussi graves que la tuberculose, la scrofule et la syphilis, il conseillait à ses confrères de n'employer jamais la sécrétion diluée d'un malade que chez la personne même qui l'avait fournie.

La crainte de communiquer une autre maladie grave était donc un premier motif pour ne faire user en Isopathie que de la propre sécrétion du sujet à guérir. Il en est un autre. Il ressort, en effet, comme seconde conséquence de cette proposition énoncée au début de cet article, que le remède isopathique est le résumé pathologique de l'individu, c'est qu'en donnant la sécrétion diluée prise sur l'être malade lui-même, on a non seulement l'élément morbide spécial qui peut le mieux le guérir, mais qui puisse égale-

ment amender toutes les dispositions morbides que porterait le sujet. Le remède isopathique pris sur un individu serait donc aussi le microcosme thérapeutique de toutes les affections de cet individu. Nouveau motif donc pour établir le bien fondé du conseil d'Héring : qu'il est préférable de prendre la sécrétion à diluer sur le propre sujet malade, au moins autant que faire se peut.

2^o *Nécessité de recourir parfois au remède isopathique d'un autre sujet que le sujet malade.* — Dans l'article précédent nous avons rapporté les craintes d'Héring et l'avantage du conseil qu'il donnait de prendre le remède isopathique sur le malade lui-même, afin qu'en usant de la sécrétion d'un autre malade guéri d'une pneumonie pour un nouveau sujet atteint de la même affection, on ne puisse pas lui communiquer en même temps les éléments d'un vice tuberculeux ou syphilitique qu'aurait pu avoir le premier malade. Cependant, si on regarde plus attentivement au fond des choses, on remarque que si la sécrétion du premier malade, laquelle renfermait les éléments de la pneumonie, a pu par sa dilution provoquer la réaction de l'organisme contre les éléments pneumoniques et les faire éliminer, il y a les mêmes raisons pour que les éléments concomitants de la syphilis puissent par la dilution de la sécrétion absorbée provoquer également la réaction spéciale de l'organisme contre les éléments syphilitiques et les faire éliminer. Ce qui se produit pour la syphilis s'applique aussi à tous les autres vices humoraux dont les éléments auraient pénétré l'économie par la sécrétion diluée de la pneumonie. — On doit bien se rappeler que ce qui rend une toxine ou un virus quelconque pernicieux sur un organisme c'est la communication qui lui en est faite à l'état pur, c'est-à-dire à l'état de toxine forte. Dans ce cas, en effet, le virus domine

les forces de l'organisme, qui ne peut réagir et l'éliminer. Le virus alors demeure dans l'économie et la contagionne de plus en plus jusqu'à anéantir la vie. Mais lorsqu'un virus est à l'état dilué, il ne domine plus les forces de l'organisme ; il les excite et les stimule de manière à favoriser leur réaction et l'élimination des éléments du virus dilué par les voies de sécrétion. Ainsi le virus du charbon à l'état pur tue le sujet où il a été introduit, tandis que l'anthracine, ou le virus du charbon dilué, donné au sujet déjà atteint du charbon, le guérit, et préserve ceux qui seraient exposés à son action. Le virus rabique à l'état pur produit chez la personne mordue la rage au bout d'un certain temps d'incubation et la mort ensuite à brève échéance, tandis que le même virus convenablement dilué guérit la personne mordue, en la préservant des accès de la maladie. Le virus de la gale à l'état pur transmet le mal à d'autres par contagion, tandis que la psorine, ou virus de la gale dilué, guérit la maladie qui existe et toutes celles qui en dérivent. On voit par ces faits et par les raisons que nous en avons fournies précédemment que tout virus dilué, élevé surtout à une haute dilution, non seulement n'est pas contagieux, mais guérirait plutôt des affections semblables à celles qu'il pourrait produire à l'état pur. — On peut dès lors user sans crainte d'un remède isopathique (à haute dilution surtout), quand ce remède est pris sur un autre malade que celui à qui on le donne.

Mais y a-t-il quelquefois nécessité d'employer un remède isopathique pris sur une autre personne que celle à guérir? Oui. — Il est des cas où l'on n'a pas la facilité d'avoir du sujet malade à traiter une sécrétion quelconque, ou bien une sécrétion que l'on puisse supposer suffisamment chargée des vrais éléments morbides. — Il est aussi des cas où

l'on n'a eu aucun résultat curatif avec la sécrétion du propre sujet, alors qu'on en a déjà eu de remarquables pour la même affection avec le produit analogue d'une autre personne, et où l'on est autorisé à croire qu'on aurait dans la circonstance présente le même bonheur en administrant ce remède isopathique étranger, avec la précaution de le donner à une haute dilution. — Il est encore des cas, comme dans certaines épidémies de fièvres éruptives, certaines maladies cutanées épidémiques, où l'on remarque une conformité des principaux symptômes chez tous les malades, malgré la variété de quelques manifestations partielles, et où un seul médicament convient aux diverses formes et nuances de la même maladie, suivant la remarque expérimentale d'Héring lui-même. — D'autres fois l'on voit que l'action d'un remède pris sur le sujet malade, après avoir été favorable au début, s'épuise au bout d'un certain temps et se réduit à rien, tandis que l'on constate qu'un remède recueilli sur un autre sujet atteint du même mal, surtout dans les affections éruptives, agit avantageusement là où le premier n'agissait plus.

Dans tous ces cas donc il y a une véritable utilité à employer, mais à hautes dilutions, le remède isopathique pris sur une autre personne, surtout si ce remède a déjà bien réussi dans les mêmes conditions.

Cependant il peut arriver que le premier remède isopathique pris sur le sujet lui-même épuise son action, puis que celui par lequel on le remplace, le nouveau remède isopathique pris sur un sujet étranger, perde à son tour sa première efficacité. Dans ce cas on a recours aux remèdes homéopathiques à action analogue, voire même aux remèdes allopathiques, en alternant tantôt ceux d'une méthode avec ceux d'une autre méthode. C'est ainsi

qu'Hahnemann et Héring alternaient les médicaments homéopathiques dits antipsoriques avec la psorine isopathique, lorsque celle-ci perdait ses bons effets.

3° *Choix de sécrétions isopathiques artificielles.* — Si, par malencontre extraordinaire, on n'avait à sa disposition, pour composer un remède isopathique, ni sécrétion propre, ni sécrétion prise sur autrui, on pourrait toujours se procurer sur le malade lui-même une sécrétion artificielle, celle de la sérosité cutanée. On l'obtient par une vésication extemporanée produite avec de l'ammoniaque liquide concentrée. Pour tout appareil on prend un bouchon de bouteille en liège, on creuse à sa base une petite cupule du diamètre d'une pièce de cinquante centimes, et l'on remplit cette cupule d'un petit tampon de ouate de coton imbibé d'ammoniaque concentrée, mais de telle manière que le liquide en soit exprimé assez pour ne pas s'extravaser. On renverse cette cupule remplie de son tampon ammoniacal sur la peau du malade, par exemple sur la partie interne de l'avant-bras, et on l'y maintient en pressant doucement, la durée de 5 à 7 minutes, 10 minutes au maximum, jusqu'à ce que l'épiderme apparaisse plissé et devienne un peu mobile sous le doigt, ce qu'on constate en retirant momentanément la cupule. Sitôt que ce phénomène se manifeste, on enlève l'appareil : bientôt l'épiderme plissé se remplit de sérosité et forme une petite ampoule. On perce celle-ci avec la pointe d'une épingle ou d'une aiguille, et l'on recueille la sérosité sur un petit carré de linge. On fait alors diluer ce linge dans un flacon de 100 gr d'eau, pour avoir la première dilution, puis par celle-ci toutes les autres dilutions subséquentes, et celle que l'on vient administrer à son malade. De cette façon il n'est aucun cas où l'on ne puisse avoir le remède isopathique pour un malade.

4^o *Conservation des remèdes isopathiques avantageusement expérimentés, et dépôt de ces remèdes dans une pharmacie centrale.* — Une fois qu'un remède isopathique a réussi dans une affection bien déterminée, il y a dans cet heureux résultat expérimental une nouvelle note de parfaite adéquation du remède avec la maladie, note qui ajoute un grand crédit à celle de la spécificité théorique du même médicament. Mais il ressort aussi de là qu'il est bon de conserver ce remède pour qu'il puisse être au besoin appliqué de nouveau dans des cas semblables, soit chez le même sujet, soit chez d'autres personnes, par le même praticien ou par d'autres de ses confrères.

Il est dès lors nécessaire que le médecin qui l'a une première fois avantageusement expérimenté en garde en globules la dilution employée, ou qu'il en fasse une dilution alcoolique suffisante pour en augmenter sa pharmacie isopathique personnelle, et en pourvoir au besoin une pharmacie centrale, où tous ses confrères qui auront eu connaissance de ses observations cliniques, puissent, s'ils le veulent, s'approvisionner.

Mais ici se présente de suite une observation : faut-il garder pour employer sur d'autres malades tout remède qui a réussi sur un premier malade, sans souci de communiquer aux autres personnes les diathèses organiques diverses du premier sujet, diathèses qui peuvent être des diathèses d'affections graves?

Autant que faire se peut, nous l'avons fait pressentir plus haut, il ne faut conserver, pour appliquer à d'autres sujets, que les remèdes isopathiques pris dans les sécrétions de sujets exempts de graves diathèses.

Mais ne se glissera-t-il pas inévitablement des erreurs dans cette appréciation d'exemption de diathèses graves

chez les sujets de qui viennent les remèdes, et n'est-on pas exposé à donner ainsi à d'autres des remèdes pris sur des personnes à diathèses fâcheuses? Eh bien! même dans ce cas, le médicament pris sur un sujet à diathèses fâcheuses ne serait ni à craindre, ni à dédaigner, puisque recueilli dans ces conditions et employé à de hautes dilutions (au-dessus de la dixième au moins) le remède est plutôt prophylactique et curatif des diathèses semblables à celles du sujet chez qui il a été recueilli, bien loin de communiquer ces dernières à ceux auxquels il serait administré ¹

Aussi je puis résumer en quelques lignes la pratique d'un médecin isopathe pour la question qui nous occupe.

1° Confectionner lui-même, autant qu'il le peut, les remèdes isopathiques, en ayant soin de les prendre principalement dans les sécrétions des parties malades les plus sérieusement atteintes.

2° Conserver les médicaments qui lui ont mieux réussi et pour sa propre pharmacie et au besoin pour en pourvoir une pharmacie centrale.

3° S'approvisionner, quand il y a pour lui nécessité habituelle ou accidentelle, à une pharmacie centrale isopathique, pour les remèdes qu'il n'a pas le temps de confectionner lui-même.

CHAPITRE VIII

DIVERSES VOIES D'INTRODUCTION DES MÉDICAMENTS DANS L'ORGANISME

1° *Deux voies principales d'introduction des médicaments dans l'organisme, voie interne, voie externe. — II*

1. Voir ce qui est dit plus haut des effets sur l'organisme des virus dilués p. 163, 164, 165.

y a divers modes d'administrer les remèdes dilués ou de les faire pénétrer dans l'économie; mais on peut ramener à deux voies ces divers modes d'administration.

Une première voie est celle dans laquelle l'introduction des médicaments a lieu par l'intérieur; c'est celle de l'absorption stomacale ordinaire : on l'appelle *la voie interne*.

Une seconde voie est celle où l'introduction des médicaments se fait par un mode apparemment plus extérieur, comme par l'appareil pulmonaire dans les inhalations, par la peau dans les inoculations, par le tissu cellulaire sous-cutané dans les injections hypodermiques; c'est pourquoi on a dénommé cette voie *la voie externe*.

2^o *Quelle est la meilleure, de la voie interne ou de la voie externe, pour introduire sans danger dans l'organisme les virus et les agents qui s'en rapprochent.*

A) On peut d'abord l'examiner pour les virus ou les venins à l'état naturel. Or à cet égard, les faits recueillis et les expériences de laboratoire nous l'apprennent. Qui ne sait des faits historiques de personnes mordues par des serpents, qui en sont mortes, et celui d'une mère également mordue par un serpent, et dont la fille suçà la morsure presque aussitôt, en sacrifiant sa vie pour sauver sa mère, et qui sauva en effet sa mère, mais sans subir elle-même les funestes effets du poison. Cela nous montre que le venin absorbé par voie externe peut devenir mortel, et que le même venin absorbé par voie interne est sans résultat fâcheux.

Le célèbre physiologiste, Claude Bernard, voulut par des expériences sur des animaux se rendre compte de ce qui constituait cette différence d'action entre le venin de serpent absorbé par voie interne ou introduit dans l'organisme par

voie externe, et il établit expérimentalement que c'était à la destruction du venin par le suc gastrique qu'était due l'absence de l'effet toxique du venin de serpent absorbé par voie interne. La plupart des médecins se rangèrent à l'assertion de Claude Bernard, et l'on considérait depuis lors comme entièrement fondée cette proposition : *que les virus et les venins étaient inertes quand ils étaient introduits par voie interne, tandis qu'ils étaient éminemment toxiques par voie externe.*

Cependant un expérimentateur récent, M. Phisalix, vient d'apporter un léger correctif aux expériences et à l'assertion de Claude Bernard, en montrant l'intoxication du sang du serpent par le venin de ce serpent absorbé par l'estomac ¹. D'après ses expériences, M. Phisalix ayant reconnu que le sang des serpents, des vipères par exemple, contenait une substance toxique identique à celle qui provient du venin de cet animal, voulut s'assurer si cette substance toxique était versée dans le sang par la sécrétion de la glande à l'aide de l'absorption stomacale. Il fit donc l'ablation des glandes à venin chez des vipères, et il remarqua qu'après cette ablation le sang de cet animal ne contenait plus alors le même principe de toxicité que produisait le venin de la glande. D'où il conclut que la toxicité du sang des vipères provenait du venin sécrété par leurs glandes et absorbé intérieurement par l'animal. Nous pouvons aussi conclure d'après ces faits que *si les sucs gastriques altèrent la toxicité des venins, les virus et les venins n'ont pas cependant leur principe toxique totalement détruit, ni rendu inactif, quand ils sont introduits par les voies digestives ou voies internes.* Nous trou-

1. Voir le *Compte rendu de la Société de Biologie*, du 1^{er} décembre 1894, dans le *Bulletin médical* du 5 décembre 1894.

vons, sous une autre forme, la corroboration de cette même vérité dans un article du journal *l'Art médical*, de juin 1893, par le Dr Piedvache, à propos de l'élimination des venins de serpent par l'estomac. Ce médecin rappelle dans cet article les expériences de M. Alt sur des animaux soumis à des injections sous-cutanées de venin de vipère, expériences dans lesquelles cet observateur avait remarqué que si, pendant que ces animaux sont soumis à l'action du venin, on vient à leur laver l'estomac par des irrigations continues pendant une heure, on les voit n'éprouver que de très légers accidents d'intoxication, et guérir bien plus vite relativement que ceux dont on ne lave pas l'estomac. D'autre part le liquide de lavage sorti de l'estomac de ces animaux contient une certaine quantité de venin qui, essayé sur un autre animal, donne des symptômes non douteux d'intoxication. De ces faits, M. Alt tire la conclusion que chez les personnes mordues par les vipères il est utile de les faire vomir et de leur laver abondamment l'estomac pour les débarrasser du venin et les préserver d'accidents graves. Mais de ces mêmes faits le Dr Piedvache fait ressortir ces autres conséquences qui importent plus directement à notre sujet, à savoir que : 1° c'est à la résorption ultérieure du contenu de l'estomac chez les animaux inoculés par le venin qu'il faut attribuer le développement, la continuation et la gravité des accidents toxiques; 2° que dès lors aussi *le suc gastrique, s'il décompose le venin, ne peut le décomposer totalement*, puisque l'expérience de Alt montre que le venin de serpent reversé par la résorption de l'estomac dans le système sanguin, et par suite dans l'organisme produit dans l'animal des effets de toxicité.

Dans le même article de *l'Art médical*, juin 1893, le Dr Piedvache note également que, dans des travaux récents,

le professeur Kauffman, d'Alfort ¹, aurait démontré que la même dose de venin qui, insérée dans le tissu cellulaire entraîne les symptômes les plus graves ou détermine la mort, n'occasionne, si on la fait ingérer directement par la bouche, que des phénomènes peu graves. On peut dès lors émettre cette nouvelle proposition que : *l'absorption des virus et des venins qui se fait par l'estomac est plus lente et plus bénigne que celle qui résulte des inoculations cutanées ou des injections sous-cutanées.* — Pourquoi maintenant le venin à l'état pur absorbé par l'estomac a-t-il une action plus bénigne que lorsqu'il est introduit par les voies externes? Le Dr Piedvache en donne les explications suivantes : c'est qu'en dehors même de l'effet de la décomposition en quantité plus ou moins considérable qui se fait du venin par le suc gastrique, l'absorption, au lieu d'être rapide et totale en un seul instant, comme dans l'injection par le tissu cellulaire sous-cutané, se produit lentement et graduellement dans les voies digestives, de manière que déjà une partie du venin est éliminée par les sécrétions quand toute la dose n'est pas encore absorbée dans les voies digestives. De cette façon, l'action toxique ne se produit que par petites parties successives, et n'a dès lors que des effets très modérés. Cela donne raison à la sagesse de ce conseil des praticiens de campagne qui engagent à lier le membre piqué par une vipère entre le point blessé et le cœur, afin de ralentir la communication du venin à la circulation générale et de ne la laisser se produire que petit à petit. De tous ces faits et des propositions auxquelles ils ont donné lieu et que nous avons soulignées, c'est-

1. KAUFFMANN, *Du venin de la vipère*, chez Masson, éditeur, Paris, 1889. — Voir également Dr PIEDVACHE, *Le venin de la vipère* dans l'*Art médical* de novembre 1889.

à-dire en raison de ce que les venins et les virus introduits à l'état naturel dans l'organisme par la voie interne, ont leur agent toxique détruit en grande partie par le suc gastrique et que leur plus minime partie passe dans la circulation, puis en raison de ce que l'absorption de cette minime partie a lieu d'une manière graduée et bénigne au lieu d'être totale en un seul instant et offensante comme celle de la voie externe, il ressort *que la meilleure des deux voies pour introduire sans danger dans l'économie animale les virus, venins et agents qui s'en rapprochent, est la voie interne.*

B) Voyons maintenant pour introduire dans l'organisme les virus et venins dilués, quelle est la moins dangereuse de la voie interne ou de la voie externe.

Il peut à cet égard se présenter deux cas :

a) Un premier lorsqu'on a à faire le choix *entre l'administration des toxines diluées par les voies gastriques, et l'introduction dans l'organisme de la toxine à l'état pur (virus ou venin) par l'inoculation cutanée.* Dans ce cas, l'administration de la toxine diluée par la voie interne est de beaucoup préférable à l'introduction de la toxine à l'état pur par la voie externe. En effet, à l'atténuation du virus ou du venin dilués qui se fait, comme pour le virus et le venin non dilués, 1° par la décomposition subie avec le suc gastrique et 2° par l'absorption lente et bénigne qui se produit dans les voies digestives, se joint l'atténuation qui s'effectue par une troisième cause, celle de la dilution même du virus ou du venin, ce qui rend encore l'action de ces toxines plus douces pour l'économie animale et mieux tolérée par elle. — Enfin il faut encore noter comme quatrième avantage de l'absorption par la voie interne sur l'absorption par la voie externe, c'est qu'un grand nombre d'individus n'ont

pas de réceptivité pour l'infection par l'inoculation, tandis qu'aucun n'échappe à l'action des médicaments dilués pris à l'intérieur¹

Ces données nous expliquent clairement comment le Dr Dufresne, de Genève, donnait sans aucun inconvénient à l'intérieur l'anthracine (virus du charbon dilué) et guérissait avec elle du charbon les hommes qui avaient été malencontreusement inoculés avec le virus charbonneux à l'état pur, et qui en étaient à la suite devenus fort malades et en danger de mort. Cela nous montre aussi comment un praticien très distingué, M. Boutet, de Chartres, avait toute raison de soutenir, d'après son expérience, que l'emploi à l'intérieur de l'anthracine (virus du charbon dilué) était de beaucoup plus avantageux que les inoculations de M. Pasteur chez les animaux pour les guérir ou les préserver du charbon.

b) Il peut se présenter un autre cas, de beaucoup le plus fréquent actuellement, celui où l'on a à faire l'option entre l'administration des virus, venins ou toute autre toxine sous forme diluée par la voie interne, et l'introduction des mêmes agents sous forme également diluée par la voie externe, ou si l'on veut *entre l'absorption des agents dilués par la bouche ou par injections sous-cutanées*.

Or, pour ce second cas, il y a encore à préférer de beaucoup l'administration des virus ou venins dilués par la voie interne. Les raisons sont encore celles que nous avons déjà données plus haut, à savoir que l'introduction des virus, venins ou toxines quelconques par la voie interne, en outre de l'atténuation par la dilution, bénéficie de l'atténuation par l'action décomposante produite par le suc gastrique et

1. Dr KRÜGER, brochure déjà citée, p. 36.

de l'atténuation résultant de l'absorption plus graduée et plus bénigne qui a lieu par les voies digestives, ainsi que l'a signalé le D^r Piedvache, tandis que par la voie externe des injections sous-cutanées, l'agent toxique n'est atténué que par le seul moyen de la dilution ; aussi il produit alors tout entière et d'une manière instantanée la petite action virulente qu'il conservait et surprend ainsi, en la bouleversant plus ou moins, l'économie animale qui l'a reçu.

L'expérience vient à l'appui de ces appréciations, et pour m'en tenir à la comparaison entre la voie interne et la voie externe dans la diphtérie, je citerai l'emploi par injections sous-cutanées du sérum isopathique du D^r Roux, et l'usage de la diphtérine diluée par voie gastrique dont le journal *l'Art médical* a publié des exemples en janvier 1895. Or l'emploi du sérum isopathique suivant la méthode des injections sous-cutanées du D^r Roux est très souvent accompagné de forte élévation de température et d'éruptions plus ou moins graves chez beaucoup de sujets, sans parler d'autres phénomènes concomitants ; tandis que l'usage de la diphtérine diluée par voie gastrique dans les exemples cités n'a jamais donné lieu à ces élévations insolites de température ni à aucune éruption plus ou moins sérieuse. C'est d'ailleurs ce qui se passe également chez des personnes malades de diverses affections où l'on se sert pour les guérir de salive diluée, salive humaine qui cependant a été dite expérimentalement aussi vénéneuse que le venin des serpents ¹. Jamais il n'y a eu non plus de ces phénomènes insolites dans le cours du traitement. Ceux-ci peuvent dès lors être rapportés aux effets consécutifs des surprises brusques

1. D^r KRÜGER, brochure citée, p. 59, chez J.-B. Baillière, Paris, 1883.

et comme instantanées de l'économie animale produites par l'agent étranger introduit par la voie externe.

Cela paraît d'autant plus probable que le traitement de la diphtérie par des agents homéopathiques dilués pris à l'intérieur n'amène aucun de ces épiphénomènes insolites d'élévation de température et d'éruptions diverses.

Qu'on lise l'observation de guérison de diphtérie publiée par le D^r Nimier dans le journal *l'Art médical* de juin 1896 ; on y verra que ce médecin a employé très heureusement contre cette affection *mercurius cyanatus*, troisième dilution, par la voie interne et qu'il fait lui-même la réflexion qu'il n'a observé, après la prise de ce remède, aucune élévation de température insolite chez son malade, pas plus que d'éruptions plus ou moins sérieuses sur la peau.

Les faits comme la théorie montrent donc que pour l'emploi des virus, venins, toxines quelconques, sérum également, la voie interne est vraiment de beaucoup à préférer à la voie externe, autrement dit la prise par la bouche aux inoculations cutanées et aux injections sous-cutanées, au moins quand il s'agit de l'homme.

Mais faut-il condamner et faire mettre absolument de côté les procédés d'injections sous-cutanées introduits dans la pratique par M. Pasteur et ses élèves, procédés qui leur ont permis de guérir de la rage, de la diphtérie et de diverses affections graves et contagieuses ? Ce serait, à mon sens, exagérer. On ne doit, il me semble, en montrant à ces habiles autant qu'heureux expérimentateurs les inconvénients relatifs de l'emploi de la voie externe vis-à-vis de la voie interne, que les engager à vérifier s'ils n'auraient pas, par cette dernière voie, des résultats plus favorables encore, ou dans le cas où ils préféreraient continuer l'usage de la voie externe, à s'assurer s'ils ne pourraient pas, soit par la dilu-

tion de leurs produits, soit par leur administration à dose fractionnée, éviter les effets perturbateurs plus ou moins sérieux qui proviennent de l'absorption trop brusque qui en est faite. — La voie externe des injections sous-cutanées me semble surtout réservée aux expériences de laboratoire sur les animaux où ce procédé peut paraître plus facile à appliquer et à régler. Car pour le traitement même des animaux malades, en dehors des expériences de laboratoire, l'administration des médicaments isopathiques par la voie interne est encore la meilleure, et le célèbre vétérinaire de Leipzig, Lux, a employé pendant nombre d'années, avec un grand succès l'Isopathie par voie interne sur toutes sortes d'animaux ¹

3° *Pourquoi les mêmes médicaments ont-ils des effets plus favorables par la voie interne que par la voie externe? — Théorie d'Héring; la nôtre.*

Devant les faits qu'il constatait et où il voyait les virus, les venins et les autres toxiques employés par la voie externe agir comme des annihilateurs de la réaction vitale de l'organisme, tandis que les mêmes agents par la voie interne paraissaient développer la réaction vitale de l'organisme et par suite l'élimination des toxiques, le Dr Héring, dis-je, en constatant ces faits, crut pouvoir les expliquer de la manière suivante. Il compare l'économie animale à un appareil électrique dont l'appareil digestif serait le pôle positif, lequel favoriserait la réaction vitale et l'élimination

1. Pour ceux qui seraient désireux de se rendre compte comment Lux employait l'isopathie sur les animaux, j'ai rapporté dans la partie pharmacologique de ce travail ce que le Dr KRÜGER (dans sa brochure déjà citée, p. 53 et 54) a donné comme extrait du Zooiasis (médecine des animaux) de Lux. On y trouvera condensés des renseignements très intéressants et qui peuvent servir pour traiter ses propres animaux domestiques, et inviter les vétérinaires eux-mêmes à les expérimenter à nouveau.

des éléments mauvais, et dont la peau et le tissu cellulaire sous-cutané seraient le pôle négatif, qui anéantirait ou du moins ne favoriserait que très faiblement la réaction vitale et l'élimination des poisons. Alors les médicaments pénétrant par la voie interne ou par le pôle positif recevaient de ce pôle une certaine vertu propice à la réaction, tandis que les mêmes médicaments pénétrant par la voie externe ou le pôle négatif ne recevaient aucune vertu favorable à la réaction et à l'élimination des éléments toxiques. La théorie est ingénieuse, mais est-elle bien fondée ?

Les mêmes faits, nous les appliquons plus simplement, il nous semble, par l'atténuation de l'action des médicaments, atténuation plus multipliée du côté de la voie interne que du côté de la voie externe. En effet, un médicament à action atténuée (nous l'avons longuement exposé dans le premier livre de ce travail¹) n'est plus un pur ennemi, oppresseur de l'organisme, il n'est qu'un stimulant de sa force réactive, tandis que le médicament non atténué ou moins atténué reste encore l'oppresseur de l'organisme, ou du moins n'en stimule pas autant la force réactive que le médicament atténué ou plus atténué. Or, comme nous l'avons vu plus haut, la voie interne a trois modes d'atténuation de l'action du médicament, sa décomposition par le suc gastrique, son absorption progressive, et sa dilution ; tandis que la voie externe n'a parfois aucun de ces modes d'atténuation, et parfois n'en a que le dernier, encore à un faible degré. Cela suffit pour faire comprendre que la voie externe est moins favorable à la force réactive de l'organisme et à l'élimination des poisons morbides et médicamenteux que ne l'est la voie interne. Cette explication n'est point une théo-

1. Voir 1^{er} livre, p. 21 et 22.

rie nouvelle, c'est la théorie isopathique pure et simple que nous avons développée au début de ce travail¹. Elle est d'autre part appuyée sur cette expérience qu'un ennemi à action diminuée, infantine pour ainsi dire, qui attaque un adversaire bien valide, provoque chez cet adversaire une réaction vigoureuse qui le met bientôt en fuite ; tandis que si cet ennemi a toute son action prédominante, il abat promptement son adversaire qui est forcé de le subir, impuissant qu'il est à le repousser.

J'ajouterai ici, en terminant, une observation, c'est que si l'emploi de l'Isopathie par la voie interne, sous forme diluée, a une action favorable et est exempte d'inconvénients, il en est cependant de cette branche de l'art médical comme de tout art : n'y réussit bien que l'homme instruit et expérimenté et le plus fâcheux qui puisse arriver à cette méthode de guérir, c'est d'être appliquée par le premier venu, sans règle ni mesure. Les déconvenues qui surviendraient bientôt la déconsidéreraient à nouveau, comme elle l'a été malheureusement et induement une première fois. C'est ce que nous allons essayer de démontrer dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IX

RÉPUDIATION DE L'ISOPATHIE. — SA RÉAPPARITION.

1^o *Six prétendus motifs de répudiation.* — Nous avons précédemment cherché à mettre en relief l'heureux emploi des virus dilués pour guérir et préserver de certaines maladies contagieuses ; le D^r Héring en Amérique avait égale-

1. Voir 1^{er} livre, p. 21 et 22.

ment conseillé de tenter les mêmes procédés contre certaines autres maladies contagieuses, telles que le choléra, la fièvre jaune, le typhus ; mais il usait aussi de ces procédés pour les maladies les plus communes de la pauvre humanité. A son exemple de nombreux médecins homéopathes de l'Allemagne, et parmi les plus distingués, Weber, Attomyr, Gross, avaient suivi ses traces et signalé d'admirables guérisons sur l'homme par cette médication aussi simple que certaine. Lux, vétérinaire à Leipzig, avait fait l'application des mêmes moyens sur les animaux avec très grand succès ; et nous venons de voir dans le chapitre précédent que les praticiens divers, qui usaient de ce mode de traitement, avaient par expérience déterminé les meilleurs procédés à employer ; comment donc après l'enthousiasme de ces premiers temps (1833), tout à coup le feu de ces beaux jours s'est-il éteint ? Pourquoi l'Isopathie enfin fut-elle si bien enterrée et ignorée que pratiquement, vers 1870, on n'en entendait plus parler, et que, si les livres n'avaient relaté ses succès d'autrefois, on n'en eut plus eu aucune notion ?

Or si l'on veut bien lire attentivement ce qui a été relaté au sujet de cette médication dans l'histoire de la Doctrine médicale homéopathique du Dr Rapou¹, on trouvera six motifs mis en avant pour la non-persévérance dans l'étude et la pratique de l'Isopathie.

1^{er} motif : c'est que la méthode est absurde. (Rapou, ouv. cité, t. 2, p. 189.)

2^e motif : c'est que cette nouvelle pharmacopée est dégoûtante. (Rapou, ouv. cité, t. 2, p. 201.)

3^e motif : c'est que les résultats ne sont pas toujours les mêmes. (Rapou, ouv. cité, t. 2, p. 202.)

1. Dr RAPOU, *Histoire de la doctrine médicale homœopathique*, Paris, Baillière, 1847, t. II, p. 187-202, etc.

4^e motif : c'est que l'Isopathie occasionne une perte considérable de temps pour sa préparation, perte qui n'est pas compensée par l'utilité qu'on en retire. (Rapou, id., t. 2, p. 187.)

5^e motif : c'est que le médicament identique se ramène à l'analogue. (Rapou, id., t. 2, p. 189.)

6^e motif : c'est que les procédés isopathiques ont fait du mal à l'école homéopathique (Rapou, id., t. 2, p. 202.), et qu'ils exposent à faire dévier de la seule voie sûre et expérimentale que l'on suit à la clarté du principe des semblables. (Rapou, ouv. cité, t. 2, p. 188.)

Je fais remarquer qu'en rapportant ces six différents motifs que j'ai trouvés énoncés un peu séparément dans le D^r Rapou, je puis quelquefois ne pas me servir des termes mêmes de l'auteur, mais j'en garantis l'idée parfaitement exacte, et j'en cite la page afin qu'on puisse vérifier.

2^o PREMIER MOTIF : *La méthode isopathique est absurde.*
— *Réfutation.* — « Je m'étonne, dit le D^r Rapou ¹,
« que personne n'ait songé à la réfutation (de l'Iso-
« pathie) *per absurdum* qui se présente naturellement
« à l'esprit. Il est bien évident, en effet, que deux causes
« identiques ne peuvent pas amener des résultats opposés,
« la destruction et le rétablissement de la santé. »

Mais, répondrai-je, que fait donc l'Homéopathie elle-même ? Ne dit-elle pas qu'elle guérit une maladie déterminée par un agent qui en donne une autre absolument semblable. Il me semble que dans ce cas cependant, il y a deux états opposés, maladie et retour à la santé, produits par deux causes semblables, constatées par les effets qu'elles produisent, causes qui sont l'agent morbide et l'agent médi-

1. RAPOU, ouvrage cité, t. II, p. 189.

camenteux. Si l'on prétend qu'alors il s'agit de deux agents semblables et non pas de deux agents identiques, je laisse au D^r Rapou, pour la question des agents identiques, le soin de se réfuter lui-même dans une théorie qui, soit dit en passant, dépasse de beaucoup en justesse celle d'Hahnemann sur l'action des remèdes homéopathiques. — « On « sait, dit-il ¹, que toute action d'un agent spécifique pro- « duit deux effets, l'un primaire, l'autre secondaire, un « effet direct toxique et un effet réactionnaire ou thérapeu- « tique. Le premier prédomine avec l'emploi des doses « massives, celui-ci se manifeste mieux par l'usage des « doses infinitésimales. Or il arrive souvent que des « malades dont l'état avait *empiré sous l'action de spéci- « fiques donnés à haute dose, se rétablissent sous l'influence « des mêmes remèdes donnés en dilution*. L'économie est « d'autant plus fortement impressionnée par ces substances « médicinales qu'elles sont administrées en général d'après « les anciens procédés dans des cas homéopathiques : tels « que le mercure dans la syphilis, le china dans les fièvres, « le soufre dans les affections cutanées, la camomille dans « les entéralgies, l'iode dans les engagements glandu- « leux, etc... La force suffisante pour exciter la réaction « salutaire ayant été de beaucoup dépassée (dans le remède « à dose massive) cette réaction est opprimée... ; le traite- « ment homéopathique avec les préparations convenables « (diluées), réveillera, excitera la réaction opprimée, *qui « fera disparaître la maladie primitive et combattra ainsi « l'action toxique du même médicament donné à forte dose.* »

Dans cette citation ne voit-on pas des médicaments identiques, *mercure, china, soufre, iode*, etc... amener par le

1. RAPOU, *Histoire de la doctrine homœopathique*, t. II, p. 182.

procédé des dilutions la guérison des aggravations malades produites par les mêmes médicaments à doses fortes ?

N'est-ce pas alors produire la maladie et la santé par le même et *identique agent*, car l'aggravation malade n'est que l'addition de nouveaux éléments de maladie aux premiers éléments de la même maladie, et l'agent qui l'a produite est le même, quoique à dose différente, que celui qui la guérit. Dans ces cas donc il s'agit bien de médicaments identiques et non pas seulement analogues qui produisent la maladie et la santé, et le D^r Rapou, à la page 182, répondait ainsi victorieusement par avance à son argument *per absurdum* de la page 189 contre l'Isopathie.

3^o SECOND MOTIF : *L'Isopathie a été réprouvée parce qu'elle emploie une pharmacopée dégoûtante. — Réfutation.* — Le D^r Rapou ¹ dit en effet : « Lux préconisa le blé-
« pharin, le sudor pedium, le pus de divers ulcères, etc.
« Cette dégoûtante pharmacopée souleva la répulsion
« générale et même un grand nombre de ceux qu'avait
« charmés la théorie nouvelle, voyant où conduisaient ses
« conséquences pratiques, rentrèrent dans le rang des
« homéopathes purs. »

Laissons le même auteur se réfuter encore lui-même. A la page 191 qui précédait, il dit dans une note : « Il est bon
« d'observer que ces substances (produits de sécrétion pris
« sur l'individu malade) dépouillées de tous les caractères
« matériels par la division infinitésimale, et laissant à leur
« agent toxique un support nouveau, l'alcool ou le sucre de
« lait, ne peuvent plus inspirer le moindre dégoût. »
L'auteur a donc encore réfuté ce second motif de répudier l'Isopathie.

1. RAPOU, ouv. cité, t. II, p. 201.

D'ailleurs on donne sans scrupule, en homéopathie, le virus dilué du serpent *Triconocephales lachesis* ; et d'autres auteurs ont dit qu'en pharmacie allopathique on fait prendre, sans répugnance de la part du médecin et du malade, *du musc* et *du castoreum*, produits de sécrétion peu propre d'animaux, et cela à des doses non infinitésimales.

D'autre part, on peut, sans nuire à l'action médicamenteuse du produit, le filtrer au filtre Chamberland, et en éliminer ainsi tous les éléments étrangers. Alors le remède isopathique ne peut pas être plus répugnant à prendre que l'eau de Seine filtrée que la Commission d'Hygiène, qui veille à la santé de Paris, laisse boire sans hésitation aux habitants de cette ville. — Le second motif de répudier l'Isopathie ne tient donc pas plus que le premier devant les réponses qui lui sont faites.

4^o TROISIÈME MOTIF : *L'Isopathie est trop variable dans ses résultats.* — *Réfutation.* — Ce motif est apporté par le Dr Attomyr¹ « Je me suis promis autrefois, dit-il, des « monts d'or de l'Isopathie ; mais l'expérience m'a fait « redescendre dans l'humble vallée que l'homéopathie « occupe. J'ai fait de nombreuses expériences avec la substance dynamisée (diluée) de la gale, etc. ; quelquefois j'ai « guéri, le plus souvent je n'ai pas réussi. Or que devient « la doctrine isopathique *avec des résultats si variables?* « Si l'agent médicamenteux doit opérer par le fait de son « identité avec la nature du mal, si le rapport est toujours « le même, pourquoi le résultat est-il si variable ? On en « sait néanmoins assez sur le compte de ce médicament (la « psorine) pour être justifié à le placer parmi les poly-

1. RAPOU, ouv. cité, t. II, p. 202.

« chrestes et à préconiser son efficacité contre une foule
« d'affections psoriques. »

Le commencement de l'argumentation réproûve l'Isopathie parce que la psorine, vis-à-vis de la psore ou gale, a eu un résultat trop variable, tandis que la fin de l'argumentation dit néanmoins qu'on est justifié à préconiser l'efficacité de ce médicament (la psorine) contre une foule d'affections psoriques. La fin de l'argumentation en atténue donc étrangement le commencement; mais cela apparaîtra surtout lorsque nous exposerons comment d'autres praticiens avancement avoir *très souvent* guéri par la même médication et *plus sûrement* qu'avec une autre, et lorsque nous ferons voir parmi ces praticiens le même Dr Attomyr dont nous venons de lire la dépréciation relative à propos de la psorine. Une page du Dr Rapou ¹ nous éclairera à ce sujet :

« Alors parurent dans le tome 13^e des *Archives* plusieurs
« articles fondamentaux sur l'emploi et la théorie du psori-
« cum (psorine préconisée par Héring contre la psore).
« Presqu'en même temps *W Gross* et notre ami *Attomyr*
« s'occupèrent avec succès de cet objet, dont ils populari-
« sèrent la connaissance parmi leurs confrères..... La gale
« dégénérée et les autres affections de cette nature *rebelles*
« *aux antipsoriques Hahnemanniens* RÉSISTENT RAREMENT à
« l'emploi de ce moyen. Sa vertu préservatrice est peut-être
« aussi marquée que son action thérapeutique. En même
« temps qu'il (le psoricum) détruit dans sa racine une
« psore latente, il rend l'économie inapte à ressentir de
« nouvelles infections. Pendant son usage on remarque une
« grande résistance aux causes habituelles de maladies : les
« influences épidémiques ont peu de prise, et même, chose

1. RAPOU, ouv. cité, t. II, p. 195-196.

« remarquable, le miasme marématique perd sa propriété
 « fébrigène..... (Mais) un précepte important est de ne
 « jamais employer le *psoricum* qu'aux plus hautes dilutions
 « (vers la 30^e)¹ Nous avons vu et nous verrons encore les
 « praticiens allemands se montrer d'accord avec Héring sur
 « ce point et certifier avoir produit avec les basses dilutions
 « des exagérations dangereuses. »

Voilà donc d'illustres praticiens, Héring, W Gross, et le Dr Attomyr lui-même avouant *qu'au remède isopathique* (le *psoricum*) *résistent rarement les affections rebelles aux antipsoriques hahnemanniens*. Le Dr Attomyr détruit donc ici la partie de l'argumentation que nous avons citée et où il accusait le remède isopathique d'être très souvent variable en ses effets. La variabilité qu'il a pu constater devait tenir ou à ce que la dilution était trop basse, les basses dilutions aggravant le mal, ou à ce qu'il y avait manque de correspondance entre le mal du sujet qui a fourni le remède, et le mal du sujet qui le prend, auquel cas c'est le diagnostic du médecin qui est en défaut et non le remède.

Dès lors le 3^e motif invoqué contre l'Isopathie ne peut donc pas être considéré comme ayant de la valeur pour la faire répudier.

5^o QUATRIÈME MOTIF : *L'Isopathie occasionne une perte de temps considérable, non compensée par l'utilité qu'on en retire.* — *Sa réfutation.* — Cette nouvelle assertion du Dr Rapou² nous amène à une nouvelle réfutation. Sans doute la confection des remèdes isopathiques demande du temps et des soins à celui qui les prépare. Mais si le méde-

1. Nous avons constaté plus haut que les virus aux basses dilutions aggravent le mal et le guérissent aux hautes dilutions.

2. RAPOU, ouv. cité, t. II, p. 187.

cin est très occupé, il peut confier à un pharmacien la préparation du remède isopathique en lui apportant les produits de sécrétions morbides dans des enveloppes séparées, fermées, étiquetées, avec des indications très précises pour le soin de la confection et de la dilution, et pour l'administration des remèdes aux divers malades. Mais le médecin de campagne ou de ville eût-il été obligé de dépenser une première fois un certain temps à préparer son remède isopathique, *il n'aura qu'une fois à le préparer*; car dans toutes ses visites subséquentes il n'aura qu'à le réappliquer, ou à donner à sa place des médicaments antidotaux tout préparés, que nous avons dit plus haut devoir être mis en usage pour satisfaire à l'imagination des malades autant que pour aider à la médication.

D'autre part dans les maladies épidémiques bien caractérisées le même remède, une fois préparé pour une personne, peut servir (nous l'avons constaté par l'expérience d'Héring et de ses confrères) à tous les autres sujets atteints de la même affection. De même dans les maladies sporadiques et individuelles bien déterminées, comme la pneumonie par exemple, le même médicament pris déjà sur un malade peut être donné à d'autres personnes atteintes de la même affection bien constatée. Il y a donc là des économies de temps pour la confection du remède par le médecin. Mais n'y en eût-il pas, et le praticien dût-il lui-même souvent fabriquer les médicaments, l'avantage considérable et inappréciable d'avoir trouvé un remède certain, simple et même unique, compense et au delà toutes les incertitudes, toutes les hésitations et le temps qu'elles vous font dépenser pour chercher et trouver des quasi-remèdes contre telle affection précise ou contre telle maladie mal caractérisée et mal déterminée. Le malade y économisera sûrement

des prolongations de souffrances pour arriver à la guérison, et le médecin y aura un succès plus garanti et bien plus rapide.

L'Isopathie me paraît donc avoir trop d'avantages pour qu'on puisse tenir compte des pertes de temps qu'on pourrait avoir à subir pour fabriquer les remèdes. C'est pourquoi le 4^e motif invoqué contre l'emploi de l'Isopathie n'est pas en vérité suffisamment fondé pour qu'on puisse en tenir compte.

6^o CINQUIÈME MOTIF : *L'identique ou l'æquale se ramène à n'être que de l'analogue ou du simile.* — *Sa réfutation.* — Voici à ce propos ce qu'écrit le Dr Rapou ¹ L'Isopathie se ramène à l'Homéopathie « parce qu'il y aura « toujours dans les circonstances de l'application de l'Isopa-
« thie, dans la préparation qu'on lui fait subir, dans la
« dose, etc., des différences qui ôteront aux effets leur
« caractère d'identité, et feront rentrer tout l'ensemble des
« phénomènes thérapeutiques dans le domaine de l'homéo-
« pathicité. Le procédé de diluement qu'on fait subir à
« toutes les substances dites isopathiques suffit pour leur
« donner des propriétés différentes de celles qu'elles pos-
« sèdent dans leur état naturel. »

« Le virus dynamisé (dilué) est réduit à l'état de
« modificateur homéopathique et il se trouve vis-à-vis du
« mal dans un rapport de similitude plus ou moins
« exact ² » — Voilà ce qu'on trouvait écrit dans l'ouvrage
du Dr Rapou en 1847. Voici maintenant ce qu'à 36 ans
de distance, en 1883, un médecin distingué de Nîmes, le

1. RAPOU, ouv. cité, t. II, p. 189.

2. Dr ATTOMYR rapporté par RAPOU, *Histoire de la doctrine homœopathique*, t. II, p. 202.

D^r Krüger, exprime sur le même sujet dans sa brochure déjà souvent citée, p. 64 : l'auteur venant de parler des premiers essais d'Isopathie contre le virus du charbon, de la morve, de la peste, puis de la rage et des inoculations de Pasteur, s'écrie : « Voilà donc un riche domaine parcouru et conquis dans la sphère des virus..... on conçoit « quel vaste champ l'Homéopathie a défriché et cultivé. Je « dis l'Homéopathie, car il faut se persuader que l'Isopathie n'existe pas. *L'identité n'existe nulle part, tout est « analogue.* Il faut donc s'occuper de ce magnifique département de notre matière médicale, au lieu de la mettre de « côté en disant : c'est de l'Isopathie ¹. » Certes on peut trouver louable que des médecins de grand talent fassent valoir, autant qu'elle le mérite à leurs yeux, la méthode thérapeutique qu'ils préfèrent; mais on ne peut cependant aller jusqu'à approuver qu'ils la fassent prévaloir à toute autre en préjudicant à la vérité. C'est pourquoi jamais un esprit droit, éclairé et sans prévention ne pourra avec eux confondre l'identique et l'analogue.

C'est une chose vulgairement reçue qu'on appelle *des analogues* des agents qui, comme espèce, diffèrent les uns des autres, mais qui, comme action, ont des effets semblables. Ainsi la menthe, la mélisse qui diffèrent comme espèce, mais qui ont sur l'organisme des effets semblables d'excitants diffusibles, sont des agents analogues. De même le mercure qui, comme on peut le voir dans les pathogénésies homéopathiques, produit sur l'économie animale un certain nombre de phénomènes semblables à ceux qu'occasionne la syphilis, est dit un analogue vis-à-vis de ce virus.

1. *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie*, par le D^r KRÜGER; J.-B. Baillière et fils, Paris, 1883.

On pourrait en dire autant de l'iode vis-à-vis de ce même virus, par rapport à certains autres phénomènes qui se ressemblent de part et d'autre.

On appelle, au contraire, *des identiques* des agents qui, comme nature, sont absolument de la même espèce, et qui, comme action, ont des effets évidemment semblables, puisque c'est un axiome admis dans l'école que l'action d'un être est conforme à son essence (*actio sequitur esse*); or l'essence étant la même dans les deux êtres, l'action doit être aussi la même. Ainsi le mercure vis-à-vis du mercure, le café vis-à-vis du café, sont évidemment des agents de nature et d'action absolument semblables et par conséquent des identiques. — Seulement ces mêmes identiques qui à dose naturelle, dite massive, ont telle action déterminée et conforme à leur nature, peuvent avoir à des doses diluées des effets différents de ceux de la dose naturelle. Cela tient, comme l'avait très bien interprété le Dr Rapou lui-même ¹, à ce que certains agents employés à haute dose oppriment les forces réactives de l'organisme, tandis qu'au contraire les mêmes agents, à dose diluée, ne font que légèrement stimuler et dès lors favoriser les forces réactives de la nature. C'est ainsi que le mercure à dose massive donne la salivation, et que le même, à dose diluée, guérit cette salivation. Pareillement le café à dose naturelle cause de l'insomnie, et le café à dose diluée la dissipe. De même encore le virus charbonneux à dose naturelle détermine la maladie du charbon, et le virus charbonneux dilué ou *anthracine* guérit, comme nous l'avons vu, cette maladie du charbon. Or tous ces agents, mercure, café, virus charbonneux, à dose naturelle ou à dose diluée, n'ont pas cessé

1. Voir plus haut, p. 182.

d'être des identiques, puisque, comme nous l'avons déjà dit plus haut, leur nature n'a pas cessé d'être la même à dose naturelle ou à dose diluée.

Lorsque le Dr Krüger de Nîmes dit ¹ : « l'identité n'existe nulle part, tout est analogue »; et lorsque également le Dr Rapou ² interprétant avant lui la même idée, en donnait les raisons suivantes : « Il y aura toujours dans les circonstances de son application (il parlait de l'Isopathie), dans « la préparation qu'on lui fait subir, dans les doses, etc., « des différences qui ôteront aux effets le caractère d'identité et feront rentrer tout l'ensemble des phénomènes « thérapeutiques dans le domaine de l'homéopathicité », ces deux honorables médecins tendent, sans y faire suffisamment attention, à fausser et à brouiller dans les esprits les notions si simples, si claires de la distinction généralement acceptée de l'analogue et de l'identique.

En effet, si la dilution d'un virus ou d'un médicament quelconque le fait être vis-à-vis de la préparation mère un analogue et non un identique, *l'apis, le lachesis, le crotales, le naja, la vipérine*, dilués et employés par l'Homéopathe, ne sont plus vis-à-vis de leur type premier que des analogues et non des identiques : alors pourquoi leur en garder le nom ? — De même également *l'aconit, le mercure, l'iode, le soufre* à la 12^e, à la 20^e ou à la 30^e dilution ne seront plus les identiques de *l'aconit, du mercure, de l'iode, du soufre* à leur état naturel ou des mêmes agents élevés à d'autres dilutions, ce que les Homéopathes pour la plupart ont cependant jusqu'à ce jour considéré comme tel : ce que les Allopathes de leur côté considèrent certainement comme

1. Voir plus haut, p. 189.

2. Voir plus haut, p. 188.

tel ; car pour chacun d'eux l'arsenic est toujours de l'arsenic, c'est-à-dire le même et identique agent, qu'il soit dilué au centième, au millième, au dix-millième, ce qu'enfin la logique, cette règle supérieure de l'esprit, nous montre aussi comme tel, puisque, selon elle, l'essence d'une chose ne change pas à quelque degré de ténuité qu'on la réduise. On peut dès lors affirmer que vraiment les dilutions d'une substance quelconque ne la changent pas de nature, et qu'elle est toujours identique à elle-même, à quelque dilution qu'on la prenne. Par conséquent l'identique par la dilution ne se ramène pas à l'analogie, et le cinquième motif de répudiation de l'Isopathie n'est pas plus légitime que les précédents.

7^o SIXIÈME MOTIF : *L'Isopathie doit être délaissée parce qu'elle expose à faire dévier (les médecins) de l'Homéopathie. — Sa réfutation.* — Voilà le mobile principal qui a animé l'Homéopathie contre l'Isopathie. La première a voulu faire disparaître la seconde « parce qu'en combinant « l'emploi des agents isopathiques avec ceux de la nouvelle « méthode (l'Homéopathie), et en étendant la sphère du « *simile* à l'*æquale* (comme le voulait le Dr Müller de « Leipzig) cela expose, dit le Dr Rapou¹, à faire dévier de « la seule voie sûre et expérimentale suivie à la clarté du « principe des semblables. » Autrement dit, c'est la sœur aînée (l'Homéopathie) qui, après avoir déjà, dans les motifs précédents, revendiqué le domaine de sa cadette (l'Isopathie), met tous ses efforts à la faire disparaître elle-même, pour régner toute seule.

De fait, hélas ! les raisons des chefs de la doctrine homéopathique ont été écoutées sans objection, il semble, par tous

1. RAPOU, *Histoire de la doctrine homœopathique*, t. II, p. 188.

leurs confrères, et l'Isopathie naissante a été depuis lors tellement mise de côté, qu'à part les livres qui, comme ceux du D^r Rapou en France, en avaient parlé avec une défaveur d'autant plus grande qu'elle s'était d'abord attiré plus d'honneur, livres qui du moins révélaient son existence d'un instant, personne n'entendait plus dire un mot d'elle, personne pratiquement ne semblait plus s'en occuper d'une manière ostensible, depuis l'époque environ où le D^r Rapou écrivait son histoire médicale homéopathique, c'est-à-dire en 1847. L'Isopathie paraissait enterrée et oubliée.

Certes on peut se demander comment des hommes d'une réelle valeur ont pu être entraînés à sacrifier, à côté d'une vérité respectable, une autre vérité qui ne l'est pas moins. Jamais une vérité ne fait tort à une autre. Toutes, au contraire, se corroborent parce qu'elles sont des matériaux d'un même édifice conçu sur un plan unique et dont chaque pierre reflète et fait ressortir le dessin de l'ensemble sous le mode qui lui est propre. — Sans doute c'était une grande vérité médicale, celle qui a fait connaître que tout agent, qui produit sur l'homme sain des phénomènes morbides, guérit chez l'homme malade des phénomènes semblables. Mais c'est une autre grande vérité aussi, celle qui nous révèle que tout agent qui à l'état naturel produit une maladie dans un organisme guérit, s'il est employé sous une forme diluée, la maladie qu'il a causée, vérité qui fait que, quelque fléau qui nous advienne, le remède nous arrive en même temps que le mal, comme le disait le D^r Hering. Pourquoi alors vouloir restreindre la vérité à la formule du *simile* qui est celle de l'Homéopathie et ne pas l'étendre jusqu'à l'*æquale* qui est la formule de l'Isopathie, sous l'illusoire prétexte que cette dernière fera tort à l'autre.

Chaque nuance de vérité a son application propre avec son temps et son lieu déterminés. Le médicament est comme l'aliment ; la nature qui s'en sert a parfois besoin de les varier : elle se lasse, en effet, des meilleurs longtemps continués et se trouve mieux de leurs congénères, même ceux-ci seraient-ils de qualité moindre. N'avons-nous pas vu les médecins qui avaient fait usage de la psorine isopathique trouver que souvent, après elle, les médicaments antipso-riques homéopathiques avaient plus d'heureux effets que lorsqu'ils avaient été employés seuls primitivement ? Chaque méthode a donc sa raison d'exister à côté d'une autre, et le droit d'apporter sa part de vérité dans le domaine de la science, loin d'être indument répudiée.

Heureusement, quoi qu'ils fassent, les hommes ne peuvent mettre longtemps obstacle à la propagation de la vérité ! Ils peuvent tenter de l'éteindre en certains milieux, et nous avons vu qu'ils y ont réussi, mais la Providence la sème dans d'autres intelligences, quand celles à qui d'abord elle l'avait confiée, n'ont pas voulu lui donner asile.

M. Pasteur est venu. Ce n'était pas un médecin, mais un savant chimiste s'occupant des virus et cherchant à en débarrasser les êtres qui avaient eu gravement à souffrir de leur présence. Voyant le virus vaccin inoculé préserver les hommes de la petite vérole, et considérant peut-être, ainsi que certains expérimentateurs, le virus vaccin comme le virus atténué de la variole, pour être passé à travers le corps de la vache, il s'est demandé si en atténuant divers virus par des procédés analogues, il n'arriverait pas à préserver et à guérir des effets pernicioeux de ces virus absorbés à l'état naturel. Ses tentatives ayant été couronnées de succès, toute la société médicale s'est émue, et les Homéopathes se sont écriés : « M. Pasteur est un Homéopathe, mais

pâle et incomplet¹. » — Non, M. Pasteur n'a copié personne : il est le glorieux enfant de ses œuvres. Si sa découverte se rapproche de quelque doctrine, c'est de l'Isopathie, de cette Isopathie réprouvée par l'Homéopathie. Il n'a pas, comme l'Isopathe, dilué ses virus dans de l'eau pour les conserver dans l'alcool (l'eau et l'alcool étant considérés expérimentalement jusqu'ici comme des véhicules inertes des virus et qui n'en changeaient pas la nature) ; mais, poursuivant l'idée du virus de la variole transformé et atténué par son passage à travers l'organisme de la vache pour devenir le virus vaccin, il a pensé à atténuer à son tour les divers virus par des transmissions successives à travers le corps d'un certain nombre d'animaux, ou par des cultures successives des animalcules spéciaux de ces virus dans des bouillons dits bouillons de culture. Plus tard il a aussi atténué le virus rabique par le procédé d'exposition à un air chauffé à 30° centigrades pendant quinze jours successifs d'un morceau de moelle d'un animal contagionné ; procédé qui diminue progressivement la force du virus en raison du nombre des jours d'exposition à l'air chauffé, car après quinze jours il n'y a plus de virus dans la moelle en question. — Alors lorsqu'il a, avec les précautions nécessaires, obtenu des atténuations jugées suffisantes pour n'influencer que légèrement l'économie, et qu'il les a rendues liquides et aseptisées, il les introduit dans l'organisme sain par des injections hypodermiques. Il est assez heureux pour constater que les animaux ainsi traités sont réfractaires ensuite à l'inoculation du même virus à l'état naturel, en même temps qu'il s'assure d'autre part qu'il peut guérir avec ces procé-

1. Dr KRÜGER, dans son opuscule : *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie*, p. 42-43.

dés d'atténuation des animaux précédemment inoculés avec du virus naturel et qui en éprouvaient des accidents fâcheux. En un mot, par ces procédés, M. Pasteur peut à la fois préserver et guérir. C'était donc bien là le procédé isopathique d'atténuation d'un virus pour guérir du même virus à dose forte ; il n'y avait de changé que le procédé de dilution et le procédé d'application ou d'introduction dans l'économie.

Voilà donc l'*Isopathie* que les Homéopathes avaient répudiée et condamnée à l'oubli, remise à nouveau en honneur et au grand jour par M. Pasteur. Grand émoi dès lors dans le corps médical en général, mais plus particulièrement dans le corps médical homéopathique. Cela se comprenait : ce qu'il avait dédaigné autrefois retrouvait aujourd'hui crédit. — Aussi le Dr Krüger dans une brochure dont nous avons déjà parlé¹ invite tous ses confrères homéopathes à s'occuper à nouveau des procédés isopathiques et à cultiver ce magnifique département de la matière médicale.

« Revenons, dit-il, aux procédés isopathiques, sources
 « des prétendues découvertes de M. Pasteur, qui se pré-
 « sente à tort comme un rénovateur de la médecine. Ils
 « sont à la fois sans danger et plus puissants ; car ils ne se
 « bornent pas à préserver de la maladie ; mais la gué-
 « rissent sûrement. Ils ne s'appliquent en outre qu'à
 « l'heure du péril ; ils ne compromettent donc pas la santé
 « des animaux et de ceux qui les consomment. Ils sont à
 « la portée de tous. »

On ne peut s'associer dans cette citation à tout ce qu'y dit le Dr Krüger ; mais on s'unit volontiers au désir qu'il

1. Dr KRÜGER, *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie*, p. 12 de son Avant-propos.

manifeste de voir reprendre les procédés isopathiques. Le Dr Krüger comprend, en effet, que la découverte de M. Pasteur, la guérison de la rage par le virus rabique dilué, devrait être la conquête de la médecine qui avait, il y a une cinquantaine d'années, présenté au monde, dans les procédés isopathiques, de magnifiques et d'heureuses tentatives sur la question des virus. Il déplore cette perte et il convie tous ses confrères à reprendre les procédés isopathiques, mais toujours, chose singulière, en voulant en attribuer la gloire à la doctrine de la loi des semblables, à l'Homéopathie ¹

Mais que cet honorable confrère me permette de lui répondre qu'il ne serait vraiment pas rationnel ni légitime de faire droit à cette dernière pensée, de rapporter tout l'honneur des procédés isopathiques à la doctrine de la loi des semblables, à l'Homéopathie. Lorsqu'on fait usage des procédés isopathiques, on n'a nul besoin de recourir à la loi des semblables, et par conséquent on n'a rien à attribuer dans les procédés isopathiques à la doctrine homéopathique.

Je vais pour me faire bien comprendre à ce sujet choisir un exemple dans des faits qui sont rapportés par le Dr Krüger lui-même dans sa brochure déjà citée (p. 17 et suivantes); et nos lecteurs pourront également se les rappeler pour les avoir déjà vus plus haut.

Quand le Dr Weber, en Allemagne, tentait d'employer contre la maladie dite sang de rate ou charbon, d'abord le sang de l'animal charbonneux, mais sans résultat satisfaisant, puis la sanie que contenait la rate gangrenée, qu'il la dilua jusqu'à la 10^e et la 30^e dilution, et qu'il la donna, avec succès cette fois, aux animaux atteints de la maladie du

1. Voir la citation du Dr KRÜGER à ce sujet, plus haut, p. 189.

sang de rate, il agissait évidemment sous le mobile de cette idée isopathique que le vrai produit du mal lui-même pris dans l'organe malade ou dans les sécrétions de l'organe malade, et porté à une certaine dilution guérirait le mal causé par le même agent morbide à dose naturelle. Il n'avait pas besoin d'avoir recours à la loi des semblables *qui fait essayer un agent pour constater s'il produit sur l'homme sain un mal semblable à celui qu'on a à traiter*. Il avait là sous la main cet agent tout essayé, agent extrait de la rate altérée par la maladie même du charbon contre laquelle il veut l'employer. Il ne pouvait donc pas avoir la pensée de faire en pure perte une recherche pour savoir si cet agent produirait le charbon, puisqu'il en avait la preuve même sous ses propres yeux. D'ailleurs la physiologie nous apprend qu'avec les agents assimilables ceux qui sont inassimilables et délétères arrivent simultanément aux cellules de nos organes ; mais que ceux-ci tendent à éliminer par toutes les voies de sécrétion les agents inassimilables et délétères qui les ont envahis ; néanmoins ils en restent quelquefois altérés par leur passage ; et l'on peut dire que les organes qu'ils ont le plus manifestement altérés sont ceux qui recèlent plus certainement et en plus grande intensité ces agents délétères. Aussi le Dr Weber crut pouvoir trouver plus sûrement l'agent morbide du charbon dans la rate même de l'individu qui avait été malade du sang de rate, et cela sans avoir besoin de faire la constatation de son produit par la loi des semblables. De même lorsque le Dr Dufresne de Genève donna l'anthracine à ses trois hommes atteints de charbon et qu'il recueillit la sérosité d'un de ces anthrax charbonneux pour la diluer, il administra tous ces produits mû par l'idée que l'agent morbide dilué guérit le mal que cet agent a occasionné à l'état brut ; et il

n'eut pas la pensée d'essayer auparavant si ce produit donné à un sujet sain déterminerait un mal semblable à celui qu'il avait à guérir : il en était déjà certain.

Comment dès lors pourrait-on faire attribuer par les D^{rs} Weber et Dufresne à la loi des semblables l'honneur qui ne lui revient pas, puisque cette loi n'est point intervenue dans la circonstance, et comment enlever à ces praticiens le mérite d'avoir très justement rapporté à la loi isopathique ce qui lui était naturellement dû, puisque c'était par son principe qu'ils agissaient ? Or ce que ces médecins distingués ont fait, ceux qui voudront, à leur exemple, employer les procédés isopathiques pourront-ils conclure sainement d'une autre manière ? S'ils usent des procédés isopathiques avec succès, ils doivent forcément en rapporter l'honneur à la loi isopathique qui les a fait agir, cette loi par laquelle le même agent morbide qui, employé à l'état naturel, a occasionné une maladie, guérit, sous une forme diluée, cette même maladie, sans qu'on ait besoin de connaître par ailleurs s'il produira sur l'homme sain des phénomènes semblables à ceux de l'affection à guérir, puisqu'on sait déjà qu'il l'a causée.

L'on voit dès lors par là que l'Isopathie a fait un pas de plus que l'Homéopathie, comme perfection et simplicité de méthode. En effet les discussions présentes auront eu du moins l'heureuse fortune de nous démontrer, nous le répétons, que ce que l'Homéopathie est obligée de rechercher sur l'homme sain *avec plus ou moins d'exactitude*, à savoir si tel agent est bien semblable dans son action à l'agent morbide afin de l'employer comme agent médicamenteux, l'Isopathie, sans cet examen, vous le présente certain dans la sécrétion d'un organe malade ou dans la sanie de cet organe malade, renseignée qu'elle est d'avance à ce sujet

par la physiologie. L'Isopathie a donc sur l'Homéopathie l'avantage de rendre plus simples et plus certains la science et l'art de guérir.

Pour nous résumer à propos de la réfutation de ce 6^e motif de répudier l'Isopathie et pour conclure nous dirons : 1^o que l'Isopathie a le droit de tenir sa place à côté de l'Homéopathie, sans préjudice réel pour cette dernière; 2^o que les découvertes de M. Pasteur (qui ne sont que de l'Isopathie sous un certain mode) ont fait ressortir à nouveau les heureux résultats de cette méthode; 3^o que les procédés isopathiques, n'ayant aucun recours à la loi des semblables, ne peuvent en rien être rapportés à cette loi; 4^o que les procédés isopathiques sont en vérité plus simples et plus parfaits que les procédés homéopathiques. — Dès lors le 6^e motif de répudiation de l'Isopathie n'a pas plus de valeur que les précédents; mais il a néanmoins servi à faire ressortir les avantages de cette méthode. Cela m'excusera auprès de mes lecteurs pour m'être un peu longuement appesanti sur ces réfutations; car les erreurs sont très facilement propagées et transmises d'âge en âge sous leurs fausses apparences de vérité, et il m'a paru utile de transcrire ici les arguments qui les détruisent afin qu'elles ne tendent pas à se perpétuer ni à se renouveler.

B. ISOPATHIE ORGANIQUE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ISOPATHIE ORGANIQUE

1^o *Premières notions et premiers procédés d'Isopathie organique.* (*Herman de Thalgau.*) — Une preuve qu'une vérité incomplètement perfectionnée et négligée reparait un

autre jour sur la scène du monde, c'est la première apparition de l'Isopathie organique avec Herman de Thalgau, il y a cinquante ans environ, et sa nouvelle reproduction par Brown-Sequard, il y a quelques années. — On lit, en effet, dans le manuel homéopatique du D^r allemand Griesselich, traduit en français par le D^r Schlesinger-Rahier¹ : « Herman, médecin à Thalgau, près de Salzbourg, publia des observations dans lesquelles il désigne, *comme véritable Isopathie*, la puissance médicatrice de la substance des organes dans les maladies des organes homonymes. »

Voici comment procédait Herman. Il coupait par petits morceaux les organes pris chez des animaux (le mouton ordinairement), versait dessus de l'alcool, les laissait macérer pendant huit jours dans une pièce à température modérée, en agitant souvent les vases qui les contenaient ; après quoi il filtrait et obtenait une teinture qu'il appelait, suivant l'organe, hépatine, pulmonine, etc., et qu'il donnait avec succès dans les maladies des mêmes organes respectifs chez l'homme, non pas en dilution, mais en teinture mère, ordinairement additionnée d'eau. Il administrait entre autres *l'hépatine* dans les cas d'inflammation, d'induration du foie, dans les cas d'ictère et de constipation, et aucun remède, pas même les eaux de *Karlsbad*, ne pouvait, disait-on, lui être comparé. Le D^r Gross, son contemporain, assurait avoir eu plusieurs fois l'occasion d'apprécier la valeur de cette découverte. Cependant après quelques années elle était tombée dans l'oubli, quand, dans ces derniers temps, un médecin distingué en fit de nouveau ressortir les avantages.

2^o *Nouvelles notions et nouveaux procédés d'Isopathie organique (Brown-Sequard)*. — On peut lire sur cette nou-

1. Paris. J.-B. Baillière, 1849, p. 93.

velle Isopathie ce que dit M. de Parville dans le n° du *Correspondant* du 10 mars 1892, à la revue des sciences, p. 997 : « Nous voici, dit-il, revenus, après un long détour, mais il est vrai avec des modifications capitales, aux vieilles pratiques des anciens qui traitaient leurs malades en leur faisant avaler diverses glandes différentes tirées du corps humain. » (C'est du corps d'un animal qu'il voulait probablement dire).

MM. Brown-Sequard et d'Arsonval, professeurs au Collège de France, ont mis en effet en relief, sous une forme nouvelle, ce qu'Herman, médecin de Thalgau, énonçait *comme véritable Isopathie*, la puissance médicatrice de la substance des organes dans les maladies des organes homonymes. — M. Henri de Parville dans le n° de la revue des sciences du *Correspondant* du 10 mars 1892, dont nous avons déjà parlé, nous fournit matière à interpréter ainsi qu'il suit les réflexions qui auraient amené MM. Brown-Sequard et d'Arsonval à leur découverte. « Tout acte de nutrition s'accompagne d'une sécrétion interne », or, comme « les microbes », qui sont des êtres vivants accomplissant dès lors des actes de nutrition, « fabriquent dans leurs sécrétions des composés chimiques déterminés » qui atténués et injectés sous la peau guérissent, nous le savons, les maladies dont ils sont les produits, il est à croire que « les cellules vivantes de tout organisme doivent aussi sécréter des produits dont l'efficacité ne serait pas moindre et ces produits » des cellules vivantes pourraient avantageusement remplacer les préparations pharmaceutiques. « Bref, l'homme posséderait en lui-même les éléments de sa guérison. C'est ainsi que MM. Brown-Sequard et d'Arsonval essaient depuis quelque temps les suc^s extraits de pancréas dans le diabète, le suc de rate dans

« la fièvre intermittente, le suc de rate et de moelle
« des os pour reconstituer le sang après les hémorrha-
« gies ou dans la chlorose et l'anémie, le suc des capsules
« surrénales dans la maladie d'Addison, le suc de la glande
« thyroïde dans la cachexie strumiprive, etc., » en un mot
le suc de tous les organes d'animaux, principalement de
mouton, dans les mêmes maladies de ces mêmes organes
chez l'homme. C'est donc, comme le disait le médecin de
Thalgau, de l'Isopathie véritable, avec des conditions nou-
velles cependant de préparation et d'application.

3° *Stérilisation des sucs organiques médicamenteux.* —
Les D^{rs} Brown-Sequard et d'Arsonval voulant user de la
méthode hypodermique pour infuser aux malades les sucs,
produits de sécrétion des divers organes, ont cherché alors
à stériliser absolument ces liquides, parce que, sans des
procédés de stérilisation complète, les injections des liquides
de l'organisme sont considérées comme extrêmement dan-
gereuses. M. d'Arsonval est parvenu à débarrasser ces
liquides de tout microbe ou germe vivant en leur faisant
traverser des filtres en alumine sous une pression de 3 à 90
atmosphères, au sein d'une couche d'acide carbonique. Le
même résultat de stérilisation n'est pas aussi complètement
atteint quand les liquides de l'organisme ne sont portés qu'à
la température de l'ébullition de l'eau à 100°. Le D^r Constan-
tin Paul ¹, s'inspirant des travaux de M. Brown-Sequard, a
employé chez les personnes neurasthéniques un liquide
obtenu avec de la cervelle de mouton macérée dans cinq
fois son poids de glycérine pure, auquel liquide on ajoute
ensuite son poids d'eau. Ce mélange est filtré puis stérilisé
dans l'appareil à acide carbonique du D^r d'Arsonval, où il

1. Voir le même n° du *Correspondant* du 10 mars, p. 996.

subit une pression de cinquante atmosphères. Après cette pression tous les microbes sont tués et le liquide est dit bon à servir. On voit par ces notions comment on procède pour la stérilisation des sucs organiques ; passons maintenant à leur introduction dans l'économie.

4° *Injection des sucs organiques dans l'économie animale ou humaine. Interprétations de leurs effets.* — Une fois les liquides organiques stérilisés, on les infuse aux malades par la méthode hypodermique. Dans quelle proportion chaque fois, et combien de fois renouvelle-t-on l'opération ? Je n'ai pas à fournir à ce sujet de renseignements bien précis¹ ; mais j'ai cependant la notion qu'on procède avec beaucoup de mesure et au moins avec les mêmes tempéraments que lorsque l'on fait les injections de serum immunisant. Quels sont, après l'injection, les effets de ces liquides organiques sur l'économie ? Le Dr Constantin Paul attribue à son liquide cérébral une action stimulante particulière qui excite l'organisme à refaire du sang. L'injection de ce liquide tonique agirait dans l'organisme comme le sang dans la transfusion du sang. Or on s'abuserait si on croyait que le nouveau sang infusé s'ajoute au sang propre de l'individu en augmentant sa masse. « Il n'en est rien ; il n'est pas assimilé à l'ancien ; il est l'objet d'une véritable digestion, si toutefois il n'est pas éliminé en nature. Quelques heures après l'opération, une véritable fièvre se déclare, et le nouveau sang est rejeté par les reins. Il n'y a donc pas une substitution au sang perdu ; il y a une adjonction d'un *stimulant particulier* qui entraîne l'organisme à reconstituer du sang. M. Constantin Paul a tenté d'agir

1. On verra plus loin que je préfère à la méthode hypodermique l'introduction plus graduée et plus bénigne de la voie interne, par les sucs organiques dilués et même non dilués.

« par analogie en inoculant son tonique nerveux. Il a indiqué à l'Académie de médecine un certain nombre de cas de guérison ou d'amélioration obtenus par ce moyen original¹ »

Je me range volontiers aux appréciations du D^r Constantin Paul et de M. de Parville, à propos de ce procédé d'infusion de liquide organique. Je vois avec eux que ce qui donne la guérison ou l'amélioration des personnes malades ne peut être la substance animale infusée qui s'ajouterait à celle du malade puisqu'elle est détruite et que ses débris sont éliminés par les reins. D'autre part, dans le phénomène de destruction de la substance animale, destruction qui la transforme en éléments éliminables, et dans l'élimination qui s'en fait par les reins, la fièvre de réaction, provoquée par ces éléments à éliminer, étant pareille à celle qui se produit vis-à-vis de toute matière animale décomposée, ne peut être la cause de la production des formes spéciales de stimulation destinées à ramener la restauration variée de tout organe malade particulier. Il doit alors y avoir un élément fixe qui n'a pas dû être modifié avec la matière animale, élément divers suivant les divers organes, qui puisse, par sa présence dans le liquide infusé, produire cette stimulation propre à chaque organe malade pour lui faire reprendre vie.

Je ne vois, pour produire ce résultat, du moment que la matière organique spéciale est détruite, que les produits de sécrétion de chaque organe en particulier, et c'est à quoi M. de Parville semble faire allusion, d'après les pensées qu'il attribue à MM. Brown-Sequard et d'Arsonval. Ces pensées se résument dans les propositions suivantes, à savoir que :

1. De Parville, *Correspondant* du 10 mars 1892, p. 996.

tout acte de nutrition s'accompagne d'une sécrétion interne, or, comme les microbes qui sont des êtres vivants accomplissant des actes de nutrition fabriquent dans leurs sécrétions des composés chimiques déterminés, qui atténués et injectés sous la peau, guérissent les maladies dont ils sont les produits, de même *les cellules vivantes de tout organe doivent sécréter des produits* dont l'efficacité ne serait pas moindre.

Nous nous rangeons d'autant mieux à cette interprétation, que dans la première partie de notre travail nous avons insisté sur ce point que nos sécrétions résorbées en nature sont causes de maladies (comme cela a lieu dans ce qu'on appelle vulgairement une sueur rentrée), et que nous avons vu dans la seconde partie de ce travail que les mêmes éléments dilués de ces sécrétions guérissent le mal qu'elles ont causé à leur état naturel. Dès lors la parole d'Herman de Thalgau « que la puissance médicatrice de la substance des « divers organes d'animaux dans les maladies des organes « homonymes de l'homme est une véritable Isopathie » sera encore vraie ; mais ce qui fournirait cette puissance médicatrice serait moins la matière organisée absorbée par le malade que les sécrétions de cellules organiques. Ces sécrétions, bien que noyées dans les sucs organiques (puisque ces derniers sont détruits d'après le Dr Constantin Paul), restent les seuls stimulants spéciaux pour faire réagir dans l'homme les mêmes organes d'où elles proviennent chez l'animal ; et par suite de la surexcitation spéciale qu'elles provoquent elles font reprendre la vie normale aux organes qui étaient malades chez l'homme.

5^o *Indication d'appliquer l'Isopathie organique par voie interne et par mode de dilution.* — D'après ce que nous venons de constater dans le n^o précédent, les procédés de

MM. Brown-Sequard et d'Arsonval, ainsi que ceux du Dr Constantin Paul ne sont en vérité qu'une forme nouvelle d'Isopathie ; dès lors les observations que nous avons faites (ch. 8^e du 2^e livre) sur les résultats bien différents des diverses voies d'introduction des liquides isopathiques dans l'économie me semblent également applicables ici. Je veux dire que l'absorption par la voie interne ou voie digestive ayant été considérée par divers savants expérimentateurs, comme préférable de beaucoup à celle de la voie externe, la voie hypodermique employée par MM. Brown-Sequard, d'Arsonval et Constantin Paul pourrait donc bien n'être pas la meilleure manière d'appliquer l'Isopathie organique. Ajoutez que cette voie d'introduction hypodermique demande une aseptisation que ne réclame pas ordinairement la voie interne, dès lors plus facile à employer. Il y a, en effet, des observations chimiques qui permettent d'assurer que l'absorption des sucs organiques par voie stomacale et par mode de dilution, a eu des résultats efficaces pour guérir les maladies des organes d'où ces sucs étaient tirés. On peut voir dans les faits de guérison par l'Isopathie que nous avons rapportés à la fin de ce travail des cas où le sang extrait de la glande thyroïde chez une personne atteinte de goître, donné à la 5^e dilution à divers sujets goîtreux, amena progressivement la réduction de la glande jusqu'à la grosseur normale.

Il est donc désirable que des médecins tentent la guérison ou au moins l'amélioration des maladies produites par l'altération des divers organes de l'économie, soit à l'aide du suc même de ces divers organes préparé à l'état de dilution, soit à l'aide de la macération dans l'eau, l'alcool ou la glycérine des divers organes des animaux analogues aux organes malades chez l'homme, macération qu'on réduirait en dilu-

tions et qu'on pourrait donner de la 5^e à la 30^e pour améliorer, guérir et fortifier les malades de ces divers organes. — Ces absorptions par voie interne (voie digestive) sont, comme nous l'avons déjà indiqué dans la partie de ce travail qui traite de l'Isopathie pure, plus doucement modificatrices et plus heureuses comme résultat que les introductions par voie externe dans lesquelles l'économie est plus brusquement saisie et opprimée par l'élément stimulant qu'on lui infuse.

En résumé le procédé de M. Brown-Sequard n'est qu'un procédé isopathique dont la vertu médicatrice viendrait plutôt des éléments de sécrétion ou d'élimination renfermés dans les cellules des organes que des éléments nutritifs de ces mêmes organes, et l'application par voie externe qui en est faite pourrait bien être remplacée plus favorablement par celle de la voie interne.

C. ISOPATHIE SÉROTHÉRAPIQUE OU SÉROTHÉRAPIE

CHAPITRE PREMIER

SÉROTHÉRAPIE ANIMALE

1^o *Origine de la Sérothérapie animale.* — La communication qu'a faite le D^r Roux, en septembre 1894, au Congrès international d'Hygiène et de Démographie de Budapest, à propos de l'heureux traitement qu'il avait employé contre la diphtérie, a fait connaître au monde civilisé un nouveau moyen de guérison des maladies, la *Sérothérapie*. Ce moyen de guérison avait été déjà signalé d'une manière générale par MM. les D^{rs} Richet et J. Héricourt dans un travail lu à l'Académie des Sciences le 5 novembre 1888. Dans ce travail ils démontraient que lorsque le sang des

animaux devenus réfractaires à une infection microbienne, après une série d'inoculations du virus de ce microbe, était injecté chez d'autres animaux sensibles à la même affection, il conférait à ceux-ci l'immunité contre la même maladie.

Ils ne tardèrent pas aussi à constater que ce n'était pas les globules rouges et la fibrine coagulable qui jouissaient de cette propriété de *communiquer l'immunité*, mais bien le sérum du sang et c'est de là que fut donné à ce nouveau moyen de guérison le nom de *Sérothérapie*.

MM. les D^{rs} Richet et Héricourt avaient d'abord obtenu ces résultats sur des animaux au laboratoire de physiologie de la Faculté de médecine de Paris, et en avaient fait la communication à l'Académie des Sciences en annonçant qu'ils s'occupaient d'appliquer ces injections de sérum immunisé au traitement de la tuberculose humaine. Or en avril 1892 ils publièrent dans les *Archives générales de médecine* une observation de guérison d'un premier malade, phtisique au 2^e degré, dont l'état ne laissait antérieurement aucun espoir. De toutes parts alors les expérimentateurs se mirent à l'œuvre. En Allemagne, MM. Behring et Kitasato tentèrent ce mode de traitement pour le tétanos et la diphtérie avec un certain succès; mais ce fut surtout le travail communiqué par le D^r Roux au Congrès de Buda-Pest, en septembre 1894 et rendu public immédiatement par les journaux, qui donna au procédé de la *Sérothérapie* la consécration pour la guérison de la diphtérie.

2^o *En quoi consiste la Sérothérapie.* — *La série de ses diverses opérations.* — La Sérothérapie est un mode de traitement par lequel on prend le sérum du sang d'un animal devenu réfractaire à une maladie microbienne pour l'infu-

ser à un autre être vivant (animal ou homme) dans le but de le préserver ou de le guérir de la même maladie. La Sérothérapie est dès lors un mode de traitement à la fois prophylactique ou curatif, suivant qu'on l'applique à des êtres sains ou à des êtres malades.

Cependant cette nouvelle médication entraîne avec elle une série d'opérations diverses. — Une première opération consiste à se procurer le microbe spécifique d'une maladie contagieuse, puis à en faire la culture dans des bouillons dits bouillons de culture, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à fournir un bon produit qui est la toxine spécifique du microbe, et comme la solution concentrée de ses sécrétions. — Une seconde opération a pour but de séparer du bouillon de culture, ou du liquide contenant la toxine spéciale, tout microbe ou tout germe de microbe qui s'y trouve; et on les en sépare par un filtrage bien fait, généralement opéré à l'aide d'un filtre en porcelaine, dit filtre Chamberland, afin que, lorsqu'on injecte ce liquide dans le tissu de l'être vivant à préserver ou à guérir, on ne lui communique point les germes du même mal. Cela s'appelle faire l'aseptisation du liquide à injecter, c'est-à-dire de la toxine spéciale. — La troisième opération est celle de l'atténuation de la toxine à injecter. On l'atténue, soit par la chaleur (procédé Carl Franck), en portant pendant une heure la toxine liquide dans un bain-marie à une température variant entre 60° et 65°, car à 70° la toxine est altérée; soit encore en la mélangeant avec un liquide iodé (procédé Roux et Vaillard) suivant les indications données plus haut (pp. 108, 109, 110). — La quatrième opération, c'est la vaccination d'un animal choisi entre divers autres comme supportant mieux la toxine vaccinale. Cette vaccination ou inoculation se fait par des injections successives de toxine atténuée, injections

répétées ordinairement pendant plusieurs septenaires, une, deux ou trois fois la semaine, suivant la susceptibilité du sujet, jusqu'à ce que l'animal puisse recevoir sans en être troublé une injection de toxine très virulente, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit immunisé. — La cinquième opération consiste dans le recueillement fait seulement quatre semaines après la dernière inoculation et par saignées successives d'une certaine quantité de sérum de l'animal immunisé; et l'on recueille ce sérum dans des flacons stérilisés dans lesquels on ajoute un morceau de camphre fondu. On peut aussi dessécher le sérum dans le vide : alors on l'obtient en poudre, qu'il est facile de transporter au loin, et on lui redonne ses propriétés précédentes en le dissolvant dans 8 ou 10 fois son poids d'eau pure. — La sixième et complémentaire opération est la transfusion du sérum à l'être humain par des injections sous-cutanées à la dose de 0,10 cc. ou de 0,20 cc. de la seringue de Pravaz toutes les vingt-quatre heures environ, trois fois au plus. Dans certains cas une fois suffit. En général les sujets reçoivent le 1000° ou le 100° au plus de leur poids de sérum.

3° *Comment le sérum d'un sujet immunisé devient-il l'antidote d'une toxine? Contient-il en lui-même quelque élément qui en rende compte?* — Pour expliquer ces phénomènes, rappelons brièvement comment ils se produisent.

Lorsqu'un organisme est soumis un peu de temps à l'action légèrement nocive d'une toxine atténuée, il s'accoutume peu à peu à y résister et à résister à des doses de plus en plus fortes jusqu'à tolérer parfaitement la dose maxima de la toxine. Alors l'organisme en expérience est dit réfractaire à la toxine ou immunisé. Bien mieux le sang, et partant son sérum, se chargent en passant à travers les cellules de cet organisme de la même propriété d'immunisation, et, si ce

sang ou ce sérum est injecté à un nouvel organisme, il lui communique la même propriété immunisante, c'est-à-dire que si la même toxine est déjà en cet organisme nouveau ou vient à y être introduite, celui-ci a la puissance de la rejeter au dehors et par conséquent de se délivrer de la maladie qu'elle produit ou de s'en préserver. — De plus, comme le rapporte, d'après les constatations faites, le Dr P Jousset dans le journal *l'Art médical* (octobre 1895, p. 294), « le sérum curatif ne contient aucune matière isolable « ou définie qui explique cette propriété (d'immunisa- « tion)..... Que reste-t-il, ajoute-t-il quelques lignes « après, dans un organisme immunisé par la vaccination ? Il « reste une modification de l'organisme qui le rend réfrac- « taire à la maladie contre laquelle il est vacciné.....

« Le sérum curatif est comme le sérum des vaccinés : il « ne contient rien, ni toxine, ni antitoxine, mais il parti- « cipe à l'immunité dont jouit l'animal qui produit le sérum « et il communique cette immunité à l'animal malade « auquel on l'injecte ».

Voilà les faits; tâchons maintenant d'en trouver une explication plausible. Quand le premier organisme soumis à l'expérience s'accoutume par sa force vitale de réaction à résister progressivement à la toxine de moins en moins diluée qu'on lui injecte jusqu'à devenir tout à fait résistant à la toxine forte, il a évidemment développé en lui sa force réactive jusqu'à lui faire produire des actes habituels de réaction supérieure à l'action de la toxine. L'organisme a alors acquis une vertu réactive spéciale contre cette toxine, c'est-à-dire que sa réaction naturelle, qui ne lui permettait pas d'éliminer au début la toxine à sa dose maxima, a été progressivement accrue jusqu'à produire des actes habituels capables d'expulser totalement cette toxine à sa dose la plus

élevée. Or quand la vertu réactive spéciale, qui n'était antérieurement qu'à l'état initial dans l'organisme soumis à l'expérience, s'y est manifestée, développée et établie d'une manière habituelle, a-t-elle changé cet organisme en un autre ? Non, elle lui a fait seulement contracter un nouveau mode d'être de sa propre substance. D'autre part le sang qui est, comme on sait, une chair coulante, un rudiment d'organisme, se façonne sur le milieu par lequel il passe, c'est-à-dire sur l'organisme immunisé, et en prend pour ainsi dire la nouvelle disposition, de telle sorte que, lorsque lui ou son sérum est infusé à un autre organisme, il lui communique à son tour la disposition spéciale qu'il avait lui-même reçue. Il se passe là quelque chose d'analogue à ce qui a lieu lorsqu'on soumet d'une manière un peu prolongée un barreau d'acier à un fort courant électrique en spirale (solénoïde). On sait que le barreau d'acier se trouve aimanté d'une manière fixe, que ce même barreau d'acier peut en aimanter un autre, s'il est en contact avec lui, et le second un troisième encore, s'il est dans les mêmes conditions. Or cela se produit sans que ces divers barreaux d'acier aimantés aient eu quelque chose d'ajouté ou de changé en leur substance. Il n'y a seulement qu'une modalité autre du calorique latent, lequel de non polarisé qu'il était est devenu polarisé. C'est de cette façon qu'on peut concevoir que, sans altération substantielle, une disposition nouvelle et spéciale s'est produite dans l'organisme immunisé sous l'action prolongée de la force réactive contre une toxine spéciale ; puis que cette disposition spéciale s'est communiquée au sérum et par celui-ci au nouvel organisme à guérir. Mais que produisait cette disposition nouvelle dans le premier organisme immunisé ? *Elle favorisait l'élimination totale hors de son milieu de la toxine particulière. Elle en fait alors autant*

dans le nouvel organisme où elle a été suscitée. Voilà comment le sérum du sang d'un sujet immunisé deviendrait par sa transfusion à un nouvel organisme l'antidote d'une toxine.

4^o *Avantages de la Sérothérapie animale sur les autres méthodes de traitement, soit la méthode classique, soit la méthode de vaccination pastorienne.* — Le mémoire du Dr Roux sur la Sérothérapie contre la diphtérie, mémoire confirmé par les observations d'autres célèbres praticiens, a montré que par la Sérothérapie la mortalité tombait à 24 pour 100, tandis que cette mortalité était antérieurement de 60 pour 100, à l'hôpital des Enfants-malades où il appliquait cette nouvelle méthode, ainsi qu'à l'hôpital Trousseau où l'on employait pendant le même temps la thérapeutique classique. Encore cette statistique était-elle brute, c'est-à-dire qu'elle comprenait les cas simples et les cas compliqués, les cas récents et ceux entrepris trop tardivement. En ne regardant que les cas simples et récents, la mortalité était réduite à 7 pour 100. Cela manifestait donc indubitablement la supériorité de la Sérothérapie sur les méthodes habituelles de guérir (Héricourt, dans un article de la *Revue des Revues*, année 1894, 15 octobre, p. 93).

La Sérothérapie animale offre même des avantages sur les vaccins pastoriens, soit considérés comme prophylactifs, soit considérés comme curatifs. En effet, comme prophylactiques (suivant M. Héricourt, mémoire cité, p. 95), il ne serait pas sérieux d'imaginer qu'on acceptât de se faire vacciner contre dix ou quinze maladies contagieuses, auxquelles on pourrait bien échapper d'ailleurs; et comme curatif le vaccin pastorien, tel qu'il est appliqué pour la rage, est encore tellement compliqué tant dans la préparation des moelles que dans l'administration du traitement qui doit se faire sur place, qu'il sera tôt ou tard remplacé par

l'administration du sérum d'animaux vaccinés. « D'ailleurs,
« les vaccinations qui procèdent par l'introduction dans
« l'organisme, de microbes atténués il est vrai mais vivants
« cependant, ne sont pas sans quelques dangers et sans
« quelques déchets. Les vaccinations charbonneuses pra-
« tiquées chez les animaux en sont l'exemple ; car les acci-
« dents, pour être heureusement rares, se produisent cepen-
« dant d'une façon presque constante. Il y a toujours la sur-
« prise d'un vaccin trop fort ou d'un organisme trop sen-
« sible, et cette surprise, en prophylaxie humaine, n'est
« pas chose admissible, assurément. De même encore, les
« produits issus des cultures microbiennes ne sont pas
« sans danger, et la fameuse tuberculine de Koch en est
« un frappant exemple.

« Or avec les sérums immunisants rien de semblable n'est
« à craindre. Là pas de microbes, ni vivants ni morts, pas de
« produits toxiques, mais seulement un liquide où circulait
« la vie tout à l'heure et qui porte avec lui le don puissant,
« mais inoffensif, de susciter les forces du nouvel orga-
« nisme auquel on l'a infusé, dans sa défense et sa lutte
« contre les ennemis du dedans », c'est-à-dire les agents
morbides. (D^r Héricourt, mémoire cité, p. 95, 96.)

Nous croyons juste l'appréciation du D^r J. Héricourt à propos des avantages de la Sérothérapie sur les inoculations des vaccins pastoriens, tels au moins que ceux-ci ont été introduits jusqu'à présent dans l'économie. La Sérothérapie animale primerait donc la vaccination pastorienne.

CHAPITRE II.

SÉROTHÉRAPIE HUMAINE

Avantages de la Sérothérapie humaine sur la Sérothérapie animale. — Dans le même article du Dr Héricourt déjà cité, p. 94, se trouvent affirmées deux autres séries de faits d'une très grande importance. Voici la première : dans les maladies contagieuses et infectieuses, comme le choléra, le charbon, la septicémie, la fièvre typhoïde, la pneumonie, *le sang des personnes convalescentes* (ou le sérum du sang) *a des propriétés immunisantes comme le sang des animaux expérimentalement vaccinés.* Voici la seconde : dans les épidémies de choléra et autres épidémies *le sang des individus qui paraissent n'avoir pas été atteints par le fléau était aussi immunisant que celui des convalescents d'atteintes graves.*

Ces observations permettraient alors de supprimer bon nombre d'opérations préalables de la sérothérapie animale ; la sérothérapie humaine serait dès lors plus rapide et plus facile, et lui ferait donner la préférence sur la sérothérapie animale, dans tous les cas où cela serait possible. Or cela le deviendrait si l'on arrivait à communiquer l'immunisation par l'introduction, dans l'être malade, d'une très petite quantité de sérum immunisé de l'être préalablement guéri. Ce qui inclinerait vers cette possibilité, c'est que j'ai moi-même traité et très notablement diminué des goîtres avec une dilution d'une goutte de sang extrait du goître de la personne qui le portait.

CHAPITRE III.

RAPPORTS DE LA SÉROTHÉRAPIE AVEC L'ISOPATHIE

1° *La Sérothérapie emploie tous les procédés de l'Isopathie, mais en deux sujets au lieu d'un.* — Quand on considère la Sérothérapie dans son ensemble, on voit qu'elle ne fait que mettre en usage les procédés isopathiques; seulement au lieu de les employer dans leur totalité sur le malade lui-même, elle en fait deux parts, et elle applique la première sur un animal en expérience, et la seconde sur le malade à guérir. — En effet, si nous nous rappelons l'enchaînement des diverses phases des procédés isopathiques, nous y voyons qu'on administre au malade à guérir un agent toxique dilué, identique à l'agent morbide, dans le but de développer dans les parties saines de l'organisme une vertu réactive énergique sous l'influence de laquelle les cellules organiques et même le sang qui les traverse reçoivent une certaine modalité nouvelle qui les rend résistants, réfractaires ou immunisés contre l'action de l'agent toxique. Ce premier résultat obtenu, le sang pourvu dès lors de cette nouvelle modalité qui favorise la vertu réactive, s'en va dans son parcours la communiquer aux parties malades qu'il pénètre, et celles-ci, à l'aide de cette communication, retrouvent la vertu réactive qu'elles n'avaient plus et peuvent désormais chasser leur ennemi, l'agent morbide, et obtenir ainsi leur guérison ¹

Or, disons-nous, la Sérothérapie met en usage les mêmes procédés isopathiques, seulement elle les divise en deux par-

1. Se reporter aux pages 24, 25 et suivantes.

ties. Dans une première partie on injecte en l'organisme sain d'un animal soumis à cette expérience l'agent toxique dilué, identique à l'agent morbide qui existe dans le malade à guérir, agent toxique destiné par son atténuation à développer dans les cellules de l'organisme de l'animal des vertus réactives dont la persévérance amène une manière d'être nouvelle dans cet organisme et aussi dans le sang qui le traverse, manière d'être nouvelle d'où semble naître l'immunité. — Puis dans une seconde partie le sang immunisé est extrait de l'animal en expérience, injecté sous forme de sérum au sujet malade (homme ou animal), et ce sérum immunisé communique au nouvel organisme sa disposition immunisante par laquelle ce sujet malade retrouvant une vertu réactive chasse l'agent morbide qui est en lui et se voit ainsi guéri. — C'est donc bien ce que nous disions plus haut : en Sérothérapie on emploie tout l'ensemble des procédés isopathiques, mais divisés en deux parties, et même en deux sujets : la première se passe en un organisme animal pour y développer la vertu réactive cherchée ou l'immunité ; la seconde a lieu sur l'organisme du malade à guérir où se fait l'application de la vertu réactive.

2^o *La Sérothérapie est un procédé plus perfectionné que l'Isopathie pure.* — Par les raisons données par M. le Dr J. Héricourt et que nous avons rapportées plus haut¹, on comprend que la Sérothérapie est en soi un procédé de guérir plus perfectionné que celui de l'Isopathie. — On peut du reste en donner une certaine appréciation par une comparaison en disant qu'avec l'Isopathie on fait prendre au malade un fruit salubre, mais recouvert de son enveloppe, tandis qu'avec la Sérothérapie on le lui donne

1. Voir pp. 214-215.

dépouillé de son enveloppe. Or l'élément bienfaisant étant dans la substance du fruit lui-même et non dans son enveloppe, bien que ce soit de celle-ci qu'il provienne, il est évident qu'il est préférable de n'user que du fruit salubre lui-même, plutôt que du fruit revêtu de son enveloppe, surtout si celle-ci contrarie quelque peu l'effet salubre procuré par le fruit.

3° *La Sérothérapie néanmoins n'est pas applicable pour toutes les maladies, mais seulement pour les maladies communes à plusieurs.* — Pour qu'il y ait lieu d'employer la sérothérapie, il faut qu'il s'agisse de maladies dont les causes résident dans des éléments toxiques bien déterminés et qui se retrouvent invariablement les mêmes chez les divers sujets qui en sont atteints, afin que les vertus réactives et la disposition organique immunisante de l'animal soumis à l'expérience soient bien celles qui conviennent spécialement aux malades à guérir. Or ceci ne se trouve bien nettement que dans les maladies de grand contagion, et dans quelques affections communes bien caractérisées; mais dans combien de cas le mal à traiter est si peu déterminé qu'on ne sait souvent pas trop à quoi l'on a affaire? Dans combien de cas, même bien précisés, n'y a-t-il pas des complications particulières n'existant que chez l'individu malade lui-même, ou chez quelques autres seulement de ses semblables? Pour ces maladies trop personnelles on ne pourra donc pas avoir du sérum spécialement immunisé, qui soit préparé d'avance et gardé en réserve. Il s'ensuit alors que la Sérothérapie n'est pas praticable en tous les cas donnés, mais seulement pour les maladies communes à beaucoup d'individus, et toujours semblablement déterminées.

D'autre part nous avons vu, en narrant (pp. 209, 210, 211) les procédés de la Sérothérapie, comment ils

demandent des opérations nombreuses, difficiles et coûteuses. Cela sera donc forcément un obstacle à sa large diffusion sur un nombre considérable d'affections dont la pauvre humanité subit les atteintes.

4° *Là où la Sérothérapie ne peut être appliquée, elle indique naturellement l'Isopathie pour la remplacer.* — En raison du grand éclat que la Sérothérapie a donné au procédé de guérison par l'emploi de l'élément morbide destiné à provoquer l'organisme à des vertus réactives contre cet élément même, elle fait penser, là où elle n'est pas facilement praticable, au moyen de guérison qui est le plus en rapport avec elle, c'est-à-dire au procédé isopathique. Dès lors, dans les maladies mal précisées, ou qui ont des caractères purement individuels adjoints à des caractères communs à plusieurs, la méthode isopathique qui prend l'élément médicamenteux dans l'élément morbide contenu dans les sécrétions du malade lui-même, méthode si simple, si facile, si sûre pour le choix du véritable remède, si à la portée de tous les praticiens en quelque lieu si retiré qu'ils se trouvent, cette méthode est donc toute indiquée, comme celle qui peut se rapprocher le plus de la perfection de la Sérothérapie. — Cependant on peut objecter que, suivant la comparaison que nous avons donnée plus haut, cette méthode fait prendre au malade le fruit salutaire avec son enveloppe, c'est-à-dire avec la vertu immunisante qui guérit, la toxine atténuée qui, tout en étant la cause occasionnelle de cette vertu immunisante, n'en contrarie pas moins quelque peu les effets salutaires. — C'est vrai ; mais, puisque sur l'animal que la Sérothérapie met en expérience pour développer la vertu réactive ou immunisante, on arrive, par des atténuations de la toxine spéciale employée et par des prises médicamenteuses de cet agent bien ména-

gées, à rendre cet animal réfractaire à cette action toxique, ou à l'immuniser contre elle, il est bien naturel de penser que pareillement, avec des atténuations suffisantes et des prises bien ménagées de l'agent médicamenteux, on puisse en Isopathie rendre le malade que l'on traite réfractaire lui-même contre l'agent toxique absorbé, et dès lors capable d'éliminer l'agent morbide qui le faisait souffrir, ce qui est obtenir sa guérison. — Or ce que la Sérothérapie par le succès de ses procédés nous permet d'induire pour l'Isopathie, est précisément ce qui a lieu le plus ordinairement, comme nous l'avons vu dans la 2^e partie du 2^e livre de cet opuscule. En s'y reportant, on y trouvera indiqués les procédés variés d'atténuation par lesquels on peut rendre la médication isopathique plus bénigne tout en lui laissant son efficacité.

Nous rappelons sommairement ici ces procédés :

1^o L'atténuation de la sécrétion employée par l'élévation plus ou moins grande du chiffre des dilutions, avec filtration facultative¹ de la dernière dilution au filtre Chamberland, pour la débarrasser de tout élément microbique.

2^o L'atténuation de la dilution employée à l'aide des moyens usités au laboratoire, soit en soumettant cette dilution à une température de 50° à 65° centigrades, soit en adjoignant à sa prise, la prise d'un certain nombre de globules imprégnés de la teinture d'iode au 20°

3^o L'atténuation par les médicaments homéopathiques usités contre la même maladie, médicaments homéopathiques qui sont alors les antidotes des médicaments isopathiques²

1. La filtration au filtre Chamberland n'est pas toujours nécessaire, mais elle donne plus de garantie pour n'importe quel malade.

2. Voir dans la 2^e partie du 2^e livre de cet opuscule, ch. V : des antidotes, p. 126-133.

Grâce à ces moyens divers d'atténuation des agents toxiques employés comme médicaments (moyens dont on n'a besoin ordinairement d'employer que les premiers notés), on rend les procédés isopathiques applicables au plus grand nombre des cas auxquels ne peut s'adresser la Sérothérapie, et par là on peut encore user d'une méthode de guérison qui est le plus adéquatement opposée au mal.

Du reste, si l'on doutait des faits que nous rapportons sur l'efficacité et l'innocuité relative des procédés isopathiques, rien n'est plus facile que de les vérifier au laboratoire. Comme en Sérothérapie, on a essayé d'abord sur un animal rendu malade par l'injection d'une toxine spéciale le sérum immunisant produit par un animal sain soumis à la même toxine atténuée, et que le bon résultat de la guérison obtenue a porté à employer ce sérum immunisant sur l'homme malade par l'influence du même élément toxique, ainsi on peut faire pour l'Isopathie. Rien n'est plus facile que de rendre un animal malade par l'injection d'une toxine de sécrétion d'homme malade peu diluée, et voir si on guérit l'animal malade par le même agent beaucoup plus dilué qu'on lui ferait absorber par voie stomacale. Le bon résultat obtenu après divers essais, s'ils sont nécessaires pour réussir, engagera alors à le tenter sur l'homme, et à reprendre une médication qui a donné de nombreux succès avec Lux et Héring et d'autres célèbres médecins d'Allemagne (1823-1837), dont j'ai eu moi-même beaucoup à me louer (1874-1897), et à laquelle les bons effets de la Sérothérapie pourront redonner du crédit et, par suite, peut-être la porter à une perfection plus grande.

LIVRE TROISIÈME

FAITS CLINIQUES

CONFIRMATION DE LA DOCTRINE

FAITS CLINIQUES

A. MALADIES DES VOIES DIGESTIVES ET DES ORGANES ANNEXES

I. *Muguet des enfants*. — En juin 1876, à Mossoul (Mésopotamie), pendant une tournée de visites médicales que je faisais aux malades de la ville, on m'appelle d'une maison pour voir un enfant malade. En l'approchant je le trouvai expirant, et vis sa petite bouche couverte des végétations du muguet. Je me retournai vers les parents et donnai à entendre qu'il n'y avait plus rien à faire. J'allais sortir, quand me ravisant je frottai un petit linge sur un champignon de ce muguet, avec intention d'en faire au plus vite une dilution (la 5^e). C'est ce que je fis, et je l'envoyai aux parents avec prescription de faire dissoudre dans un verre d'eau 10 globules de cette dilution écrasés dans un paquet de poudre de sucre, puis d'en donner une cuillerée à café toutes les cinq minutes à l'enfant pendant la soirée, et toutes les 2 heures, la nuit, s'il vivait encore. — Le lendemain le petit enfant, à ma grande surprise, était plein de vie : son muguet s'effaçait, et en quelques jours il était bien portant : la 5^e dilution centésimale du muguet avait, sans autres soins, guéri cet enfant à la fois du muguet et de la maladie ignorée qui lui avait donné lieu.

II. *Muguet des adultes*. — En juillet 1876, à Mossoul encore, un homme adulte fut atteint d'une pneumonie double du sommet des poumons. Je vis de suite la gravité du

cas ; cependant comme j'avais traité avec avantage des pneumonies par le remède isopathique, j'espérai, malgré tout, venir à bout de celle-ci. Mais après certaines alternatives de mieux et de pis, mon malade eut tout à coup la bouche couverte de muguet. Je le crus alors perdu ; néanmoins le souvenir d'un enfant atteint de muguet que j'avais, un mois auparavant, rappelé de la mort à la vie, m'encouragea à faire une dilution de ce nouveau muguet et à la donner à prendre au malade. Je fis la 5^e dilution centésimale, et en donnai, trois fois par jour, 10 globules écrasés dans de la poudre de sucre. Après deux jours le muguet devint plus rare, puis disparut ; à partir de ce moment aussi, la pneumonie se présenta avec du râle sous-crépitant de retour ; puis celui-ci peu à peu devint moins abondant et finit par n'être plus rien. Notre malade était guéri et de son muguet et de sa pneumonie.

III. *Angine amygdalite chronique.* — Une jeune fille de Mossoul, Medjioda Stephan, vint, en mai 1876, me prier de la traiter pour une double amygdalite simple datant d'un certain nombre de mois. Or j'avais vu la glande thyroïde hypertrophiée se trouver diminuée si efficacement par l'élément morbide dilué, pris dans le sang extrait de la glande ¹, que je me demandai si le même agent ne pouvait pas, en raison de l'analogie de tous les tissus glanduleux, amener la diminution de l'hypertrophie des amygdales. J'employai donc contre cette amygdalite chronique le médicament isopathique composé avec le sang extrait d'une hypertrophie thyroïdienne (5^e dilution) ; j'en donnai 10 globules dans 2 cuillères à soupe d'eau, le matin, trois jours de suite par semaine, et en trois semaines cette amygdalite chronique diminua

1. Voir plus loin les faits de guérison des goîtres par le remède isopathique, p. 242.

progressivement jusqu'à nous donner la satisfaction de voir l'amygdale reprendre son état normal.

Chez une autre jeune femme de la même ville, qui avait des glandes cervicales, suite de sa constitution lymphatique, le même médicament les fit se résoudre aussi peu à peu en quelques semaines.

IV *Angines couenneuses*¹ — 1^o En mai 1874, à Mossoul (Mésopotamie), une jeune fille de 20 ans, Anna Gorgis, est amenée par sa grand'mère à ma consultation pour un mal de gorge datant, dit-elle, d'un peu plus de vingt-quatre heures. — A l'examen je constate que les deux amygdales sont gonflées et présentent à leur surface des plaques blanchâtres irrégulières qui me semblent être de véritables fausses membranes. On ne voit rien au palais : il n'y a rien non plus au dedans des joues ou dans la bouche qui puisse me faire reconnaître du muguet. Les ganglions sous-maxillaires sont engorgés à droite et à gauche. Il y a de la difficulté à avaler, une voix légèrement gutturale, mais ni toux ni oppression. D'autre part la malade a un malaise général depuis vingt-quatre heures seulement ; car les jours précédents elle était bien portante. — Je me crois donc en présence d'une véritable angine couenneuse, et je pense à me procurer de la fausse membrane pour préparer un remède isopathique.

Pour cela j'enroulai au bout d'un stylet un ruban de linge usé de manière à former un petit pinceau ; je le portai sur une plaque couennense d'une amygdale et je l'y frottai un moment en le tournant sur lui-même ; puis, ramenant ce pinceau hors de la bouche, je constatai qu'il gardait quelques débris de la fausse membrane. Je coupai alors le

1. Ces observations d'angines couenneuses ont été déjà publiées et d'une manière plus détaillée dans le journal *l'Art médical*, n^o de janvier 1895. (Paris, 241, boulevard Saint-Germain.)

bout de ce pinceau de linge et le mis tremper dans deux cuillerées à soupe d'eau pure au fond d'un flacon de 150 grammes à large tubulure. J'agitai le tout une minute environ et j'obtins ainsi une première dilution. Je ne m'arrêtai pas là ; mais je fis successivement plusieurs dilutions jusqu'à ce que j'obtins la 5^e dilution centésimale alcoolique. J'en imprégnai des globules inertes de sucre de lait : je fis plusieurs paquets de 10 de ces globules que j'écrasai afin de rendre leur maniement plus facile, et je prescrivis de les faire dissoudre, à mesure du besoin, chacun dans un grand verre d'eau pure, et de donner de cette solution à la malade, par cuillerées à soupe toutes les dix minutes. Pour toute alimentation j'indiquai de donner du lait assez souvent entre les cuillerées médicamenteuses. Il était 11 heures du matin quand la prescription fut exécutée. A 6 heures du soir je revis la malade : elle se disait déjà mieux, et je crus moi-même constater une amélioration de la gorge, mais sans rien de trop précis. Je fis veiller la malade et continuer le même traitement toute la nuit. Le lendemain matin, sans nul doute cette fois, les fausses membranes étaient moins étendues et moins épaisses : elles semblaient s'en aller en *deliquium*. La malade, quoique fatiguée, se sent la gorge plus libre, et son malaise général est moindre. Je fais toujours continuer la médication, mais les cuillerées de solution ne sont plus données que d'heure en heure, et le soir, à ma visite, les fausses membranes sont encore plus réduites en étendue et en épaisseur. La médication est donnée la nuit de trois heures en trois heures, et du lait de temps en temps. Le troisième jour du traitement, au matin, les plaques couenneuses sont pour ainsi dire disparues : il n'y en a plus que quelques soupçons çà et là ; les amygdales sont moins gonflées et les glandes maxillaires éga-

lement. La médication est néanmoins maintenue quatre fois dans la journée et une fois dans la nuit. Le quatrième jour il n'y a plus du tout de plaques couenneuses : seules les amygdales sont un peu grosses. La médication est supprimée : elle a même été un peu trop prolongée, par crainte de la suspendre trop tôt. A partir du quatrième jour on alimente légèrement la malade. Le cinquième jour je la considère comme guérie, tout en lui faisant prendre certaines précautions pendant quelques jours encore.

C'était le premier cas d'angine couenneuse guéri par moi à l'aide de l'Isopathie. J'avais désir d'avoir d'autres guérisons pareilles pour confirmer la première. L'épidémie d'angines couenneuses qui régnait alors à Mossoul ne tarda pas à me donner satisfaction.

2° Le 11 juin 1874, toujours à Mossoul, je fus mandé dans une famille pour voir un jeune homme de 16 ans, malade de la gorge depuis la veille. Il est couché, il a la fièvre, avec difficulté d'avaler, voix gutturale, et gonflement des ganglions sous-maxillaires du côté droit. A l'inspection du fond de la bouche, je trouve l'amygdale droite gonflée et parsemée de plaques diphtéritiques d'un blanc grisâtre : une plaque existe sur le voile du palais du même côté.

Comme je venais, il y avait deux à trois semaines, de guérir une jeune fille d'angine couenneuse, à l'aide de la 5^e dilution isopathique d'angine couenneuse ou *diphtérine*, je donnai à ce nouveau malade le même remède, et de la même façon, c'est-à-dire 10 globules de cette diphtérine par verre d'eau dont on devait administrer une cuillerée à soupe toutes les 10 minutes, jour et nuit, avec du lait dans l'intervalle pour toute alimentation. — Le lendemain, la plaque du palais est presque effacée, et celle de l'amygdale a diminué d'étendue. On continue le traitement, mais d'une

manière plus espacée, et la même alimentation lactée. Le 3^e jour, la déglutition se fait plus facilement, les ganglions sous-maxillaires sont bien moins gonflés : il n'y a plus de trace de plaque couenneuse au palais, et celles de l'amygdale sont maintenant peu de chose. Même traitement, avec plus d'éloignement des prises et même alimentation. Le quatrième jour, il n'y a plus du tout de plaque couenneuse. J'ordonne une seule cuillerée de médicament matin et soir, le jour, et rien la nuit. Alimentation un peu plus substantielle. Le cinquième jour, je regarde le malade comme guéri, et je prescris seulement une alimentation plus abondante par voie progressive.

3^o Le jeune frère du précédent malade, plus jeune de deux ans, allait et venait dans la maison pendant la maladie de son frère, sans que je le susse. Or ce jeune frère est pris à son tour de mal de gorge, et me signale un matin son état de malaise. Il a de la fièvre, et la glande sous-maxillaire gauche est gonflée. A l'examen de la gorge, je trouve l'amygdale gauche développée et portant deux petites plaques couenneuses. — Je fais coucher à son tour ce jeune homme, et le soumet au même traitement que son frère. Au troisième jour de la médication, les plaques couenneuses ont disparu avec amendement de tous les autres symptômes. Le quatrième jour, je le considère comme guéri, et lui fais prendre seulement quelques précautions encore pendant quelques jours.

En voyant, à un mois à peine d'intervalle, ces trois guérisons d'angine couenneuse indubitable (la prise du mal par contagion chez le dernier sujet en est, en effet, la confirmation), je fus dès lors fixé sur la valeur de la médication isopathique dans cette grave maladie.

J'en signalerai brièvement encore quelques autres pour

montrer que ce ne sont pas là des cas exceptionnels de guérison, et pour donner confiance aux praticiens d'employer sans crainte ce mode de traitement.

4° Le 29 novembre 1874, un jeune homme de 19 ans, tisserand de profession, nommé Abbo Selmo, vient me consulter à Mossoul et se plaint d'avoir mal à la gorge depuis la veille. A l'examen, les deux amygdales sont gonflées et recouvertes toutes deux en plusieurs endroits de plaques couenneuses. Les ganglions sous-maxillaires sont gonflés et il y a de la fièvre depuis hier. Je donne la même médication que dans les observations précédentes, *diphthérine* 5^e. Il y a amélioration dès le lendemain ; cette amélioration s'en va croissant de jour en jour, et le 3 décembre suivant, le malade est guéri après six jours de maladie et cinq jours de traitement.

5° Le 5 décembre 1874, un autre jeune homme, Daoud Ammaoni, est pris de la même affection, l'angine couenneuse, avec symptômes analogues au précédent malade. Il ne se plaint que depuis quelques heures au moment où je le vois. J'applique le même traitement et en quatre jours la guérison est obtenue ; mais le mal a été soigné sitôt son début.

6° Le 20 décembre 1874, une jeune fille de 15 ans, Maria Ormesse, nous offre un nouvel exemple de diphthérie sur les deux amygdales. Même médication avec *diphthérine* 5^e et même guérison au cinquième jour.

7° Le 3 février 1876, un cas d'angine diphthéritique nous est présenté dans la personne d'un jeune musulman nommé Abderrhaman Mustapha : il y a cinq jours pleins qu'il est souffrant. Dès la première entrevue, je trouve ce malade très abattu ; les angles des mâchoires sont très développés par le gonflement considérable des ganglions sous-maxillaires. Il y a fièvre depuis cinq jours, et la déglutition est

difficile. Il n'y a pas de toux ; la voix est gutturale, mais non rauque, la respiration est pénible, sans avoir les caractères de la suffocation. A l'examen de la gorge (difficile à cause du gonflement des angles de la mâchoire), on voit les deux amygdales très grosses, couvertes ainsi que le voile du palais de fausses membranes épaisses. Nous avons là affaire à une angine diphtérique très avancée. Le grand abattement du malade nous inspire des inquiétudes pour le résultat de notre traitement. Néanmoins, comme nous n'avons pas encore eu d'échec de notre médication dans cette maladie, nous espérons quand même, et nous donnons la 5^e dilution de *diphthérine*. On l'administre suivant notre indication par cuillerées à soupe toutes les cinq minutes, le jour et la nuit, avec du lait dans l'intervalle des prises. Mais aucune amélioration ne se produit sous l'influence du traitement : le malade mourait dès le lendemain de notre première visite.

Si cette dernière observation nous montre que la diphtérie n'est pas guérie, après quatre jours pleins d'existence, par la médication isopathique, les six autres observations qui précèdent témoignent, au contraire, que lorsque le mal ne date au plus que de trois jours, il est rapidement et facilement éliminé. Non seulement l'état général s'amende, mais l'état local de la gorge s'améliore vite, sans qu'on ait besoin d'avoir recours à des soins spéciaux sur la région principalement atteinte.

V *Dyspepsies*. — 1^o *Dyspepsie flatulente*. — M. D..., du Havre, me pria un jour, en mars 1896, de vouloir bien lui donner quelques conseils médicaux pour une affection d'estomac tenace contre laquelle il avait employé en vain plusieurs médications que lui avaient formulées divers médecins. Ce malade, âgé de 35 ans, souffrait depuis déjà bien des années d'une *dyspepsie* (difficulté de digestion)

accompagnée de ballonnement et de divers troubles des voies [gastriques, parmi lesquels une notable constipation. Des congestions et des douleurs habituelles à la tête suivait les troubles digestifs et rendaient la vie de ce malade très difficile, vu la nécessité qu'il avait par sa profession de se livrer d'une manière assidue à des travaux intellectuels. C'est pourquoi il cherchait de divers côtés le moyen de soulager et de guérir son mal. Je me rendis à ses désirs dans la persuasion de lui venir en aide. Je pris donc de sa salive, fis avec cette sécrétion une 10^e dilution, lui en donnai à prendre 10 gouttes dans 2 cuillerées à soupe d'eau pure, immédiatement avant dîner, un jour seulement par semaine, pendant trois semaines. Le mieux se manifesta presque aussitôt sous tous les rapports; et je ne lui fis plus prendre sa médication qu'une fois tous les quinze jours, pendant plusieurs mois de suite. Après un mois il n'y avait plus ni digestion laborieuse, ni tension après le repas, ni constipation, pas plus que de congestion à la tête et de céphalalgie. Par suite, le travail était redevenu facile comme dans ses meilleurs jours.

2^o *Dyspepsie spasmodique*. — On voit, chez les jeunes filles surtout, une autre forme de dyspepsie, celle qui s'accompagne de spasmes et de contractions gastriques. Le même traitement en a également raison. — En général, le traitement isopathique a très habituellement des succès assurés contre ces diverses formes de dyspepsies. Dans les environs de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) ces cas de guérison de dyspepsies m'ont été donnés nombreux sur des gens de campagne, très occupés l'été à leurs travaux des champs, qui les entraînent à s'y livrer sitôt après leur repas, d'où des troubles digestifs fréquents qui ramènent ces dyspepsies. Je ne crois pas devoir en faire le récit. Ils res-

semblent plus ou moins à la dyspepsie plus haut décrite. J'en signale seulement les cas et les résultats heureux.

VI. *Oxyures vermiculaires*. — On m'amena un jour à ma consultation, à Mossoul (Mésopotamie), un enfant tourmenté de démangeaisons anales, produites par des oxyures vermiculaires.

Comment peut-on, me dis-je, avoir chance d'atteindre des êtres séparés de l'organisme humain, tout en agissant sur celui-ci? De même que le développement des nombreux germes qui sont répandus partout dans la nature ne se fait que lorsque les conditions du terrain sur lequel ils sont tombés leur sont favorables, n'en serait-il pas de même pour les germes de vers qui se manifestent à l'intérieur ou à l'extrémité de l'intestin chez l'homme, et des éléments particuliers n'existeraient-ils pas sur toute l'étendue de la muqueuse des voies digestives qui favoriseraient le développement de ces vers? Ne pourrait-il pas se faire dès lors qu'en éliminant ces éléments spéciaux à l'aide de la réaction spéciale aussi que produiraient ces mêmes éléments dilués et introduits dans l'économie, on détruisît dès lors les causes ou les conditions de développement des vers intestinaux et en particulier des oxyures vermiculaires? — Je pris donc de la sécrétion buccale de cet enfant, je la diluai et fis la 4^e dilution centésimale alcoolique. J'en imprégnai des globules, et j'en donnai 10 écrasés dans de la poudre de sucre, à prendre deux fois par jours, quatre jours de suite par semaine. Au bout de huit jours de traitement, on remarque chez l'enfant beaucoup moins de démangeaisons à l'anus, et moins de vers également dans les matières expulsées. Après *quinze jours*, il n'y a plus rien du tout : mes espérances étaient donc réalisées. — Or, le même traitement employé dans plusieurs cas semblables a produit le même heureux

résultat : ce qui est d'autant plus remarquable qu'avec les moyens habituellement usités, on est loin d'avoir toujours un bon succès.

VII. *Diabète sucré*. — En décembre 1886, M. J..., de Chalon-sur-Saône, âgé de 69 ans, me fit consulter, au Havre, par un de ses amis pour un diabète sucré dont il était atteint depuis quelques années, et pour lequel il avait usé de soins médicaux sans notable modification. Je me fis envoyer par le malade un petit linge qui avait essuyé sa langue, le matin à jeun. Je diluai la sécrétion buccale desséchée sur ce petit linge et j'en fis la 6^e dilution centésimale alcoolique. J'imprégnai des globules de cette dilution, et je lui envoyai des paquets de 10 globules écrasés dans un peu de poudre de sucre, dont il devait prendre un par jour, trois jours de suite toutes les trois semaines. Je priai en même temps ce monsieur de faire analyser son urine par un pharmacien avant de commencer son traitement. On trouva alors 33 grammes de glucose par litre. — Au mois d'avril 1887, nouvelle analyse : il n'y a plus que 8 grammes par litre. Au mois d'août suivant, nouvelle analyse ; il n'y a plus trace du tout de glucose dans l'urine. Voici maintenant le bulletin qu'il m'envoie sur sa santé, en septembre 1887 : « Mon état général est redevenu meilleur ; l'appétit et le sommeil sont satisfaisants. J'ai bien encore quelques douleurs rhumatismales au ventre et à la vessie : les forces non plus n'augmentent pas ; mais j'ai 70 ans sur la tête. »

Voilà donc une suppression de la sécrétion glucosurique chez un diabétique par la 6^e dilution centésimale de la salive du propre malade. Cela peut autoriser à tenter le même traitement chez d'autres personnes atteintes de la même maladie.

VIII. *Coliques hépathiques*. — En 1887, au Havre, je fus

en rapport avec une dame anglaise, M^{me} P... venue faire une visite de deux à trois mois à une de ses parentes, habitant près de la même ville. Cette dame d'une quarantaine d'années se plaint de souffrir depuis quelque temps, presque chaque mois, de coliques hépatiques, et dans l'intervalle de ces crises, de troubles digestifs variés. Elle me prie de vouloir bien lui venir en aide dans tous ces malaises. Je prends alors de sa salive, et en fais une 6^e dilution centésimale alcoolique. Je lui donne à prendre 10 globules imprégnés de cette dilution, deux jours de suite de quinze jours en quinze jours pendant deux mois. Elle voit disparaître ces troubles digestifs après huit jours et n'a pas eu de crises de coliques hépatiques pendant plusieurs mois après ce court traitement. Retournée en Angleterre, il se passa plusieurs mois avant qu'elle ne vît revenir ses coliques hépatiques contre lesquelles son médecin a jugé utile une saison à des eaux minérales vantées en Angleterre contre les douleurs hépatiques. Ce que les eaux minérales produisent comme modification organique avantageuse chez de tels malades, les sécrétions de ces malades, chargées des éléments morbides et diluées semblent, d'après cette trop courte observation, le produire également, mais d'une façon plus facile et moins dispendieuse.

Si les sécrétions morbides diluées prises chez le malade amendent le retour des coliques hépatiques, on peut de même supposer, sans en avoir de cas à citer, qu'elles en feraient autant vis-à-vis des coliques néphrétiques.

B. MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES ET DES ORGANES ANNEXES

I. *Laryngo-trachéite*. — Le 5 février 1875, à Mossoul, on amène à ma consultation un jeune enfant qui, à la suite

d'un refroidissement, a contracté une laryngo-trachéite. Il y a, en effet, chez lui, sensibilité de la trachée, même à l'extérieur, aphonie, ronflements et spasmes bronchiques, pâleur générale du visage, sans fièvre appréciable, mais avec anasarque générale, surtout au visage, aux bourses, aux mains et aux pieds : l'urine est albumineuse. — Je prends de sa salive dont je fais la 4^e dilution alcoolique. J'en imprègne des globules de sucre de lait, et lui en donne à prendre 10, trois fois par jour pendant trois jours, après qu'on les aura fait dissoudre dans deux cuillerées à soupe d'eau. Le 8 février, il nous présente une amélioration considérable : la sensibilité extérieure de la trachée au toucher n'existe plus ; l'aphonie a disparu, le visage est dégonflé, les jambes également. On continue la prise des globules une fois par jour, pendant trois jours. Le 11 février, le mieux est encore plus prononcé. Je prescrivis 10 globules, une fois par jour, de deux jours en deux jours. Le 17, la guérison est complète : plus d'anasarque, ni d'urine albumineuse ; l'enfant est très gai.

N. B. Si au lieu de la salive, on eût pris de la sérosité de l'anasarque pour en faire la dilution médicamenteuse, le résultat eût sans doute été le même ; mais on voit que la guérison n'a pas beaucoup tardé après le début du traitement.

II. *Coqueluches*. — 1^o En septembre 1879, dans un séjour que je fis à Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise), une épidémie de coqueluche régna sur les enfants de cette contrée. La directrice de l'école des filles du pays m'amena quelques-unes de ses enfants atteintes de coqueluche. Je pris les sécrétions buccales de l'une d'elles et j'en fis la 6^e dilution centésimale alcoolique. Je prescrivis de donner à tous les enfants malades 5 gouttes de ce remède dans deux cuillerées à soupe d'eau pure, le matin, deux jours de

suite chaque semaine, pendant quatre à cinq semaines, quand même les enfants n'auraient plus de quintes, et cela en raison de la ténacité de la maladie et de son retour facile. Les quintes de toux diminuèrent rapidement les premiers jours, quoique plus fréquentes encore la nuit ; mais après huit jours, chez un bon nombre il y eut amendement assez prononcé, quelques-unes ayant cependant encore des quintes par-ci par-là. Après quinze jours toutes ces enfants étaient revenues à peu près à leur état normal. Néanmoins on continua à leur donner cinq gouttes de leur remède une fois tous les huit jours pendant deux à trois semaines pour assurer plus complètement la guérison, le mal dans cette maladie renaissant fréquemment de sa cendre. — 2° En janvier 1894, en souvenir de cette guérison de coqueluche sur toute une école de jeunes filles, je conseillai le même remède à une mère qui me consultait pour son enfant atteint de la même maladie, qui sévissait alors dans le village qu'elle habitait, au Creuzot, près Saint-Thibault (Côte-d'Or). Je fis plus que de lui conseiller le même remède, je le lui envoyai, en un petit paquet de poudre résultant de l'écrasement d'une vingtaine de globules de la 6^e dilution de la coqueluche de Marolles. Je lui indiquai de faire dissoudre ce paquet dans deux cuillerées à soupe d'eau pure, additionnée d'une cuillerée à soupe d'eau-de-vie, et de donner 10 gouttes de cette solution alcoolisée dans un demi-verre de tisane de violette chaude et sucrée, le matin avant toute alimentation, une fois par jour, un seul jour par semaine pendant un mois ou cinq semaines.

Dès les premiers jours de la prise du remède, m'écrivit la mère, le jeune enfant a beaucoup moins toussé ; les nuits, il n'avait plus que deux quintes environ ; après huit jours, il

n'eut plus que quelques rares accès de toux, avec moins d'étouffement et avec un état général bien meilleur. Après quinze jours la mère le considère comme guéri, mais continue, selon mon conseil, le remède, une fois tous les huit jours, pendant deux à trois semaines encore, pour éviter les reprises tardives du mal.

Voilà donc des guérisons de coqueluche à l'aide de l'Isopathie, par un médicament tiré d'un autre sujet ; mais nous avons vu que dans les maladies épidémiques on peut le faire, surtout quand le remède isopathique d'un premier sujet a bien réussi ¹.

III. *Pneumonies*. — 1^o *Pneumonie aiguë*. — Le 15 décembre 1874, à Mossoul (Mésopotamie), je fus mandé auprès de Mustapha Assen, jeune homme robuste de 24 ans, qui s'était refroidi étant en sueur, deux jours auparavant. Il avait été pris quelques heures après d'un fort frisson, suivi de fièvre, avec soif vive, perte d'appétit, céphalalgie, douleur dans le côté droit, oppression, toux et expectoration de quelques crachats visqueux et rouillés. A l'auscultation le murmure respiratoire est net, mais renforcé dans le poumon gauche ; à droite, dans la moitié inférieure environ du poumon, râle crépitant fin à l'inspiration, avec matité pectorale correspondante. Nous avons affaire à une pneumonie type du côté droit, au 1^{er} degré. Je prends de la sécrétion pectorale dans les crachats et j'en compose la 4^e dilution centésimale. J'en fais donner une cuillerée toutes les demi-heures pendant cinq heures ; et pas d'autre alimentation qu'une tisane de figues et de raisins aiguisée d'un peu de jus de citron. Le 16, moins de fièvre, moins d'oppression, transpiration abondante. Le même traitement

1. Voir 2^e livre, ch. VII, p. 163.

est continué, mais à la dose d'une cuillerée à soupe toutes les heures, pendant quatre heures. Le 17, le malade se sent mieux : la respiration est plus facile ; il y a peu de toux, le point de côté est disparu. A l'auscultation, on entend du râle sous-crépitant de retour à l'expiration. Le traitement est encore continué, mais à la dose d'une seule cuillerée dans la journée. Tisane et lait. Le 18, le malade se trouve bien : la fièvre est disparue, la respiration est libre, le murmure respiratoire s'entend presque partout dans la partie atteinte mêlé à quelques râles muqueux assez rares. Les crachats sont aérés, à peine visqueux. La faim se fait sentir. On donne du lait et un peu d'alimentation légère ; toute médication est suspendue. Le 20, le malade peut être considéré comme guéri. Après quelques jours de repos et d'alimentation progressive, il pourra reprendre ses occupations en se ménageant les premiers temps.

N. B. Voilà un malade atteint d'une maladie grave, une fluxion de poitrine, guéri en quelques jours par une médication aussi simple que possible, répondant à toutes les indications, sans besoin d'autres médicaments adjuvants, comme cela arrive dans les médications habituelles. Quels soucis de moins et quelle sûreté !

2° *Pneumonie aiguë*. — Ablahad Raddouri, menuisier à Mossoul (Turquie d'Asie), âgé de 35 ans, me fait appeler le 10 janvier 1875. Il est atteint depuis six jours d'une douleur dans le côté gauche. Il y a eu au début un assez long frisson, suivi d'une forte fièvre, avec perte complète de l'appétit, soif, douleur de tête mais modérée, oppression, toux et expectoration de crachats visqueux, rouillés, caractéristiques. A l'auscultation, râle crépitant dans l'inspiration depuis la base du

poumon gauche jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, avec matité pectorale correspondante. Pour traitement je fais avec quelque peu du crachat du malade la 4^e dilution centésimale, et je lui prescris d'en prendre une cuillerée à soupe toutes les demi-heures pendant quatre heures, deux jours de suite. Tisane de figues et de raisins aiguisée du jus d'un citron. Le 12 janvier, le malade se dit mieux : à l'auscultation on entend du râle sous-crépitant de retour dans l'expiration. Même traitement (*auto-pneumonine* 4^e), 2 cuillerées par jour, la même tisane et un peu de lait. Le 15 janvier, on entend à l'auscultation du râle sous-crépitant, et le souffle de la respiration pulmonaire revient dans le côté gauche, mais assez obscur encore. Je fais cesser le traitement, et alimenter légèrement, en conseillant d'augmenter progressivement les jours suivants cette alimentation. Le 17, le malade revu est considéré comme guéri.

3^o *Pneumonie aiguë avec emphysème*. — Le 15 janvier 1875 on me pria d'aller voir, à Mossoul toujours, un musulman du nom de Seleman Shaham, qui a 41 ans, est d'une constitution épuisée, et se plaint d'une oppression considérable. Il a de la fièvre, de l'anorexie, de la soif vive, et un point douloureux dans le côté droit, avec toux et expectoration couleur jaune sucre d'orge. A l'auscultation on entend du râle sibilant dans la partie supérieure des deux poumons en avant et en arrière (ce qui nous dénote l'emphysème), avec du râle crépitant à la base du poumon droit jusqu'aux deux tiers environ de sa hauteur (ce qui nous marque l'étendue de la pneumonie et son premier degré). Je fais encore avec du crachat du malade, de l'*auto-pneumonique*, 4^e dilution centésimale. Je prescris d'en prendre six cuillerées par jour, de demi-heure en demi-heure, pendant deux jours. Le 17, le mieux est notable : à

l'auscultation le râle crépitant a en grande partie fait place à du râle sous-crépitant, et le râle de l'emphysème est moins sibilant : même traitement. Le 19, le malade a eu depuis la veille de la dysenterie et de l'hématurie. Je suspends l'*auto-pneumonine*, et donne *camphre*, 3^e, 5 globules par jour, deux jours de suite. Le 21, les accidents hémorragiques légers ont disparu ; je redonne *autopneumonine*, 4^e, trois cuillerées à soupe seulement par jour, deux jours de suite. Le 23, le mieux est très marqué : la respiration pulmonaire normale revient dans la base du poumon droit, quoique faible encore ; quelques râles sibilants demeurent aux sommets des deux poumons. Alimentation légère chaque jour, augmentée avec prudence. Le 25, guérison complète de la pneumonie ; mais emphysème léger au sommet des deux poumons, comme état habituel.

N. B. Comme l'*autopneumonine* donnée à un malade débilité pouvait provoquer un état de surexcitation dans les parties faibles et amener des extravasations sanguinolentes du côté du rectum et de la vessie, j'ai suspendu quarante-huit heures ce médicament et ai donné à la place *camphre*, 3^e, comme antidote et calmant des phénomènes produits du côté du rectum et de la vessie.

IV *Goître ou hypertrophie de la glande thyroïde.* —
1^o Le 9 janvier 1875, madame Ormesse se présenta à ma consultation pour un goître (hypertrophie de la glande thyroïde) qu'elle remarquait depuis quatre mois et qui s'était développé à la suite d'une couche. Ce goître était actuellement gros comme la moitié d'un œuf de poule, et il avait déjà été soigné sans résultat à l'aide d'une pommade iodurée. Comme je jugeais que l'élément morbide était dans l'organe lui-même, et qu'en me procurant du sang de cet organe, et en diluant ce sang j'y trouverais conséquemment les agents

médicamenteux, je piquai donc avec un petit trocard armé de sa canule la glande thyroïde de cette personne, pour faire sortir du sang venant de la glande, et je fis avec ce sang la 5^e dilution centésimale alcoolique¹ J'en imprégnai des globules et je fis prendre à la malade 5 de ces globules dans 2 cuillerées à soupe d'eau, deux fois par jour, deux jours de suite la semaine, pendant trois semaines consécutives.

Le 1^{er} février, à ma consultation, cette dame vint me montrer son goître notablement diminué ; il n'y a plus, en effet, à gauche de la trachée, que le lobe de ce côté de la glande thyroïde qui soit encore un peu gonflé. — Je fais continuer le même traitement et le 1^{er} avril 1875, cette dame revint me faire voir comme qu'on goître était tout à fait disparu. Ce mode de traitement avait donc parfaitement réussi.

2^o Le 16 novembre 1875, une dame du nom de Suzanne Gorgis réclama mes soins pour un goître trilobé qu'elle portait au devant du cou depuis quatre ans. La malade se sent gênée et serrée du cou, surtout lorsqu'elle fléchit la tête. Elle est habituellement bien portante : elle a eu seulement, il y a quelques mois, des accès de fièvre intermittente qui ont disparu à la suite de prises d'arsenic. Pour traiter son goître, je lui donne de la 5^e dilution du sang de glande thyroïde de la malade précédente. Je lui fais dissoudre 10 globules de cette *thyroïdine* dans 2 cuillerées à soupe d'eau, à prendre deux fois par jour, trois jours de suite par semaine. Le 27 décembre, elle revient et nous présente une diminution très notable de son goître. Au toucher, ce qu'il en reste

1. J'agissais, sans m'en douter, comme longtemps avant moi avait fait le Dr Weber qui, en 1836, prenait la sanie de la rate d'animaux morts d'anthrax charbonneux, et en diluant cette sanie composait l'anthracine, remède avec lequel il guérit depuis, et d'autres après lui, les animaux malades du charbon.

semble être une masse d'ouate qu'on déprime facilement sous les doigts. Le traitement est continué comme précédemment, et le 25 janvier, la glande thyroïde est, on peut dire, revenue à son volume normal ; aussi considérant la malade comme débarrassée de son hypertrophie, je ne donne plus de médication. — On avait dans ce cas une guérison opérée par le remède pris sur une autre personne.

C. MALADIES DES VOIES CIRCULATOIRES

I. 1^o *Anémie aménorrhéique*. — A la fin d'août 1893, la tante d'une jeune fille de 16 ans, habitant Langres, me fait écrire que sa nièce, M^{lle} Lucie P., réglée assez exactement depuis un certain temps déjà, a éprouvé pendant une de ses époques un refroidissement, à la suite duquel le sang fut supprimé et n'a pas reparu. Or, à partir de cette suppression arrivée il y a six mois, la santé de cette jeune fille s'est altérée : il est survenu de la pâleur des lèvres, de l'essoufflement, des palpitations, un appétit capricieux, des digestions difficiles, et un certain nervosisme avec pleurs sans motifs, en un mot les divers symptômes d'une anémie, nom donné d'ailleurs par les médecins déjà appelés auprès de la malade. La tante me fait donner tous ces renseignements, parce que ne voyant aucun soulagement chez sa nièce, malgré les soins déjà reçus, elle m'a fait prier de vouloir bien entreprendre cette guérison. Je songeai, pour y parvenir, à rétablir simplement les époques dont la suppression a été la cause de tout le mal. Les éléments que la nature tend à éliminer en effet comme nuisibles (et le sang menstruel est un de ces éléments), deviennent pour l'économie entière un virus qui la trouble et bien qu'elle s'efforce par sa réaction d'expulser ces éléments par d'autres voies de sécrétions, ces efforts restent

quelquefois incomplets, comme c'est le cas ici. Mais puisque les diverses sécrétions sont les déversoirs de ces éléments nuisibles, on peut prendre en elles ces derniers et les convertir par la dilution en médicaments. C'est pourquoi je me fis envoyer un petit linge qui avait essuyé, à jeun principalement, les sécrétions de la langue de la malade, et je fis avec cette sécrétion, délayée d'abord dans de l'eau, la 6^e dilution centésimale alcoolique. J'imprégnai des globules de cette dilution, et j'en écrasai une dizaine pour faire un petit paquet de poudre que j'adressai à la malade, avec la recommandation de faire dissoudre ce paquet au fond d'un grand verre dans 2 cuillerées à soupe d'eau pure, puis d'ajouter à cette solution 6 cuillerées d'esprit-de-vin ou d'eau-de-vie. La malade devra prendre le matin, une cuillerée à café de cette liqueur dans 2 cuillerées à soupe d'eau, et renouveler cette prise deux jours de suite par semaine, plusieurs mois consécutifs.

Le 12 janvier 1894 (cinq mois après), la tante me fait donner des nouvelles du traitement de sa nièce, ainsi qu'il suit : Le remède que vous nous avez envoyé a été pris par la malade, comme vous l'avez indiqué. Il a procuré du mieux tout de suite ; mais ce n'est cependant que depuis quelques jours que le succès est complet : les époques sont revenues après un an d'arrêt. Elles ont été abondantes et ont duré dix jours. La jeune fille a maintenant bonne mine, et paraît vouloir devenir très forte. Il lui reste seulement sa disposition à pleurer sans motif.

N. B. L'élément morbide dilué et pris comme médicament a donc ici, comme ailleurs, surexcité la nature à réagir et à expulser les éléments morbides avec les éléments médicamenteux, en permettant à l'organisme de reprendre ses fonctions régulières et de recouvrer la santé.

2° *Fièvres de refroidissement*. — J'ai été consulté diverses fois par des personnes qui s'étaient refroidies, soit après une transpiration, soit même sans transpiration antécédente, et qui à la suite étaient prises de fièvre générale, laquelle persévérerait sans qu'on pût constater une lésion organique spéciale. C'était la simple fièvre inflammatoire proprement dite. — Dans ces cas la salive de la personne malade, salive qu'on diluait et qu'on portait à la 5^e dilution centésimale, prise par cuillerées à soupe de quart d'heure en quart d'heure, amenait, les premières heures, une exacerbation de la fièvre. Mais bientôt succédait à cette fièvre une sueur plus ou moins abondante ; puis la détente s'établissait, et les jours suivants le malade se retrouvait à son état normal, sans qu'on fût obligé, si ce n'est exceptionnellement, de reprendre une fois ou deux la médication.

3° *Fièvre d'influenza*. — En 1890, l'influenza sévissait au Havre, comme il fait d'ailleurs presque chaque année, et frappait souvent plusieurs membres d'une même famille les uns après les autres, quand ce n'était pas simultanément. Dans une de ces familles un homme, bien valide la veille, fut pris un matin, en se levant, de nausées, de vertiges et presque immédiatement d'une courbature de membres telle qu'il aurait cru avoir été roué de coups. Une fièvre le saisissait en même temps et le condamnait à se coucher. Ces derniers symptômes caractérisaient le mal : c'était une influenza qui venait de se déclarer. Ami du malade, j'eus à lui donner des soins. Je pris simplement de sa salive, j'en fis une 5^e dilution centésimale, et lui en donnai à prendre 5 à 6 cuillerées à soupe dans la matinée. Une forte réaction suivit avec chaleur et sueur abondante, et dès le lendemain cet homme se sentait bien et comme délivré de son mal ; mais comme il était néanmoins fatigué, il resta encore couché

ou dans sa chambre pendant vingt-quatre heures. Le surlendemain il crut pouvoir se lever et se remettre à ses affaires. C'était un peu prompt. Environ trois semaines après, il reprenait le même mal, que je traitai de la même façon dès le début; mais la fièvre cette fois mit quatre à cinq jours à céder complètement. Le malade fut ensuite maintenu chaudement à la chambre toute une semaine avant de reprendre ses travaux, et grâce à cette précaution, croyons-nous, le mal n'eut pas de nouveaux retours.

4^o *Fièvre de surmenage*. — En 1893, M. L..., âgé de 16 ans environ, élève d'un petit séminaire et qui a beaucoup travaillé dans son année, mais surtout dans les premières semaines du mois de juillet, rentre, après la fin de ses cours, dans sa famille, à Flavigny (Côte-d'Or), tout enfiévré, et mal à son aise. Je le vois le 26 juillet, et je constate en effet de la fièvre; le pouls est à 108, et tous les soirs il éprouve des frissons. Il y a une céphalalgie constante avec de la somnolence, et ses membres, bras et jambes, sont pris d'une assez grande fatigue. Du côté des voies digestives, la langue est sèche, comme un peu cuite, la soif est grande, l'appétit très réduit, et il a quelques selles semi-liquides chaque jour. D'autre part, le malade tousse : cette toux a commencé, dit-il, vers le 8 ou 9 juillet, mais moins prononcée qu'aujourd'hui. A l'auscultation on entend des deux côtés de la poitrine, en avant et en arrière, dans la moitié inférieure principalement, des râles muqueux sous-crépittants avec quelques râles ronflants ou sibilants.

Je fus un peu effrayé de cet ensemble de symptômes; et s'il y avait eu des épistaxis j'aurais diagnostiqué une fièvre typhoïde commençante, déterminée par un surmenage de l'appareil cérébro-spinal. Mais au moins j'avais affaire à une fièvre de surmenage ayant des symptômes semblables à

ceux d'une fièvre typhoïde. — Or, j'avais essayé de traiter en Orient des fièvres typhoïdes avec l'Isopathie, en employant les basses dilutions (la 5^e par exemple) et je n'en avais pas tiré profit. Ayant supposé que je n'avais peut-être pas assez élevé le chiffre des dilutions, et que je n'avais pas ainsi atténué suffisamment la toxicité du remède qui produisait dans ces cas des symptômes aggravants surtout, je résolus donc ici d'employer l'Isopathie en élevant notablement le chiffre des dilutions. Je pris dès lors de la salive du malade, et je confectionnai la 15^e dilution ; puis, pour la lui administrer encore avec discrétion, je lui en ai donné à prendre 10 gouttes dans 2 cuillerées à soupe d'eau, une tous les quarts d'heure, deux jours de suite seulement. En examinant mon malade à l'auscultation, douze heures après les prises, je constatai l'augmentation des râles muqueux et sibilants. C'était la note des symptômes d'aggravation médicamenteuse. Alors, j'attendis deux jours avant de redonner du remède et examinai préalablement la poitrine. Je remarquai une diminution des râles muqueux et sibilants, diminution qui était en dessous de l'état qui précédait la prise médicamenteuse. Alors je fis reprendre la même quantité du remède que la première fois. Il y eut encore augmentation passagère des râles après la prise, puis diminution subséquente plus accentuée. J'alternai ainsi cinq ou six fois les prises et les suspensions médicamenteuses, avec les mêmes phénomènes consécutifs, pendant que, d'autre part, je faisais soutenir le malade par de bon bouillon et du lait. Après quinze jours de traitement, l'appétit commença à se manifester, et la soif à être moins vive ; après trois semaines le pouls, qui antérieurement restait aux alentours de 108 pulsations, redescendit à 96 ; puis bientôt à 80 et à 72. La tête devint libre peu à peu ; la poitrine eut ses râles muqueux et

sibilants beaucoup plus rares, et les forces reparurent progressivement. Un mois après le début du traitement le malade était guéri, sans avoir notablement gardé le lit.

N. B. En lisant cette observation, certains médecins pourront attribuer la guérison aux seuls efforts de la nature qui triompha peu à peu du mal. Pour moi, j'y ai vu l'apport de l'action médicamenteuse qui après l'aggravation passagère qu'elle produisait sur les parties malades, manifestait sa salutaire influence par l'amendement subséquent très accusé des symptômes.

Cette même guérison me fait dès lors espérer pareil heureux résultat de l'administration de l'Isopathie à très hautes dilutions dans la fièvre typhoïde, dans la fièvre rhumatismale (rhumatisme articulaire aigu), et les premiers degrés de la phtisie, pour lesquelles affections les essais que j'avais faits contre elles des dilutions isopathiques trop basses (de la 3^e à la 6^e) m'avaient paru plutôt déterminer des aggravations que des diminutions, le médicament ayant alors une action encore trop toxique. — Les médecins qui se livrent à des expérimentations du laboratoire pourraient d'abord essayer ces hautes dilutions dans les maladies sus-désignées sur des animaux à qui ils auraient communiqué ces maladies par des injections sous-cutanées, comme ils savent le faire pour les toxines tirées des bouillons de culture de microbes.

D. MALADIES DES SENS ET DU SYSTÈME NERVEUX

I. *Ophthalmies*. — 1^o *Ophthalmie scrofuleuse ou conjonctivite pustuleuse*. — Le 2 mars 1874, un musulman, Ibrahim Ammed Arrha, vint à ma consultation, à Mossoul

(Turquie d'Asie), demander mes soins pour un mal d'yeux, qui est *une conjonctivite pustuleuse* de l'œil droit. Il a de plus une petite glande développée à l'angle de la mâchoire du même côté. Je prends du muco-pus secrété par l'œil malade. J'en fais la 4^e dilution, et j'en imprègne des globules. — Je prescris de faire dissoudre 10 de ces globules dans un demi-verre d'eau dont on fera tomber une goutte dans l'œil trois fois par jour ; de plus, je fais dissoudre 10 autres globules dans un litre d'eau auquel on ajoutera 2 cuillerées à soupe d'eau-de-vie, et dont le malade prendra une cuillerée à soupe, trois fois par jour. Le malade revient le 24 mars très amélioré : la pustule de l'œil droit a disparu. On continue le traitement et, huit jours après, il est tout à fait guéri.

N. B. Les instillations de gouttes médicamenteuses dans l'œil sont dans mes intentions plus un remède moral que physique. Pour ces gens, en effet, on semblerait ne rien faire pour leur guérison, si on ne traitait pas directement la partie malade ; mais pour moi, c'est le remède absorbé par la bouche qui, en agissant sur l'économie générale, a favorisé le développement de vertus curatives, lesquelles apportées ensuite à la partie malade, lui ont permis de se débarrasser de son mal, selon ce que nous avons dit au 1^{er} livre, 2^e partie, chapitre 1^{er}, page 24.

2^o *Kératite ulcéreuse*. — Le 9 mars 1874, une jeune femme, Medjioda Moussa, se présente à ma consultation à Mossoul, pour une inflammation ulcéreuse du bord de la cornée transparente de l'œil droit. Il y a un larmoiement très prononcé, de la douleur, de la photophobie qui fait tenir l'œil presque constamment fermé. Une petite couronne de vaisseaux radiés existe autour de la partie ulcérée. C'est donc, pour tout médecin, ce qu'on appelle une *kératite ulcéreuse*. Je prends du liquide lacrymal, j'en fais la

5^e dilution centésimale, et j'en donne à prendre une cuillerée à soupe 6 fois par jour à la malade. Aux mêmes moments je fais instiller une goutte de la même solution entre les paupières, pendant que la tête est renversée en arrière. Trois jours après, la malade revient très améliorée : la photophobie est beaucoup moindre, le larmolement peu notable, les vaisseaux radiés bien moins prononcés, et l'ulcération se cicatrise. Je fais continuer le traitement, mais seulement trois fois au lieu de six fois par jour ; et huit jours après, l'œil est presque à l'état normal. Une petite taie superficielle remplace l'ulcération, taie qui, en raison de son peu de profondeur, disparaîtra avec le temps.

3^o *Ophthalmie purulente*. — Le 17 mars 1874, un musulman, Mohamed Ali, 30 ans environ, vint réclamer mes soins pour une ophtalmie purulente datant de la veille. A l'ouverture des paupières, on trouve une conjonctive très rouge, boursoufflée, et secrétant une sérosité purulente abondante. Cette maladie fort grave par ses conséquences, surtout en Orient, où elle crève ordinairement les yeux en deux ou trois jours chez les enfants qui ne sont pas soignés à temps, cède cependant d'habitude assez vite aux cautérisations avec le crayon de sulfate de cuivre, faites une à deux fois par jour, plusieurs jours de suite. Mais dans ce cas, devant les résultats de guérison relativement si prompts obtenus par l'emploi de l'Isopathie dans d'autres affections oculaires, je suis tenté d'essayer aussi l'Isopathie, quitte à reprendre au plus tôt le traitement habituel, si le mieux ne se prononçait pas assez vite. Je prends donc du liquide purulent qui s'écoule des yeux, et j'en confectionne la 10^e dilution centésimale. Je prescris de dissoudre 10 globules de cette dilution dans un verre d'eau et d'en instiller une goutte toutes les heures dans les yeux, après les avoir fait entr'ouvrir et déterger

d'abord avec un filet d'eau tiède. La nuit, on devra appliquer sur les yeux des compresses imbibées du même liquide médicamenteux. — D'autre part, une seconde solution de 10 globules dans un autre verre d'eau, permet d'en faire prendre une cuillerée toutes les heures dans la journée. Dès le lendemain, à mon inspection, je trouve l'état des yeux bien meilleur : la suppuration est moins abondante, la conjonctive est moins gonflée. Je fais continuer exactement le même traitement. Le troisième jour, les symptômes précédents sont encore plus avantageusement modifiés. Toujours même traitement ; mais à des intervalles de plus en plus éloignés. Le cinquième jour, il y a à peine de la rougeur et du gonflement de la conjonctive, et la sécrétion n'est plus purulente. Le huitième jour, le malade est complètement guéri. L'Isopathie a donc au moins aussi vite triomphé du mal que la cautérisation au sulfate de cuivre, et avec beaucoup moins d'effroi et de douleur.

4° *Epiphora*. — En 1894, M. V..., ancien confiseur, me consulta à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), pour un épiphora dont il est atteint. Les larmes d'un côté s'épanchent presque continuellement sur la joue, le canal des larmes se trouvant obstrué du côté du nez par un gonflement de nature lymphatique de la muqueuse. Je pris de ses larmes et j'en fis une 10^e dilution dont il prit 10 gouttes dans 2 cuillerées à soupe d'eau, le matin en déjeunant, trois jours de suite par semaine. Après quinze jours, il y a une sensible amélioration ; après cinq à six semaines le cours des larmes se fait naturellement par le canal nasal. J'engage ce monsieur à continuer, un jour par semaine d'abord, puis par quinzaine, la même médication pendant cinq à six mois, pour éviter le retour du mal par le gonflement lymphatique de la muqueuse du canal nasal ; le lymphatisme étant heureuse-

ment amendé par les éléments morbides, mais dilués, qui se trouvent dans les larmes.

II. *Otites*. — 1° *Otite externe*. — En janvier 1875, à Mossoul (Mésopotamie), on amena à ma consultation une enfant, de 8 à 10 ans, qui était atteinte d'otite externe inflammatoire depuis douze jours. L'oreille gauche de la petite malade était rouge, gonflée et très douloureuse; le méat est rétréci; mais laisse malgré cela échapper un écoulement catarrhal séro-purulent. Il y a aussi céphalalgie, et fièvre modérée. Je dilue la sécrétion qui sort de l'oreille et en fais la 6^e dilution centésimale, après avoir soigneusement filtré les éléments impurs qu'elle pouvait contenir. J'alcoolise ensuite cette dilution et en imprègne des globules. Je donne à prendre 5 de ces globules dissous dans une cuillerée à soupe d'eau, trois fois par jour, pendant deux jours, et je fais appliquer une couche d'ouate sur l'oreille malade. Le troisième jour l'enfant ne sent plus de mal; l'oreille est dégonflée, l'écoulement terminé. On continue à tenir l'oreille à l'abri de l'air pendant quelques jours, sans autres soins, et le mal ne reparait plus.

2° *Otite interne*. — Je fus moi-même, en mars 1876, atteint d'otite interne à droite, avec une légère amygdalite du même côté par suite de refroidissement. Le conduit de la trompe d'Eustache se boucha et je devins sourd du côté droit. L'impression d'une sécrétion catarrhale qui se produisait à l'ouverture de la trompe d'Eustache dans l'arrière-gorge, me porta à faire des efforts d'expuition, et à ramener dans un mouchoir blanc le produit de cette sécrétion, analogue à de la glu ou à un grain de tapioca bouilli. Je la diluai et en fit la 4^e dilution centésimale. J'en pris 5 globules dissous dans de l'eau, six fois par jour. Après vingt-quatre heures j'étais bien soulagé; après quarante-huit heures, ma

surdit  disparut ; le troisi me jour je me consid rai comme gu ri, tout en gardant certaines pr cautions contre le froid.

Depuis j'ai employ  la m me m dication sur d'autres personnes atteintes dans les m mes circonstances d'otite interne catarrhale avec surdit  relative, et j'en ai tir  grand avantage. Ayant fait prendre dans des cas analogues de la pulsatile   d'autres personnes, j'ai toujours vu plus vite du soulagement par l'Isopathie que par l'Hom opathie. Cependant on peut choisir entre les deux proc d s.

III. *Paralysies.* — 1^o *Paralysies de la 3^e et de la 6^e paires nerveuses.* — On sait que ces paralysies am nent des d viations oculaires diverses. Or, ayant eu occasion en Orient d'avoir   traiter de ces affections, j'ai pu encore constater que la salive des malades (salive contenant les  l ments morbides  limin s par les s cr tions et qui, par leur pr sence dans l' conomie, avaient provoqu  l'accident), j'ai pu constater, dis-je, que la salive dilu e et donn e   prendre en dilutions aux malades atteints de ces paralysies, les en avait d livr s d'une mani re assez rapide. Seulement n'ayant point les observations de ces cas, je ne fais que noter ces gu risons comme souvenirs, afin que nos confr res puissent, s'ils le veulent, tenter le m me traitement dans des cas analogues.

2^o *Paralysie de la 7^e paire.* — En 1878, rentr  de la Turquie d'Asie en France, et passant quelques jours   Flavigny (C te-d'Or), une dame habitant alors le pays me pr senta une de ses ni ces, jeune fille de vingt ans environ qui, pour avoir  t  refroidie un jour dans des travaux des champs, avait pris une paralysie de la 7^e paire du c t  droit. La bouche  tait, en effet, tourn e assez notablement du c t  gauche, les muscles du c t  droit de la face paralys s laissant ceux du c t  gauche pr dominer et d vier la bouche de leur c t . Il y avait d j  plusieurs mois que l'accident  tait

arrivé, et l'état de la malade n'était pas sensiblement amélioré, malgré les divers traitements conseillés et suivis. — J'avais déjà guéri en Orient des affections semblables, déterminées par la même cause, et que j'avais soignées par des remèdes isopathiques. J'entrepris également de traiter celle-ci par les mêmes moyens. Je confectionnai la 6^e dilution avec la salive de la malade, et lui donnai à prendre de cette dilution deux fois par jour, trois jours la semaine, pendant un certain temps. Après un mois, le visage a repris meilleure tournure, et la bouche était beaucoup moins déviée. Trois mois plus tard, elle était à peu près à sa place normale. — Quand une affection pareille est récente, on peut la guérir en une quinzaine de jours.

IV *Chorée infantile ou Danse de Saint-Guy.* — J'ai été consulté un jour à Mossoul, en 1876, pour une jeune fille de 7 à 8 ans, atteinte de chorée, ou danse de Saint-Guy. Les divers muscles du visage avaient des contractions spontanées, passagères, mais fréquemment renouvelées; ceux du cou également, et ceux des bras et des jambes faisaient exécuter à cette enfant des mouvements désordonnés. Je fis prendre à l'enfant la 6^e dilution de sa salive, une fois par jour, trois à quatre jours de suite par semaine, pendant plusieurs mois. Je constatai bientôt une amélioration assez marquée dans tous les mouvements désordonnés de notre petite malade; et après sept ou huit mois il y avait en elle une grande tranquillité musculaire habituelle; mais il lui restait néanmoins toujours par-ci par-là quelques soubresauts inattendus des muscles. N'ayant pas poursuivi le traitement de cette malade au delà d'un certain temps, je ne puis donc pas dire qu'il s'est opéré là une véritable et complète guérison; mais seulement il y a eu une grande amélioration. — J'ai signalé néanmoins ce fait, parce qu'en France ce traitement isopathique, combiné

avec d'autres moyens d'action déjà avantageusement employés, pourrait parfois, entre les mains de nos confrères, faciliter la guérison et diminuer la longueur des médications.

E. MALADIES DE LA PEAU

I. *Herpès*. — 1° *Herpès labialis*. — A la suite de fatigues, un jeune homme de vingt-sept ans eut un herpès au pourtour de la bouche, et se propageant jusqu'au menton. Cet herpès durait depuis plusieurs semaines, malgré toutes les applications locales faites pour le guérir, ou si des pommades le faisaient disparaître un instant, il ne tardait pas à revenir. Je pris la sérosité d'une des vésicules de cet herpès à l'aide d'un petit carré de linge appliqué dessus ; je fis tremper ce linge dans un peu d'eau, et je fis avec ce liquide la 10^e dilution. Je donnai à prendre de cette dilution au malade, une ou deux fois par jour, deux à trois jours la semaine. Après huit jours, un grand amendement se fit dans le feu et l'éruption du visage ; après quinze jours, le mal avait complètement disparu ; mais je fis continuer, deux jours de suite par semaine pendant un mois, la médication, pour éviter le retour de l'éruption, qui, en effet, ne revint pas.

2° *Herpès impétigineux du visage*. — En 1878, en France, un de mes amis, à la suite de fatigues, eut une plaque d'herpès impétigineux, large comme une pièce d'un franc un peu au-dessous de la commissure labiale droite. Cette éruption lui était déjà venue deux ou trois fois, à époques assez éloignées, et il avait eu peine à la faire disparaître, soit à l'aide de l'Allopathie, par des pommades au calomel ou à l'iodure de plomb, soit à l'aide de l'Homéopathie, par l'emploi du rhus toxicodendron en globules de la 12^e dilution. — Cette fois, je pris la sérosité qui sortait de la plaque

d'herpès impétigineux, je fis la 5^e dilution, et lui en donnai à prendre, une fois par jour, 10 globules. La plaque éruptive commença à sécher au bout de quelques jours, et disparut au bout de huit, pour ne laisser voir à sa place qu'une surface cutanée un peu rouge, qui peu à peu prit la teinte générale de la peau du visage. La guérison s'était opérée d'une manière bien plus rapide qu'avec les autres médications employées dans les circonstances où elle s'était déjà produite, et cela sans aucun soin local.

II. *Impetigo sparsa*. — A Mossoul, en janvier 1874, une femme, du nom de Regina Gorgis, vint à ma consultation me montrer des plaques *d'impetigo* éparses sur diverses régions du corps, et datant déjà de plusieurs semaines. Je lui donnai à prendre une fois par jour, trois jours de suite par semaine, la 5^e dilution de la sécrétion qui s'écoulait de ses plaques. Elle revint, huit jours après, déjà bien améliorée. Je lui redonnai la même médication, une fois par jour, trois jours consécutifs. Après huit nouveaux jours toute éruption avait disparu. Je fis encore reprendre la même médication, une fois par semaine, pendant un mois, pour assurer la non-réapparition de *l'impetigo*.

III. *Eczéma*. — En 1875, à Mossoul, un musulman, Mohammed Alias, vint réclamer mes soins pour un eczéma général de la tête, du front, des paupières, des oreilles, qui existait depuis vingt-cinq jours. Je pris la sérosité de l'eczéma et je fis la 6^e dilution centésimale. Je lui en fis prendre un paquet de 10 globules écrasés dans de la poudre de sucre, une fois par jour, trois jours de suite. Huit jours après, mieux très prononcé. On redonne le traitement encore deux semaines et à la suite le malade se trouve complètement débarrassé de son eczéma. Cependant en raison de ce que cette affection est facile à

récidiver, comme plusieurs autres maladies cutanées qui ont un caractère chronique et qui sont comme un émonctoire utile de l'économie chez les personnes qui y sont sujettes, je conseille au malade de reprendre chaque mois pendant longtemps, des années même, un paquet du même remède, deux jours de suite, sans quoi les produits morbides qui donnent naissance à l'eczéma pourraient avoir tendance à se reproduire à la peau, ou à se porter sur des organes internes sous des formes beaucoup plus graves et déguisées. S'il arrivait dans ces cas que l'accoutumance au même remède fit que l'organisme ne se débarrassât plus aussi vite de ses éruptions que dans le passé, c'est alors qu'il serait utile d'user, par alternance, de l'arsenic à dose allopathique ou homéopathique, arsenic qui guérit aussi très bien ces formes éruptives.

F MALADIES DES ORGANES GÉNITO-URINAIRES

I. *Ténesme urinaire*. — M^{me} veuve L... à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), vint en 1895 m'exposer, pendant un court séjour que je fais en ce pays chaque année, combien elle était tourmentée par un besoin d'uriner se reproduisant tous les quarts d'heure environ, sans qu'il y eût à chaque fois grande émission d'urine. Elle souffre ainsi depuis plusieurs mois, et cela la trouble dans toutes les occupations de sa journée et dérange le sommeil de ses nuits, quoique son envie soit quatre fois moins fréquente la nuit que le jour. Dans cette affection, qui est le *ténesme urinaire*, la vessie doit être provoquée à sa miction répétée par quelques éléments morbides introduits au milieu de ses tissus. Or ces éléments morbides que la nature tend à éliminer par les

sécrétions doivent se trouver dans l'urine. Si donc, me dis-je, ceux-ci étaient recueillis, dilués et absorbés par la malade, ils devraient servir, suivant notre théorie médicale, à faire éliminer ceux qui excitent la vessie à se contracter. — Je me fais en conséquence apporter par cette dame quelque peu de son urine : je m'en sers pour confectionner une 10^e dilution centésimale, et en donne à prendre 40 gouttes, une fois par jour, deux ou trois jours de suite par semaine. Au bout de huit jours, il y a déjà moins de ténésme ; après quinze jours, il n'y a plus rien du tout. J'ai au bout d'un an l'occasion de revoir la même personne ; et elle m'apprend que son incommodité n'a pas reparu depuis sa guérison.

II. *Incontinence d'urine chez les jeunes gens.* — 1^o Une jeune fille, de 15 ans environ, me fut, en 1890, au Havre, présentée par sa tante, comme ayant des accidents nocturnes d'incontinence urinaire depuis son enfance, accidents renouvelés presque chaque nuit. On avait essayé jusqu'alors divers traitements sans résultat : comment prétendre dès lors mieux faire que mes confrères ? Je supposai cependant, d'après mes conceptions médicales, qu'il y avait dans l'organisme général de cette jeune fille et surtout dans celui du bassin des éléments morbides qui produisaient à un temps déterminé, soit le relâchement du sphincter vésical, soit la contraction du muscle vésical lui-même, soit simultanément l'un et l'autre phénomène, et par suite amenaient l'incontinence. Ces éléments morbides étant naturellement éliminés par les sécrétions, nous devons donc les retrouver dans la salive et peut-être plus particulièrement dans les urines. Or ces éléments dilués pris par la personne devaient amener l'élimination plus complète de ceux qui troublaient les fonctions régulières de la vessie. Je me fis donc remettre

un petit linge ayant essuyé la langue et un autre ayant trempé dans l'urine de la malade. J'en fis, suivant mes procédés habituels, la 10^e dilution centésimale, et je prescrivis de faire prendre à la jeune fille 10 gouttes de cette dilution, deux à trois matins de suite toutes les semaines. Trois mois après la malade ne mouillait plus sa couchette que par-ci par-là. Un an après, elle ne la mouillait plus du tout. Depuis lors sa guérison s'est maintenue.

2^o Un jeune homme d'une douzaine d'années, E. D., du Havre, qu'on ne pouvait mettre en pension, en raison d'une incontinence urinaire nocturne, vint, en 1892, m'exposer lui-même son état, en me priant de l'en délivrer, si je le pouvais. J'agis avec lui comme pour la jeune personne dont je viens de parler. Je me fis remettre par lui un petit linge ayant essuyé sa langue le matin à jeun, et un autre ayant trempé dans son urine de la nuit. Je fis avec ces éléments la 10^e dilution centésimale, et je lui ordonnai d'en prendre 10 gouttes le matin, deux jours de suite par semaine. Il y eut après trois semaines un certain amendement : je fis continuer la médication à la même quantité ; mais le mieux ne se prononçait pas au gré de mes désirs. Je prescrivis de prendre la médication trois jours, et même quatre jours de suite par semaine, alors les accidents nocturnes devinrent plus rares, puis ne se produisirent plus que de loin en loin, et enfin disparurent après dix ou douze mois pour ne plus revenir. J'ajoute que le jeune homme fut en même temps, en raison de sa débilité, envoyé à la campagne.

3^o Un autre jeune homme du Havre, A. B..., âgé de 16 ans environ, me fut amené en 1893 par sa mère qui avait su le bon résultat du traitement précédent par la communication qu'un membre de la famille lui en avait faite.

M. A. B... est aussi atteint d'une incontinence urinaire nocturne depuis son enfance, et cette affection a résisté à tous les soins donnés à ce jeune homme jusqu'alors. Les accidents nocturnes arrivent plusieurs fois la semaine, malgré toutes les précautions prises pour les éviter. Le jeune homme est timide, honteux, et sans entrain pour le travail comme pour le reste. Je lui conseillai le même traitement que pour le sujet précédent, et fus obligé de donner la médication trois fois de suite par semaine, au lieu de deux fois, comme nous avons commencé. Alors le résultat fut plus marqué et plus persévérant. On remarque, en effet, que chez les jeunes gens la médication isopathique offre à peine de symptômes aggravants et qu'on peut la continuer dès lors avec avantage d'une manière plus continue. Après trois mois, il y eut une grande amélioration; après neuf, elle était complète. Je fis continuer, malgré tout, le même traitement pendant six mois encore, pour mieux asseoir la guérison; mais on réduisit les prises médicamenteuses à une fois la semaine, puis à une fois tous les quinze jours. Depuis dix-huit mois qu'il ne prend plus de remède, le jeune homme continue à se bien porter. Il a même pris du corps, de la force physique et de l'activité intellectuelle, sans compter qu'il a une plus grande assurance de lui-même. Sa médication aurait donc, on le dirait, contribué à une véritable transformation de tout son être.

III. *Incontinence d'urine chez les vieillards.* — 4^o Une vieille demoiselle de 62 ou 63 ans que j'avais guérie autrefois pour des fièvres intermittentes persévérantes m'écrivit un jour, en 1888, qu'elle ne pouvait plus être sûre de conserver son urine, et qu'il lui arrivait fréquemment de la laisser échapper au moment où elle s'y attendait le moins, au point d'en avoir ses vêtements tout mouillés. Je me fis

envoyer un petit linge qui avait trempé dans son urine ; je le fis macérer 10 minutes environ dans un peu d'eau, et avec cette eau je confectionnai une 5^e dilution centésimale. Je lui prescrivis d'en prendre 10 gouttes, une fois par semaine, le premier mois, et tous les quinze jours les mois suivants. En très peu de semaines l'émission ne se fit plus que rarement ; et après trois ou quatre mois plus du tout. Je conseillai néanmoins une prise de quelques gouttes de son remède dans un peu d'eau de mois en mois pendant une année, et les accidents ne sont pas revenus depuis huit ans.

5° Chez un vieillard de 66 ans, très affaibli, que je vis dans une famille où j'étais en visite, et qui laissait aussi échapper malgré lui son urine, j'employai la même médication à son insu avec un vrai succès, mais après mon départ ce remède ne fut plus donné, et la mort du reste vint bientôt mettre fin à tout.

6° On voit aussi souvent chez des vieillards du ténésme vésical accompagné d'incontinence légère et de catarrhe. La médication isopathique soulage encore beaucoup dans ces cas, sans donner une guérison complète, parce que l'âge et ses débilités ramènent naturellement et facilement les mêmes phénomènes morbides ; mais en faisant prendre une fois tous les huit ou quinze jours quelques globules d'Isopathie, on les voit cesser de nouveau pour un temps. On sait que nous ne sommes exclusiviste d'aucune méthode, et que là où l'une d'elle ne donne pas suffisamment l'amélioration désirée, on peut et l'on doit même, pour le bien de son malade, user d'une autre qui en pareille circonstance a donné de meilleurs résultats. Rien n'empêche aussi que parfois on ne puisse employer les procédés de deux méthodes à la fois, comme de donner de l'eau ou des

pilules de goudron pour le catarrhe, et de faire prendre de l'Isopathie pour le ténesme et l'incontinence.

IV *Métrite catarrhale*. — En 1876, à Mossoul, une femme mariée, Mariam Mansour, désolée de ne plus avoir d'enfants après deux premières grossesses, vint me consulter pour savoir ce qui chez elle pouvait s'y opposer. En Orient, c'est un déshonneur pour une femme que de ne pas avoir une nombreuse famille. En interrogeant cette personne j'appris que ses époques mensuelles étaient devenues très irrégulières, et qu'entre chacune d'elles elle avait habituellement des pertes blanches glaireuses. Cela nous indiquait donc une métrite catarrhale dont les sécrétions glaireuses devaient obstruer le col utérin, et mettre obstacle à la fécondation. Mais qui avait provoqué et entretenait cette métrite catarrhale ? Évidemment des éléments morbides venus de l'ensemble de l'organisme, et qui avaient pu se fixer plus particulièrement en la région pelvienne à la suite des fatigues des couches précédentes, éléments destinés à être éliminés par les sécrétions, et qui les provoquaient présentement dans l'organe utérin. Or ces éléments, nous pouvions les recueillir dans d'autres sécrétions, la salive par exemple, et après les avoir recueillis, les diluer et les donner à prendre à notre malade pour favoriser, suivant notre théorie médicale, l'expulsion plus complète de ceux qui étaient accumulés dans l'organe utérin. Je pris donc de la salive de cette femme, au moment de la fin de ses époques, (ce moment étant celui où l'économie est le plus ordinairement troublée par l'arrêt du flux menstruel, et excitée dès lors à une élimination des éléments morbides sur d'autres points) ; puis je composai avec sa salive la 5^e dilution centésimale. Je lui fis prendre 10 globules de cette dilution dans 2 cuillerées d'eau, une fois par

jour, trois jours de suite, chaque mois après la fin de ses époques. Au bout du deuxième mois de traitement cette malade vint me dire qu'elle avait bien moins de pertes glaireuses, et que ses règles étaient devenues plus régulières. Enfin, six mois plus tard, cette femme fut heureuse de m'annoncer une nouvelle grossesse. La médication isopathique avait donc modifié avantageusement la métrite catarrhale et favorisé la grossesse.

Maintes fois depuis, j'ai eu l'occasion de constater que, chez les personnes atteintes de pertes blanches, glaireuses ou autres, la salive diluée de la 5^e à la 10^e dilution, et donnée aux personnes une fois ou deux, tous les quinze jours, rendaient ces pertes à peine sensibles.

V *Ménorrhagie fréquente.* — Au Havre, en 1890, une domestique, âgée de 38 ans, se plaignit à moi d'avoir depuis plusieurs mois, tous les quinze jours, des époques qui duraient huit jours, avec accompagnement de coliques menstruelles très vives, et qui la fatiguaient beaucoup. Autrefois ses règles venaient tous les vingt-cinq jours, et ne se prolongeaient pas plus de quatre jours. Je prends de sa sécrétion buccale au moment de ses époques, la supposant, d'après ce que j'ai dit dans l'observation précédente, chargée des éléments qui occasionnent sa ménorrhagie, et je fais la 5^e dilution centésimale. Alors, à partir du quatrième jour après la terminaison de son époque, je lui donne à prendre par jour, à sec sur la langue, un paquet de 10 globules écrasés dans du sucre, deux jours de suite seulement. L'époque prochaine apparaît après trois semaines et dure cinq jours. Quatre jours après sa disparition, je redonne encore un paquet de poudre de 10 globules de la 5^e dilution isopathique, deux jours de suite. L'époque suivante revient après vingt-cinq jours et dure quatre jours.

Nous étions ainsi rentrés dans les phénomènes normaux. Je fis recommencer néanmoins le traitement encore une fois, afin de bien assurer la guérison, et les époques, en effet, continuèrent depuis à revenir régulièrement et avec la durée habituelle qu'elles avaient dans les moments de santé.

VI. *Métrorragie continue.* — Une dame chrétienne de Mossoul était, en 1875, atteinte d'une métrorragie continue depuis trois mois et demi; et elle avait été traitée par divers praticiens du pays sans aucun résultat, quand elle réclama mes soins, le 5 juillet de la même année. Je fis avec sa salive la 6^e dilution centésimale dont elle devait prendre chaque jour, à sec sur la langue, trois jours de suite, un paquet de 10 globules écrasés dans de la poudre de sucre. La malade vit sa perte s'arrêter après le troisième jour de prise de son médicament. Nous interrompîmes le traitement pendant huit jours, et le 16 juillet nous redonnions la même médication que la première fois pendant trois jours encore; puis, nouvelle suspension de huit jours. Le 27 juillet, aucune perte n'avait eu lieu depuis le 8 du même mois, Nous attendîmes l'époque prochaine sans donner de remède. L'époque apparut le 8 août et persista jusqu'au 13. Le 18, je fis prendre un nouveau paquet de son médicament isopathique (qu'on peut appeler métrorragine); la nouvelle époque eut lieu le 4 septembre et dura quatre jours. Nous étions donc maître du mal.

J'ai eu, après ce cas, à traiter d'autres métrorragies; je suivais, à peu de choses près, les mêmes procédés et je donnais comme médication la 6^e dilution de *métrorragine* déjà avantageusement expérimentée. J'ai été assez heureux de voir ordinairement le succès couronner le traitement.

Du reste, dans la plupart des perturbations menstruelles

la médication isopathique m'a réussi. On a vu parmi les anémies, une aménorrhée par refroidissement guérie de cette façon ; on vient de voir des ménorragies et des métrorragies céder aux mêmes moyens ; on verra tout à l'heure les souffrances de la ménopause se dissiper comme par enchantement sous la même médication. Il importe seulement de ne pas trop prolonger la prise du remède : de un à trois jours, cela suffit ; plus fréquemment donné, le médicament bouleverse en pure perte, et parfois au préjudice du but où l'on tend. Il faut laisser à la réaction de la nature le temps de se produire entre les phénomènes de chaque époque.

VII. *Ménopause*. — M^{lle} L..., âgée de quarante et quelques années, d'assez forte constitution, habitant le Havre, vint au printemps de 1894 m'exposer tous les malaises dont elle souffrait depuis les années précédentes, et me demander d'essayer de l'en délivrer. Ses époques, qui d'abord avaient diminué progressivement, avaient cessé tout à fait depuis quelques mois. En même temps que ces suppressions s'opéraient, ses digestions étaient devenues fort pénibles ; il y avait des gonflements abdominaux après le repas, de la constipation opiniâtre, des oppressions de poitrine qui lui faisaient craindre d'étouffer, et des douleurs de tête presque continuelles avec des étourdissements. Tous ces malaises rendaient ses jours fort tourmentés et ses nuits pleines d'insomnie. Le diagnostic n'était pas difficile : tout indiquait des accidents consécutifs à la ménopause. Les éléments destinés à être expulsés tous les mois, n'ayant plus leur voie d'élimination habituelle, embarrassaient les divers organes de l'économie, tout en cherchant de toutes parts une porte de sortie par les sécrétions générales ; mais celles-ci n'opéraient que d'une manière insuffisante, parce que les élé-

ments à éliminer étant toxiques à leur état naturel opprimaient dès lors les forces de l'organisme et rendaient celles-ci fort impuissantes à éliminer ces éléments toxiques. Or la sécrétion salivaire qui contenait, comme les autres sécrétions générales, ces éléments toxiques, devait, en étant diluée, réduire ces éléments à n'être plus que de simples stimulants des forces de l'organisme, au lieu d'en être les oppresseurs, favoriser ainsi la réaction de la nature, et par suite amener l'élimination des éléments morbides. Cela concordait du moins avec notre théorie de la guérison, et la loi que nous en avons donnée au chapitre 1^{er} de la 2^e partie du 1^{er} livre de ce travail. Je pris donc de la salive de la malade, en fis la 10^e dilution, et lui en prescrivis 10 gouttes dans 2 cuillerées à soupe d'eau à prendre dans la matinée, deux jours de suite, tous les quinze jours seulement. Après quatre semaines de cette médication, la malade revint m'annoncer l'heureux changement opéré en elle. La digestion se faisait ; le ballonnement après le repas avait en grande partie cessé ; la constipation avait disparu ; l'oppression était à peine notable ; la céphalalgie et les étourdissements n'existaient plus ; elle se sentait à peu près dans son état normal. Je lui fis, malgré cela, continuer son remède, pour parer au retour des mêmes malaises pendant tout le temps de la ménopause. Elle y persévéra pendant deux années consécutives, et elle fut récompensée par le bon état de santé dans lequel elle se trouva durant la même période. Son remède étant venu alors à s'épuiser, elle demeura deux mois sans rien prendre ; mais, le troisième mois, elle sentit renaître quelques-uns de ses malaises passés, et elle revint me redemander de son médicament. Comme j'en avais conservé, je lui en redonnai à nouveau avec les mêmes prescriptions, et depuis son état redevint satisfaisant, comme auparavant.

G. MALADIES PAR DÉGÉNÉRESCENCE ORGANIQUE

I. *Cancer ulcéré récidivé*. — En mars 1874, à Mossoul (Mésopotamie), je fus appelé pour voir dans une famille une femme déjà d'un certain âge, qui présentait une plaie sur l'épaule. Cette plaie, me dit-on, avait débuté on ne savait trop comment : petite d'abord, elle s'était agrandie peu à peu, sans avoir aucune disposition à se fermer. Au moment où je la vis, elle présentait bien cinq centimètres de diamètre mais elle était irrégulière, déchiquetée, et sans base d'induration bien notable. Comme il n'y avait aucune raison de soupçonner une ulcération syphilitique, je penchai pour une ulcération cancéreuse. — J'appliquai, mon diagnostic fait, un petit linge sur la plaie pour l'imprégner de la sécrétion qui s'en écoulait, et je l'emportai pour en confectionner la 5^e dilution centésimale que j'étiquetai : *cancer ulcéré*. Je donnai à prendre de cette dilution à la malade, une fois par jour, trois jours de suite par semaine, en la priant de me faire transmettre après quelque temps des nouvelles de son état. Comme on tardait à m'en apporter, j'envoyai en prendre par mon drogman (dans ce pays où l'on parle l'arabe, comme je ne connaissais pas la langue, j'étais forcé d'user d'un interprète dans mes rapports avec mes malades). Il revint en me disant : « La malade est guérie. » Or il y avait quatre ou cinq semaines que le traitement était commencé. En voyant une guérison relativement rapide d'un mal jugé si grave, je crus avoir fait une erreur de diagnostic, et je répondis à mon drogman : « Dans ce cas, j'ai dû me tromper. » Mais voilà que, neuf mois environ après, la même malade se présentait à ma consultation publique, et me dit qu'elle avait du mal au sein. Alors se découvrant, elle offrit à mes regards des indu-

ractions couvertes de croûtes adhérentes au sein droit, lequel en ces points semblait comme rentré en lui-même. A cette vue, je me retournai vers mon drogman qui profitait de sa fonction auprès de moi pour s'instruire sur la médecine, et je lui dis : « L'ulcération de l'épaule d'il y a neuf mois était bien un vrai cancer : en voici la preuve. Il est récidivé sur une autre place et sous une nouvelle apparence. » — Or nous avions encore le remède isopathique de la première manifestation du mal : nous le redonnâmes à prendre à la malade, deux fois chaque matin, trois jours de suite chaque semaine. Après quelques mois de traitement les indurations disparurent, et le sein redevint à peu près à son état normal. Mais nous engageâmes la malade, pour se préserver d'une nouvelle récurrence, à continuer de prendre sa médication une fois tous les quinze jours, pendant fort longtemps. Elle le fit environ six mois ; puis ayant épuisé la provision de son remède, elle ne vint pas m'en redemander, se croyant, me dit-elle plus tard, affranchie de son mal. Dix-huit mois après, elle reparut à ma consultation me montrer de nouvelles indurations cancéreuses dans le cuir chevelu, indurations accompagnées de douleurs névralgiques intenses, douleurs occasionnées sans doute par des compressions du nerf trifacial. « Vous êtes un peu cause cette fois, lui dis-je, du retour de votre mal, pour n'avoir pas continué suffisamment la médication que nous vous avons donnée. Nous allons la reprendre : réussira-t-elle encore ? Nous l'espérons ; mais cela pourra être plus difficile et plus long à se produire ; car à mesure que le mal renaît, il renaît plus tenace qu'auparavant. » Après quelques mois cependant, les diverses indurations se résolurent encore : seules les douleurs névralgiques persistèrent un certain temps ; mais sous l'action de doses répétées de sulfate de quinine, administré allopathiquement, ces douleurs

cédèrent enfin. — Maître une troisième fois du terrain, je pourvus la personne d'une notable quantité de son remède isopathique avec prescription de reprendre de mois en mois une dose, deux jours de suite, afin d'éviter, par cette prophylaxie, une nouvelle récurrence. Mais sur ces entrefaites, ma santé étant fort altérée par les fièvres du climat, je dus revenir en France, et j'ai tout lieu de redouter que le mal n'ait repris ma pauvre malade et n'ait fini par l'emporter.

Cette observation n'en est pas moins fort intéressante. Elle montre : d'une part la diathèse cancéreuse reproduisant à d'autres places ses manifestations que le remède fait céder pendant qu'on l'appliquait, et qui reparait alors qu'il était suspendu ; d'autre part, elle montre l'efficacité du produit morbide dilué pour éliminer de l'organisme le produit morbide à l'état naturel.

H. MALADIES CONTAGIEUSES

Quoique les maladies comprises sous cette dénomination soient des affections trop diverses de nature pour être rangées sous une altération organique générale, elles peuvent cependant être groupées ensemble par le caractère commun de leur contagiosité.

Or ces maladies contagieuses ont été des premières parmi celles qui, soumises à la médication isopathique, ont, par leur guérison surprenante, attiré l'attention sur cette méthode de traitement. Il est donc juste de les noter parmi les faits de guérison produits par l'Isopathie. Seulement, comme nous en avons parlé d'une manière assez détaillée quand nous avons traité de l'Immunité, nous renvoyons le lecteur au chapitre qui y a été consacré ¹

1. Voir Immunité..., p. 134-161.

FAITS DE GUÉRISON PAR L'ISOPATHIE OBSERVÉS SUR LES ANIMAUX

J. MALADIES DIVERSES DES BÊTES

1^o *Gale des chiens*. — A la fin d'août 1896, dans une visite que je faisais à une communauté religieuse des environs de Paris, j'aperçus, en parcourant avec la supérieure le jardin de la maison, un beau chien danois qui vint à la mère comme pour se faire caresser, mais qui avait l'air tout triste. « Pauvre bête, m'écriai-je, comme il a l'air triste ! » — « Il vient de perdre sa compagne, me répondit la mère, et il la cherche partout. Sa compagne, ajouta-t-elle, avait une maladie de peau qu'on appelle la *gale des chiens* : conduite chez le vétérinaire du pays, celui-ci a trouvé le mal si grave, qu'il n'a jugé aucun remède capable de l'en débarrasser et n'a vu d'autre ressource que de la tuer, pour qu'elle ne communiquât pas le mal à d'autres bêtes et particulièrement au chien avec lequel elle vivait. » — Cinq semaines après, vers les premiers jours d'octobre, je repassais dans la même maison et le pauvre chien, qu'on nommait *Sultan*, était pris à son tour de la maladie qui avait fait tuer sa compagne. La supérieure en était peinée, parce qu'elle allait être forcée de se priver à nouveau d'un bon gardien de nuit. — « Voulez-vous, lui dis-je, que j'essaie de guérir votre chien avant que vous ne le sacrifiez ? » — La mère consentit volontiers à ma proposition. — Je me fis alors amener *Sultan*. Le pauvre animal avait la peau couverte de plaques croûteuses produites par son mal et en certains endroits de plaies qu'il se faisait en se grattant. Je fis tou-

cher à ces plaies des morceaux de linge usé pour qu'ils fussent imprégnés de la sanie qui s'en écoulait. Une fois imprégnés, je les fis macérer dans un flacon à large ouverture rempli de 7 cuillerées à soupe d'eau, soit 100 grammes environ ; or, étant donné que j'eusse vingt gouttes à peu près de sécrétion sanieuse sur les linges, c'est-à-dire 1 gramme, la macération ainsi obtenue composait une 1^{re} dilution centésimale. Avec celle-ci j'en confectionnai d'autres successivement jusqu'à ce que je fusse arrivé à la 10^e dilution centésimale que je voulais employer comme médicament sur le chien malade. De cette 10^e dilution médicamenteuse je mis une cuillerée à soupe dans un litre d'eau mi-alcoolisée, et prescrivis de mêler une cuillerée à café de ce dernier liquide à l'alimentation de l'animal, trois fois par jour, trois jours de suite, chaque semaine. La première semaine écoulée, on put constater que le chien mangeait plus volontiers, qu'il se grattait moins, que ses plaies se guérissaient et que ses plaques de gale étaient moins larges. On continua le traitement un bon mois après la prescription qui en avait été faite ; l'amélioration progressa les premières semaines et se ralentit les dernières ; mais il faut dire que sur la fin on manquait de médicament. On m'en donna avis par écrit, et je renvoyai immédiatement une nouvelle et plus abondante quantité du même remède, à faire prendre de la même façon que plus haut. J'ajoutai aussi la recommandation suivante : c'est que les personnes qui soignaient l'animal veillassent bien à ce que, par une commisération malentendue, on ne lui donnât aucune parcelle de viande dans son alimentation, l'expérience ayant appris que la viande dont on est trop prodigue pour les chiens leur produit ou leur entretient cette gale. Six semaines après cette reprise de la médication, la supérieure m'apprenait que le

traitement et la recommandation avaient été ponctuellement observés, et qu'elle était heureuse de m'annoncer cette fois que *Sultan* était complètement guéri, grâce à l'Isopathie. Cela lui faisait regretter de n'avoir pas reçu ma première visite et mes conseils avant que la chienne eût été conduite au vétérinaire. J'aurais pu alors par le même procédé lui conserver cette autre bonne gardienne. Disons qu'il est surtout regrettable que cette méthode si simple et si efficace de traiter les bêtes malades ne soit pas connue des vétérinaires. C'est pourquoi j'ai pensé à signaler ici, après les faits de guérison sur les personnes, quelques cas de guérison sur les animaux, pour que messieurs les vétérinaires fussent par là engagés à essayer de cette médication isopathique, à laquelle leur illustre confrère, Lux de Leipzig, avait, vers 1833, donné une si grande renommée.

2° *Fièvre de lait*. — En mai 1896, au Havre, je trouvais dans une maison où j'allais une chatte à qui on avait enlevé tous les petits qu'elle venait de mettre au monde et qui, par suite, était malade d'une fièvre de lait. Elle était couchée dans un coin, sans vouloir ni se remuer, ni rien prendre. A peine touchait-elle au lait qu'on lui présentait. Ses mamelles étaient extraordinairement gonflées. J'eus pitié de la pauvre bête et je dis à sa maîtresse : « Voulez-vous que je vous guérisse promptement votre chatte ? » Sur sa réponse affirmative, je dis à une autre personne de la maison : « Passez un petit carré de linge usé dans la gueule de l'animal ; laissez-le s'y humecter, et une fois humecté mettez ce linge dans un verre d'eau ; remuez alors l'eau et le linge avec une cuiller, pendant une ou deux minutes au plus ; puis rejetez cette eau, sans essuyer le verre ; remplissez celui-ci d'eau une nouvelle fois, et agitez comme précédemment ; rejetez encore cette eau, et remplissez le verre une troisième fois,

en agitant le contenu. Mettez alors de cette 3^e verrée d'eau une cuillerée à soupe dans une soucoupe de lait, et veillez à en faire boire à la chatte deux à trois fois par jour, plusieurs jours de suite. Vous verrez bientôt son état s'améliorer. » — On exécuta scrupuleusement mes indications, et l'on remarqua en tous points les choses arriver comme j'avais dit : la chatte fut mieux dès le deuxième jour de l'absorption de son lait médicamenteux, et fut débarrassée de tous ses symptômes et de son mal en quelques jours. Le même résultat serait sans doute survenu naturellement avec une simple expectation ; mais on put de cette façon épargner à cette bête plusieurs jours de souffrance, et montrer aussi par là l'efficacité et la promptitude du procédé de guérison isopathique.

3^o *Bronchite chronique*. — En 1893, une dame du Havre, à qui on avait récemment donné un jeune chat angora, constatait que la pauvre bête toussait fréquemment et dépérissait de semaine en semaine. Dans une visite que je lui faisais, elle me demanda si, en qualité de médecin, je ne pouvais lui indiquer un remède qui fit disparaître cette toux chez son petit animal. « Peut-être, lui répondis-je. » Je priai alors la bonne de passer un petit carré de linge usé dans la gueule du chat, de le laisser s'y humecter de la sécrétion buccale, et de me remettre ce linge ainsi humecté. Je m'en servis pour faire, suivant les procédés indiqués à la partie pharmaceutique de ce livre, une cinquième dilution. Je fis ensuite mêler de cette dilution à l'alimentation de l'animal, deux fois par jour, trois jours de suite, toutes les semaines. Au bout de huit jours il y eut déjà une notable diminution de la toux chez la petite bête, après quinze jours c'était encore plus marqué ; après un mois, il en restait à peine quelque chose. J'engageai cependant à redonner du même

remède, deux fois par jour, un seul jour toutes les semaines pendant un mois encore, pour consolider le bon état. Le résultat fut complètement heureux, et le chat se porte fort bien depuis.

4^o *Paralysies*. — En décembre 1896, M^{lle} de M..., du Havre, ayant donné à manger des restes de poisson à sa petite chienne Gypsé, cette petite bête, après avoir avalé ces restes, se prit à tousser fréquemment comme si elle voulait expulser une arête qui se serait fixée dans son gosier. On crut d'abord que ces efforts finiraient par amener l'expulsion de l'arête, mais il n'en fut rien. Gypsé continua à tousser jour et nuit sans discontinuer pendant plusieurs jours. On alla chez un pharmacien lui demander s'il n'aurait pas un remède contre cet accident. Le pharmacien donna un vomitif pour favoriser la sortie de l'arête. La pauvre bête vomit à plusieurs reprises sans parvenir à se débarrasser, et la toux continua encore jusqu'à ce qu'on lui vit sortir par les narines du pus en certaine quantité. Mais alors voilà que presque en même temps la petite chienne ne se tient plus sur ses pattes d'un côté : elle chavire et tombe à droite, sitôt qu'on veut la redresser. On s'aperçoit en outre qu'elle n'entend plus quand on lui parle ; car elle ne répond plus à la voix ; et pour comble, on remarque qu'elle n'y voit plus ; elle ne fait aucune attention à ce qu'on lui présente, serait-ce ce qui lui plaît habituellement. Ses yeux sont eux-mêmes chassieux et tout remplis d'humeur. La maîtresse de l'animal, sachant que je m'occupe d'une méthode de guérir par le mal lui-même atténué les personnes et les bêtes, me fait apporter sa petite malade en me donnant tous les renseignements ci-dessus. Je cherche à me rendre compte de ce qui s'est produit, et j'interprète de cette façon le développement de l'hémiplégie ou de la paralysie

des membres du côté droit, puis la perte simultanée des sens de l'ouïe et de la vue chez cette pauvre bête. L'arête aura déterminé un abcès dans l'arrière-gorge ; l'abcès arrivé à maturité aura crevé, témoin le pus qui est sorti par les narines de l'animal et qui aura entraîné l'arête avec lui ; mais le pus de cet abcès aura été résorbé en partie et aura été porté à la base du cerveau, où par son action toxique il aura paralysé les nerfs optiques, auditifs et la région supérieure de la moëlle épinière. Mais que ce soit par ce mode ou par un autre que ces diverses paralysies aient eu lieu, elles sont patentes et l'on me prie de chercher à y remédier, si je le peux. Je me fis donner de la sécrétion muco-purulente des yeux, à l'aide d'un linge qu'on en imprégna, et selon les procédés indiqués à la partie pharmaceutique de cet ouvrage, je fis la 10^e dilution centésimale, que je mis sous forme de globules. Je prescrivis de dissoudre dans un verre d'eau une vingtaine de ces globules, et de mêler de cette solution (une cuillerée à café) à l'alimentation de l'animal, trois fois par jour, trois jours de suite ; alors on s'arrêtera quatre jours, pour reprendre une fois ou deux la même médication. Ce qui fut fait exactement. Les deux premiers jours on ne remarqua pas de changement bien sensible dans l'état de la petite chienne, qu'on tenait habituellement sous bonne garde à l'intérieur ; mais voici que tout à coup, le troisième jour, on l'entendit aboyer dans le jardin qui est au devant de la maison. On regarde : quelle surprise ! on la voit se tenir sur ses pattes ; on l'appelle : *Gypsé, Gypsé* ; elle entend et accourt joyeuse à la personne qui l'appelle. Enfin, on constate qu'elle distingue maintenant les choses qu'on lui présente ; sa vue est revenue comme l'ouïe et le mouvement : on est dans l'enchantement. La guérison coïncidant avec la suspension

qu'on devait faire du traitement au quatrième jour, on reste sans donner de remède pendant quatre autres jours, suivant la prescription, et on en fait prendre à nouveau trois jours de suite une fois par jour, puis on cesse définitivement. Douze jours après le début du traitement, la petite chienne est très bien : elle est aussi gaie et aussi vive qu'auparavant. — Voilà donc un beau cas de guérison de paralysie du mouvement et des sens de la vue et de l'ouïe, par l'Isopathie.

5° *Eczéma chez les volatiles.* — La même M^{lle} de M..., qui aime beaucoup les oiseaux, et qui se plaît à avoir chez elles les types exotiques qu'elle peut se procurer, possède entre autres deux perdrix dites *Tinamou*, venant de la République Argentine et grosses comme des faisans. L'une d'elles, après s'être brisé dans les treillis de sa cage une partie de son bec assez allongé par nature, ne pouvait plus se nourrir aussi facilement de ce qui composait son alimentation habituelle. Or, soit comme conséquence de cette difficulté de s'alimenter, soit encore pour avoir mal effectué sa mue dans une température plus froide que celle de son pays d'origine, un jour, au commencement de février 1897 (époque où je la vis pour la première fois), cette perdrix avait, sur une étendue approximative de 8 centimètres en longueur et de 2 en largeur, le cou tout dépouillé de plumes, excorié et recouvert d'une croûte assez épaisse et comme eczémateuse. Non seulement chez cette bête la peau était malade, mais les voies digestives l'étaient aussi comme le témoignait une diarrhée dont elle était atteinte depuis un peu de temps. La maîtresse de cette perdrix me la montrait pour me demander si je ne pouvais pas appliquer à sa guérison la même méthode de traitement isopathique qui avait si bien réussi pour sa petite chienne, Gypsé, dont nous

avons rapporté l'observation ci-dessus. « Je veux bien l'essayer, lui répondis-je, si vous voulez me procurer quelques parcelles de la croûte qui recouvre le cou de la malade. » Je mis ramollir cette croûte dans de l'eau, et je fis avec le liquide d'infusion des dilutions centésimales successives jusqu'à ce que je fusse arrivé à la 10^e, puis je confectionnai cette dernière en globules, afin de plus facilement la conserver. Je remis ensuite à la propriétaire de la perdrix un paquet de poudre venant d'un nombre de ces globules écrasés pour qu'on le fît dissoudre dans de l'eau légèrement alcoolisée, laquelle serait mélangée à l'alimentation de la bête malade, trois fois par jour, deux jours de suite par semaine. Mais la personne chargée de ce soin, ayant, suivant l'habitude vulgaire, la croyance que plus la perdrix prendrait de remède, plus vite elle aurait chance de guérir, ne cessa pas de donner la médication pendant deux à trois semaines. Revenant après ce temps prendre des nouvelles de la malade, on me montra son cou très notablement amélioré et dégarni de toute croûte ; il restait seulement à savoir si les plumes pourraient y repousser. Du côté des entrailles, le remède avait aussi agi avantageusement : la diarrhée qui, dès les premières prises du remède, avait été bien exagérée par suite de la médication trop continue, venait de prendre une forme plus modérée depuis quelques jours. Je ne pus, devant de pareils résultats, qu'engager à poursuivre le traitement, mais en le circonscrivant dans les limites une première fois indiquées ; et étant revenu, un mois plus tard, voir où en étaient les choses, on me présenta avec bonheur notre perdrix ayant le cou recouvert de plumes à l'endroit qu'occupait autrefois la plaque eczémateuse ; et l'on m'apprit également, comme témoignage du bon état des voies digestives, qu'elle ne laissait plus nulle part des traces de sa

diarrhée. Elle était redevenue alerte et vive et elle chantait comme avant la maladie. Il n'y avait que son malheureux bec qui restât écourté comme devant ; mais il nous servait au moins à établir la certitude que c'était bien la bête autrefois malade que nous avons maintenant guérie sous nos yeux. Voilà donc, chez des volatiles, un nouveau cas de l'heureux résultat du traitement isopathique et pour une affection eczémateuse qu'on aurait, crainte d'insuccès, hésité à traiter par d'autres procédés thérapeutiques.

En outre de ces quelques faits personnels de maladies heureusement traitées par l'Isopathie chez des animaux domestiques, je rappellerai que j'ai signalé au 2^e livre de cet ouvrage, chapitre de l'Immunité, des guérisons de charbon chez différents animaux, bœufs, vaches, moutons, par de l'*anthracine*. Or, cette anthracine avait été confectionnée vers 1833, par le Dr Weber de Hesse, avec la sanie diluée de la rate d'un animal mort de charbon : c'était donc un traitement isopathique. — A Genève, le Dr Dufresne (1834-1836) opérait de semblables cures chez des hommes malades du charbon avec l'anthracine rapportée d'Allemagne ; puis avec la sérosité prise sur le charbon des hommes il faisait une nouvelle anthracine, avec laquelle il préservait un troupeau de moutons atteints du charbon, et dont déjà plusieurs avaient péri. C'était encore de l'Isopathie. — En Hongrie, un riche propriétaire, M. de Samarjay, voyant le typhus ravager ses troupeaux de bêtes à cornes, a l'idée, vers 1845, d'employer contre cette maladie, à laquelle il trouve une certaine analogie avec la petite vérole de l'homme, la salive des animaux malades, salive qu'il inocule à la partie supérieure et interne de la cuisse de ses bêtes. Le succès couronne sa tentative. C'est encore le traitement

d'une autre maladie des animaux par de l'Isopathie¹ — Enfin à Leipzig, Lux, célèbre vétérinaire de cette ville (1823-1833), après avoir soigné par l'Isopathie toutes sortes de maladies chez divers animaux, laisse tout un traité de médecine pour les bêtes par cette méthode, traité qu'il nomme *Zooiasis* et où il donne les indications pour l'administration de ses remèdes, indications dont nous rapportons un extrait dans notre notice sur la pharmacutique isopathique².

Voilà donc plusieurs illustres praticiens qui ont présenté

1. Voir 2^e livre, chapitre VI, p. 150.

2. Voir plus loin, p. 288.

On pourrait ajouter, qu'une fois la méthode isopathique employée par les médecins vétérinaires, les résultats comparatifs, qu'il sera alors facile d'établir entre l'état des animaux traités par l'Isopathie et l'état de ceux qui ne l'ont pas été ou qui le furent par un autre moyen, seront de nature à convaincre de l'efficacité de la même méthode pour les maladies des hommes tout praticien hésitant qui n'aura pas de véritable parti pris.

Ces premiers faits mis hors de doute pour les maladies habituelles aux animaux, moins nombreuses et moins variées que celles de l'homme, on pourra, au besoin, si l'on ne veut agir qu'après expérience acquise, transmettre aux animaux les maladies plus spéciales à l'homme et juger sur eux si le traitement isopathique en a plus facilement, plus rapidement ou plus simplement raison qu'un autre, avant de pouvoir l'appliquer à l'homme. — On sait, en effet, qu'aujourd'hui on communique certaines maladies contagieuses de l'homme aux animaux, en injectant à ces derniers par voie sous-cutanée des toxines aseptisées, produits de la culture des microbes spéciaux de ces maladies. On pourra de même tenter au laboratoire de communiquer à des animaux, non pas seulement certaines affections à microbes déterminés, mais une affection quelconque en leur injectant, par voie sous-cutanée également, les sécrétions légèrement étendues d'eau et aseptisées de la même façon qu'on le fait pour les toxines des microbes. (Voir au chapitre de la Sérothérapie ce qui est dit à propos d'aseptisation.)

Bien mieux, en transmettant à des animaux les maladies de l'homme, on pourra, par les expériences faites sur eux au laboratoire, arriver à perfectionner les procédés isopathiques, soit à propos du choix à établir entre les diverses sécrétions morbides, soit quant au moment de la maladie où il serait préférable de les recueillir, soit par rapport au degré plus ou moins élevé de la dilution à employer, soit pour la durée de l'administration du remède. Il y aura donc là un beau champ de perfectionnement pour la méthode isopathique.

des cas de guérison par l'Isopathie sur les animaux, et écrit même des livres à ce sujet. Cela pourra avoir quelque poids en dehors des faits que nous avons rapportés, pour engager nos confrères de l'art vétérinaire à essayer de cette méthode isopathique si simple et si efficace pour guérir les bêtes malades dans des circonstances même où l'on ne sait que faire par les méthodes usitées.

PHARMACEUTIQUE ISOPATHIQUE

MODE DE PRÉPARATION

DU REMÈDE ISOPATHIQUE

A. *Pour l'homme*

1^o *Recherche des éléments morbides.* — Avant toutes choses la première recherche à faire c'est celle de l'élément morbide qui, par son atténuation, doit former le remède, Or cet élément morbide se trouve ou *dans la sécrétion de l'organe malade*, si celui-ci en a; ou *dans les sécrétions générales de l'organisme en réaction*; ou *dans une sécrétion artificielle provoquée*; ou, si toutes ces choses manquent, *dans le sang ou la sanie de l'organe malade.*

Il faut d'abord rechercher la sécrétion de l'organe malade, si celui-ci en a, parce que cette sécrétion est plus spécialement chargée des éléments morbides que la réaction locale de l'organe malade élimine. — Si cette sécrétion spéciale n'existe pas, et que l'organisme général réagisse pour venir en aide à la partie malade, les sécrétions qui se font en divers points de cet organisme sont alors imprégnées des éléments morbides qui sont chassés par leur voie; on peut donc les y trouver. On peut encore provoquer une sécrétion artificielle à l'aide d'une toute petite vésication produite sur l'avant-bras avec de l'ammoniaque. D'autres fois,

lorsqu'on n'a aucune sécrétion, on trouve l'élément morbide dans le sang, comme dans la maladie dite sang de rate (anthrax charbonneux), comme dans le goître, comme dans les engelures non ulcérées.

2^o *Appropriation de l'élément morbide.* — Lorsqu'on a su trouver l'élément morbide, on peut appliquer un petit linge fin de quatre à cinq centimètres carrés sur la sécrétion ou sur le sang qui sort de l'organe piqué; puis, le linge une fois imprégné, on le place dans un pli de papier blanc et on l'emporte ainsi jusqu'à l'endroit destiné à la préparation, ou bien on se le fait adresser dans une lettre, lorsqu'on est consulté à distance.

3^o *Préparation des diverses dilutions aqueuses successives.* — Pour faire la préparation, on jette le petit linge imprégné dans un flacon de 150 grammes environ, flacon à large ouverture, et, s'il est possible, préalablement gradué, où l'on introduit ensuite *une* cuillerée à soupe d'eau pure. Le linge y est laissé macérer environ dix minutes; après quoi on agite la bouteille, en lui imprimant plusieurs secousses pendant une minute à peu près, en tenant la paume de la main gauche sur le large goulot du flacon; alors les éléments morbides dilués sont disséminés dans toute l'étendue de la masse liquide et la première dilution centésimale est ainsi confectionnée ¹ — On ne s'arrête ordinairement pas à cette dilution; mais on la rejette au dehors par une vive secousse donnée à la bouteille.

1. En supposant le linge imprégné de 3 gouttes de sécrétion, cela donne 0 gr. 15^e de l'élément morbide, puisque chaque goutte est estimée équivaloir à 0 gr. 05^e. D'autre part, la cuillerée à soupe d'eau est évaluée contenir 15 gr. de ce liquide. Nous avons donc 0 gr. 15^e de l'élément morbide sur 15 gr. d'eau, c'est-à-dire une proportion au 100^e, autrement dit, l'élément morbide est dilué au 100^e ou forme la première dilution centésimale..

Quelques gouttes de cette dilution restent aux parois du flacon, puis descendent peu à peu jusqu'au fond où elles se rassemblent, et forment une quantité d'environ 20 gouttes (1 gramme). Si on ajoute alors dans le flacon de l'eau jusqu'au chiffre 100 de la graduation (chiffre qui indique la contenance de 100 grammes d'eau), et si on l'agite à nouveau, suivant le mode déjà indiqué, on fait la deuxième dilution centésimale. — On emploie encore rarement cette trop basse dilution. On la rejette donc au dehors, puis on remplit d'eau le flacon jusqu'au chiffre 100 de sa graduation ; les gouttes restées aux parois s'y dissolvent, et en agitant de quelques secousses ce nouveau mélange, on a fait la troisième dilution centésimale. En continuant ainsi on ferait la quatrième, la cinquième, ... la dixième..., la vingtième dilution centésimale, et au delà, si on le croit bon ¹.

4^o *Préparation des dilutions alcooliques fixes, — sous forme liquide et sous forme solide.* — Lorsqu'on est arrivé au chiffre de la dilution que l'on veut employer (*la cinquième* par exemple), on peut, suivant les cas, la garder sous forme liquide, ou la mettre sous forme solide. — Si on adopte la forme liquide, pour la conserver, on mêle une à deux cuillerées à soupe de la dilution aqueuse adoptée avec 5 à 6 cuillerées à soupe, soit d'esprit de vin pur, soit encore de bonne eau-de-vie de vin, de manière à rendre cette solution inaltérable ; puis on l'emploie alors, suivant l'appréciation médicale, par quelques gouttes dans un peu d'eau, une ou plusieurs fois par jour, un seul jour ou plusieurs jours de suite. — Si l'on veut conserver la dilution

1. Je n'ai jamais fait que des dilutions centésimales et non des dilutions décimales, en raison de ce qu'on a besoin de porter haut le chiffre des dilutions, quand il s'agit de toxines à atténuer.

sous forme sèche ou globulaire pour s'en servir préférablement sous ce mode, on prend une à deux gouttes au plus de la dilution aqueuse à laquelle on s'est arrêté, et on les dépose dans le fond d'une bonbonnière ronde bien appropriée. On ajoute à ces gouttes médicamenteuses 6 à 8 gouttes d'esprit de vin pur, en les mélangeant ensuite bien ensemble. Alors on verse dans sa bonbonnière une quantité de globules inertes capable de remplir un ou deux tubes homéopathiques. On ferme ensuite la bonbonnière avec son couvercle, et on l'agite quelques instants pour permettre aux globules d'être bien imprégnés du liquide médicamenteux alcoolisé (lequel liquide alcoolisé imbibe les globules de sucre de lait sans les dissoudre comme le ferait au contraire de l'eau non alcoolisée). — Après l'imprégnation des globules dans la bonbonnière, on les en retire pour les mettre sécher dans un petit bateau de papier (lequel est fait d'une feuille de papier de la dimension d'une enveloppe à lettre ordinaire dont les bords sont tenus relevés en les pinçant aux quatre extrémités). Au bout de quinze à trente minutes les globules déposés sur le papier sont secs : on est souvent obligé de les rouler quelque peu sous le doigt pour les décoller les uns d'avec les autres, et pour les introduire alors dans leurs tubes qu'on a soin de bien boucher. Ces tubes sont étiquetés avec indication du chiffre de la dilution, du nom de la maladie, et aussi de celui de la personne qui a fourni l'élément morbide, pour qu'on puisse lui redonner à prendre préférablement le même remède pour la même maladie, à diverses époques. — On a dû en faire autant pour les dilutions alcooliques à conserver.

5° *Mode d'emploi des dilutions isopathiques.* — Le mode d'emploi des dilutions isopathiques, soit sous forme liquide, soit sous forme globulaire, est différent dans les

maladies aiguës et dans les maladies chroniques. Nous en avons parlé dans le cours de ce travail (au chapitre IV de la 2^e partie du second livre), d'une manière assez détaillée, nous ne ferons donc qu'en indiquer ici les grandes lignes.

On peut dire d'abord que, la réaction étant plus intense dans les maladies aiguës, l'effet du remède s'épuise plus vite ; aussi l'on est obligé de renouveler plus souvent la prise du médicament dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques, où il doit être administré d'une manière assez rare.

Dans les maladies aiguës, un médecin expérimenté peut seul bien juger quand l'action médicamenteuse est épuisée et quand on a besoin de renouveler le remède. Cependant on peut dire qu'habituellement 5 à 6 gouttes de la dilution alcoolique dans 2 cuillerées à soupe d'eau, ou 5 à 6 globules secs ou dissous dans 2 cuillerées d'eau, peuvent être donnés de trois à six fois par jour, un ou deux jours de suite, avec des interruptions de quatre à huit jours. Les répétitions du remède doivent être espacées pour laisser la réaction produire son salutaire effet.

Dans les maladies chroniques, une seule prise de 5 à 6 gouttes de la dilution alcoolique dans de l'eau, ou mieux de 5 à 6 globules de la dilution sèche, une fois par jour, tous les huit ou quinze jours, est ce qui convient le mieux.

N. B. — Il importe, à propos des prises isopathiques, de se rappeler ce qui a été dit (p. 104) sur leur *effet primitif aggravant* et sur leur *effet consécutif salutaire*, afin de ne pas s'effrayer si les jours de prise du médicament sont des jours d'aggravation de certains symptômes locaux, pendant qu'il y a une détente de certains autres symptômes plus généraux. Après quatre ou cinq jours,

surtout après huit jours, les phénomènes d'amélioration s'accusent notablement au moins dans beaucoup de cas, et les effets salutaires dominant finalement tous les autres.

B. *Pour les animaux*

Il peut aussi ne pas être sans intérêt pour les vétérinaires d'avoir quelques indications sur les procédés à mettre en usage pour soigner par l'Isopathie les pauvres bêtes malades. Je vais donc offrir ces indications en les tirant du *Zooiasis* (médecine des animaux) de *Lux*, célèbre vétérinaire qui exerçait à Leipzig vers 1833. Je n'ai trouvé, il est vrai, dans l'ouvrage qui en donne un extrait¹, qu'un aperçu succinct sur les doses et les procédés à employer dans l'administration des remèdes isopathiques aux bêtes malades; mais j'y ajoute quelques notions sur la préparation de ces remèdes, pour que ceux qui liront ces lignes aient le moyen de faire l'application des procédés indiqués par Lux.

1° *Préparation des remèdes isopathiques.* — Chez les animaux, comme chez l'homme, il faut, pour préparer les remèdes, rechercher les éléments morbides : 1° dans la sécrétion de l'organe malade, autant qu'on peut ; 2° dans les sécrétions générales et la salive en particulier ; 3° dans une sécrétion artificielle produite extemporanément par l'ammoniaque concentrée ; 4° dans le sang et celui de l'organe malade surtout². — Le plus ordinairement c'est dans la

1. Dr KRÜGER, *Pasteurisme, Isopathie et Homœopathie* (pp. 53 et 54), J.-B. Baillière, Paris, 1893.

2. C'est ce qu'on doit faire lorsqu'un premier animal est mort de la maladie dont d'autres après lui peuvent être atteints, et qu'on a constaté sur le cadavre l'organe principalement affecté par le mal.

salive de l'animal qu'on sera réduit à trouver les éléments morbides qui doivent servir pour confectionner le remède. Il faut donc se mettre en devoir de la prendre dans la gueule même des bêtes. Il est bon alors, pour le faire sans trop de difficultés, de se procurer un bâton de 20 à 25 centimètres de long et de la grosseur d'un doigt, lequel servira de bâillon à certains gros animaux ; puis un autre bâtonnet de la longueur et de la grosseur d'un crayon ou d'un porte-plume, bâtonnet à une extrémité duquel on enroulera et y fixera par un fil un ruban de linge usé, pour former une sorte de petit pinceau. Ces deux objets préparés, il suffit d'ouvrir le bec ou le museau de l'animal, suivant l'être auquel on a affaire. — Pour les petits oiseaux et pour les volailles on leur ouvre le bec entre le pouce et l'index ; pour les chats, chiens, cochons, chevaux, on leur ouvre la gueule avec le bâton préparé pour servir de bâillon, et on la leur maintient ouverte un moment avec ce baillon. Alors on introduit dans le bec ou la gueule ouverte l'extrémité du bâtonnet qui forme pinceau, et on essaie de l'humecter avec la salive ou la sécrétion buccale de l'animal. La chose obtenue, on retire du bec ou de la gueule le bâtonnet ; on coupe avec des ciseaux le bout du pinceau de linge humecté et l'on met ce dernier tremper, de 5 à 10 minutes, dans un verre d'eau ou dans une bouteille à large tubulure de la contenance d'un verre. Lorsque le linge est suffisamment trempé, on agite vivement l'eau du vase, la durée d'une minute, et on rejette le contenu sans essuyer le verre ou la fiole. On remplit d'eau le même vase une seconde fois ; on agite vivement, encore une demi-minute, pour rejeter le nouveau contenu. On fait ainsi 5 fois, 10 fois, 20 fois, 30 fois la même opération, suivant que celui qui traite le croit bon. La dernière à laquelle il s'arrête est la dilution à

employer. — On en usera comme il va être dit ci-après. — Si on veut conserver liquide ou sous forme solide la dilution à laquelle on s'est arrêté, on le fera comme il a été indiqué à propos des remèdes isopathiques pour l'homme (Voir plus haut).

2° *Doses.* — *Pour les ruminants*, Lux donnait de 10 à 15 gouttes du remède liquide, ou de 10 à 15 granules ; *les carnassiers*, cochon, chien, chat, en exigent moins, de 5 à 10 ; *les petits oiseaux* en demandent moins encore, de 1 à 3.

3° *Procédés.* — *Pour les petits oiseaux*, il mélange une goutte du remède avec 2 ou 3 gouttes d'eau qu'il instille dans le bec tenu entre le pouce et l'index. Si les oiseaux malades boivent encore, il met une goutte du remède dans une petite quantité d'eau dans le vase où ils ont coutume de boire.

Pour les volailles, il use du même procédé.

Pour les chats et les chiens, on leur fait prendre le remède dans un peu de lait, ou on le leur mélange avec un peu de viande.

Pour les porcs, on fait de même que pour les chiens, ou bien on mélange le remède en globules écrasés dans de la farine ; on leur ouvre alors le grouin de force avec le bâton-bâillon, et l'on y introduit la poudre sèche.

Pour le gros bétail, on lui ouvre aisément la bouche en tirant les cornes en arrière, et on introduit le remède en poudre mêlé à un peu de farine.

Aux chevaux, on l'administre dans une bouteille d'eau farineuse, avec laquelle on verse le tout dans le gosier. Pour les paysans, il faut leur faire voir le remède qu'on donne à leurs bêtes, et il faut le leur faire voir avec un corps et une couleur notables, parce que, pour eux, il faut

beaucoup pour faire beaucoup. Si les chevaux ne se laissent pas mettre le remède dans la bouche, on l'étend sur du foin sec ou mouillé, s'ils mangent encore ; on les laisse ensuite une heure sans boire ni manger. *Lux* ne fait pas de prescription de diète ; les animaux malades ne mangent pas, à part les petits chiens de dames qui sont gourmands. On peut donc leur laisser l'aliment habituel. — On nourrit, pendant leurs maladies, les chiens avec du pain, du lait, de la viande crue, bouillie ou rôtie. Il ne supprime le chènevis qu'aux *canaris* dans les maladies des poumons, parce que le chanvre aggrave ces dernières.

4^o *La durée de la prise du remède* est de deux à trois jours, mais après une interruption de cinq à huit jours on en reprend, s'il est besoin. Aucun animal, même les oiseaux, n'échappe aux soins de la médecine isopathique.

CONCLUSION

L'ISOPATHIE A MIS EN PLEIN JOUR LA LOI ET LA CERTITUDE
DE LA GUÉRISON, MÊME POUR LES AUTRES MÉTHODES
DE TRAITEMENT

J'ai donné en ces pages le fruit de mon expérience dans l'emploi de la méthode isopathique que j'ai eu l'occasion d'appliquer pendant plus de vingt ans, avec des succès habituels. Ces succès ne sont pas aussi nombreux cependant qu'aurait pu les avoir un praticien bien occupé ; parce que je n'exerce plus la médecine depuis déjà un certain temps, et que les cas que j'observe maintenant sont des cas isolés. Il y a longtemps peut-être que j'aurais dû publier les résultats par moi constatés ; mais je ne l'ai pu ; des occupations étrangères à la science ne m'ont pas permis plus tôt de classer suffisamment mes notes d'observation, et de les relier en un tout par des aperçus théoriques qui leur donnassent un fondement sérieux. Ce travail, je viens de le terminer et je l'offre aujourd'hui au public médical, afin que mes confrères, éclairés sur cette méthode de traitement autant que sur les autres, puissent y remarquer une plus grande certitude et une plus grande facilité d'application, et trouver par là une raison de l'adopter, sans exclusion cependant des autres.

Le vent de la faveur, d'ailleurs, semble souffler du côté

de l'Isopathie. M. Pasteur, sans être médecin, l'a mise en honneur dans les vaccinations qu'il a faites à l'aide de divers virus atténués, bien qu'il en fasse l'introduction dans l'économie animale sous le mode que nous avons reconnu le moins favorable, le mode externe des injections sous-cutanées.

Le Dr Krüger, homéopathe distingué de Nîmes, prône d'autre part à ses confrères la reprise des procédés isopathiques par le mode interne, tout en ne voyant dans ces procédés qu'une nuance de l'Homéopathie.

MM. Brown-Sequard et d'Arsonval, par leurs injections des suc organiques, font absorber dans les suc organiques avec la substance alimentaire assimilable les sécrétions spéciales des cellules organiques. Or, comme nous l'avons expliqué dans la partie où nous avons parlé de l'Isopathie organique, la substance alimentaire assimilable étant détruite par une sorte de digestion et éliminée par les reins, selon le Dr Constantin Paul ¹, il ne reste pour produire d'action spéciale que les sécrétions organiques, matières inassimilables et par là même restées inaltérées, par quoi l'on arrive à conclure que les procédés de Brown-Séquard sont une forme d'Isopathie.

Les Allopathes eux-mêmes, avec leurs procédés de Sérothérapie, ne font encore, comme nous l'avons dit plus haut ², que de l'Isopathie. Seulement cette Isopathie s'accomplit en deux opérations et en deux sujets : une première opération a lieu sur l'animal par l'injection plusieurs fois répétée du produit toxique atténué et de moins en moins atténué ; la seconde opération est faite sur l'homme par l'injec-

1. Voir Isopathie organique, p. 200-208.

2. Voir Isopathie sérothérapique, p. 217, ch. III.

tion du sérum de l'animal, sérum modalisé ou immunisé par suite de la réaction longtemps continuée de l'organisme animal contre le produit toxique introduit dans son sein.

De tous côtés donc on est porté à faire, sous divers modes, de l'Isopathie. Il n'y a rien d'étonnant à cela : on y est naturellement attiré par la considération que cette méthode de guérir offre sans hésitation ni tâtonnement pour le praticien un remède sûr, et qui devient efficace, lorsqu'il est administré en proportion convenable, et qu'il est appliqué à temps, c'est-à-dire quand le malade a encore suffisamment de réaction vitale.

Devant cette tendance générale de l'esprit médical de ce temps, n'y a-t-il pas, pour tous ceux qui ont embrassé la belle profession de l'art de guérir, une invitation à reprendre ou à poursuivre l'étude de cette branche de la science médicale, au grand profit de l'humanité? Puisque le courant est pris de faire maintenant des études pathologiques et thérapeutiques préalables sur des animaux dans les laboratoires pour s'assurer, avant de les employer sur l'homme, de l'efficacité de certains agents médicamenteux et surtout des toxines atténuées, rien ne serait plus facile (ainsi que je l'ai indiqué dans la note de la page 280) aux praticiens qui ne croiraient pas, sur les récits qui en sont faits, aux vertus des médicaments isopathiques dilués, de les vérifier sur les animaux et de constater ainsi leur avantage ou leur inutilité. Je suis d'avance convaincu qu'ils y trouveraient de sérieux avantages, d'après l'expérience répétée que j'en ai acquise sur l'homme lui-même. — Je ne veux pas dire par là cependant qu'on doive faire de l'Isopathie une méthode exclusive ; loin de là. J'ai essayé de montrer, en effet, dans l'exposition de ma théorie médicale que toutes les méthodes ont le vrai, mais le vrai sous un

mode particulier, qui peut avoir et qui a son emploi en son temps et en son lieu. C'est aux médecins éclairés sur ces points de choisir, suivant les indications, la méthode à employer avec son meilleur mode d'application, et que la Providence bénisse tous ceux qui travaillent à alléger sur les épaules de leurs semblables le poids de toutes les souffrances humaines. Même, en supposant qu'expérience faite, l'Isopathie n'ait sur les autres méthodes thérapeutiques aucun avantage réel, son étude aura au moins servi à nous faire ne plus attendre du *hasard* ou de l'*empirisme* la bonne fortune de soulager les maux du genre humain, et à trouver la *vraie science de guérir*, en permettant aux praticiens de n'importe quelle méthode thérapeutique de pouvoir désormais exercer leur art *d'après une loi unique et certaine de guérison*. N'eût-elle que ce résultat, il est considérable : l'Isopathie aura au moins répondu aux désirs des maîtres illustres qui, dans notre *Avant-propos*, appelaient de leurs vœux un tracé bien clair et bien net dans l'emploi des moyens de la thérapeutique, où jusqu'alors les voies suivies étaient obscures et embrouillées. A ce titre, par conséquent, elle aurait quelque droit à la bienveillance de tous et à celle du public médical en particulier !

TABLE

AVANT-PROPOS. — Aveu général qu'il n'y a pas eu jusqu'ici de véritable science de guérir v

LIVRE PREMIER

SCIENCE DE GUÉRIR. — LA LOI DE LA MÉDICATION

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

CHAPITRE PREMIER. — *Création d'êtres divers.*

- I. Êtres divers créés, vivants et non vivants. — Qu'est-ce que la vie? 3
- II. Distinction et caractères propres des divers groupes d'êtres.. 4

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Constitution des êtres créés.*

- I. Constitution spéciale de chaque être. — Ses actions spéciales et ses actions communes. 5
- II. Accroissement des êtres — par juxtaposition; — par intussusception... 6

CHAPITRE TROISIÈME. — *Organisation des êtres vivants.*

- I. Ce qu'est un organisme. — Ce qu'est la vie dans un corps organisé. 8
- II. Ce qu'est le bien, le mal, la santé, la force, la mort .. 8

CHAPITRE QUATRIÈME. — *Conservation des êtres.*

- I. Instabilité du bien-être dans un organisme. — Forces d'élimination, d'assimilation, de conservation., 9

II. Force d'élimination ou de sécrétion. — Symptômes	10
III. Divers degrés ou divers états de la force d'élimination. — État naturel. — État de malaise passager. — État de malaise persistant ou Maladie..	11
IV Définitions de la maladie.	14

DEUXIÈME PARTIE

DE LA VRAIE LOI MÉDICALE ET DE SES FORMULES

CHAPITRE PREMIER. — *Guérison des êtres vivants malades. — La loi de guérison.*

I. Comment chasser la maladie? Par la loi de réaction suffisante	17
II. Diversification de l'unique force générale de réaction de la nature vis-à-vis des agents qui lui nuisent.	18
III. Diverses conditions pour la guérison.	19
1° Il faut des éléments médicamenteux semblables aux éléments morbides.	19
2° Il faut que les éléments médicamenteux semblables soient employés à petite dose..	19
3° Il faut qu'il y ait des parties encore saines dans l'organisme malade.	21
IV Divers effets qui suivent ces conditions pour la guérison.	23
1° Les vertus réactives adjuvantes ne sont pas produites par les parties malades, mais par les parties saines.	23
2° Il y a réversibilité véritable des vertus réactives des parties saines sur les parties malades.	24
3° Les parties malades produisent leur réaction suffisante pour chasser l'agent morbide par l'assistance des vertus réactives des parties saines.	27
V Loi de toute médication.	28
VI. Loi de la préservation ou Mithridatisme.	33

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Diverses formules de la loi de guérison, d'où diverses méthodes médicales.*

- I. Définition du médicament. — Ce qui guérit est un agent identique ou analogue à l'agent morbide. 39
- II. Trois formules de la loi de guérison, d'où trois méthodes médicales : 1° l'Allopathie ; 2° l'Homéopathie ; 3° l'Isopathie ou Idiopathie. 40
- III. Les trois méthodes et les trois formules se ramènent à l'unique loi de guérison. 42
- 1° Tableau des cinq états par où passe un organisme en traitement .(Annexe) 48
- 2° Explication du tableau. 49
- 3° Comment chaque formule exprime une même action de guérir, envisagée sous des rapports différents ; et s'applique aussi bien à une école qu'à une autre. 50
- 4° Une seule science médicale sous trois méthodes différentes. 53
- 5° Un seul art médical sous trois procédés différents. 55
- IV Trois caractères distinguent les méthodes. 56
- (A). Le premier caractère est le choix que fait chaque méthode de son remède selon son adage.. 57
- (B). Le deuxième caractère est le choix de la dose, massive ou diluée 58
- (C). Le troisième caractère est la certitude plus ou moins grande de la guérison. 59
- 1° Le remède est ou identique, ou analogue rapproché, ou analogue éloigné. 59
- 2° L'Allopathie emploie quelquefois l'analogue rapproché, plus souvent l'analogue éloigné : d'où la guérison moins souvent certaine chez elle que chez l'Homéopathie qui emploie plus souvent l'analogue rapproché. 61
- 3° L'Homéopathie, tout en employant plus souvent l'analogue rapproché, n'obtient pas une gué-

rison certaine aussi fréquemment que l'Isopathie avec l'identique.	63
4° L'Isopathie emploie des médicaments identiques avec l'agent morbide : de là la guérison le plus habituellement certaine.	66
V. Invention ou manière de rechercher ses remèdes pour chacune des méthodes médicales.	68
1° En Allopathie, on choisit le remède par hasard d'abord, et par empirisme ensuite.	68
2° En Homéopathie on choisit le remède par l'analogie de l'action du médicament avec l'action de l'agent morbide.	69
3° En Isopathie, on choisit le remède d'après son identité avec l'agent morbide..	71

LIVRE SECOND

L'ART DE GUÉRIR. — LES PROCÉDÉS DE LA MÉDICATION

PREMIÈRE PARTIE

DES PLUS SÛRS PROCÉDÉS DE GUÉRIR EN ALLOPATHIE ET EN HOMÉOPATHIE

CHAPITRE PREMIER. — *Des plus sûrs procédés allopathiques.*

I. Les médicaments dits spécifiques ou quasi-spécifiques donnent une guérison ordinairement assurée.	78
II. Les médicaments non spécifiques ne procurent pas ordinairement une guérison assurée.	79
III. Là où des médicaments sont non spécifiques, recourir à des pathogénésies plus étendues, comme sont les pathogénésies homéopathiques.	80
IV. Là où la symptomatologie des remèdes cherchés ne couvre pas celle de la maladie, user des procédés isopathiques.	83

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Des plus sûrs procédés homéopathiques.*

- | | |
|---|----|
| I. Chercher toujours, pour assurer la guérison, les médicaments d'analogie rapprochée. | 84 |
| II. Éviter, autant que possible, les phénomènes médicamenteux étrangers aux symptômes morbides par une dilution peu élevée. | 85 |
| III. Ne pas faire prendre les médicaments d'une manière trop continue. | 85 |
| IV. User, dans les cas où il n'y a pas de médicaments homéopathiques d'analogie rapprochée, des procédés isopathiques. | 86 |

DEUXIÈME PARTIE

DES SURS PROCÉDÉS DE GUÉRIR EN ISOPATHIE

- | | | |
|-----------------------------|---|---|
| Trois sortes
d'Isopathie | { | A. Isopathie pure.
B. Isopathie organique.
C. Isopathie sérothérapique. |
|-----------------------------|---|---|

A. ISOPATHIE PURE OU ISOPATHIE PROPREMENT DITE

CHAPITRE PREMIER. — *Des procédés d'Isopathie pure.*

- | | |
|--|----|
| I. Simplicité de ces procédés. — Leur juste adaptation aux symptômes morbides. | 89 |
| II. La première découverte de l'Isopathie; l'enthousiasme qu'elle provoque, puis son abandon. | 90 |
| III. La réapparition de l'Isopathie: elle est déduite des notions de physiologie médicale. | 91 |
| IV. Les sécrétions morbides naturelles ou artificielles, le sang lui-même, deviennent des sources de médicaments | 93 |
| V. La sécrétion spéciale d'un organe malade, et même toutes les sécrétions de l'économie sont chargées plus ou moins des éléments morbides de l'organe malade. | 96 |

CHAPITRE DEUXIÈME. — *La sécrétion diluée devient un médicament.*

- I. La sécrétion salivaire est un agent nuisible à dose normale : elle devient un agent salubre à dose diluée. Explication de ces faits. 97
- II. Toute sécrétion diluée peut devenir un médicament ; et les hautes dilutions sont généralement plus salutaires que les basses. 103

CHAPITRE TROISIÈME. — *Choix du chiffre des dilutions.*

- I. Classification des dilutions en basses, moyennes, hautes dilutions. 104
- II. Deux effets produits par un médicament dilué, un premier effet aggravant, un second salubre. 104
- III. Moyens de diminuer l'effet aggravant d'un médicament et d'augmenter son effet salubre. 106
- IV La puissance réactive salubre ou vertu réactive augmente (sans qu'on puisse bien en indiquer la limite) à proportion que la masse médicamenteuse diminue. 110
- V La vertu curative réside dans la nature et non dans le médicament. Le dynamisme est une réaction vitale de l'organisme et non une action de médicament. 111
- VI. Réfutation du dynamisme médicamenteux de certains Homéopathes. 112
- VII. Choix général qu'on peut faire dans les dilutions suivant les maladies. — Règles et exceptions. 114

CHAPITRE QUATRIÈME. — *De la répétition des doses.*

- I. Habitude erronée de la trop fréquente répétition des doses chez certains Allopathes et certains Homéopathes ; plus rare répétition des doses chez les Isopathes. 116
- II. Raisons de la rare répétition des doses dans les maladies aiguës et récentes, et de la plus fréquente répétition des doses dans les maladies chroniques ou contagieuses. 117

III. Indication générale de la proportion habituelle de la répétition des doses, soit dans les maladies aiguës et les âges de grande vitalité, soit dans les maladies chroniques et les âges ou les circonstances de débilité.	119
IV. Le nombre des globules et le nombre des dilutions augmentent-ils la force du médicament? Dans quelle proportion l'un et l'autre le font-ils?	122
V. L'Isopathie sous forme externe peut être utilement appliquée, quoiqu'il n'y ait pas lieu de l'appliquer souvent.	124
VI. L'action du remède isopathique s'épuise parfois par trop long emploi. — On lui substitue alors avec avantage les médicaments des autres méthodes	124
CHAPITRE CINQUIÈME. — <i>Des antidotes.</i>	
I. Ce qu'est un antidote. — Deux sortes d'antidotes : un chimique, l'autre physiologique.	126
II. Les hautes dilutions d'un remède sont les antidotes des basses dilutions.	128
III. Les agents dits diffusibles sont en général les antidotes des agents plus fixes.	129
IV. L'action antidotaire n'est pas subite, mais progressive	129
V. Les antidotes sont d'utiles adjuvants aux médicaments isopathiques.	130
VI. Les médicaments employés sur les animaux dans les expériences de laboratoire, comme atténuants des toxines virulentes sont des antidotes physiologiques.	132
CHAPITRE SIXIÈME. — <i>De l'immunité.</i>	
I. Ressemblance et dissemblance entre l'immunité et la guérison : leurs définitions.	134
II. A quoi est due l'immunité? Est-ce à l'action physiologique de l'organisme, ou à l'action chimique des toxines diluées?	135

III. Immunités diverses : naturelle, acquise, temporaire, persévérante. — Agents qui développent l'immunité acquise ou agents prophylactiques.	136
IV. Préservatif ou prophylactique de la petite vérole : le virus vaccin.	139
V. Préservatif et curatif du charbon, l'antracine.	143
VI. Préservatif contre le typhus des bœufs. : la salive des animaux malades..	149
VII. Préservatif et curatif de la peste : la loïmine (pus des bubons des pestiférés)	150
VIII. Préservatif et curatif de la rougeole ou morbille, la morbilline.	153
IX. Préservatif et curatif de la morve et du lupus du nez, l'hippozoïne ou ozénine.	154
X. Préservatif et curatif de la rage : l'hydrophobine.	155
XI. Curatif et préservatif de la gale et autres affections cutanées comprises par Hahnemann sous le nom générique de psore : la psorine.	157
CHAPITRE SEPTIÈME. -- <i>Choix à faire parmi les sujets qui doivent fournir les sécrétions à diluer.</i>	
I. Il est préférable, autant que faire se peut, de prendre la sécrétion à diluer sur le propre sujet malade	161
II. Nécessité de recourir parfois au remède isopathique d'un autre sujet que le sujet malade.	163
III. Choix de sécrétions isopathiques artificielles.	166
IV. Conservation des remèdes isopathiques avantageusement expérimentés, et dépôt de ces remèdes dans une pharmacie centrale.	167
CHAPITRE HUITIÈME. — <i>Diverses voies d'introduction des médicaments dans l'organisme.</i>	
I. Deux voies principales d'introduction des médicaments dans l'organisme, voie interne, voie externe	168
II. Quelle est la meilleure, de la voie interne ou de la voie externe, pour introduire sans danger dans	

l'organisme les virus et les agents qui s'en rapprochent? ..	169
III. Pourquoi les mêmes médicaments ont-ils des effets plus favorables par la voie interne que par la voie externe? — Théorie d'Héring, la nôtre.	177
CHAPITRE NEUVIÈME. — <i>Répudiation de l'Isopathie. — Sa réapparition.</i>	
I. Six prétendus motifs de répudiation.	179
II. Premier motif. La méthode isopathique est absurde. — Réfutation.	181
III. Second motif. L'Isopathie a été réprouvée parce qu'elle emploie une pharmacopée dégoûtante. — Réfutation	183
IV Troisième motif. L'Isopathie est trop variable dans ses résultats. — Réfutation.	184
V Quatrième motif. L'Isopathie occasionne une perte de temps trop considérable, non compensée par l'utilité qu'on en retire. — Réfutation.	186
VI. Cinquième motif. L'identique ou l' <i>æquale</i> se ramène à n'être que de l'analogue ou du <i>simile</i> . — Réfutation	188
VII. Sixième motif. L'Isopathie doit être délaissée parce qu'elle expose à faire dévier (les médecins) de l'Homéopathie. — Réfutation.	192

B. ISOPATHIE ORGANIQUE

CHAPITRE PREMIER. — *Origine et développement de l'Isopathie organique.*

I. Premières notions et premiers procédés d'Isopathie organique (Herman de Thalgau)...	200
II. Nouvelles notions et nouveaux procédés d'Isopathie organique (Brown-Sequard)..	201
III. Stérilisation des sucs organiques médicamenteux.	203

- IV Injection des sucs organiques dans l'économie animale ou humaine. — Interprétation de leurs effets. 204
- V Indication d'appliquer l'Isopathie organique par voie interne, et par mode de dilution. 206

C. ISOPATHIE SÉROTHÉRAPIQUE OU SÉROTHÉRAPIE

CHAPITRE PREMIER. — *Sérothérapie animale.*

- I. Origine de la Sérothérapie animale. 208
- II. En quoi consiste la Sérothérapie; — la série de ses diverses opérations. 209
- III. Comment le sérum du sang immunisé devient-il l'antidote d'une toxine? Contient-il en lui-même quelque élément qui en rende compte?.. 211
- IV Avantages de la Sérothérapie animale sur les autres méthodes de traitement, soit la méthode classique, soit la méthode de vaccination pastorienne.. 214

CHAPITRE DEUXIÈME. — *Sérothérapie humaine.*

- Avantages de la Sérothérapie humaine sur la Sérothérapie animale. 216

CHAPITRE TROISIÈME. — *Rapports de la Sérothérapie avec l'Isopathie.*

- I. La Sérothérapie emploie tous les procédés de l'Isopathie; mais en deux sujets au lieu d'un. 217
- II. La Sérothérapie est un procédé plus perfectionné que l'Isopathie pure. 218
- III. La Sérothérapie néanmoins n'est pas applicable pour toutes les maladies, mais seulement pour les maladies communes à plusieurs. 219
- IV Là où la Sérothérapie ne peut être appliquée, elle indique naturellement l'Isopathie pour la remplacer. 220

LIVRE TROISIÈME

FAITS CLINIQUES

CONFIRMATION DE LA DOCTRINE

A. Maladies des voies digestives et des organes annexes.	}	I. Muguet des enfants.	225	
		II. Muguet des adultes.	225	
		III. Angine amygdalite chronique.	226	
		IV. Angines couenneuses.	227	
		V. Dyspepsies.	232	
		VI. Oxyures vermiculaires.	234	
		VII. Diabète sucré.	235	
		VIII. Coliques hépatiques.	235	
B. Maladies des voies respira- toires et des an- nexes.	}	I. Laryngo-trachéite.	236	
		II. Coqueluches.	237	
		III. Pneumonies.	239	
		IV. Goîtres	242	
C. Maladies des voies circula- toires.	}	I. Anémie aménorrhéique.	244	
		II. Fièvre de refroidissement.	246	
		III. Fièvre d'influenza.	246	
		IV. Fièvre de surmenage.	247	
D. Maladies des sens et du sys- tème ner- veux.	}	I. Ophtalmies.	Conjonctivite pustuleuse.	249
			Kératite ulcéreuse..	250
			Ophtalmie purulente.	251
			Épiphora ..	252
		II. Otites.	Otite externe.	253
			Otite interne.	253
		III. Paralysies.	Paralysie de la 3 ^e et de la 6 ^e paires.	254
			Paralysie de la 7 ^e paire.	254
		IV. Chorée ou Danse de Saint-Guy		255

E. Maladies de la peau.	I. Herpès.	Herpès labialis.	256
		Herpès impétigineux du visage.	256
	II. Impetigo sparsa.		257
	III. Eczéma.	..	257
F. Maladies des organes génito- urinaires.	I. Ténésme urinaire.		258
	II. Incontinence d'urine.	Chez les jeunes gens..	259
		Chez les vieillards.	261
	III. Métrite catarrhale.		263
	IV Ménorragie fréquente.		264
	V Métorrhagie continue.		265
	VI. Ménopause		266
G. Maladies par dégénérescence organique.		Cancer ulcéré récidivé..	268
H. Maladies contagieuses.			270

FAITS DE GUÉRISON PAR L'ISOPATHIE OBSERVÉS SUR LES ANIMAUX

J. Maladies diverses des bêtes.	I. Gale de chien.	271
	II. Fièvre de lait.	273
	III. Bronchite chronique.	274
	IV Paralysies.	275
	V Eczéma chez les volatiles.	277

PHARMACEUTIQUE ISOPATHIQUE

MODE DE PRÉPARATION DU REMÈDE ISOPATHIQUE

A. Pour l'homme.	I. Recherche des éléments morbides.	283
	II. Appropriation des éléments morbides.	284
	III. Préparation des diverses dilutions aqueuses.	284
	IV Préparation des dilutions alcooliques fixes.	285
	V Mode d'emploi des dilutions isopa- thiques	286

	TABLE	309								
B. Pour les animaux.	{	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">I. Préparation des remèdes isopathiques</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">288</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">II. Doses ..</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">290</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">III. Procédés ..</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">290</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">IV. Durée de la prise du remède.</td> <td style="text-align: right; padding-right: 20px;">291</td> </tr> </table>	I. Préparation des remèdes isopathiques	288	II. Doses ..	290	III. Procédés ..	290	IV. Durée de la prise du remède.	291
I. Préparation des remèdes isopathiques	288									
II. Doses ..	290									
III. Procédés ..	290									
IV. Durée de la prise du remède.	291									

CONCLUSION

L'Isopathie a mis en plein jour la loi et la certitude de la guérison, même pour les autres méthodes de traitement.

293

2

8

•



F.M. & S.L. BOSTON

Faculdade de Medicina — S. Paulo
BIBLIOTECA

610.1 *m obra rara.*
 610.1 *Obra rara*
 C688i *Muscle* 6224

Collet, T.-J.-M.
 AUTOR

Isopathie...
 TÍTULO

Retirada	ASSINATURA	Devolução
28-7-75	<i>[Signature]</i>	27/3/75
20-2-79	<i>[Signature]</i>	5-3-79
24-11-86	<i>Journal C. de Clinico Silla</i>	
16-3-87	<i>Journal C. de Clinico Silla</i>	

BIBLIOTECA
1986/1987

Obra rara.

Colabore com os nossos serviços, não atrasando a entrega desta revista. *obra*
 No cartão anexo consta a data na qual a mesma deverá ser devolvida à Biblioteca.

AGRADECEMOS A SUA COLABORAÇÃO

